# ALGÉRIE

## 1830 | 1962

avec Jacques Ferrandez

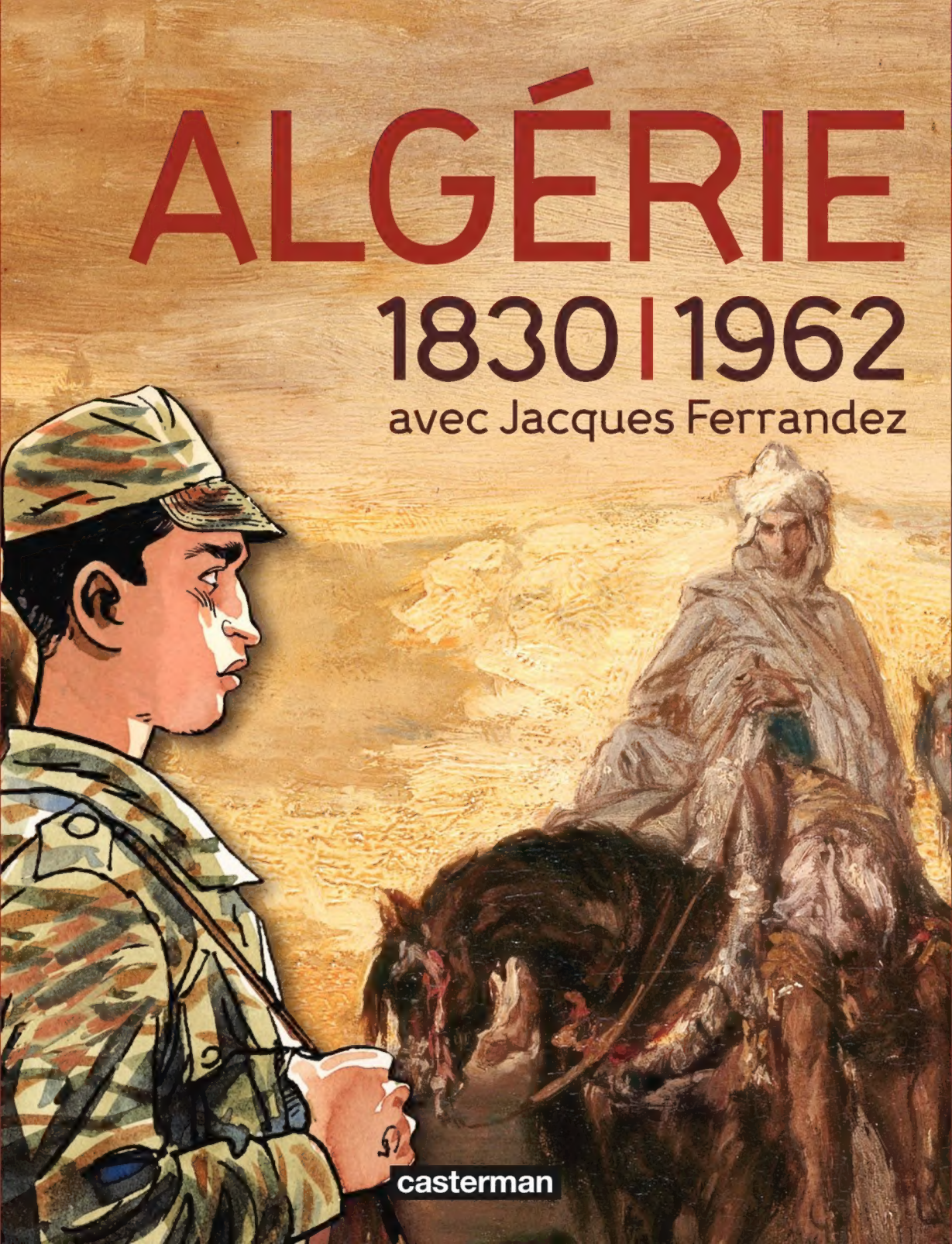

casterman

# Algérie 1830-1962

avec Jacques Ferrandez

Cet ouvrage est publié à l'occasion de l'exposition
« Algérie 1830-1962 avec Jacques Ferrandez »
présentée au musée de l'Armée du 16 mai au 29 juillet 2012.

www.casterman.com

ISBN 978-2-203-05126-3

© Casterman 2012
© Musée de l'Armée, Paris, 2012

Tous droits réservés pour tous pays. Il est strictement interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie ou numérisation) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.
Achevé d'imprimer en mars 2012 en France par Pollina. Dépôt légal : mars 2012 ; D.2012/0053/298.

# Algérie 1830-1962
## avec Jacques Ferrandez

casterman

Cet ouvrage a été réalisé à l'occasion de l'exposition

# Algérie 1830-1962 avec Jacques Ferrandez

organisée par le musée de l'Armée et présentée à l'Hôtel des Invalides

**COMMISSARIAT**

Lieutenant-colonel Christophe Bertrand, *conservateur au département contemporain*
Sébastien Denis, *maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille*
Emmanuel Ranvoisy, *conservateur adjoint au département contemporain*

**Equipe du commissariat**
Adrien Berthou, *assistant de conservation*
Nadia Kabbach, *assistante de conservation*
Laurent Charbonneau, *assistant de conservation*
Jordan Gaspin, *chargé d'études documentaires*

**Historiens consultés**
Dalila Aït-El-Djoudi
Général Jean Delmas
Frédéric Guelton
Jean-Charles Jauffret
Maurice Vaïsse

**CATALOGUE**

Le catalogue de l'exposition est publié aux Editions Casterman
Nadia Gibert, *directrice éditoriale*
**Editrice**
Olivia Karam
**Direction artistique**
Brigitte Barrucand

**EXPOSITION**

Conception et mise en œuvre de l'exposition
**Scénographie**
Agence Klapisch Claisse
Mitia Claisse
Pierre Lapeyronie
**Conception graphique**
Atelier JBL
Claire Boistel
Jeanne Bovier-Lapierre
**Conception des cartes**
Grégory Spourdos
*musée de l'Armée*
**Aménagements**
Barem
**Lumière**
Ithaque
**Audiovisuel**
Attitude multimédia
**Signalétique**
L'atelier
**Communication**
Agence Heymann Renoult Associées
Agnès Renoult
Lucie Cazassus
**Editions Casterman**
Kathy Degreff
**Traduction**
Moussa Al-Houchi
Manuel Malherbe

**ORGANISATEURS DE L'EXPOSITION**

**Ministère de la Défense et des Anciens combattants**
Monsieur Eric Lucas, *directeur de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA)*
Monsieur Joseph Zimet, *Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA)*
Monsieur Laurent Veyssière, *chef de la délégation des patrimoines culturels de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA)*

**Musée de l'Armée**
Monsieur le général de corps d'armée Bruno Dary, *gouverneur militaire de Paris, président du conseil d'administration du musée de l'Armée*
Monsieur le général de division Christian Baptiste, *directeur du musée de l'Armée*
Monsieur David Guillet, *directeur-adjoint du musée de l'Armée*
Monsieur Jean-Joël Clady, *secrétaire général du musée de l'Armée*
**Régie des collections et des expositions**
Sandrine Beaujard, Laure-Alice Viguier, Christine Capdevielle, Pavlina Krasteva, Anthony

Beltoise, Michel Fred
**Département iconographie**
Sylvie Le Ray-Burimi, Anthony Petiteau, Hélène Reuzé
**Département artillerie**
Sylvie Leluc, Antoine Leduc, Christophe Pommier
**Département ancien**
Olivier Renaudeau, Jean-Paul Sage-Frenay
**Département moderne**
Emilie Robbe, Julien Voinot, Thibault de Noblet
**Département contemporain/ section des emblèmes et des décorations**
Lucie Villeneuve de Janti
**Centre de documentation**
Michèle Mezenge, Céline Gouin, Chanda Barua, Svetlana Mariani, Jean-François Charcot
**Prise de vue, traitement des images**
Emilie Cambier, Agathe Formery, Christophe Chavan
**Atelier métal, restauration et soclage**
Gilbert Hinault, Didier Lescarbotte
**Restauration des textiles**
Isabelle Grisolia, Ahila Khailanathan, Isabelle Rousseau
**Restauration des cuirs et gainage**
Justine Blin, Christian Lagrive
**Support technique multimédia**
Christian Puren, Jérôme Girard, Bernard Lopez
**Cartographie, multimédias et régie muséographique**
Vincent Giraudier, Gregory Spourdos
**Parcours pédagogiques**
François Lagrange, Géraldine Froger, Sylvie Picolet
**Cycle musical**
Christine Helfrich
**Cycle cinématographique**
Emmanuel Ranvoisy
**Cycle de conférences**
François Lagrange
**Communication, service presse**
Céline Gautier, Fanny de Jubécourt
**Promotion et développement des publics**
Régis Guégan
**Sécurité et moyens techniques**
Jean-Jacques Monté, Jacky Feind, René Belhumeur et les équipes du musée de l'Armée
**Administration**
Pierre Gelin et les équipes du musée de l'Armée

## PRETEURS INSTITUTIONNELS

**Palais-Fesch musée des Beaux-Arts d'Ajaccio**
Monsieur Renucci, *député-maire de la ville d'Ajaccio*
Philippe Costamagna, *conservateur des musées de la ville d'Ajaccio*
Renaud Duverne, *chargé de mission, régie des œuvres*
Maryline Hubert-Pinelli, *iconothèque et base de données des collections*

**Centre national des arts plastiques**
Richard Lagrange, *directeur*

**Musée du Louvre**
Henri Loyrette, *président directeur*
Vincent Pomarède, *conservateur général, chef du département des Peintures*
Carel Van Tuyll Van Serooskerken, *chef du département des Arts Graphiques*
Christophe Leribault, *conservateur en chef au département des Arts Graphiques*
Sébastien Allard, *conservateur en chef au département des Peintures*

**Musée des Beaux-Arts de Nancy**
Monsieur André Rossinot, *maire de la ville de Nancy*
Claire Stoullig, *conservateur général, directrice du musée des Beaux-Arts*
Florence Portallegri, *régie des œuvres*
Anne Thinès, *secrétariat de direction*

**Musée de l'Histoire de la France en Algérie de Montpellier**
Monsieur Jean-Pierre Moure, *président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier*
Madame Hélène Mandroux, *maire de Montpellier*
Florence Hudowicz, *conservateur*

**Musée du Quai Branly**
Stéphane Martin, *président*
Yves Le Fur, *directeur du département du patrimoine et des collections*
Hana Chidiac, *responsable de l'unité patrimoniale des collections Afrique du Nord et Proche-Orient*
Nanette Snoep, *responsable de l'unité patrimoniale des collections histoire*
Laurence Dubaut, *service des collections permanentes/prêts et dépôts*

**Musée de Grenoble**
Monsieur Michel Destot, *maire de Grenoble*
Guy Tosatto, *conservateur en chef, directeur*
Isabelle Varloteaux, *régie des œuvres*
Anne Laffont, *iconographie*

**Musée de l'Image, Epinal**
Monsieur Michel Heinrich, *député-maire de la ville d'Epinal*

Martine Sadion, *conservatrice en chef, directrice*
Anne Cablé, *attachée de conservation, chargée des collections*

**Centre des archives d'outre-mer**
Madame Martine Cornede, *directrice*
Pierre Gombert, *conservateur*
Jean-Yves Dissais, *photographe*

**Bibliothèque nationale de France**
Bruno Racine, *président*
Jacqueline Sanson, *directrice générale*
Ariane James Sarazin, *conservateur général, chef du service des expositions*
Jean-Marie Compte, *directeur du département Littérature et art*
Sylvie Aubenas, *directrice du département des Estampes et de la Photographie*
Sébastien Petratos, *directeur du département de la Reproduction*
Béatrice Tisserand, *assistante à la régie*

**Etablissement de communication et production audiovisuelle de la Défense**
Isabelle Gougenheim, *directrice*
Violaine Challéat-Fonck, *conservateur en chef, chef du pôle archives*
Patricia Schneider, *responsable de l'espace de consultation de la médiathèque de la Défense*
Bastien Chastagner, *chargé d'études documentaires, fonds Algérie*
Jean-Pierre Duboscq, *chargé de production*
James Miale, Adjudant-chef
Eric Barraud, Maréchal des logis chef Gaël Vasson, Caporal Stéphane Labed, Hervé Malot, Benoît Daout, *techniciens*
Salomé Temmermann, Cédric Foeillet, *post-production*

**Service historique de la Défense**
Général Olivier Paulus, *chef du service historique de la Défense*
Bertrand Fonck, *conservateur du patrimoine, chef du département de l'armée de terre*
Commandant Philippe Roudier, *chef du bureau de la communication des archives*
Jean-Marie Linsolas, *chef du département interarmées, ministériel et interministériel*
Mathilde Meyer-Pajou, *chef du bureau des archives iconographiques*
Claude Ponnou, *chargé d'études documentaires*

**Bibliothèque de documentation internationale contemporaine**
Valérie Tesnière, *directrice*
Caroline Fieschi, *conservatrice*
Magali Gouiran, *responsable du secteur Affiches*
Caroline Apostolopoulos, *responsable du secteur photographies et cartes postales*

**Musée national des châteaux de Versailles et du Trianon**
Catherine Pégard, *présidente de l'établissement public*
Béatrix Saule, *directeur général de l'établissement public*
Frédéric Lacaille, *conservateur en charge des peintures du XIXe siècle et des prêts aux expositions*

**Musée de Radio France**
Jean-Luc Hees, *président directeur général*
Lise Gayot, *responsable des collections du musée*
Cécile de David-Beauregard, *chef du service archives écrites et musée*

**Musée de l'Empéri**
Monsieur Michel Tonon, *maire de Salon-de-Provence*
Jean-Louis Riccioli, *conservateur des musées de l'Empéri, de Salon et de la Crau*
Christine Ramos, *administration/documentation*

**Institut national de l'audiovisuel**
Mathieu Gallet, *président directeur général*
Frédéric Schlesinger, *directeur délégué à la production et aux éditions*
Xavier Lemarchand, *responsable du studio Hypermédia de l'INA*
Sylvie Richard, *chef du service du développement éducatif et culturel à l'INA*
Joëlle Olivier, *chef de projet*

**Centre national du cinéma et de l'image animée**
Eric Garandeau, *président*
Laurent Cornier, *directeur du patrimoine cinématographique*
Béatrice de Pastre, *directrice des collections*

**Musée de la Légion étrangère**
Le général de brigade Christophe de Saint-Chamas, *commandant de la Légion étrangère*
Capitaine Géraud Seznec, *conservateur*
Hélène Morel, *régisseur des collections*

**Musée des troupes de Marine**
Général Fernand Georges, *commandant l'EMSOME*
Capitaine Eric Warnant, *conservateur*

**Monnaie de Paris**
Christophe Beaux, *président directeur général*
Jean-Luc Desnier, *responsable du musée et des collections*

**Musée d'art et d'histoire de Narbonne**
Monsieur Jacques Bascou, *député-maire de Narbonne*

Myriam Sirventon, *directrice du service culture et patrimoine*
Sylvie Saint-Martin, *conservation des musées de Narbonne*

**Agence photographique de la réunion des musées nationaux**
Jean-Paul Bessières-Orsini, *chef du département*
Gladys Pilastrini, *documentaliste*
Raphaëlle Cartier, *service commercial*

**Musée de l'ordre de la Libération**
Béatrice Parrain, *documentaliste*
Vladimir Trouplin, *conservateur*

**Cinémathèque Robert Lynen de la Ville de Paris**
Emmanuelle Devos, *directrice*

**Forum des Images de la Ville de Paris**
Laurence Herszberg, *directrice générale*
Alain Esmery, *directeur de production*
Jean-Yves de Lépinay, *directeur des programmes*

## PRETEURS PARTICULIERS

Madame Christine Vaissié-Charbonnier et ses filles
Père Paul de Blic
Monsieur le baron Raymond Bro de Comères
Monsieur Francis Courroye
Monsieur Michel Levallois
Monsieur Jordan Gaspin
Madame Jacques Massu
Monsieur le général Jean Delmas,
Monsieur le colonel André Nardeux

**Le musée de l'Armée remercie pour leur intervention filmée dans l'exposition les historiens**
Dalila Aït-El-Djoudi
Raphaëlle Branche
le général Jean Delmas
Didier Guignard
Jean-Charles Jauffret
Michel Levallois
Benjamin Stora
Sylvie Thénault
Maurice Vaïsse
Ainsi que les nombreux témoins français et algériens qui ont bien voulu répondre à nos questions sur leur expérience de la guerre d'Algérie.

**Les illustrations de Jacques Ferrandez sont issues des *Carnets d'Orient* parus aux éditions Casterman**
*Djemila*, tome 1, 1994
*L'année de feu*, tome 2, 1994
*Les fils du Sud*, tome 3, 1994
*Le Centenaire*, tome 4, 1994
*Le cimetière des Princesses*, tome 5, 1995
*La guerre fantôme*, tome 6, 2002
*Rue de la Bombe*, tome 7, 2004
*La fille du Djebel Amour*, tome 8, 2005
*Dernière demeure*, tome 9, 2007
*Terre fatale*, tome 10, 2009

Le contenu des textes de ce catalogue n'engage que leurs auteurs

# Sommaire

**Préface** Général Christian Baptiste (DMA) p. 10
**Avant-propos** Maurice Vaïsse p. 14
**Forme et enjeux d'une exposition** Lieutenant-colonel Christophe Bertrand, Sébastien Denis p. 16
**Les *Carnets d'Orient* et l'histoire de l'Algérie** Jacques Ferrandez p. 20

## La conquête de l'Algérie et le régime colonial

**Quarante ans de lutte implacable** Jean-Louis Riccioli p. 30
**L'émir Abd el-Kader, guerrier et savant** Benjamin Stora p. 38
**Bugeaud et la conquête « absolue » de l'Algérie** Jean-Pierre Bois p. 44
**Yousouf, général de l'armée d'Afrique** Jean-Pierre Bois p. 50
**Guerre et violence en Algérie : 1830-1870** Jacques Frémeaux p. 54
**Le général de Lamoricière** Jean-Louis Riccioli p. 60
**Interprètes et Bureaux arabes : des officiers entre deux mondes** Alain Messaoudi p. 66
**Militaires et Berbères en Algérie coloniale** Ariel Planeix p. 74
**L'exploration du Sahara par les militaires** Jean-Marc Durou p. 78
**Le royaume arabe de Napoléon III** Michel Levallois p. 84
**Les dernières grandes révoltes du XIXe siècle** Jean-Charles Jauffret p. 88
**La représentation de la conquête** Nicolas Schaub p. 96
**L'armée d'Afrique sous le Second Empire** Colonel (E.R.) Henri Ortholan p. 102
**L'aventure saharienne ou la geste méhariste** Jean-Robert Henry p. 106
**1930 : le Centenaire et le musée Franchet-d'Espérey** Lieutenant-colonel Christophe Bertrand p. 110
**L'idéologie algérianiste et ses impasses** Jean-Robert Henry p. 116

## La guerre d'indépendance algérienne

**L'Algérie pendant la Seconde Guerre mondiale** Christine Levisse-Touzé p. 120
**Appelés, rappelés et réfractaires** Jean-Charles Jauffret p. 126
**L'Armée de Libération nationale et la guerre d'Algérie (1954-1962)** Dalila Aït-El-Djoudi p. 142
**La violence de la guerre d'Algérie** Jacques Frémeaux p. 150
**La bataille d'Alger** Général Jean Delmas p. 158
**La pacification : le point de vue d'un officier français dans l'Ouarsenis (1959-1960)** Colonel (H) Gérard Bieuville p. 168
**L'écolière d'Aflou** Œuvre de fiction, par Leïla Sebbar p. 174
**De Gaulle et la décolonisation** Fréderic Turpin p. 182
**L'armée et le général de Gaulle dans la guerre d'Algérie** Maurice Vaïsse p. 186
**Un homme déchiré par l'histoire** Laurent Beccaria p. 190
**Les harkis** Jean-Jacques Jordi p. 196
**Les images pendant la guerre d'Algérie** Sébastien Denis p. 206

**Postface : Des enseignements de la guerre d'Algérie au Retex des engagements actuels** Fréderic Guelton p. 214

**Catalogue** p. 222

**Notices biographiques des auteurs** p. 254
**Bibliographie** p. 256

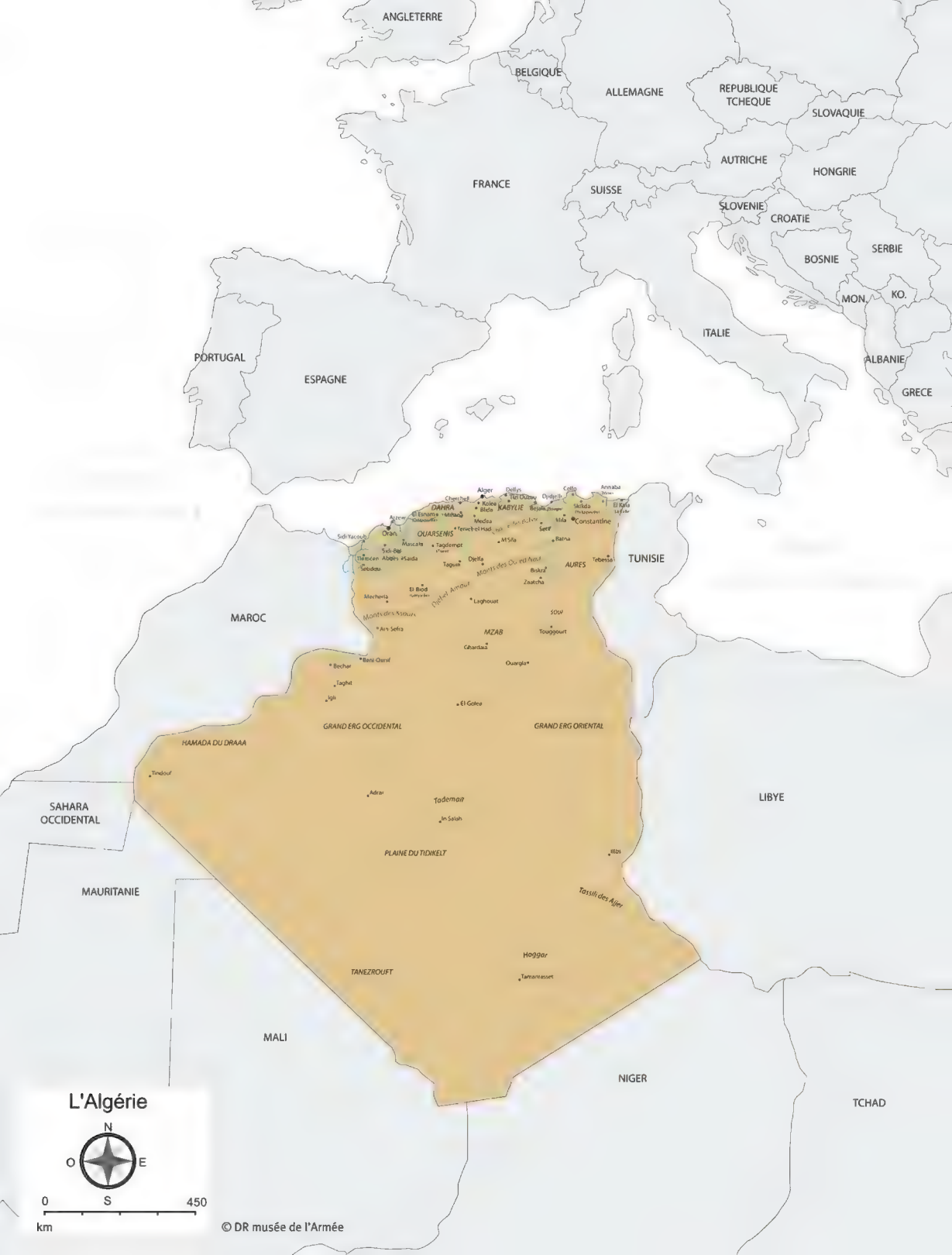


© DR musée de l'Armée

# Préface

*Général Christian Baptiste*

Alors que s'annonce déjà – et se prépare activement – pour 2014, un ambitieux programme de manifestations commémoratives, à la hauteur des enjeux qui s'attachent au centenaire de la Grande Guerre, il n'est pas inutile de rappeler qu'au moment même où celle-ci se déroulait, pour une large part sur le sol français, les salles du musée de l'Armée rendaient compte, au public nombreux, des bouleversements que ce conflit sans précédent imprimait à l'ensemble du continent européen et bien au-delà.

Depuis, la prudence a le plus souvent prévalu et a conduit l'établissement à n'aborder les événements qu'avec le recul de quelques années, voire d'une génération, au risque que les anciens acteurs des opérations et conflits les plus récents, de même que les plus jeunes d'entre nous, peinent à se reconnaître dans une histoire perçue comme exclusivement « lointaine » donc abstraite.

Sans revenir à des pratiques, des méthodes et une muséographie d'un autre temps, le musée de l'Armée s'attache aujourd'hui, à la demande de sa tutelle et avec son soutien, à prendre en compte cette part de l'histoire militaire de notre pays, de l'Europe et du monde, qui est immédiatement présente à l'esprit du plus grand nombre, ne serait-ce que pour faire œuvre pédagogique et fournir d'indispensables éléments de compréhension, loin de toute visée hagiographique.

L'année 2012 marque, dans les consciences de tous, de part et d'autre de la Méditerranée, le cinquantenaire de la fin de la présence militaire française en Algérie. Les souvenirs qui s'y attachent sont encore douloureux pour nombre de ceux qui ont vécu, de 1954 à 1962, ce qu'on a longtemps appelé les « événements », mais aussi pour leurs enfants et petits-enfants.

Traiter du rôle de l'armée française en Algérie est donc assurément ardu et délicat, du fait de ce que les historiens ont appelé la « désunion » des mémoires qui y renvoient, mémoires diverses, divergentes, parfois antagonistes, voire inconciliables. Pour autant, malgré la difficulté de la tâche et même en raison de cette difficulté, il s'agit pour le musée de l'Armée d'une responsabilité naturelle, d'un devoir impérieux conforme à ses statuts. L'enjeu est d'abord, un demi-siècle plus tard, au moment où bien des acteurs et témoins immédiats ont disparu, d'offrir au grand public une synthèse et des repères tant chronologiques que géographiques, de retracer le fil complexe des événements en y replaçant les

grandes figures dont le nom demeure largement connu mais l'action reste énigmatique, en un mot, de faire œuvre pédagogique. Il est donc aussi – et cet impératif découle logiquement du précédent – de s'imposer modestie, rigueur et honnêteté, ce qui n'exclut pas, bien au contraire, d'être sensible aux souffrances endurées, quelles qu'en soient les victimes.

Modestie d'abord, parce que les 132 années de présence française en Algérie, de 1830 à 1962, ne se résument pas, et de loin, au rôle de l'Armée. Le musée de l'Armée est, en optant pour cette approche du sujet, fidèle à son rôle et à ses missions mais, surtout, elle offre une lecture, sur plus d'un siècle, de ce vaste processus de colonisation et de décolonisation, qui permet la construction d'un empire planétaire puis voit son éparpillement. En outre, pour peu qu'on s'attache à mettre en évidence les missions que les régimes successifs ont confiées à l'armée –nous dirions aujourd'hui les « mandats » qui lui ont été donnés–, son action est riche d'enseignements sur les intentions du pouvoir politique, sur ses hésitations, sur ses désarrois parfois ; en un mot, l'histoire militaire en dit beaucoup sur l'histoire en général. Modestie aussi et avant tout, parce que de nombreux chercheurs français et algériens ont, au cours des dernières décennies, exploré cette histoire en exploitant les sources les plus diverses et parce que l'exposition proposée par le musée de l'Armée, comme son catalogue, visent non à renouveler les perspectives ouvertes par leurs travaux mais à les rendre accessibles à d'autres publics, en empruntant d'autres médias. Que soient donc ici remerciés tous les éminents historiens qui ont bien voulu, dans un comité scientifique informel, par des textes, par des entretiens, par des conseils, par un soutien aussi amical qu'éclairé, accompagner jour après jour les commissaires Christophe Bertrand, Emmanuel Ranvoisy et Sébastien Denis dans leur difficile rôle de passeurs.

Rigueur et honnêteté, pour des raisons qui tiennent à la méthode historique en général, à la fréquentation des meilleurs spécialistes en particulier. Le catalogue, comme l'exposition, ont pour premier objectif de fournir non pas les clefs mais des clefs de compréhension et des repères : au minimum, des outils qui permettront au lecteur ou au visiteur, dans les prochains mois, d'aborder avec plus d'assurance l'abondante production éditoriale, journalistique, médiatique et les débats qui s'ensuivront ; au mieux, des « bases » qui l'inciteront à poursuivre son chemin en explorant l'abondante bibliographie consacrée au sujet. Rigueur et honnêteté, aussi, parce que le musée de l'Armée ne peut prétendre réconcilier les mémoires « désunies », mais parce qu'à tous, quelles que soient leurs sensibilités, les souvenirs et les émotions qui les habitent, il se doit de proposer le récit des faits et la présentation de leur enchaînement, c'est-à-dire de l'écheveau complexe des causes qui les ont rendus possibles, sans rien occulter de ce qu'il est indispensable de connaître et de comprendre, mais sans s'appesantir avec complaisance au risque de blesser inutilement. Rigueur et honnêteté, enfin, par le choix du « temps long » des 132 ans qui s'écoulent de 1830 à 1962. Toute l'historiographie contemporaine a mis en évidence la pertinence de cette démarche qui s'impose à tous aujourd'hui ; le lecteur et le visiteur les moins familiers de l'histoire de l'Algérie verront, très vite, tout ce qu'elle apporte et ce qu'elle éclaire.

Sensibilité, dans toute l'acception du terme. A cet égard, il me faut rendre un hommage et adresser des remerciements à Jacques Ferrandez, auteur et dessinateur de bandes dessinées et particulièrement de l'épopée des *Carnets d'Orient* parus chez Casterman. De la rencontre avec lui et avec son éditeur, est née l'idée d'une exposition et d'un catalogue qui ne seraient pas voués à la bande dessinée mais où cette dernière prendrait

sa place, non pour fournir la trame du propos, résolument factuelle et chronologique, on l'a dit ; non pour se substituer aux objets qui sont la trace des événements ni aux représentations que ceux-ci ont suscitées de la part des peintres, dessinateurs, photographes, cinéastes, reporters contemporains… Les dessins et les textes de Jacques Ferrandez témoignent du travail d'un artiste et auteur de fiction qui s'est approprié l'histoire de l'Algérie, vue par une famille de colons, de la conquête à l'indépendance, soit à peu de choses près le « temps long » qui est celui de notre projet. Ils offrent une image du travail de construction d'un récit qui repose sur de nombreuses sources, tant visuelles que littéraires : il ne s'agit pas, l'auteur l'écrit lui-même, d'une œuvre d'historien, mais la rigueur et l'exigence d'honnêteté qui la caractérisent sont en parfaite sympathie avec la démarche du musée de l'Armée. Ainsi les dessins de Jacques Ferrandez resituent-ils chacun des « épisodes » qui forment la trame historique de l'exposition, dans un cadre qui en évoque la couleur, les paysages, l'atmosphère où ils s'inscrivent ; parallèlement, des fragments de récit de ses albums offrent comme une allégorie du travail du visiteur et du lecteur qui tenteront, avec les outils que leur fourniront l'exposition et le catalogue, de reconstruire le fil des événements et de se l'approprier. Sensibilité, aussi, parce que l'exposition offre à des témoins et acteurs de l'histoire qu'elle retrace, l'occasion d'exprimer la mémoire qu'ils en ont. Ces témoignages sont présentés, sous forme d'entretiens filmés et enregistrés, dans un espace destiné à cet effet, en fin de visite, afin que la voix des témoins et des acteurs ne se confonde à aucun moment avec les analyses des historiens, ni avec les images et les sons contemporains des événements, proposés dans le parcours à proprement parler. S'y expriment des personnes de tous horizons et de toutes sensibilités, dont les interventions permettront aux visiteurs autant de rencontres et d'occasions, d'une part, de confronter entre eux des témoignages inévitablement divers voire contradictoires, d'autre part de confronter la voix des historiens et celle des témoins.

Il me reste à remercier tous ceux qui ont œuvré à l'aboutissement de ce projet. Au sein du musée, les commissaires déjà mentionnés qui l'ont porté avec détermination, mais aussi ceux et celles qui les ont, chaque jour, accompagnés dans leurs travaux malgré un calendrier particulièrement difficile qui n'a pas autorisé le moindre « droit à l'erreur ».

Surtout, plus que toute autre, cette entreprise complexe a reposé sur la compréhension, les compétences, l'engagement, l'enthousiasme de partenaires. Parmi eux, bien sûr, les musées dont les prêts généreux ont contribué de façon déterminante à l'exposition.

Une mention particulière revient bien évidemment aux institutions dont le concours était indispensable à la mise en œuvre d'un véritable projet audiovisuel, sans lequel une large part de notre propos – toute celle qui concerne le XX^e^ siècle – n'aurait pu être traitée. L'ECPAD est, depuis des années déjà, un partenaire fidèle du musée de l'Armée ; sa directrice, Isabelle Gougenheim, et ses équipes, ont été à nouveau au rendez-vous. Le partenariat avec l'INA, déjà partie prenante dans la mise en œuvre d'espaces muséographiques permanents du musée, notamment à l'Historial Charles de Gaulle, est une première à cette échelle, pour le musée de l'Armée. Je tiens à exprimer ici toute ma reconnaissance à son président, Matthieu Gallet, à son directeur délégué, Frédéric Schlesinger, ainsi qu'à tous leurs collaborateurs dont la mobilisation a été permanente au cours des derniers mois : leur disponibilité et leur aide amicale de tous les instants méritent un hommage particulier.

Pour une exposition aussi sensible et pouvant attirer des « feux croisés », il me fallait un éclaireur pour baliser le chemin, un sapeur pour démi-

ner les difficultés et une sentinelle avancée pour veiller à l'équilibre général du propos. Je savais pouvoir trouver mon directeur des opérations en la personne de David Guillet, conservateur général du patrimoine et directeur-adjoint du musée de l'Armée. Qu'il en soit vivement remercié.

Enfin, le musée de l'Armée ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui, après dix années de rénovation dans le cadre du plan Athéna, s'il n'avait pas bénéficié du soutien indéfectible de sa tutelle. C'est ce soutien, et l'outil qu'il a permis de construire, qui forment aujourd'hui la base de l'activité de l'établissement. C'est la confiance partagée qui autorise la mise en œuvre de projets complexes et ambitieux comme celui-ci. Il me fallait le rappeler ici.

# Avant-propos

*Maurice Vaïsse*

De tout temps, les deux rives de la Méditerranée ont entretenu des rapports tumultueux. Les incursions littorales ont alterné jusqu'au XIXe siècle, où la chasse aux pirates barbaresques offre à la monarchie française un prétexte pour prendre pied dans cette colonie ottomane, au temps du déclin de la Sublime Porte et de l'expansion européenne. L'aventure, qui commence par le débarquement à Sidi-Ferruch le 14 juin 1830, aurait pu être sans lendemain, tant la France était incertaine quant au sort à réserver à cette nouvelle incursion. Mais, placée face au choix entre une occupation restreinte impossible et une « conquête absolue », la monarchie de Juillet laisse faire l'armée et le maréchal Bugeaud. La résistance des « tribus indigènes » contre les « envahisseurs » français est alors incarnée par l'émir Abd el-Kader, qui réussit à créer une armée régulière et à jeter les bases d'un Etat moderne. La guerre, ponctuée par la prise de la smala par le duc d'Aumale, en 1843, la bataille d'Isly, en 1844, et finalement la reddition de l'émir, en 1847, est violente : razzias, enfumades, emmurement des populations civiles. L'Algérie coloniale est bien une terre de conquête en terre d'Islam.

L'armée française, d'abord hostile à la prise de possession, considère ensuite que la conquête est stérile sans la colonisation. Dès lors, elle se passionne pour le pays, administrant, par le biais des Bureaux arabes, les territoires conquis pour pratiquer une politique « indigène » éclairée, découvrant la beauté rude d'un pays différent, source d'inspiration comme de savoir scientifique et artistique, n'hésitant pas à dénoncer les horreurs de la guerre et les spoliations des terres algériennes par les colons.

Dès lors, le volcan algérien comporte quatre ingrédients au mélange explosif : la métropole, les Algériens, l'armée et les Européens. Car l'Algérie devient bientôt une colonie de peuplement, où aux Français s'ajoutent des Espagnols, des Italiens, des Maltais, etc. Colonie de 100 000 personnes au milieu du XIXe siècle, un million cent ans plus tard. Hostiles au « régime du sabre », ces colons réclament l'assimilation à la métropole, pour assurer leur domination coloniale.

Le rêve de Napoléon III de construire non une colonie mais un « Royaume arabe », où les intérêts des uns et des autres seraient équilibrés sous sa protection, se heurte à toutes sortes d'oppositions, en particulier à celle du lobby colonial. Le retour de l'administration civile, le décret Crémieux, qui accorde la citoyenneté française aux Juifs d'Algérie, et l'annonce de la défaite de 1871, provoquent alors la révolte de Moqrani, férocement réprimée.

Cependant, au contact de l'Algérie, l'armée française se fortifie en recourant au recrutement «indigène» et crée des unités de zouaves, de spahis et de tirailleurs qui s'illustrent en Algérie, sur tous les théâtres d'opérations extérieures, de Sébastopol (1854-1855) à Solférino (1859) et sur les champs de batailles européens du siècle suivant, du Chemin des Dames (1917-1918) à Monte Cassino (1943-1944).

Les guerres mondiales ébranlent toutefois la stabilité du système politique algérien dans lequel les «indigènes» se voient refuser la citoyenneté française, jugée incompatible avec la conservation de leur statut coranique et où seuls les Européens disposent des droits politiques. Attachés à cette terre, qu'ils considèrent comme leur patrie, ces derniers sont inconscients du fait que, minoritaires, ils règnent sur la majorité de la population. Situation d'autant plus explosive que la société algérienne, avec sa démographie galopante (4 millions d'habitants en 1900, plus de 8 millions en 1954) et surtout rurale, est alors touchée par la paupérisation. Dans un contexte international marqué par l'anticolonialisme des deux superpuissances et le réveil du monde arabe, donc défavorable aux puissances européennes, le déclin français, symbolisé par les défaites de 1940 et de Dien Bien Phu, de même que les luttes pour le pouvoir, qui font d'Alger un enjeu puis la capitale de la France libre, favorisent l'essor des revendications d'indépendance, incarnées par des hommes aussi différents que le nationaliste Messali Hadj, l'intellectuel Ferhat Abbas et les maquisards du FLN. Il n'est pas surprenant, dès lors, que la fin de la Seconde Guerre mondiale voie, le 8 mai 1945, l'explosion du mécontentement dans la région de Sétif et Guelma; ce mouvement et la brutale répression qui lui fait suite, constituent le véritable prélude à la guerre d'Algérie.

L'insurrection lancée le 1er novembre 1954 a pour objectif l'indépendance par la lutte armée et se traduit par des opérations de guérilla dans le bled et des attentats terroristes dans les villes, en particulier à Alger, où la bataille est gagnée par les paras, mais au risque de perdre leur âme, d'autant plus que les pouvoirs civils sont transférés aux autorités militaires. L'Armée de Libération nationale (ALN), coupée de ses bases arrière par les barrages frontaliers, est désarticulée par le plan Challe en 1959 et le Gouvernement Provisoire de la République algérienne (GPRA) ne peut compter que sur la pression internationale, par le biais de l'ONU et le désintérêt de l'opinion métropolitaine, lasse d'une guerre coloniale paradoxale, menée en pleine prospérité des Trente Glorieuses, pour maintenir la fiction de l'Algérie française.

C'est pourtant sur ce slogan que se bat l'armée, engagée dans une guerre longue (8 ans); une guerre «sans nom», puisque n'y sont menées que des opérations de maintien de l'ordre; une guerre psychologique, où il s'agit de gagner le cœur des populations, par l'encadrement administratif, l'action sociale, la scolarisation. Mais c'est aussi une guerre où l'on recourt au regroupement des populations, à la torture et aux gros bataillons, c'est-à-dire au contingent astreint à un service long, ainsi qu'aux supplétifs musulmans, dont les effectifs sont plus nombreux que ceux de l'ALN.

C'est dans ce contexte qu'au printemps 1958 la IVe République, incapable de venir à bout du conflit, rappelle au pouvoir le général de Gaulle qui entend remettre l'armée «à sa place» et imposer une politique conforme à la décolonisation ainsi qu'à la vocation européenne de la France. Cela ne se fait pas sans heurts, comme le montrent les barricades de janvier 1960, puis le putsch d'avril 1961, ni sans drames de conscience chez des militaires frustrés de leur victoire sur la «rébellion». Avec 1962, une page se tourne: celle de l'aventure coloniale qui a amené l'armée à planter et défendre le drapeau tricolore outre-mer. L'indépendance, finalement reconnue par la France, s'accompagne du retour dans l'Hexagone d'une armée appelée à se moderniser, de l'exode amer des pieds-noirs et du dramatique abandon des harkis. Mais la coopération maintenue malgré le sabotage des accords d'Evian fait que les destins de la France et de l'Algérie continuent à s'entrecroiser 50 ans après.

# Forme et enjeux d'une exposition

*Lieutenant-colonel Christophe Bertrand, Sébastien Denis*

L'exposition *Algérie 1830-1962 avec Jacques Ferrandez* a été conçue comme un projet original, aux confluents de l'histoire militaire, de l'histoire des relations entre la France et l'Algérie, de l'histoire des représentations et des médias enfin. Son ambition est de traiter une des séquences les plus importantes de l'histoire de la colonisation et de la décolonisation, ainsi que les événements et les problématiques qui y sont liés ; autant de questions que le musée de l'Armée n'aborde dans ses salles d'exposition permanente qu'à travers quelques épisodes marquants et figures majeures, principalement de l'histoire militaire de la IIIe République. A ce titre, cette manifestation comble donc une lacune au musée de l'Armée mais aussi, et plus largement, dans le paysage muséal français[1].

Cette exposition est également, et pour les mêmes raisons, l'occasion pour le grand public de découvrir les considérables collections du musée de l'Armée qui se rapportent à l'Algérie, exceptionnellement associées à d'autres objets, œuvres et documents d'archives provenant du musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, du musée du Louvre, de la Bibliothèque nationale de France, du musée du Quai Branly, du Service Historique de la Défense et de nombreuses institutions patrimoniales qui ont témoigné de leur enthousiasme pour ce projet en consentant des prêts généreux. D'autre part, l'ECPAD, l'INA et les Archives françaises du film du CNC ont bien voulu apporter à la manifestation un concours et des archives audiovisuelles sans lesquels il aurait été impossible de traiter de la période la plus récente, à partir de la Seconde Guerre mondiale.

Ces œuvres, traces, représentations et témoignages de près d'un siècle et demi d'histoire, sont rassemblés pour la première fois et leur réunion est à elle seule un événement. Ils sont présentés dans un parcours délibérément chronologique

1. Peu d'expositions se sont tenues sur la présence française en Algérie (à l'exception de *L'Algérie et la France. Destins et imaginaires croisés*, dirigée par Jean-Robert Henry, CAOM, Aix-en-Provence, 2003), non plus que sur l'armée d'Afrique (à l'exception de l'exposition hagiographique de Marseille en 1955, intitulée *A la gloire de l'armée d'Afrique depuis 1830*, dirigée par Jean Brunon). On notera des expositions dans le champ des beaux-arts à l'occasion de l'Année de l'Algérie en France (2003), avec *L'Ecole d'Alger, 1870-1962*, musée de Bordeaux et *De Delacroix à Renoir. L'Algérie des peintres*, Institut du monde arabe, ou portant sur des grandes figures comme Abd el-Kader (*Un héros des deux rives, Abd el-Kader, l'homme et sa légende*, musée de l'histoire de France et *Abd el-Kader et l'Algérie*, musée Condé, Chantilly) ou *Saint-Augustin, une mémoire d'Algérie* (musée d'Aquitaine).

qui permettra de les resituer dans leur contexte historique tout en les confrontant aux dessins réalisés par Jacques Ferrandez pour sa bande dessinée *Carnets d'Orient*, qui retrace l'histoire d'une famille de colons installés en Algérie dès les débuts de la colonisation.

Ce sujet, abordé du point de vue de l'histoire en général ou de l'histoire militaire en particulier, est à la fois majeur, grave, passionnel et polémique. L'histoire des relations franco-algériennes n'est, en effet, pas un sujet anodin, car elle se vit encore au quotidien pour des millions de Français et d'Algériens. Dans l'hexagone, fils et filles, petits-fils et petites-filles d'Algériens venus travailler en France depuis les années 1930, de « Français d'Algérie », de « harkis », contraints à quitter l'Algérie après 1962, entretiennent tous une relation particulière avec ce pays, mais aussi avec la France, et posent, chacun à sa manière, la question de la responsabilité politique de cette histoire souvent douloureuse. Quant aux militaires de carrière et aux appelés ou rappelés du contingent, acteurs d'un conflit violent dans un pays méconnu, ils s'interrogent toujours, comme leurs descendants, sur des événements dont ils ignorent souvent les racines.

Face à ces interrogations, l'objectif assigné à l'exposition est de renouveler le regard porté par les visiteurs – qu'ils soient Français, Algériens ou d'autres nationalités – sur le lien particulier que la France a entretenu avec l'Algérie pendant ces cent trente-deux années. Pour ce faire, la rigueur de la méthode et la clarté s'imposaient, avec le souci de fournir clefs de lecture et repères. La trame historique des événements est donc la base du parcours. Elle s'articule autour de textes de présentation qui rappellent les faits et leur enchaînement ; de documents et d'objets – uniformes, armes, pièces d'équipement, etc. – qui sont les traces matérielles de ce passé ; d'entretiens avec des spécialistes de chacun des points traités enfin. Un des enjeux est évidemment, au-delà de l'histoire militaire stricto sensu, de resituer le rôle et l'action de l'armée dans la politique des régimes et gouvernements successifs, ce dont témoignent textes législatifs et réglementaires, débats parlementaires, etc.

A cette première trame se superpose celle de la représentation de l'histoire par ses acteurs ou témoins, en temps réel ou en léger différé. Elle est constituée de documents iconographiques qui mettent en scène les événements à l'aide des médias en usage à chaque époque : tableaux, gravures, presse, romans, films d'actualité, etc. Chacun d'entre eux a sa propre rhétorique, et les visiteurs doivent être accompagnés dans l'indispensable décryptage des codes de sa mise en scène, car les représentations ne sont pas innocentes : elles sont des acteurs de l'histoire et doivent être lues comme tels.

Enfin, une troisième trame concourt à la lecture et à la compréhension des événements ; c'est celle de la fiction, représentée essentiellement par la saga de Jacques Ferrandez mais aussi par la série télévisée *Les Chevaux du soleil*, adaptée par Jules Roy lui-même à partir de sa saga éponyme, à laquelle s'ajoutent quelques courts métrages de fiction des années 1940 et 1950. Ces fictions témoignent de l'appropriation de l'histoire par le récit romanesque, cinématographique ou bédégraphique ; elles offrent aux visiteurs des exemples de reconstruction narrative du passé, en contrepoint de l'approche des historiens. Certains sujets non traités par des documents d'époque, comme la violence de la conquête, ne peuvent être représentés que par ce biais.

A travers la diversité des moyens muséographiques mis en œuvre, l'exposition s'est fixé un objectif sinon d'exhaustivité, du moins d'honnêteté et de lucidité. Elle ne cache rien des aspects les plus sombres de l'histoire à laquelle elle s'attache, et particulièrement de la violence, présente dans cette histoire depuis la conquête et jusqu'à

la guerre d'Algérie, en passant par des épisodes déterminants comme le 8 mai 1945. Concernant la conquête et la colonisation, il s'agira sans doute, pour de nombreux visiteurs, d'une découverte. C'est à cette exposition d'essayer de la rendre possible, de mettre en évidence que les modalités et les conditions de la conquête, puis celles de la colonisation, portaient en germe la violence de l'épisode final, trop souvent isolé dans les consciences de nos contemporains ; des auteurs comme Albert Camus et Jules Roy l'avaient déjà compris il y a plusieurs décennies.

Quant à la guerre d'Algérie, sa violence exacerbée est montrée dans l'exposition sans fard ni complaisance. Elle est évidemment présente dans les consciences et les mémoires de tous les acteurs – militaires de carrière, appelés, combattants du FLN, populations civiles, harkis, etc. –; les historiens l'ont cernée et étudiée. L'enjeu est d'en montrer le mécanisme implacable : les violences du FLN à l'encontre de l'armée et des populations civiles sont liées indissolublement aux violences exercées par l'armée elle-même sous la forme de la torture, des exécutions sommaires et des regroupements de populations. Les unes appellent les autres et réciproquement dans un engrenage impitoyable et destructeur, un cercle vicieux qui a retardé l'issue pacifique du conflit et distendu les liens collectifs entre la France et l'Algérie, et les liens interpersonnels parfois très forts, dans la fraternité d'armes comme en temps de paix. Les deux parties ont leurs responsabilités dans le déclenchement et la pratique de ces violences, mais à l'évidence, les autorités de la République, la plupart des chefs militaires et une partie de l'armée n'ont pas pu ou su, pendant longtemps et malgré quelques fortes prises de position (comme celle du général Pâris de Bollardière), résister à l'extension de cette « gangrène ».

On l'a dit, l'œuvre de Jacques Ferrandez les *Carnets d'Orient* tient une place particulière dans l'exposition, même si elle n'a pas vocation à en fournir la trame. Elle offre sur des événements sensibles le regard proposé par une fiction contemporaine inscrite dans le même « temps long » que le discours historique. Elle propose un contrepoint à celui-ci et aux traces matérielles du passé, dans une alternance entre regard esthétique et examen critique des sources. Cette entrée dans l'histoire par la fiction accompagne le visiteur dans son parcours historique. Les images évocatrices et les fragments d'un récit fictionnel renvoient à l'histoire sans s'y substituer. Dans son œuvre, Jacques Ferrandez pose a contrario la question de ses propres « sources », matérielles et iconographiques. La confrontation entre les objets et les représentations anciennes d'une part, leur traitement graphique et littéraire contemporain par la BD d'autre part, met en évidence, d'une façon accessible au grand public, la difficulté d'écrire l'histoire avec des matériaux épars, voire contradictoires. Elle montre de façon simple et non théorique qu'écrire l'histoire suppose parfois de reconstruire et d'interpréter le passé.

Les images animées sont aussi des éléments importants du dispositif scénographique de l'exposition car elles témoignent, au XX^e^ siècle, d'un traitement particulièrement courant de l'Algérie à travers le cinéma et la télévision. Qu'ils soient documentaires, fictionnels, amateurs ou à l'état de rushes non encore montés, les films peuvent rendre compte, à l'égal de tableaux ou de photographies, d'un imaginaire de l'Algérie. Ils sont donc présentés dans les espaces d'exposition sur le même mode que les autres sources, en résonance avec des œuvres (tableaux, esquisses), avec des objets des collections du musée de l'Armée et avec les dessins de Jacques Ferrandez. C'est à ce parti que correspond le choix de présenter tout au long de l'exposition des extraits de la série télévisée *Les Chevaux du soleil*, d'après Jules Roy, réalisée en 1980 par François Villiers. Cette

saga familiale tente, tout comme celle de Jacques Ferrandez, de prendre en charge sans exclusive et avec toutes les nuances requises, la quasi-totalité des populations concernées dans un ample mouvement épique qui devrait tenir le public en haleine.

L'approche est donc, loin de tout jugement esthétique, résolument celle de l'histoire culturelle, portée par l'ambition de mettre en relation des images et des textes de périodes différentes qui, rassemblés, constituent un imaginaire global de l'Algérie coloniale. L'iconographie des films renvoie le plus souvent à des clichés orientalistes de la peinture du XIXe siècle et, parallèlement, certains films sur la guerre d'Algérie trouveraient aisément leur place à côté de scènes de la conquête du pays. Par ailleurs, la part prise par le cinéma puis par la télévision dans la médiation de la guerre rend compte à la fois du développement des technologies et de la compréhension toujours plus grande des médias par les hommes politiques. D'où la place importante des médias dans l'exposition, qui permet de comprendre l'évolution de la position française sur l'Algérie ; ainsi la télévision est-elle massivement employée par le général de Gaulle à partir de 1958-1959 pour justifier et expliciter sa politique menant par étapes à l'indépendance.

On l'a compris, la dimension pédagogique est fondamentale dans ce projet, à la fois pour comprendre l'histoire de la présence française en Algérie, mais aussi pour comprendre les images – et en particulier les images populaires, médiatiques – que cette histoire a générées. Ces dernières sont donc soigneusement remises en contexte pour ne pas être considérées comme de simples illustrations d'une histoire, mais comme des témoignages historiques permettant de mieux en comprendre les tenants et les aboutissants. La logique intermédiatique – qui mêle des médias de natures différentes dans un même mouvement – n'est pas un pur choix formel ; elle vise avant tout, par la diversité des points de vue exposés, à reconstruire le lien à l'Algérie des Français issus des différentes communautés en présence à l'époque, à les aider à mieux vivre avec cette histoire.

En d'autres termes, cette exposition atteindrait largement ses objectifs si elle pouvait d'une part contribuer à renouveler la compréhension du rapport complexe entre la France et l'Algérie pour le grand public et, d'autre part, permettre aux mémoires diverses, désunies voire opposées, de se réunir autour d'une manifestation vouée à un pan longtemps occulté d'une histoire commune. S'il n'y a pas de « devoir de mémoire », il y a un devoir d'histoire pour tenter de faire cohabiter à nouveau ces mémoires scindées qui ont pourtant été produites dans le champ d'une même histoire.

# Les *Carnets d'Orient* et l'histoire de l'Algérie

*Jacques Ferrandez*

En 1987, je publiais le premier tome des *Carnets d'Orient*, un récit en bandes dessinées évoquant le début de la conquête et de la colonisation de l'Algérie dans les années 1830. C'était le premier tome d'une série de dix consacrés à cette longue histoire commune entre la France et l'Algérie.
En 2012, on célèbre le cinquantième anniversaire de la fin du conflit qui aboutit en 1962 à l'indépendance de l'Algérie, mettant un terme à une occupation qui dura 132 années.

C'est toute cette période que j'ai tenté de raconter depuis maintenant 25 ans.

**Racines familiales**

Je suis né à Alger à la fin de l'année 1955 et, avant les *Carnets d'Orient*, je n'avais qu'une connaissance superficielle du sujet, essentiellement liée à l'histoire de ma famille. Mes parents ont quitté l'Algérie début 1956, je n'ai donc aucun souvenir personnel lié à ce pays. Ce sont les récits familiaux qui ont nourri mon imaginaire et qui sont sans doute à l'origine des *Carnets d'Orient*, et plus particulièrement mes longues conversations avec mon grand-père maternel.

Il me racontait son enfance dans le Sud-Oranais au début du XX^e^ siècle, et la Première Guerre mondiale, à laquelle il avait participé, comme tous les hommes de sa génération. Son père, originaire du Roussillon, était venu peu avant 1900 en Algérie pour travailler aux chemins de fer et fut nommé chef de gare à Beni-Ounif, dans le Sud, à la frontière marocaine, tout au bout de la ligne de chemin de fer en construction. C'est notamment de son parcours que je me suis inspiré dans l'un des récits qui composent le premier cycle, *Les Fils du Sud*. Mais mes attaches familiales avec ce pays sont multiples avec, sur une autre branche, des aïeux venus d'Alsace.

Du côté paternel, en revanche, comme mon nom en atteste, je viens d'Espagne, avec un aïeul arrivé à Alger par la mer aux alentours de 1880 et selon la légende familiale, un peu pêcheur, un peu marin, un peu contrebandier. Il a d'abord tenu un bistrot, dans le quartier de la marine, puis la génération suivante s'est fixée à Belcourt, alors faubourg d'Alger.

Mon père a été le premier de la lignée à suivre des études supérieures. Devenu médecin de quartier, il a perçu assez tôt ce qui allait arriver. Dès le début de l'insurrection, il a été confronté à la violence et notamment à la pratique des nez coupés que j'évoque au début du deuxième cycle, dans *La Guerre fantôme*. Sa décision de partir a été prise rapidement et c'est ainsi que je suis arrivé en France.

Jacques Ferrandez, *« Un bistrot semblable à celui de l'ancêtre arrivé d'Espagne à la fin du XIXe siècle »*, encre et aquarelle.
© Collection privée

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T1, *Djemilah*

**Raconter l'Algérie en BD**

Lorsque j'ai commencé à travailler sur ce sujet, dans les années 1980, je me suis aperçu que je ne connaissais pas grand chose à la période de la conquête et de la colonisation de l'Algérie. Pour parler de ce sujet encore très sensible, je ne voulais pas me contenter de retranscrire uniquement la mémoire familiale. Il était nécessaire de l'inscrire dans l'Histoire, en prenant de la hauteur et de la distance, pour essayer de comprendre.

Je me suis alors plongé dans le travail des historiens. En approfondissant, j'ai eu accès à de nombreuses sources : presse, littérature, témoignages de l'époque, récits de voyageurs, images de peintres, rapports militaires et mémoires en tous genres.

A cette époque, j'ai beaucoup fréquenté la Bibliothèque nationale, qui se trouvait alors rue de Richelieu à Paris, et en particulier le cabinet des estampes. Ce qui m'a tout de suite guidé, c'est le travail des peintres orientalistes, à commencer par Delacroix. En 1832, il avait accompagné une mission diplomatique de plusieurs mois au Maroc, avec un détour par Alger. Il a tenu pendant ce voyage de fameux carnets, qu'il a couverts de notes, de croquis et d'aquarelles, d'où l'idée, dans le premier cycle, de l'histoire d'un peintre fictif, Joseph Constant, qui raconte son parcours à travers ses carnets. Peintre voyageur, peintre militaire, homme amoureux, il va vivre les premières années de la conquête, au gré des combats et des trêves, tantôt avec l'armée française, tantôt aux côtés d'Abd el-Kader.

Après la parution du premier album, j'ai décidé de poursuivre, en accumulant une importante documentation sur le sujet. J'étais avide de textes et d'images, essayant de recueillir et de lire un maximum d'ouvrages, car c'est une histoire qui n'a jamais cessé de nourrir, jusqu'à aujourd'hui encore et contrairement aux idées reçues, une importante littérature.

J'ai ainsi déroulé la chronologie en choisissant de

La Dépêche d'Algérie

LA FUSILLADE DE LA GRANDE POSTE A FAIT 46 MORTS ET PLUS DE 150 BLESSÉS

LES DOUZE MEMBRES DE L'EXÉCUTIF PROVISOIRE SERONT NOMMÉS AUJOURD'HUI

LES GALERIES BARBÈS ENTIÈREMENT DÉTRUITES PAR UN INCENDIE A PARIS

COUP D'ÉTAT EN SYRIE QUI LE GOUVERNEMENT EST RENVERSÉ PAR UNE JUNTE MILITAIRE

INCIDENTS ISRAËLO-SYRIENS

Situation confuse en Argentine

*La dépêche d'Algérie*, datée des 27, 28, 29 mars 1962 après la fusillade de la rue d'Isly à Alger, le 26 mars.
© Collection privée

LA RÉVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

1.318ème jour de la Révolution Algérienne

EL MOUDJAHID

Organe Central du Front de Libération Nationale Algérienne

Numéro 26 — 13 Juin 1958 — Prix : 30 francs

Le peuple algérien ne sera pas pris ou dépouvu

NON à L'INTÉGRATION ! INDÉPENDANCE QUOI QU'IL EN COÛTE !

Colonialistes français, Sachez-le : L'ALGÉRIE SERA INDÉPENDANTE !

LE MAGHREB A L'ÉPREUVE (Page 5)

LIRE EN PAGE :

*El Moudjahid*, organe officiel du FLN clandestin, daté du 13 juin 1958.
© Collection privée

traiter des moments-clé, espacés les uns des autres d'une vingtaine ou une trentaine d'années, ce qui me permettait de couvrir l'ensemble de la période et d'aborder plus d'un siècle d'une histoire dont je suis en quelque sorte le produit.

En 1995, après avoir bouclé les cinq tomes consacrés à la conquête et à la colonisation, des années 1830 à l'été 1954, veille de l'insurrection, je croyais en avoir terminé avec le sujet.

La période 1954-1962, la guerre d'Algérie proprement dite, me semblait, à ce moment-là, difficile à traiter. Ce sujet encore très sensible restait, avec l'ouverture progressive des archives, un objet de recherches passionnantes pour les historiens. Mais subsistaient, de part et d'autre de la Méditerranée, de lourds enjeux politiques, historiques et affectifs, nombre de témoins et d'acteurs étant toujours en vie, avec ce que Benjamin Stora appelle la concurrence mémorielle...

J'ai eu besoin de temps et d'une certaine maturation pour me plonger dans cette période, elle aussi très riche de complexité et de contradictions.

A ce moment-là beaucoup de témoignages, côté français et côté algérien ont été publiés. La parole s'est libérée, notamment chez certains appelés qui jusque-là s'étaient tus : ce qu'ils avaient vu ou vécu était trop dur à exprimer et, au sortir de la guerre d'Algérie, personne ne voulait les entendre. Au même moment, les terribles événements des années 1990 en Algérie, m'ont donné l'occasion de faire le lien entre l'histoire et l'actualité. J'avais l'intuition que les massacres liés au terrorisme islamiste dans cette Algérie n'étaient au fond qu'une résurgence et une réminiscence mal digérée de la période colo-

niale et de ce qu'on avait appelé en métropole les « événements » d'Algérie, dont les plaies, de part et d'autre, s'étaient si mal refermées.

C'est donc en 2002, sept ans après la fin du premier cycle, qu'est parue *La Guerre fantôme*, premier des cinq albums consacrés à la guerre d'Algérie.

**Histoire, documentation et sources**

En moyenne 12 à 15 mois de recherche, de préparation et de réalisation, sont nécessaires pour chaque album. Avant de commencer un nouveau tome, je dois d'abord m'immerger dans le contexte, le décor, la compréhension des événements. Ce que j'ai trouvé au fil de mes recherches en bibliothèque, en librairie, chez les bouquinistes ou plus récemment lors de mes voyages en Algérie, ce sont des cartes, des plans, des témoignages, des gravures, des descriptions. J'ai commencé par des ouvrages historiques, qui me renvoyaient à de nombreuses sources publiées à l'époque par les témoins ou les acteurs. Pour les périodes plus récentes, j'ai non seulement eu recours au travail des historiens et des spécialistes, mais également à de nombreux écrits et témoignages. Certains d'entre eux, publiés sur le moment, alors qu'on ne connaissait pas encore l'issue du conflit, permettent de se plonger dans l'esprit du temps. J'ai pu consulter des reportages publiés dans la presse de l'époque, des récits de civils, illustres ou anonymes, français ou algériens, ceux des militaires de carrière, aux approches très différentes voire opposées, et de nombreux témoignages d'appelés.

Concernant le FLN, en dehors du *Moudjahid* clandestin publié au fil des événements, j'ai également eu accès aux mémoires de différents protagonistes des maquis ou de responsables de wilayas.

Mais il est également nécessaire de faire la synthèse et de savoir prendre du recul, en se référant à ce qui a été publié depuis, et jusqu'à aujourd'hui. On trouvera, notamment dans le deuxième cycle, mes sources et références dans les bibliographies figurant à la fin de chaque album.

Dans le premier cycle, je me suis beaucoup appuyé sur l'imagerie produite à l'époque, la peinture orientaliste mais aussi la peinture militaire. Ce qui m'intéressait était le rapport entre la peinture orientaliste du XIXe siècle et le projet colonial. Comme si, plus ou moins consciemment, la première, qui représentait souvent un Orient rêvé et fantasmé, avait été la courroie de transmission du second. Cette imagerie algérienne a été ensuite popularisée par la photographie et la carte postale.

Pour le second cycle, il y avait pléthore d'archives et de documents disponibles. Je me suis inspiré des photos, des reportages et des films d'actualité de l'époque, montrant à la fois les populations dans leur vie quotidienne, mais aussi la guerre, les troupes en action, avec les images des services photographique et cinématographique des armées. C'est une source importante, notamment pour les détails : les tenues, les armes, la configuration d'une ville ou d'un terrain... Mais aussi les images d'amateurs, celles des appelés qui rendent compte du quotidien des soldats, avec une dimension personnelle, presque intime. Je me sers aussi des documents, affiches, unes de journaux, tracts, etc. Je tenais beaucoup à « coller » à la vérité de l'Algérie du moment, pour donner un effet de réel.

Je sais aujourd'hui que j'ai des lecteurs sur les deux rives de la Méditerranée, qui suivent cette saga depuis le début, et je sais également qu'un certain nombre d'entre eux ont, d'une manière ou d'une autre, un rapport avec cette histoire.

Par exemple, les anciens appelés d'Algérie, ou leurs enfants, dont certains me disent : « J'ai offert votre livre à mon père et il s'est mis à nous parler de l'Algérie, ce qu'il n'avait jamais fait auparavant. » C'est assez touchant, comme s'il se produisait un effet cathartique. Certains pieds-noirs, après m'avoir lu, m'ont dit : « Vous m'avez rendu

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T1, *Djemilah*

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T2, *L'année de feu*

mon pays. Merci. » Ou encore des Algériens : « Avec tes albums, on apprend des choses sur l'histoire de notre pays. »

La réalité et l'histoire sont infiniment complexes. En 132 ans, les valeurs qui ont animé les générations précédentes et fondé le projet colonial ont changé. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, cette formidable idée née du deuxième conflit mondial, a remis en question la logique des empires. Mon travail a consisté à raconter cette histoire en l'incarnant avec des personnages, en regardant ces destins individuels se faire et se défaire à travers l'Histoire, en essayant toujours de rester à hauteur d'homme.

***Algérie 1830-1962 avec Jacques Ferrandez***

Cinquante ans se sont écoulés depuis la fin du conflit et il est enfin possible d'aborder cette question avec une certaine distance et de manière dépassionnée, sans se sentir obligé de prendre les précautions qui étaient indispensables il y a seulement quinze ou vingt ans et sans être sommé de choisir son camp.

Il était temps. On sait que cette aventure coloniale et militaire a laissé des traces douloureuses chez beaucoup. Des millions de personnes en France et en Algérie ont été mêlées à cette histoire, et cette institution qu'est l'armée a été, tout au long de la période, particulièrement impliquée.

Pouvoir dire aujourd'hui ce qu'a été l'histoire commune de la France et de l'Algérie durant 132 ans précisément dans le prestigieux cadre du musée de l'Armée, aux Invalides, est une avancée significative. Explorer toutes les facettes de cette histoire complexe, de façon apaisée, permettra sinon de résoudre les oppositions, du moins de mieux les comprendre et les accepter.

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T3, *Les fils du Sud*

# La conquête de l'Algérie et le régime colonial

Horace Vernet, *Prise de la Smala d'Abd el-Kader par le duc d'Aumale*, 1843 (détail). (Cat. 50)
© RMN/Daniel Arnaudet

# Quarante ans de lutte implacable

*Jean-Louis Riccioli*

Le 23 mai 1830, l'escadre quittait Toulon [...] il ne fallut pas moins de trois semaines pour atteindre le point de débarquement. Six avisos à vapeur, les premiers que comptait la marine royale, hannetonnaient lourdement dans un tourbillon de fumée et d'escarbilles autour des vaisseaux de ligne. Le 31 mai, Alger la Blanche fut en vue [...][1]. » L'histoire commence un peu comme un film ou une bande dessinée historique, comme celle de Jacques Ferrandez sur l'Algérie, avec des embruns et un parfum d'aventure. A bord de cette flotte disparate de 675 navires commandée par l'amiral Duperré, se trouvent les 37 000 hommes, les 3 500 chevaux et les 120 canons du corps expéditionnaire du général de Bourmont. En son temps, Napoléon Ier avait bien envisagé qu'il pourrait, un jour, en venir aux mains avec la Régence d'Alger, et il avait dépêché deux officiers, le capitaine d'artillerie Berge, en 1802, et le chef de bataillon Boutin, du génie, en 1808, chargés de reconnaître un site de débarquement. Toutefois, l'affaire avait vite été oubliée.

En 1830, la Régence est ce que Charles-André Julien définit comme « Une colonie d'exploitation dirigée par une minorité de Turcs avec le concours de notables « indigènes »[2]. » Elle se compose d'Alger, autour de laquelle se trouve le territoire directement administré par le dey, et de trois beyliks (Ouest, Titteri et Est). La majorité du pays échappe au pouvoir du dey et, au prix de deux bombardements de sa capitale, en 1816 et 1819, les Anglais ont eu raison de son activité la plus lucrative, la guerre de course.

On ne reviendra pas sur les causes lointaines ou immédiates de l'expédition. Entre la fameuse scène du « coup d'éventail » en 1827, et l'expédition, trois années se passent, au cours desquelles la tension monte, mais pas au point de déclencher un conflit. Un blocus est décidé mais il est peu efficace. En France, l'idée du régime déclinant de Charles X est d'obtenir une victoire qui calmerait l'opposition et c'est là, sans doute, le ressort le plus puissant de l'expédition. En 1829, un plan est établi, à partir des renseignements de Berge et Boutin et, finalement, l'expédition est décidée. En fait, en ce printemps de 1830, personne n'imaginait qu'en réglant moins un différend mineur avec la Régence d'Alger qu'un problème de politique intérieure, la France s'engagerait

1. Jean Ganiage, *Histoire du Maghreb contemporain, de 1830 à nos jours*, Paris, Fayard, 1994, p. 88.
2. Charles-André Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine, 1/Conquête et colonisation*, Paris, PUF, 2e édition, 1979.

Pierre Julien Gilbert, *Débarquement de l'Armée française dans la baie de Sidi-Ferruch, côte d'Alger (le 14 juin 1830)*, 1836. (Cat. 5)
© Ville de Nancy/P. Buren

à la fois sur la voie de la construction d'un second empire colonial et sur celle d'une présence durable en Afrique du Nord en général, en Algérie en particulier, avec des conséquences alors insoupçonnables.

Après avoir dû rebrousser chemin en raison d'un vent contraire, la flotte défile enfin devant les côtes d'Alger, le 13 juin 1830. Bourmont a préparé son expédition en prévoyant de faire le siège de la ville. Sacrifiant la cavalerie, il fait donc effort sur l'infanterie, plus encore sur l'artillerie et le génie. Le 14 juin les troupes débarquent à Sidi Ferruch, hors de portée des canons d'Alger, sur une plage située à l'ouest de la ville et à l'abri des vents dominants. Pour approcher Alger, il faut d'abord emporter le plateau de Staouëli, où se sont concentrées les troupes du dey, puis le fort l'Empereur. Moins de vingt jours plus tard, après que les deux positions ont été enlevées, le dey, considérant sa situation comme intenable, quitte le pouvoir. Il n'y a donc pas de siège et les troupes françaises entrent dans la ville le 5 juillet. La rencontre entre les deux armées a été riche d'enseignements pour chacun. Avant les combats, les troupes du dey pouvaient encore dire que, depuis le XVI[e] siècle, face aux Espagnols, chaque tentative de débarquement s'était soldée par un échec, mais ces victoires étaient lointaines et le fossé, en 1830, entre les forces en présence, est considérable, archétype de la guerre dissymétrique. D'un côté, une armée moderne, avec peu de cavalerie, mais dont la force réside dans une artillerie de campagne de premier ordre, une infanterie nombreuse et bien équipée, ainsi qu'une organisation efficace, héritées de la Grande Armée. De l'autre, une troupe qui vit sur des souvenirs de

gloire, combative, forte d'une redoutable cavalerie, mais entièrement dépourvue d'artillerie de campagne et organisée sur des schémas inadaptés à la guerre qu'elle doit mener.

Pour l'instant, il n'est pas question de conquête et, Alger prise, se pose la question de la suite à donner. Pour commencer, Bourmont entend sécuriser la zone conquise en poussant le plus loin possible. C'est ainsi qu'au moment où, à Paris, les Trois Glorieuses, les 27, 28 et 29 juillet, chassent Charles X, les troupes de Bourmont procèdent à l'occupation de Bône et d'Oran ; dès lors, la nouvelle de cette occupation dissuade Louis-Philippe, monté sur le trône le 9 août, d'évacuer ses troupes de la Régence, décision lourde de conséquences. En effet, c'est seulement en 1834 que le gouvernement, dirigé par le maréchal Soult, décide clairement de conserver le territoire conquis, mettant fin à quatre années d'incertitudes et entrant, du coup, dans une phase de conquête. Sur place, l'adversaire est partout, certaines zones sont souvent prises, évacuées, puis reprises, et ces premières années sont très chaotiques. A partir des années 1835-1836, les Français trouvent, face à eux, deux adversaires déterminés en la personne du bey Ahmed de Constantine et de l'émir Abd el-Kader. Le premier a pris les armes dès juillet 1830 en déclarant gouverner la ville au nom du sultan-calife ottoman. Une première expédition, en 1836 se solde par un échec. La ville n'est prise que l'année suivante, après un siège meurtrier, tant pour les assiégeants que pour les défenseurs. Pour sa part, le bey Ahmed continue le combat et ne se rend qu'en 1848.

*Fusilier du 28e régiment d'infanterie de ligne*, vers 1830. (Cat. 4)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

Mais, pour les uns comme pour les autres, c'est l'émir Abd el-Kader, descendant du Prophète, qui incarne le plus intensément et le plus durablement le refus de la pénétration et de l'occupation militaires. Ce jeune chef de la confrérie de la Qadiriya, qui a appelé les tribus de la région d'Oran à la guerre sainte, est reconnu, dès 1832, comme leur chef militaire et religieux. Dans un premier temps, le général Desmichel, commandant la division d'Oran, pense pouvoir le contrôler et signe à cette fin un traité avec lui en 1834. Mais, Desmichel rappelé, ce fragile équilibre est rompu et les hostilités reprennent. L'émir est battu, en 1836, à la Sikkak, par un nouveau venu, le général Thomas Bugeaud. En mai 1837, un nouveau traité, celui de la Tafna, est signé entre Bugeaud et Abd el-Kader. Très décrié, il fait de l'émir le maître des deux tiers de l'ancienne Régence, mais avec des frontières assez mal définies par endroits. Après la prise de Constantine, le nouveau gouverneur, le maréchal Valée, accentue la pénétration vers l'est et réalise une

expédition Alger-Constantine, en passant par les Portes de Fer. Abd el-Kader considère cette expédition comme une violation du traité de la Tafna et, en novembre 1839, pénètre jusque dans la plaine de la Mitidja qu'il faut évacuer. En 1841, Bugeaud devient gouverneur général en remplacement de Valée. Sa priorité est de consolider la position française en battant définitivement Abd el-Kader et en obtenant une soumission durable de la population. C'est le premier grand tournant de la conquête.

Au moment où Bugeaud prend ses fonctions, le général Louis Juchault de Lamoricière est gouverneur d'Oran depuis un an. Il applique une stratégie fondée sur la razzia systématique, dont le but est d'enlever ses soutiens à l'émir, en privant les tribus de leurs moyens de subsistance. Acculé, l'émir choisit de se réfugier au Maroc où il jouit de l'appui du sultan. En 1842, le duc d'Aumale s'empare de la smala d'Abd el-Kader. Dans le même temps, Bugeaud travaille à le couper de ses soutiens au Maroc. En 1844, la bataille de l'oued Isly, combinée aux bombardements de Tanger et Mogador (Essaouira) aboutit au traité de Tanger avec le sultan du Maroc. En signant ce document, le souverain alaouite reconnaît implicitement une frontière algéro-marocaine et s'engage à ne plus aider l'émir. L'année suivante, à l'appel du mahdi Bou-Ma'za, les hostilités reprennent dans certains territoires conquis tels le Dahra, le Chélif et l'Ouarsenis. De son côté, l'émir oppose une résistance acharnée, marquée par le sacrifice héroïque d'une unité du 8e bataillon de chasseurs, à Sidi-Brahim, le 24 septembre 1845. En 1847, le mahdi dépose les armes et, la même année, Abd el-Kader, isolé, privé de soutien, traqué par Lamoricière, finit par se rendre, le 23 décembre.

L'année suivante, alors que la France vit la révolution de 1848, les Aurès sont soumis, suite à la reddition de l'ancien bey de Constantine, et la Zaatcha est prise. L'Algérie est départementalisée. A partir de 1852, le Second Empire naissant, tout en relançant la colonisation, conforte le rôle des militaires dans l'administration et réamorce la conquête. Après les prises de Laghouat (1852) et

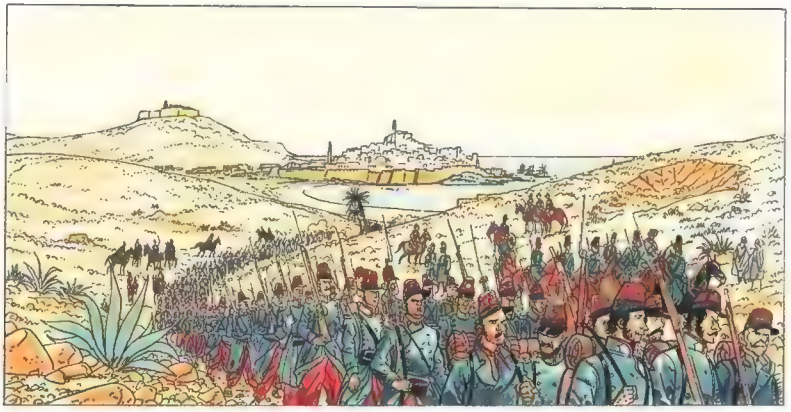

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T1, *Djemilah*

Jean-Adolphe Beaucé, *Défense héroïque du capitaine Lelièvre à Mazagran*, 1842. (Cat.47)
© Musée de Narbonne, cliché Jean Lepage

Touggourt (1854), on considère qu'à partir de 1857 le pays est « conquis, sinon soumis ». A partir de cette date et jusqu'à sa chute, le Second Empire consolide la conquête en étendant l'emprise territoriale et en venant à bout des insurrections qui continuent d'éclater dans les territoires conquis : insurrection des Kabylies (1858-1860), de l'Aurès (1859), grande insurrection du Sud-Oranais et du Titteri, dirigée par Oulad sidi Cheikh, qui s'étend dans le Tell (1864-1865 et 1870). La dernière de ces insurrections a lieu en 1871. La chute de Napoléon III signe aussi la fin du « régime du sabre ». Désormais, l'administration civile remplace l'administration militaire dans toutes les zones de colonisation, l'armée continuant à administrer les territoires en cours de conquête.

Sur le plan militaire, ces quarante années d'affrontements ont abouti à une transformation de l'outil militaire difficile à imaginer en 1830. Il ne peut être question, ici, d'en faire une analyse exhaustive, mais seulement d'en évoquer les traits les plus saillants. Tout d'abord, la nécessité, pour les militaires, d'administrer les populations locales, conduit à la création d'une institution indissociable de la conquête : les Bureaux arabes. L'idée est de pouvoir administrer la population des territoires conquis en s'appuyant sur des cadres militaires connaissant le droit musulman et

*A l'arrière, les combats ont été effroyables. Le Capitaine Marchand a été retiré décapité. Sur son torse dénudé, Triard avait écrit son nom à la pointe du yatagan. Beaucoup de déserteurs comme lui rejoignent les Arabes et se battent à leurs côtés. Cette guerre n'est pas pour moi.*

32

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T1, *Djemilah*

Alfred Decaen, *Le maréchal Randon recevant la soumission des tribus de Grande Kabylie et dirigeant les travaux de la construction du Fort Napoléon*, 1861. (Cat. 58)
© Musée de Grenoble

les coutumes, tout en étant capables de communiquer sans intermédiaires avec les élites locales et de pratiquer une politique « indigène » efficace et éclairée. Le tout premier Bureau est créé à Alger en 1833. Le meilleur défenseur des Bureaux arabes est Bugeaud, qui les rétablit et les réorganise en 1844 après leur suppression en 1841. Par la suite, en 1867, leur organisation est précisée par une circulaire. Dans cette administration servent des générations d'officiers passionnés, aimant l'Algérie, connaissant sa langue, sa religion et ses coutumes, soucieux d'être des passerelles entre deux mondes, dans un esprit saint-simonien. Mais la médaille eut son revers. Souvent pris pour cibles par les colons, qui les accusaient de faire la part trop belle aux « indigènes », les Bureaux arabes, dont le crédit finit par être fortement entamé, faillirent être emportés dans la tourmente de 1870. Il n'en demeure pas moins vrai que la contribution apportée par ces officiers à la connaissance du pays et de ses populations, ainsi qu'en témoignent aujourd'hui les fonds archivistiques, constitue une œuvre unique et précieuse.

En contrepoint, la conquête comporte ses zones d'ombre. Dès le début la violence est extrême dans les deux camps, et on remarquera que, parmi les chefs du début de la conquête, trois au moins avaient vécu cette autre guerre inexpiable que fut la campagne d'Espagne (1808-1813). En réponse à la décapitation de soldats ou de colons, les troupes françaises font peu de prisonniers. La razzia, un système de guerre particulièrement brutal et dévastateur, déjà pratiqué sur place avant la conquête, est systématisée. Certains officiers vont

encore plus loin en pratiquant « l'enfumade » ou l'emmurement de populations civiles. L'affaire la plus connue est celle des grottes de Dahra (1845), au cours de laquelle Pélissier asphyxia les Ouled Riah, qui s'étaient retranchés dans ces grottes. Elle fut, à l'époque, dénoncée par la presse française, et l'épisode fit grand bruit à la Chambre. Le soldat, aussi, connaît une certaine misère. Les châtiments corporels, qui avaient presque disparu dans l'armée depuis la Révolution, refont surface en Algérie. Les insuffisances de l'intendance laissent à maintes reprises les troupes en haillons et sans nourriture. Les conséquences les plus directes en sont la désertion, le passage à l'adversaire, voire la folie ou le suicide.

Dès le début de la conquête l'idée, répandue chez de nombreux chefs, que les recrues venues directement de métropole ne sont pas aptes à supporter les conditions particulières de cette guerre, amène à la constitution d'un nouvel outil à partir des ressources humaines locales : l'armée d'Afrique, entité qui n'a jamais eu d'appellation officielle. A côté des régiments venus de France, d'abord majoritaires, spahis, tirailleurs, zouaves et chasseurs d'Afrique voient le jour et, dès le début de la conquête, la toute jeune Légion étrangère écrit sur la terre d'Afrique les premières pages de son épopée. Ces unités, qui vivent « en tribus », sont animées d'un esprit de corps exceptionnel et d'innombrables actes de bravoure ou d'héroïsme construisent une geste africaine. Avec la loi Soult de 1832, permettant un avancement plus rapide, l'Algérie devient l'école où des générations de jeunes officiers débutent des carrières de météores, créant le type particulier de l'officier d'Afrique, dont même le roman se fait l'écho[3]. Parfois bravache, méprisant le civil qui ne partage pas sa vie, le soldat de l'armée d'Afrique a, alors, le sentiment d'être unique. Mais, toujours, comme l'a montré Jacques Frémeaux, les conditions et les limites de l'engagement en Algérie ont été entre les mains du pouvoir politique car « L'expansion [...] paraît avoir été un phénomène extrêmement bien maîtrisé [...] Le choix du moment, l'intensité de l'effort relèvent de décisions politiques prises au plus haut niveau[4]. »

Ainsi, après quarante années de combats impitoyables, lorsque s'effondre le Second Empire, entraînant avec lui le « régime du sabre », la conquête de l'Algérie a très largement contribué à transformer la nature de l'outil militaire français. Ces quarante années ont aussi donné, aux uns comme aux autres, leurs icônes ou leurs pères fondateurs, et il faut se garder d'oublier que, jusque vers 1945, Bugeaud le conquérant et Abd el-Kader « isthme des isthmes », se partagèrent les pages des manuels scolaires français.

3. On ne citera, parmi tant d'autres, que *Le Comte de Monte-Cristo*, d'Alexandre Dumas, 1844.
4. Jacques Frémeaux, *L'Afrique à l'ombre des épées*, SHAT, Vincennes, 1994.

# L'émir Abd el-Kader, guerrier et savant

*Benjamin Stora*

D'abord oubliée après sa défaite de 1847, la figure de l'émir Abd el-Kader est revenue avec la célébration du centenaire de la conquête de l'Algérie, en 1930 ; au même moment, dans les années 1920-1930, le nationalisme algérien indépendantiste place cette figure au centre de son action idéologique. C'est alors l'aspect « guerrier » qui est retenu par les Algériens musulmans, pendant que les Français valorisent surtout le moment de sa vie en exil, son rapport à un monde nouveau. Les perceptions s'inversent lentement à la fin du XX^e^ siècle. D'une rive à l'autre de la Méditerranée s'imposent les images d'un philosophe, d'un croyant, d'un rationaliste. Bref, émerge une figure moderne prônant le dialogue entre Orient et Occident.

L'émir Abd el-Kader est né dans l'Ouest algérien, prés de Mascara, le 6 septembre 1808. Il est le troisième enfant de Mahieddine, chef de la confrérie de la Quadiriyya, qui a lui-même combattu les troupes françaises dès leurs premières incursions dans l'Ouest algérien en 1831. Il apprend les sciences religieuses, la langue et la littérature arabes, les mathématiques, l'astronomie, l'histoire et la philosophie. Platon, Aristote, Al-Ghazali, Ibn Rushd et Ibn Khaldun lui sont familiers. Il est âgé de 24 ans lorsqu'il est présenté par son père, le 27 novembre 1832, aux tribus Hachem Beni-Amer. Proclamé « émir », il sera « le Commandeur des croyants », titre qui lui confère un pouvoir temporel et une autorité spirituelle. Très vite convaincu de l'insuffisance de ses forces, il opte pour une stratégie de harcèlement tout en se préparant, habilement, à un compromis pour pouvoir organiser son armée. En 1834, il signe ainsi son premier traité de paix avec le général Desmichels et obtient la souveraineté sur toute l'Oranie, à l'exception des grandes villes comme Oran. Abd el-Kader édifie, avec l'aide des tribus arabes et

*Emblème de commandement de l'émir Abd el-Kader.* (Cat. 12)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Pascal Segrette

Marie Eléonore Godefroid, *Portrait d'Abd el-Kader*, vers 1830-1844. (Cat. 11)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/image musée de l'Armée

de troupes régulières, un Etat organisé, fondé sur la stricte application des principes coraniques, et dirigé par des nobles d'origine religieuse.

Mais la trêve ne dure pas et la guerre reprend en 1835. Abd el-Kader alterne les victoires et les défaites, se montre lucide sur ses capacités à vaincre sur le seul plan militaire. Il se montre fin politique et ne cesse de rechercher des appuis politiques dans toutes les strates de sa société, clans, tribus, familles. Le 14 mai 1843, le duc d'Aumale s'empare de la « Smala », véritable « capitale volante » de l'émir, siège d'une gigantesque bibliothèque qu'il ne voulait jamais abandonner. Refoulé par ses anciens alliés marocains, l'émir Abd el-Kader se rend au général Lamoricière le 23 décembre 1847.

*Caftan d'Abd el-Kader.* (Cat. 13)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Pascal Segrette

Emprisonné à Toulon puis à Pau, il est libéré en 1852 et reçu à Paris par Louis Napoléon, le futur Napoléon III, dans l'optique de son projet de « Royaume arabe », qui songe à en faire un vice-roi. Installé à Amboise jusqu'à la fin de l'année 1852, il obtient de pouvoir quitter la France pour la Turquie. C'est en Syrie qu'il finit sa vie en 1883, après s'être illustré à plusieurs reprises en défendant notamment des milliers de chrétiens lors d'émeutes confessionnelles à Damas. Témoignant en permanence d'un intérêt tout particulier pour les innovations techniques, il adhère au projet de construction du Canal de Suez. Il défend avec conviction cette initiative porteuse de modernisation pour cette région et symbole du trait d'union qui relie l'Orient et l'Occident. Il écrit d'ailleurs à Ferdinand de Lesseps : « Aucune personne intelligente ne peut mettre en doute que votre œuvre ne soit, en même temps, d'une utilité générale dont les avantages rejailliront sur la plupart des habitants de la terre, d'une extrémité à l'autre. Nous prions le Très-Haut de vous en faciliter l'achèvement et de réaliser la jonction des eaux. »

Durant les dernières années de sa vie, il poursuit la rédaction d'écrits mystiques inspirés du soufisme. Il est initié à la franc-maçonnerie au Caire, comme le montrent les archives déposées au Grand Orient de France et révélées par l'historien Bruno Etienne dans sa monumentale biographie de l'émir. Il entretient plusieurs correspondances avec les réformateurs religieux, ainsi qu'avec des chefs militaires musulmans du Caucase et de l'actuelle Tchétchénie. Dans son exil, l'émir lit, se montre attentif à tous les savoirs, gardant une mélancolie sans amertume à l'égard de son passé combattant et de sa défaite. Il adopte une démarche de réflexion critique en direction d'une « double France » (coloniale et siège des Lumières). Celui que l'on appellera désormais simplement « Abdelkader » prit toujours soin de distinguer voire de s'approprier le savoir de l'autre. En 1858, il jugeait

*Manuscrit en langue arabe ayant appartenu à l'émir Abd el-Kader.* (Cat. 14)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Pascal Segrette

ainsi les Français : « Les savants français et ceux qui les ont imités se sont occupés de mettre en œuvre cette force (celle de l'application pratique) et de lui faire produire des résultats. Ils en ont tiré les arts étonnants et les avantages extraordinaires qui leur ont permis de surpasser les Anciens dans ce domaine, et de rendre les Modernes conscients de leur retard. Il faut continuer à apprendre. »

La renommée de ce « Commandeur des croyants » qui avait réussi à créer une armée régulière et à jeter les bases d'un Etat algérien moderne, restera longtemps vivace dans bien des esprits algériens, tout au long du temps de la colonisation française. Son petit-fils, Khaled, officier dans l'armée française dans les années 1920, devient une figure respectée des « indigènes » algériens, et le

Anonyme, *Chefs arabes*, entre 1852 et 1858. (Cat. 22)
© Musée de l'Image, Epinal. Cliché Hélène Rouyer

leader indépendantiste Messali Hadj, qui jette les bases d'un nationalisme moderne, fait référence à son action. Au moment de la guerre d'indépendance menée par les nationalistes algériens contre la France, la première partie de sa vie (conquête, insurrection, résistance) l'emporte alors largement dans les esprits sur son itinéraire spirituel.

Après l'indépendance de 1962, Abd el-Kader allait être un des oubliés de l'histoire coloniale française. En Algérie en revanche, il recevra les éloges de l'hagiographie et, en l'absence d'un « père » issu de la guerre livrée contre la France, sa présence historique sera sur-valorisée. Il occupe alors l'ensemble de l'espace dévolu traditionnellement aux figures du nationalisme, reléguant dans l'ombre la quasi-totalité des autres personnages de l'indépendantisme politique algérien du XX^e siècle. Il est vrai que la modestie de l'homme savant, les vibrations du guerrier, l'érudition du mystique ont de quoi le placer au centre du roman national algérien. Toutefois, une autre dimension du personnage émerge progressivement. Grand mystique de l'Islam moderne, l'émir Abd el-Kader réapparaît aujourd'hui comme l'homme de la « synthèse » entre Orient et Occident, entre résistance à l'autre et acceptation des apports de « l'étranger ». Il est un homme de la méditation à la fois rationaliste et métaphysique, prônant un islam d'ouverture et de réformes. Ses écrits spirituels et le rôle singulier du politique par rapport au religieux restent à redécouvrir, annonçant les temps présents du XXI^e siècle.

Anonyme, *Galerie militaire. Réguliers d'Abd-el-Kader*, 1850. (Cat. 23)
© Musée de l'Image, Epinal. Cliché Hélène Rouyer

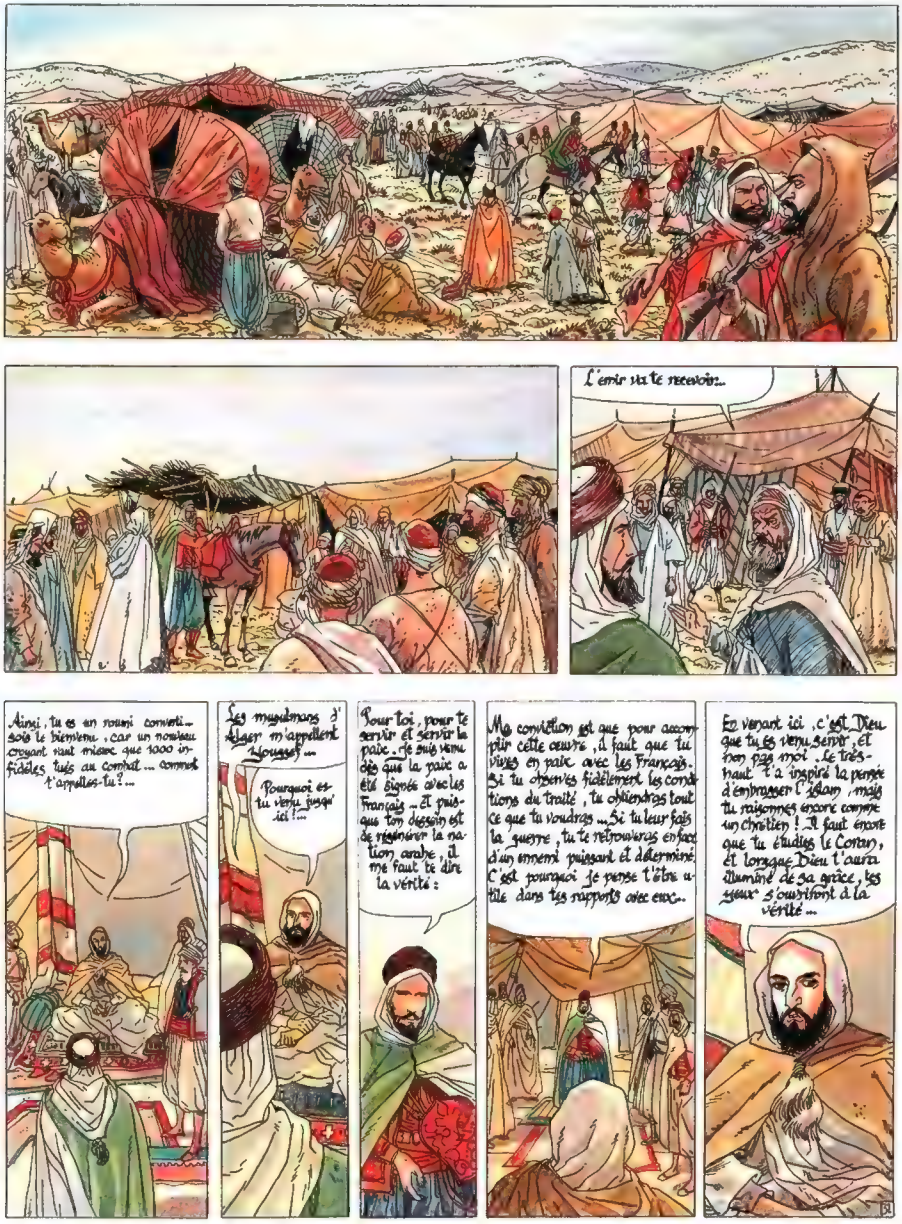


Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T1, *Djemilah*

# Bugeaud et la conquête « absolue » de l'Algérie

*Jean-Pierre Bois*

Le général Bugeaud est envoyé en 1840 en Afrique devenue Algérie, depuis le décret du 14 octobre 1839, dans la conquête de laquelle la France s'est engagée depuis 1830, avec une telle absence de véritable projet que lui-même ne cachait pas son hostilité à une guerre inutile. Chargé en 1836 d'une brève campagne, il est vainqueur sur la Sikkak de l'émir Abd el-Kader, avec lequel il négocie, en 1837, le traité de la Tafna, qui consacre « l'occupation restreinte ». Le maréchal Vallée rompt le traité par l'expédition des Portes de Fer en 1839. En décembre 1840, le gouvernement se range alors à la doctrine de la « conquête absolue », avec Bugeaud devenu partisan de cette nouvelle politique par hostilité contre une guerre coûteuse et stérile. « La possession de l'Afrique est une faute. Puisque vous voulez la faire, il faut que vous la fassiez grandement », a-t-il déclaré à l'Assemblée au début de l'année.

La conquête absolue est d'abord une conquête militaire, destinée à obtenir la soumission des tribus, mais elle est aussi la colonisation immédiate du pays, par des colons chargés du peuplement et de la mise en valeur de la terre — *ense et aratro*[1], on connaît la devise de Bugeaud

La conquête absolue suppose la pénétration dans un pays inconnu, où l'adversaire est nouveau. Le maréchal Vallée menait une guerre classique, appuyée sur des postes défendus par une forte artillerie et quelques bataillons d'infanterie, trop faibles pour être des points d'appui à partir desquels on puisse lancer une opération dans le pays. L'occupation restreinte

*Cachet en caractères arabes du général Bugeaud*, 1837.
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Pascal Segrette

1. « Par l'épé et par la charrue. »

Horace Vernet, *La bataille d'Isly le 14 août 1844* (esquisse), 1845. (Cat. 51)
© RMN (Château de Versailles)/Gérard Blot

ne permet pas de dominer l'intérieur. Bugeaud, arrivé à Alger le 22 février 1841, substitue à cette stratégie statique une stratégie mobile. « Il ne faut point trop multiplier les postes fortifiés, qui diminuent les ressources disponibles en hommes, sont coûteux et difficiles à ravitailler, et exposent aux surprises », écrivait-il dès 1836. Sa stratégie repose sur une occupation plus lâche de l'espace conquis, en quelques points forts : Médéa, qui domine le Titteri, Miliana et Mostaganem, pour encadrer la vallée du Chéliff, Tlemcen et Tagdempt pour tenir l'Oranais. A partir de ces positions fortes, le général fait rayonner des colonnes d'infanterie, dites « colonnes agissantes ». Il renonce à l'armement lourd, conserve une cavalerie légère qui couvre les flancs de la colonne et n'utilise comme artillerie que quelques obusiers de montagne. Le transport des vivres et des blessés est fait par les mulets. Ainsi allégée, la colonne est capable de mouvements rapides, elle peut couvrir de larges espaces et surprendre l'adversaire. Innovation tactique, le pas du fantassin a une portée plus longue que l'artillerie des postes.

Il s'agit en même temps pour Bugeaud de répondre à la guerre de l'émir, qui n'est pas la guérilla espagnole. Abd el-Kader n'est pas un chef de bandes occupées à détruire ou fatiguer un adversaire dans une succession de surprises ou d'embuscades. Il dispose d'une armée itinérante qui surveille constamment son adversaire, réoccupe le pays après son passage et détruit les isolés. D'où la fonction stratégique assignée aux colonnes. Il s'agit, en ratissant le pays, en obtenant des soumissions, en repassant par les points déjà visités, d'empêcher l'adversaire de trouver ressources, points d'appui ou points de repos. La colonne ne recherche pas le combat, elle se déplace d'une position à l'autre et opère des razzias, procédé de guerre appartenant aux pratiques locales, consistant au pillage, à l'enlèvement des troupeaux et des récoltes, à la capture d'otages. Ayant tiré les conséquences du faux nomadisme des tribus fixées sur un territoire sans ville, et ayant compris qu'il ne peut rencontrer son adversaire en bataille rangée, Bugeaud sait qu'il ne peut l'atteindre que dans ses « intérêts agricoles ».

L'année 1841 a été celle de la prise de contact avec le terrain, à Alger et dans la Mitidja, à Bône et Constantine, puis à Mostaganem, Tagdempt et Mascara. En 1842, une grande opération per-

met au général de remonter la vallée du Chéliff de Mostaganem à Miliana, et de rejoindre Changarnier en provenance de Blida. Conduite à la perfection, cette campagne ne peut donner lieu à aucun grand communiqué de victoire, bien que la plupart des tribus soient désormais soumises. La guerre des colonnes n'est pas spectaculaire. La prise de la Smalah, en 1843, audacieuse initiative du duc d'Aumale, a de l'éclat, mais elle n'est qu'un coup de main. Qui oserait faire la comparaison avec les récentes victoires napoléoniennes présentes dans les mémoires ? Bugeaud devient maréchal, mais il lui faut une bataille. Il va la chercher sur les rives de l'Isly, le 14 août 1844, contre l'armée du sultan du Maroc qui protège Abd el-Kader, ce qui justifie le franchissement de la frontière. La victoire, en formation de bataille dite en « losange tactique » ou « tête de porc » ou encore « hure de sanglier », est due à la discipline et à la maîtrise du feu des fantassins français et aux charges de la cavalerie légère de l'étonnant Yousouf. Il n'y a ici ni ligne ni carré, bases des anciennes formations de combat, mais une troupe de commandement à la pointe de plusieurs bataillons disposés en quinconce et qui mènent l'attaque au pas de course.

Cette victoire n'achève pas la guerre. Elle n'a pas été le combat décisif, nécessaire au moins pour satisfaire une opinion qui ne se contente pas de bulletins de victoire réduits à l'énumération d'un butin en bétail et trésors : des moutons et quelques chameaux enlevés, des silos pillés et des tentes détruites ne remplacent pas les annonces glorieuses de victoires en ligne. Bugeaud ne l'obtient pas plus en 1845, l'année de Sidi-Brahim, avec les difficiles et cruelles opérations conduites dans le Dahra, ni en 1846 avec la terrible campagne de l'hiver conduite par dix-huit colonnes qui ratissent le pays, de la Tafna à la Kabylie. Bugeaud quitte son commandement en juin 1847, au moment où la validité de sa stratégie est enfin démontrée par la reddition d'Abd el-Kader, point d'orgue de la conquête absolue, reçue le 23 décembre 1847 par le duc d'Aumale, nouveau gouverneur général de l'Algérie. Mais si Bugeaud est parti, c'est plus en raison des critiques que lui valait sa conception de la colonisation que la conduite de ses opérations militaires.

Dans sa déclaration du 22 février 1841,

*Habit de grand uniforme du maréchal Bugeaud*, 1843. (Cat. 33)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

Horace Vernet, *Le maréchal Bugeaud, duc d'Isly,* 1844. (Cat. 31)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/image musée de l'Armée

Bugeaud proclame déjà que « la conquête serait stérile sans la colonisation ». Plus de fermes isolées difficiles à protéger, mais des villages organisés défensivement, ayant pour but de faire rendre à la terre tout ce qu'elle pouvait produire. A défaut de colons civils, difficiles à attirer, Bugeaud est le tenant d'une colonisation de type militaire, qui peut devenir la base d'un peuplement et d'une exploitation agricole intelligente. C'était prolonger le rôle assigné à l'armée dans la conquête absolue, dans le sens qu'il indique devant la Chambre des députés le 24 janvier 1845 : « L'armée a ouvert depuis deux ans cinq cents lieues de routes, elle a fait seize ponts, une multitude d'édifices militaires sur tous les points, elle a fondé plusieurs villages, elle a créé en un mot tous les grands travaux d'utilité, car il n'y a qu'elle qui en fait [...]. Elle porte le secours de son budget au mouvement colonisateur et commercial. » Il expose en même temps les avantages du régime militaire tant que le pays n'est pas complètement pacifié, et donne un exposé de la « colonisation militaire » telle qu'il l'entend au moyen de soldats allant se marier en France et revenant s'établir en Algérie avec l'aide de l'Etat et de l'armée. Quant à la mise en valeur économique qui accompagnerait ces colonies militaires, elle fait irrésistiblement penser aux ambitions des comices agricoles expérimentés en Périgord, et fait l'impasse sur l'ambition d'attirer et de rémunérer convenablement des investisseurs qui seraient capables de mettre l'Algérie en valeur et ainsi de rendre moins lourdes les charges d'occupation.

Aux soldats-colons, la Chambre préfère une colonisation civile, sans en mesurer le coût et les périls. Bugeaud en a longuement débattu avec Guizot lui-même, avec Soult, avec Thiers, avec le comte Guyot chargé de l'implantation des colonies civiles, avec Prosper Enfantin dont il ne partage pas les vues. Les expériences de colonies militaires effectivement tentées ont d'ailleurs déçu — dès 1842, Aïn Fouka, où l'on peut célébrer les premières naissances de Français d'Algérie — les « braves laboureurs militaires » ont été mariés « au tambour », à des filles de Toulon, tentées par l'aventure. Suivent Beni-Méred, Mahelma, d'autres expériences encore. Bugeaud pensait que les difficultés inhérentes au travail en commun seraient évitées chez des hommes accoutumés à la discipline militaire et à ce genre d'efforts. Quant aux Bureaux arabes, que le maréchal met en place à partir de 1844, on y voit d'abord un simple régime militaire destiné à tenir indéfiniment le pays sous tutelle. Pivots de l'administration de la conquête, avec des officiers remarquables chargés d'administrer les « indigènes » que Bugeaud entend associer à l'effort agricole et commercial, ils ont trop souvent eu à les protéger contre les abus de colons trop pressés de se constituer des propriétés et de recueillir des bénéfices rapides. Mais le gouvernement est résolu à instituer en Algérie une administration civile et à réduire l'armée. Il s'oppose donc en pratique au projet de colonisation militaire défendu par Bugeaud. Malgré les promesses de Louis-Philippe et de Guizot, qu'il a rencontrés en France en décembre 1846, le maréchal n'obtient pas de la Chambre le vote des crédits nécessaires. Il préfère alors résigner les fonctions de gouverneur qu'il exerce depuis six ans. Il quitte l'Algérie le 5 juin 1847 sans avoir mené à sa fin l'œuvre colonisatrice qu'il voulait réaliser en même temps que la conquête.

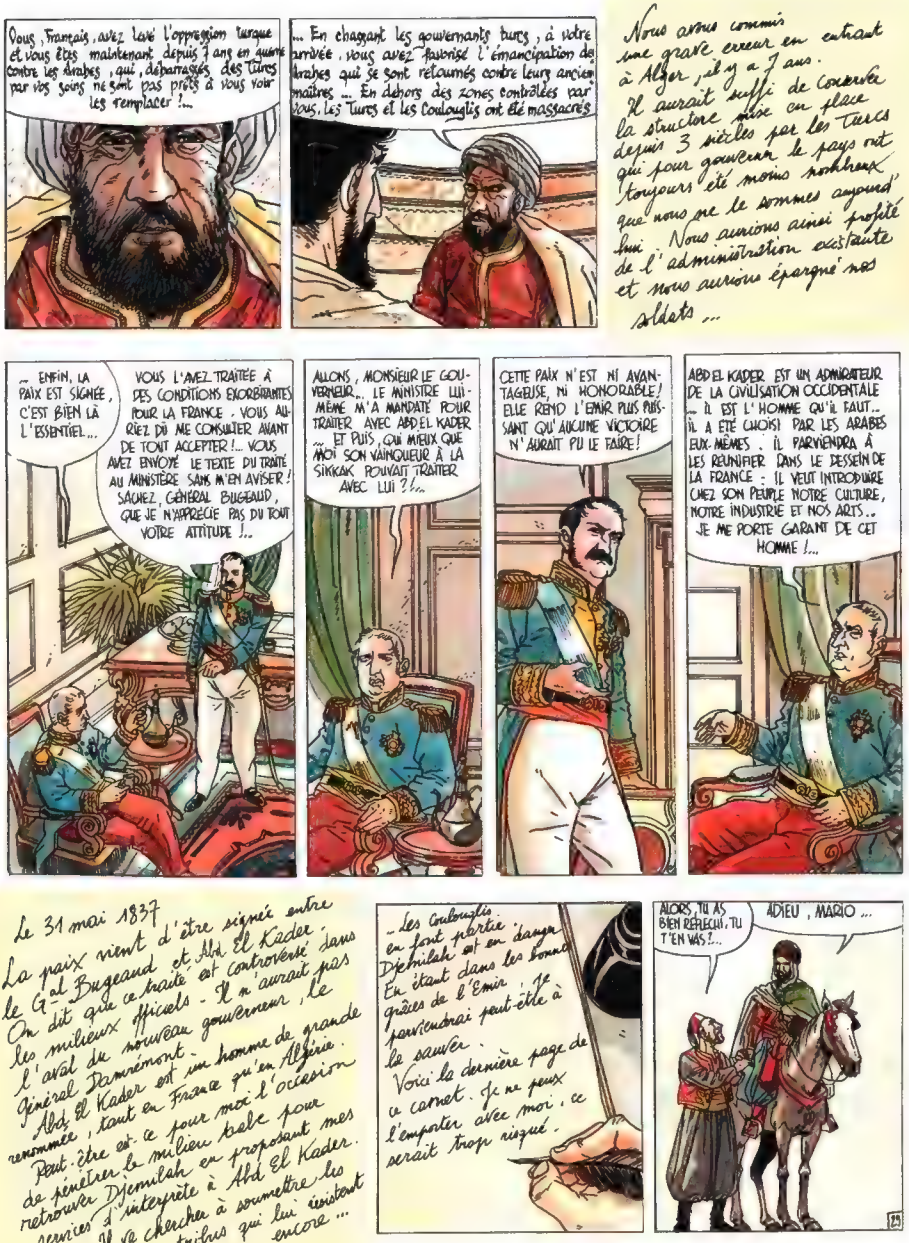


Nous avons commis une grave erreur en entrant à Alger, il y a 7 ans. Il aurait suffi de conserver la structure mise en place depuis 3 siècles par les Turcs qui pour gouverner le pays ont toujours été moins nombreux que nous ne le sommes aujourd'hui. Nous aurions ainsi profité de l'administration existante et nous aurions épargné nos soldats ...

Le 31 mai 1837
La paix vient d'être signée entre le Général Bugeaud et Abd El Kader. On dit que ce traité est controversé dans les milieux officiels. Il n'aurait pas l'aval du nouveau gouverneur, le général Damrémont. Abd El Kader est un homme de grande renommée, tant en France qu'en Algérie. Peut-être est-ce pour moi l'occasion de pénétrer le milieu kabyle pour retrouver Djemilah en proposant mes services d'interprète à Abd El Kader. Il va chercher à soumettre les tribus qui lui résistent encore ...

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T1, *Djemilah*

# Yousouf, général de l'armée d'Afrique

*Jean-Pierre Bois*

Aventurier magnifique, Marie-Edouard Yousouf est la figure la plus étonnante de la conquête de l'Algérie. Giuseppe Ventini est né en 1808 à l'île d'Elbe. Remarqué pour son intelligence à la cour à Portoferraio par Pauline Borghèse, il est envoyé en 1814 à Livourne pour gagner un collège à Florence, mais son navire est capturé par des pirates barbaresques. Transporté à Tunis, Giuseppe devient Yousouf, esclave du bey, et échappe à la triste destinée des eunuques grâce au docteur Lombard, chargé de l'opération, mais enflammé par la beauté du jeune garçon. Il se trouve désigné pour le corps des mamelouks et devient musulman. Il prend part à quelques expéditions militaires, se soustrait au docteur Lombard, courtise imprudemment la fille du bey et manifeste de la sympathie pour le parti pro-français formé à Tunis. Aidé par le consul Mathieu de Lesseps, il échappe aux ennemis qu'il s'est ainsi créés, et arrive à Alger le 13 juin 1830. Il offre immédiatement ses services aux troupes françaises déjà présentes et commence ainsi une carrière étonnante.

Nommé interprète, puis khalifa de l'agha des Arabes, qui commande une sorte de milice sur laquelle s'appuient les Français, il devient, le 31 décembre 1830, dans le nouveau corps des spahis, le lieutenant Joseph, promu capitaine en mai 1831. De caractère indépendant, il fait preuve de décision et de courage dans les opérations où il se trouve engagé, dès la prise de Bône en mars 1832. En 1836, commandant des spahis réguliers de Bône, il est nommé bey de Constantine. Le commandant Joseph redevient alors Yousouf, nom que par coquetterie il orthographie Yusuf. Officier au service de la France, le nouveau Yusuf bey se comporte en prince oriental, meuble sa résidence avec somptuosité, donne des dîners agrémentés de plaisirs. Il a ses drapeaux, sa musique, ses bourreaux, fait distribuer des coups de bâtons ou couper des têtes. Il obtient la soumission de nombreuses tribus, mais Yousouf est aussi l'un de ceux qui ont convaincu Clauzel de s'engager dans l'attaque de Constantine, échec sanglant. Objet de violentes critiques, il se rend en congé en France, où son nom est déjà légendaire et où son exotisme fait fureur... Grâce à l'influence du duc de Mortemart, lieutenant-général dans l'expédition de Constantine, il est admis dans les meilleurs salons et présenté au roi à l'occasion du mariage du duc d'Orléans. Il devient une sorte de « dandy » ou de « lion », ainsi qualifié à la mode anglomane. « Vêtu de son costume africain, pantalon large et flottant, justau-

Benjamin Roubaud, *Le colonel Yusuf, commandant des spahis*, vers 1841.
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

corps brodé de soie avec un léger galon d'or, turban de cachemire et poignard à la ceinture », écrit le *Journal des Débats*, « coqueluche des salons » selon le général Barrail, il collectionne les succès de boudoir, attestés par le nombre des visiteuses qu'il reçoit dans sa demeure de la rue Saint-Lazare.

Naturalisé français en 1839, il ne prend le nouveau nom de Marie-Edouard Yousouf qu'en 1845, à l'occasion de son mariage avec Adélaïde Weyer, sœur de l'un de ses maréchaux des logis, d'une vieille famille d'origine rhénane. Il revient alors à la religion catholique, concession faite à la famille de son épouse, qui se souvient avoir été reçue jadis à la cour de Vienne, et qui avait d'abord chassé avec horreur ce *condottiere* musulman d'origine italo-tunisienne... Mais ce *condottiere* est un homme de guerre. Nommé lieutenant-colonel en 1838, il prend le commandement des spahis d'Oran. Signalé en octobre 1841 à la tête de la colonne qui se lance dans l'Oranais à la poursuite de Mustapha ben Tami, kha-

*Képi et spencer du général Yusuf*, 1856. (Cat. 61)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/ Emilie Cambier

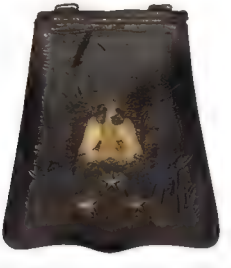

*Sabretache du général Yusuf*, 1856. (Cat. 62)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

lifa d'Abd el-Kader, par sa maîtrise du coup de main et de la poursuite, il est nommé colonel en 1842 à la demande de Bugeaud, et placé à la tête de la cavalerie indigène. En 1843, avec un effectif dérisoire, il lance la charge qui emporte la smala d'Abd el-Kader - surprise, soudaineté, impétuosité. En 1844, à la bataille de l'Isly, il conduit l'une des deux colonnes d'attaque. La charge dirigée sur le centre du camp marocain réussit parce qu'elle ne s'arrête pas dans son élan, opération qui exige plus de discipline et de courage que la charge en surprise; le cavalier avance, précédé de grands coups de sabre. Nommé maréchal de camp en 1845, toujours à titre indigène, il est alors celui qui, par ses chevauchées, contribue le plus à épuiser les dernières forces d'Abd el-Kader. Il poursuit sa carrière après 1847 sous d'autres commandements que celui de Bugeaud. Inspecteur général de la cavalerie indigène, il publie en 1851 *De la guerre en Afrique*, ouvrage qui allait devenir la base des règlements spéciaux nécessaires à l'armée d'Afrique. Général de brigade en 1851, Yousouf est chargé par Saint-Arnaud de l'organisation du corps des spahis d'Orient en 1854, puis se trouve engagé dans la campagne de Crimée. A la bataille de l'Alma, il fait partie des zouaves qui tournent l'armée russe et la forcent au repli. Promu général de division en 1856, il retrouve l'Algérie et participe, sous le maréchal Randon, à la soumission de la Kabylie, dernier temps de la conquête du pays. Il commande l'une des colonnes qui, depuis Tizi Ouzou, se jettent sur ce pays farouche. Il est encore à la tête d'une colonne chargée de réprimer l'insurrection de 1864 : 95 jours de campagne dont 66 jours de marche, 1537 kilomètres parcourus. Pas un douar ignoré, pas un sentier à l'abri, pas un adversaire qui ait pu se dérober. Mais de nouvelles conceptions stratégiques, ainsi que la priorité donnée à la colonisation civile par rapport à la domination militaire, l'emportent désormais. Au terme de cette campagne, Mac-Mahon renvoie Yousouf, convaincu que « avec de nouveaux systèmes, il faut des hommes nouveaux, qui feront mieux que les anciens ».

Affecté au commandement de la dixième division militaire de Montpellier, un exil sédentaire, Yousouf ne résiste plus aux fatigues de l'âge et d'un corps jamais ménagé. Il meurt le 16 mars 1866, avec 35 années de campagnes, 25 citations et couvert d'honneurs : la grand-croix de la Légion d'honneur n'est pas le moindre.

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T1, *Djemilah*

# Guerre et violence en Algérie : 1830-1870

*Jacques Frémeaux*

Dès les débuts de la conquête, le comportement des guerriers algériens fait l'objet de dénonciations sévères de la part des Français, qui ne peuvent le qualifier autrement que de « barbare » (décapitation, ablation des organes génitaux, etc.). Certaines sources évoquent même la fréquente sodomisation des soldats prisonniers par les vainqueurs. Le sort des civils qui défendent leurs fermes ou leurs villages n'est guère plus enviable, et leurs femmes et leurs enfants sont pareillement exposés à une mort atroce.

La férocité des combattants français n'est pas moins grande et se trouve facilitée par leur supériorité militaire. Chaque bataille est l'occasion de véritables tueries. La prise de vive force des localités fortifiées est encore plus atroce : la sanglante bataille de rue, où la baïonnette ne laisse pas de survivant, est le plus souvent suivie d'un pillage en règle. Les razzias, auxquels les généraux français recourent méthodiquement pour affamer les tribus algériennes et les forcer à la soumission, sont aussi l'occasion de scènes peu soutenables. Il n'est que trop probable que, assez fréquemment, les pillages s'accompagnent de viols.

D'autres épisodes, encore moins soutenables, ont marqué la chronique. Il arrive en opération qu'une tribu se réfugie, avec ses femmes, ses enfants et une partie de ses troupeaux, dans des cavernes où elle s'estime en sûreté, quelques défenseurs postés à l'entrée pouvant dissuader les assaillants de tenter une attaque très coûteuse. Dans ce cas, le chef de colonne qui ne peut obtenir la reddition fait fermer les issues des cavernes, de façon à asphyxier (au besoin en faisant brûler des fagots) ceux qui ont cherché refuge à l'intérieur. Sans être systématiques, les « enfumades » n'en ont pas moins un caractère qui ne peut être qualifié de totalement exceptionnel. On en a quatre exemples avérés qui impliquent de grands noms de l'armée d'Afrique : Pélissier, Cavaignac, Canrobert et Saint-Arnaud. Les autorités françaises ne reculent pas non plus devant les mises en scène macabres, comme l'exhibition des têtes des vaincus pendues à l'arçon des selles ou plantées à la pointe d'une baïonnette. D'autres procédés barbares, comme l'essorillement, ont été assez largement mis en œuvre, notamment par le général Yousouf.

La torture a également été pratiquée, notamment sous la forme de bastonnades, moyen emprunté à la pratique locale. La bastonnade vise en particulier à obtenir des prisonniers qu'ils indiquent l'emplacement des silos dans lesquels les tribus

*Reconnaissance faite pendant l'expédition du Dahra, sous les ordres du colonel Pélissier en juin et juillet 1845.* (Cat. 48)
© SHD

*Caban et calotte fantaisie du maréchal de Saint-Arnaud,* vers 1852. (Cat. 35-36)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

stockent leurs réserves de blé, voire d'argent, de manière à donner à la razzia plus d'efficacité. Ou encore, elle permet, d'arracher des « aveux » aux « brigands » (pillards et bandits de grand chemin avec lesquels sont volontiers confondus les partisans qui harcèlent les Français) qui se refusent à avouer leurs forfaits. Dans une pratique plus proche du « renseignement », d'autres cherchent à obtenir des individus capturés près des lignes françaises et soupçonnés d'espionnage qu'ils révèlent l'emplacement de l'adversaire qui se prépare à un coup de main ou à une embuscade.

Un certain nombre d'observateurs jugent que les méthodes françaises dépassent souvent en cruauté celles de leurs ennemis. « Depuis onze ans, proclame en 1841 le général Duvivier, on a renversé les constructions, incendié les récoltes, détruit les arbres, massacré les hommes, les femmes, les enfants, avec une furie toujours croissante... » Deux éléments expliquent cette « furie » : le pouvoir sans limite laissé à l'armée d'une part, les encouragements donnés aux pratiques de la razzia d'autre part.

Les généraux et les officiers de la conquête jouissent de pouvoirs discrétionnaires et extraordinaires. Toute rébellion d'un soldat français peut justifier son exécution séance tenante, au mieux après réunion très formelle d'une cour martiale ; tout individu convaincu d'espionnage au profit de l'ennemi peut subir le même sort. Tout Algérien en guerre ou en révolte contre la France est considéré comme relevant d'un de ces deux cas, ce qui laisse beaucoup de liberté aux commandants français qui n'hésitent pas devant les exécutions sommaires. Bugeaud a affirmé à plusieurs reprises que la « vraie philanthropie » consiste à finir la guerre le plus tôt possible, dans

Tony Johannot, *Les grottes du Dahra.* (Cat. 49)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

l'intérêt des Français comme dans celui des Arabes. L'efficacité et la conservation des effectifs de l'armée pour les missions définies par le commandement doivent primer sur toute autre considération.

La razzia paraît largement à l'origine des exactions des soldats, qui sont encouragés au pillage systématique. Le but reconnu est de soumettre les tribus en les menaçant de famine mais il est aussi, sans doute, de faire craindre aux guerriers de voir leurs femmes déshonorées, et leurs familles livrées à des « chrétiens » dont ils appréhendent qu'ils ne les forcent à se convertir. Le pillage est en outre souvent nécessaire pour combler les défaillances de l'intendance. Mais il favorise aussi l'enrichissement personnel. Selon Ducrot, qui participa à la prise de la Smala, le moindre spahi en rapporta un butin d'une valeur de 1500 francs.

Certes, il ne faut pas généraliser. Bien des officiers avouent que les misères des populations leur déchirent le cœur. Le « pioupiou » (comme on commence alors à surnommer le soldat français) n'est pas uniformément brutal. Il arrive qu'une escouade adopte un enfant orphelin ; les médecins militaires soignent les blessés arabes ou kabyles, voire les civils, avec une réelle sollicitude. En général, les membres des grandes familles sont traités avec courtoisie. Au sein des Bureaux arabes, on compte une majorité d'officiers soucieux avant tout de contribuer à réparer les malheurs de la guerre. Mais ces attitudes, qu'il convient de saluer, ne changent pas grand-chose aux sombres réalités d'ensemble.

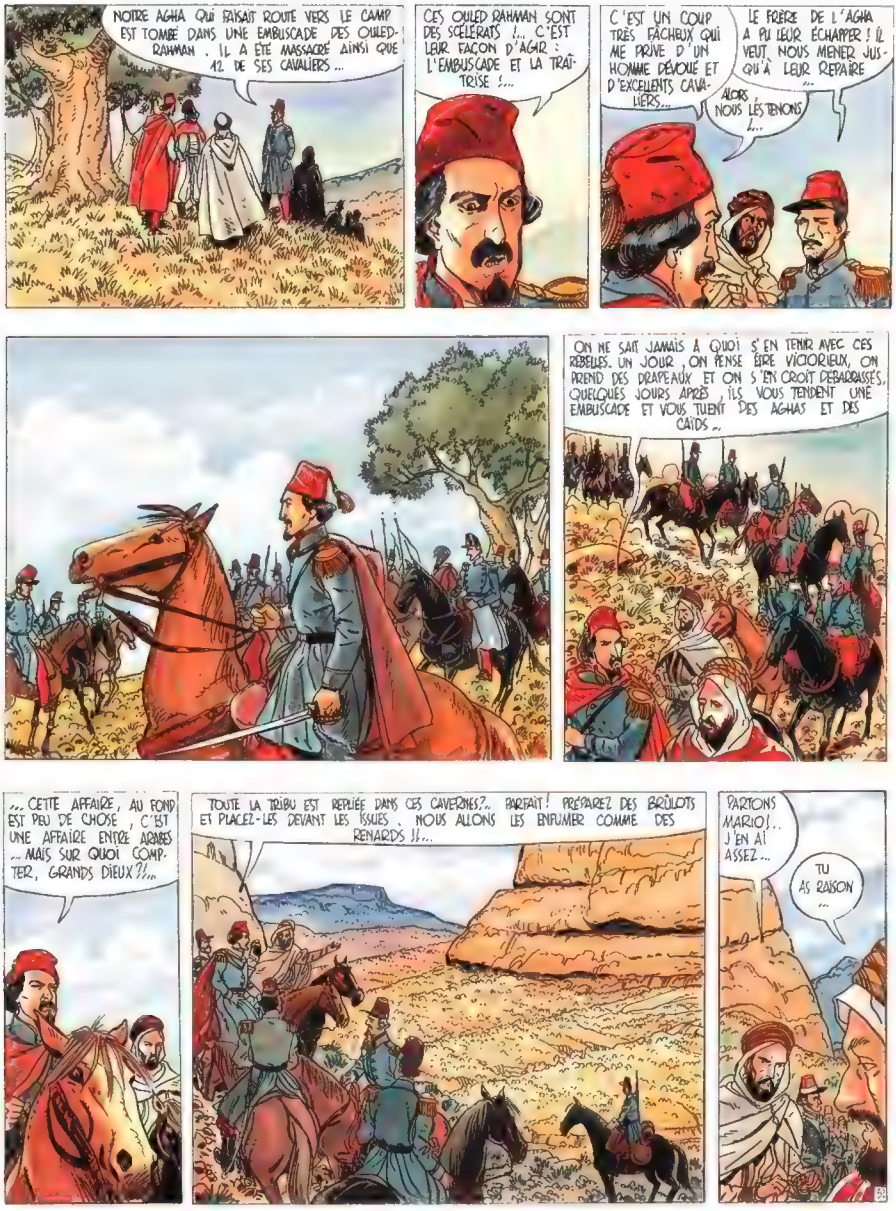


Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T1, *Djemilah*

JE SUIS ÉCŒURÉ...
?

# Le général de Lamoricière

*Jean-Louis Riccioli*

Longtemps célébré dans l'armée comme l'un des chefs légendaires de la conquête de l'Algérie (un navire de guerre portera même son nom) et le plus illustre des zouaves, admiré pour avoir été celui qui mit son épée au service du Saint-Père (il figure ainsi sur un vitrail de l'église de Saint-Philbert-de-Granlieu, en Loire-Atlantique), vilipendé pour avoir érigé la razzia en composante habituelle de son action militaire, Louis, Christophe, Léon Juchault de La Moricière ou Lamoricière est, comme beaucoup de chefs de l'armée d'Afrique, un personnage complexe donc ambigu. De l'imagerie, un peu naïve, de l'officier de zouaves à Constantine, ou du créateur des zouaves pontificaux, aux portraits à l'acide qu'en tracèrent Tocqueville de son vivant et Charles-André Julien plus récemment, le personnage a fait couler beaucoup d'encre.

Il naît en 1806, à Nantes, dans une famille où s'incarne à la fois le souvenir des « chouans » et celui des « bleus ». Son aptitude aux sciences exactes le dirige vers l'école Polytechnique qu'il intègre en 1824. A sa sortie de l'école, en 1826, ce saint-simonien rejoint l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie de Metz, pour y recevoir sa formation d'officier du génie, et c'est en tant que tel qu'il rejoint sa première affectation, Montpellier, où se trouve déjà un certain Cavaignac. En 1828, la compagnie du génie dans laquelle il sert est désignée pour participer à l'expédition d'Alger. C'est ainsi que, lieutenant du génie, il se retrouve en 1830 au débarquement de Sidi-Ferruch, puis au siège d'Alger. Cette circonstance change totalement ses perspectives d'avenir.

Lorsque le général Clauzel organise les zouaves, il demande à quitter son arme pour rejoindre ce nouveau corps. Il est alors affecté comme capitaine dans cette nouvelle unité qui recrute, d'abord, uniquement parmi les « indigènes ». La nécessité de communiquer avec ses hommes sans intermédiaires, quelques réminiscences de son engagement saint-simonien et une forte curiosité intellectuelle le conduisent à se lancer dans l'étude de la langue arabe, du Coran et des institutions locales. Toujours est-il qu'il est très vite remarqué comme l'un des meilleurs connaisseurs de la société « indigène ». En 1833, le commandement lui confie l'organisation du Bureau arabe d'Alger, le premier des futurs Bureaux arabes. Cette année-là une page se tourne, le polytechnicien, brillant et curieux, devient un chef militaire.

Début 1833, il reçoit pour mission la reconnaissance préliminaire à la prise de Bougie. Au cours

Charles Nodier, *Le colonel Lamoricière*, d'après Auguste Raffet, 1844.
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

de ce qui va devenir le premier épisode de sa geste militaire, il se dégage d'une émeute, traversant la foule, épée à la main, pour rejoindre le bateau qui l'avait débarqué et rendre compte de sa mission[1]. Il est nommé chef de bataillon suite à cet épisode. Deux ans plus tard, à la prise de Mascara, il est lieutenant-colonel, toujours dans les zouaves et, en 1836, il participe à l'occupation de Tlemcen puis à la prise de Médéa. Toutefois, c'est au siège de Constantine que finit de se forger son image.

Après une première tentative de Clauzel pour s'emparer de Constantine, qui se solde par un désastre (novembre 1836) une deuxième expédition, commandée par Danrémont, est organisée en octobre 1837. Lamoricière, à la tête de ses zouaves, est le premier à s'élancer sur la brèche. C'est à ce moment qu'une mine explose et l'ensevelit. Sauvé *in extremis* par l'un de ses sous-officiers, il est blessé et momentanément aveuglé. Cet épisode, illustré par un tableau de très grand format d'Horace Vernet, contribue à lier définitivement son image à celle des zouaves, en même temps qu'elle scelle son statut de héros. Les années qui suivent sont les plus cruciales, à la fois les plus encensées et les plus critiquées de son parcours.

Colonel commandant le régiment des zouaves, Lamoricière demeure à Coleah pendant les années qui suivent le siège de Constantine. En mai 1840, il participe à l'affaire du col de la Mouzaïa puis se rend à Paris le mois suivant pour recevoir une épée d'honneur. Nommé maréchal de camp (général de brigade), il rentre en Algérie, où il est désigné comme gouverneur de la province d'Oran. Il doit alors faire face à plusieurs impératifs : assurer le gouvernement et le calme dans la province dont il a la charge, participer à la lutte contre l'émir Abd el-Kader, qui a repris les armes après la seconde expédition de Constantine, et assurer la

1. Anonyme, *Notice sur le général Lamoricière*, Paris, Imprimerie Claye, Taillefer et Cie, 1846.

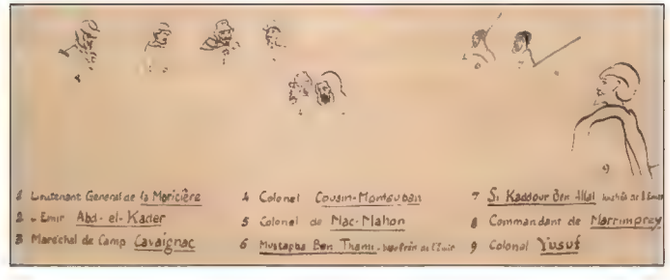


Colonel Olivier Bro de Comères,
*La reddition d'Abd el-Kader.* (Cat. 54)
© Collection particulière

subsistance de ses troupes. Enfin, pour y parvenir, il fait de la razzia – qui consiste à s'emparer d'un douar, à le vider de ses provisions et de ses objets de valeur, puis à l'incendier après en avoir chassé ou capturé toute ou partie de la population –, le centre de son système.

Avant 1840, on n'avait recours à cette pratique brutale, héritée du système de guerre local, que de façon exceptionnelle, pour assurer la subsistance d'une troupe réduite à la famine par une intendance inopérante. Avec Lamoricière, la razzia devient une composante de la guerre menée contre les tribus fidèles à l'émir ou simplement soupçonnées de l'être. Le pivot de cette tactique est la destruction systématique des ressources du pays ; elle permet tout à la fois de priver l'adversaire de ses moyens et d'assurer ceux du troupier, tout en lui ménageant d'alléchantes parts de prises. A l'exemple de Lamoricière, nombreux sont les chefs militaires qui se convertissent à ce système, tant et si bien qu'il se généralise. Seuls quelques-uns, tels Canrobert ou Valée, ne l'adoptent pas, et les critiques de Castellane, comme les mises en garde de Soult, n'y changent rien.

Ce système de terreur et d'épuisement, combiné aux actions victorieuses de 1841 sur Mascara et Tadempt, de 1843, toujours sur Mascara, puis de la bataille d'Isly en 1844, affaiblissent et isolent Abd el-Kader en provoquant le ralliement des tribus et en le coupant de ses soutiens au Maroc. Général de division, Lamoricière est présent, le 23 décembre 1847, lors de la reddition d'Abd el-Kader. Le duc d'Aumale, recevant les armes du vaincu comme gouverneur de l'Algérie, les lui remet, reconnaissant par ce geste son rôle clef dans l'obtention de la reddition de l'émir. Aujourd'hui, le sabre de ce dernier et celui de son vainqueur voisinent dans la même vitrine du musée de l'Empéri, à Salon-de-Provence. Non sans

*Chéchia du général Lamoricière,*
vers 1847. (Cat. 38)
© Patrick Urvoy - Phox Photo Contact
Salon-de-Provence, musée de l'Empéri
Collections du musée de l'Armée.
Anciennes Collections Raoul
et Jean Brunon

une certaine ironie de l'Histoire, le premier porte une lame en acier damas, forgée en France et vierge de toute inscription, le second est un sabre de prise dont la lame est ornée des traditionnelles invocations religieuses musulmanes.

Lamoricière est alors au zénith de sa carrière militaire. Tant en Algérie qu'en métropole, il est environné d'un grand prestige. Il se mêle même d'équipements militaires, avec le fameux « trou de Lamoricière », ouverture à l'entre-jambe du pantalon, ancêtre des ouvertures de nos équipements modernes. Les officiers qu'il distingue, pour les pousser dans la carrière, bénéficient tous d'un avancement rapide. Dans les milieux militaires, on parle même, avec malice, d'« assurance Lamoricière »[2]. Ce prestige donne également à sa carrière un tour plus nettement politique. En 1846, il est élu député de Saint-Calais (Sarthe) et rentre en France,

2. Cité par Charles-André Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, tome 1, *Conquête et colonisation*, Paris, PUF, 2e édition, 1979.

*Sabre du général Lamoricière*, vers 1847. (Cat. 37)
© Patrick Urvoy - Phox Photo Contact Salon-de-Provence, musée de l'Empéri
Collections du musée de l'Armée. Anciennes Collections Raoul et Jean Brunon

l'année suivante, pour occuper son siège. Bien qu'il lui reprochât de nombreux «vices» et, surtout, une «ambition sans frein ni mesure», Tocqueville reconnaissait à cet officier, outre une connaissance profonde et un véritable amour de l'Afrique du Nord, une intelligence qui le porta à favoriser la colonisation et les colons.

Après les journées de 1848, il est représentant de la Sarthe à la Constituante et devient ministre de la Guerre du gouvernement Cavaignac. Elu à la Législative (vice-président) en 1849, il combat vivement la politique du Prince Président, ce qui lui vaut d'être arrêté en même temps que d'autres députés hostiles au régime, comme Thiers, les généraux Changarnier, Bedeau, Le Flô et Cavaignac, lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851. D'abord incarcéré à Mazas, il est banni pour 10 ans et se fixe alors à Bruxelles. Autorisé à rentrer en France en 1857, il s'installe au château de Prouzel, près d'Amiens. C'est dans cette résidence qu'il est sollicité, en 1860, par monseigneur de Mérode pour soutenir le pape Pie IX dans son combat pour conserver son pouvoir temporel et ses états.

Lamoricière crée alors les «zouaves pontificaux», volontaires français engagés pour soutenir le Saint-Siège contre les troupes de Victor-Emmanuel II, lequel souhaitait faire de Rome la capitale du nouvel Etat italien. Battu à Castelfidardo le 18 septembre 1860, il se réfugie à Ancône et y capitule. Rentré à Prouzel, il y meurt en 1865.

# Interprètes et Bureaux arabes : des officiers entre deux mondes

*Alain Messaoudi*

En 1830, l'expédition d'Alger s'accompagne du recrutement d'environ 70 interprètes : un tiers est composé d'anciens élèves de l'Ecole des langues orientales, ayant reçu à Paris une formation classique, un autre de descendants des familles consulaires au service des Affaires étrangères depuis l'Ancien régime, un dernier de Syriens grecs-catholiques réfugiés en France dès 1801 après avoir été interprètes de l'armée française en Egypte, auxquels s'ajoutent quelques Maghrébins recrutés à Tunis et à Alger, souvent parmi les communautés juives. On les accuse d'être incompétents (la plupart ignorent les parlers locaux) et peu scrupuleux. Cette image négative est renforcée par l'amalgame de domestiques maghrébins (recrutés sur la recommandation des fonctionnaires français qui les employaient à titre privé) et les rivalités internes au groupe. D'un côté, les « Egyptiens » liés au parti « coloniste » du commandant de l'armée d'Afrique, Savary, duc de Rovigo, qui se défie des notables d'Alger ; de l'autre, les « Maures » liés à ces notables, soutenus par la plupart de leurs camarades formés à Paris et par l'intendant civil Pichon.

En 1833, le départ de Savary s'accompagne de la création d'un Bureau particulier des affaires arabes, confié à un jeune officier brillant, le chef de bataillon Louis Juchault de Lamoricière : il a pour objectif de mieux collecter les renseignements sur le pays et de centraliser la correspondance avec les « chefs arabes ». Il y a consensus pour considérer qu'il faut favoriser l'apprentissage de l'arabe chez les officiers, de façon à ce qu'ils puissent se dispenser d'interprètes. Mais l'ancien drogman Jacques-Denis Delaporte, qui succède à Lamoricière, est un homme de cabinet déjà âgé, médiocre cavalier : le Bureau s'étiole malgré la nomination du lieutenant-colonel Marey-Monge comme « agha des Arabes ». Il ne renaît qu'en 1837 sous la forme d'une Direction des Affaires arabes, elle aussi éphémère : son titulaire, le capitaine Edmond Pellissier de Reynaud, démissionne en mars 1839, refusant de restituer à un secrétaire d'Abd el-Kader deux esclaves noirs qui s'étaient réfugiés à Alger.

Il faut attendre la nomination du lieutenant-colonel de spahis Eugène Daumas (1841) et surtout la création de « Bureaux arabes » placés sous les ordres des commandants de cercle, des colonels de subdivisions et des généraux de divisions (1844), pour que l'institution se pérennise. Parallèlement, les interprètes militaires sont constitués en corps d'officiers (1845) : les 40 titulaires (irrévocables, sauf en cas de faute avérée) sont désormais clai-

Jean-Baptiste Edouard Detaille, *Interprètes de l'armée d'Afrique, officiers de chasseurs d'Afrique et spahis en 1842*, 1886.
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/image musée de l'Armée

rement distingués des auxiliaires (dont le nombre, équivalent, peut varier en fonction des besoins). Désormais soumis à des examens annuels devant un jury présidé par le titulaire de la chaire publique d'arabe d'Alger, les interprètes sont recrutés par concours à partir de 1854. La citoyenneté française devient alors une condition nécessaire pour devenir titulaire. Bien qu'aucune école spéciale n'ait été créée pour les former, ils ont acquis en 1870 le prestige qui leur faisait défaut quarante ans plus tôt. Leur activité conserve une dimension proprement militaire, qu'il s'agisse de collecter des informations permettant de contrôler le territoire, de participer aux combats (ils doivent être de bons cavaliers) ou d'entrer en pourparlers avec l'adversaire : dans sa *Prise de la smala d'Abd el-Kader* exposée au salon de 1845, Horace Vernet donne à l'interprète principal, Ismaÿl Urbain, un rôle de médiateur et de pacificateur. Ce sont toutefois leurs compétences littéraires et administratives qui sont bientôt jugées essentielles.

Les interprètes constituent, avec les médecins, un rouage essentiel des Bureaux arabes, indispensables pour assurer la correspondance avec les sujets « indigènes », la surveillance des écoles, la police, la justice ordinaire (à l'exception des affaires privées – mariages, divorces ou successions – qui relèvent de la compétence des tribunaux religieux), les recensements, la perception des impôts et l'application d'une législation cherchant à développer un modèle de propriété individuelle et d'organisation communale dans les tribus… Ils servent aussi l'administration militaire à l'échelle des cercles, des subdivisions et des divisions, y compris auprès des conseils de guerre et pour le contrôle des prisonniers arabes déportés en France. Encouragés par leur hiérarchie à se faire instituteurs et savants, ils sont nombreux à assu-

Félix-Jacques Moulin, *Un Bureau arabe*, XIXe siècle.
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

Félix-Jacques Moulin, *Si Mustapha, kaïd de l'Oued Sothan et Boudiaf, kaïd du Medjana*, 1856.
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

rer des cours de français et d'arabe, à publier des ouvrages d'apprentissage bilingues (on peut citer le *Dictionnaire pratique arabe-français* de Marcelin Beaussier, publié en 1871) ou à collaborer aux premières sociétés savantes fondées à Constantine et à Alger. L'interprète principal William Mac-Gucklin de Slane publie ainsi une traduction d'extraits du *Livre des exemples* d'Ibn Khaldoun (*Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique du Nord*, 1852-1856). Il est aussi chargé d'établir une nomenclature des patronymes de l'Algérie et de fixer leur transcription latine – à la fin du siècle, cette liste servira de base pour l'établissement des registres d'état civil.

L'opposition violente d'une grande partie des colons au régime impérial et à l'administration militaire s'attaque au premier chef aux officiers des affaires arabes, « bourreaux d'arabes », selon l'expression de Jules Favre, défenseur des parties civiles dans le procès engagé contre l'officier Doineau, accusé en 1857 d'avoir fomenté un assassinat. Plus que l'officier républicain Ferdinand Victor Hugonnet qui, dans ses *Souvenirs d'un chef de Bureau arabe* (1858) et son recueil *Français et Arabes en Algérie. Lamoricière, Bugeaud, Daumas, Abd-el-Kader, etc.* (1860), conclut à la nécessité de maintenir en le réformant un système beaucoup mieux adapté que des administrations civiles raides et inhospitalières aux « indigènes ». C'est l'interprète principal Ismaÿl Urbain qui est la cible de violentes campagnes de presse à la suite de sa publication, sous un nom d'emprunt, de *L'Algérie pour les Algériens* (1860) puis de *L'Algérie française. Indigènes et imigrants* (1862), deux brochures qui dénoncent sans concession les spoliations foncières des « colonisateurs à outrance » et retiennent l'attention de Napoléon III qui s'en inspire dans la formulation de sa « politique arabe ».

La crise de l'institution militaire après la défaite de 1870, le transfert de l'administration de la plus grande part de l'Algérie à des civils, et la réorganisation de 1873 qui institue un Service des affaires indigènes regroupant commandants de cercles et officiers des Bureaux arabes, suscitent la reconversion de nombreux interprètes militaires : certains deviennent interprètes civils ou judiciaires, d'autres administrateurs de communes mixtes. Réorganisés en 1901, les interprètes prennent en 1938 le nom d'officiers des Affaires musulmanes. En 1955, dans un contexte de guerre, la création des Sections administratives spécialisées (SAS) a pu rappeler le rôle important joué par les interprètes et officiers des Affaires arabes entre 1845 et 1870.

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T2, *L'année de feu*

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T2, *L'année de feu*

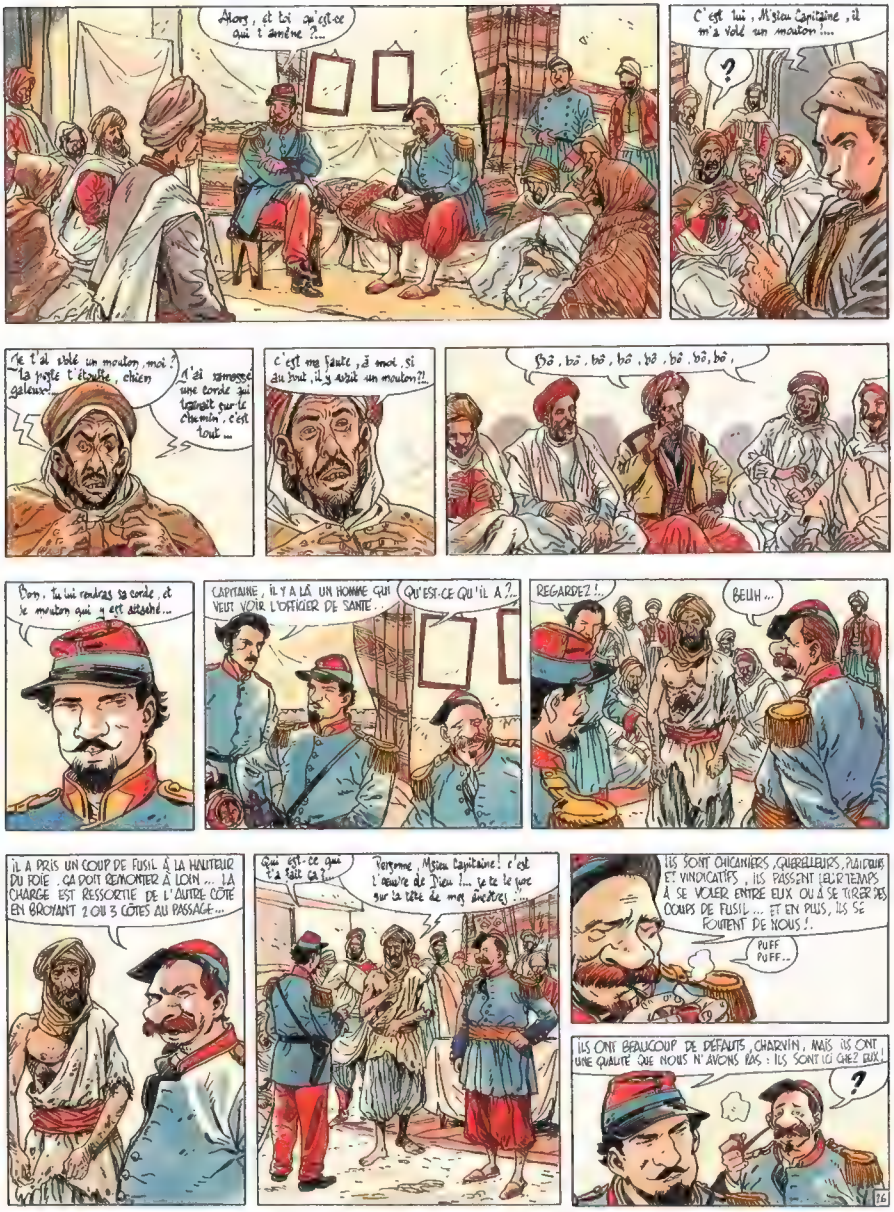
Alors, et toi qu'est-ce qui t'amène ?...
C'est lui, M'sieu Capitaine, il m'a volé un mouton....
?
Je t'ai volé un mouton, moi ? La peste t'étouffe, chien galeux !
J'ai ramassé une corde qui traînait sur le chemin, c'est tout...
C'est me faute, à moi, si au bout, il y avait un mouton ?!
Bô, bô, bô, bô, bô, bô, bô, bô,
Bon. Tu lui rendras sa corde, et le mouton qui y est attaché...
CAPITAINE, IL Y A LÀ UN HOMME QUI VEUT VOIR L'OFFICIER DE SANTÉ.
QU'EST-CE QU'IL A ?..
REGARDEZ !..
BEUH...
IL A PRIS UN COUP DE FUSIL À LA HAUTEUR DU FOIE. ÇA DOIT REMONTER À LOIN... LA CHARGE EST RESSORTIE DE L'AUTRE CÔTÉ EN BROYANT 2 OU 3 CÔTES AU PASSAGE...
Qui est-ce qui t'a fait ça !...
Pardonne, M'sieu Capitaine ! c'est l'œuvre de Dieu !... je te le jure sur la tête de mes ancêtres...
ILS SONT CHICANIERS, QUERELLEURS, PLAIDEURS ET VINDICATIFS, ILS PASSENT LEUR TEMPS À SE VOLER ENTRE EUX OU À SE TIRER DES COUPS DE FUSIL... ET EN PLUS, ILS SE FOUTENT DE NOUS !
PUFF PUFF..
ILS ONT BEAUCOUP DE DÉFAUTS, CHARVIN, MAIS ILS ONT UNE QUALITÉ QUE NOUS N'AVONS PAS : ILS SONT ICI CHEZ EUX.
?
76

# Militaires et Berbères en Algérie coloniale

*Ariel Planeix*

En 1646, le père Dan publie une *Histoire de la barbarie*, c'est-à-dire de l'Afrique du Nord, à la fois terre des corsaires et des Berbères, auparavant dénommés Maures, Numides, Gétules... Pourtant, depuis l'Antiquité, d'une façon générale, la connaissance des peuples de ce que l'on n'appelait pas encore le Maghreb, est longtemps demeurée très incomplète. Après l'expérience napoléonienne de l'Egypte, l'Afrique du Nord allait donc être le terrain privilégié d'expéditions nombreuses, réunissant savants et militaires et une des sources d'inspiration de l'orientalisme. De fait, la conquête de l'Algérie a coïncidé avec l'avènement des sciences humaines et sociales, et plus particulièrement de l'archéologie, de la linguistique, ainsi que de l'ethnologie. Ces disciplines balbutiantes qui tentaient d'opérer un classement universel des populations mondiales et de leurs caractéristiques, requéraient des matériaux en grand nombre, c'est-à-dire des descriptions de scènes de vie quotidienne, de mœurs, d'organisations sociales, de pratiques religieuses et de dialectes. Les auteurs de ces premiers matériaux, ou ceux qui les fournirent, furent les explorateurs, les missionnaires et les militaires qui laissèrent, par le biais de journaux ou de carnets d'études, des informations d'autant plus précieuses qu'elles étaient inédites.

L'Algérie, sous domination turque à l'époque, abritait en effet des populations variées, dont les Berbères, concentrés dans les montagnes et quelques oasis, parlant une langue et pratiquant des coutumes différentes, mais aussi des Tziganes, des Juifs, des Kouloughlis (Turcs arabisés) et bien sûr des Arabes. L'on s'aperçut bientôt qu'ils avaient des croyances et des idiomes différents et occupaient des espaces parfois séparés, dont l'étude devait profiter à l'établissement militaire de la France. Touaregs et Kabyles en sont les composantes les plus connues, mais la population berbérophone est très diverse, or la connaissance de l'Orient avait conduit à former à l'arabe comme aux langues orientales divers interprètes, mais aucun n'était initié à la langue berbère. Il est d'ailleurs à noter que « kabyle » (*qabila*) est un terme arabe signifiant « tribu » mais que le vrai nom de ce peuple est *zouaoua*, dont on fera « zouaves », suite à l'intégration de nombre d'entre eux dans les corps d'armées « indigènes ». De jeunes cadres aventureux de l'armée française, portés par une nostalgie de l'Empire encore vivante en ses confins, s'éprirent parfois des paysages et des modes de vie qui envi-

ronnaient ces populations, faisant naître des vocations chez beaucoup. Leur cohabitation avec les populations locales reposait certes d'abord sur le besoin stratégique d'identifier le terrain et l'ennemi, mais elle était aussi nourrie par une curiosité éveillée par la fréquentation des savants, dont les Berbères furent, avec l'Islam, un des principaux sujets. En ces temps d'exaltation face à la redécouverte des civilisations passées, parfois mythiques, les Berbères offraient en effet une perspective nouvelle, un terrain vierge à explorer.

En réaction à la violence des fameuses enfumades du général Bugeaud, dont les Berbères firent essentiellement les frais, le général Daumas publia dès 1847 un opuscule sur la Kabylie, exposant que les Kabyles constituaient une société en soi, distincte des villes ou des plaines arabes voisines. De même, le capitaine Le Glay dénonça le fait que « nos officiers, nos administrateurs ont toujours considéré qu'il convenait de parler arabe à tous indistinctement en Afrique du Nord. Il nous a fallu quarante ans d'Algérie pour discerner les Kabyles et comprendre la faute qu'il y aurait à leur imposer la civilisation arabe ». L'idée que les Berbères étaient moins étrangers aux Français que les Arabes, ne serait-ce que parce qu'ils furent chrétiens[1] ou avaient parfois la peau blanche et les yeux bleus ou verts, se doubla de la perspective d'en faire des alliés en les opposant aux Arabes. Les sociétés savantes accueillirent beaucoup de militaires qui consacraient une part de leur temps à contribuer aux revues scientifiques coloniales. Ainsi, au XIXe siècle, Ernest Carette, capitaine du génie et secrétaire de la Commission scientifique d'Algérie, livra tout un corpus sur la Kabylie ou les migrations berbères ; le capitaine Demaeght fonda le musée d'archéologie d'Oran puis lui donna son nom ; le capitaine Amat fit paraître une *Anthropologie des Mzabites*[2] en 1889 ; enfin, l'épopée de Charles de Foucault, ancien officier devenu prêtre et explorateur pionnier du Maroc, nourrit encore aujourd'hui l'appel du désert qui a séduit plusieurs saint-simoniens. Le général Hanoteau décrit, quant à lui, une « élite d'officiers distingués qui, pendant les premiers temps de la conquête française, ont été les plus brillants représentants de l'exploration scientifique » et, lui-même berbérophone en plusieurs dialectes, se penche sur la poésie kabyle et les inscriptions touaregs. Le capitaine Voinot en est un autre grand exemple, moins connu pour son action en Algérie où il laisse une monographie sur le Tidikelt, qu'au Maroc où, à l'instar du colonel Justinard, il collecte les traditions locales et identifie les moyens de mobiliser les populations. De nombreux militaires alimentent ainsi la connaissance des Berbères tout au long de la présence française au Maghreb. En 1931, le commandant Cauvet, archéologue amateur, publie même un curieux *Les Berbères en Amérique, essai d'ethnocinésie*, pour démontrer que les populations berbères ont traversé l'Atlantique et donné leur nom aux tribus et comptoirs amérindiens, une hypothèse aussi fantaisiste que son précédent opus sur la formation celtique de la nation targuie[3].

Pour riches qu'elles furent, ces contributions posent différents problèmes que l'on retrouve dans la critique de l'orientalisme et des sciences coloniales mais, surtout, elles sont une des causes de la rigidité des découpages territoriaux censés refléter des identités en réalité beaucoup plus hétérogènes et dont la cartographie réelle eût été bien plus complexe. La fascination pour ce qui sem-

1. Saint-Augustin était Berbère.
2. Habitants du *Mzab* algérien.
3. *Targui* est le singulier de Touaregs, berbérophones sahariens.

blait être une civilisation en soi, plus héritière des Grecs que de l'Orient, a en effet justifié une politique de division radicale qui faisait peu de cas du fait que berbérophones et arabophones vivaient ensemble depuis plus de mille ans. Comme le dit l'historien Germain Ayache, très critique à l'égard des pratiques des colonisateurs : « Sous prétexte que les hommes de la montagne avaient conservé des dialectes berbères, tandis que ceux des plaines et des villes parlaient l'arabe, qu'ils avaient parfois des usages ou des modes de vie différents, ils décrétèrent que ces groupes humains étaient étrangers les uns aux autres. Et ce qui, dans les pays d'Europe eût été interprété comme des manifestations d'une harmonieuse diversité, était là comme l'indice d'une impossibilité congénitale à s'unir et à vivre ensemble. » Identifiant pour des raisons pratiques des territoires et des systèmes sociaux simplifiés, l'administration coloniale leur attribua des régimes différents, conformément à une politique qui culmine au Maroc avec le *Dahir* berbère[4], dans la veine lyautéenne et dont l'échec est patent. En effet, d'abord unifiés et solidaires contre les Français, arabophones et berbérophones se déchirèrent suite aux indépendances, au profit des premiers qui reprochèrent aux seconds de se penser différents et de n'être qu'une création de la colonisation, à tel point que les Berbères préfèrent désormais s'appeler *imazighen*. On appelle aujourd'hui « mythe berbère » cette création historique ; non que les Berbères n'existent pas, mais parce qu'établir l'origine précise d'une population et plus encore son unité, semble aujourd'hui impossible, les peuples et les ethnies se recréant et se brassant continûment.

Ernest Carette et Auguste Warnier, *Carte des tribus*, 1846. (Cat. 80)
© SHD

4. Qui attribue un système juridique spécifique aux Berbères.

MER
MÉDITERRANÉE
RÉGENCE DE TUNIS
Oulad Nail
DJEBEL AMOUR
OASIS DES BENI MZAB
D É S E R T

# L'exploration du Sahara par les militaires

*Jean-Marc Durou*

Au début du XIXe siècle, le Sahara, au même titre que l'ensemble de l'intérieur de l'Afrique, reste une terre inconnue de l'occident chrétien. Pourtant, à partir de 1820, tout change sous l'impulsion des Britanniques, qui créent l'Association pour la découverte de l'Afrique, afin d'encourager l'exploration. Les plus célèbres des précurseurs sont l'Autrichien Hornemann, l'Ecossais Clapperton, le célèbre explorateur allemand Heinrich Barth et le Français René Caillié, le premier à revenir de la mystérieuse ville de Tombouctou.

En 1830, les troupes françaises débarquent en Algérie et après une courte hésitation, conquièrent le pays tout entier par la force. En 1850, elles progressent lentement vers l'intérieur, au prix de violents combats. Puis, leur avancée vers le sud les place face à un paysage inconnu, le désert du Sahara. Malgré le climat redoutable, la méconnaissance totale de la topographie et l'ignorance des groupes de populations, la question de la conquête ne se pose pas longtemps. Pour le général Daumas, la réponse est claire : « Il faut être maître partout, sous peine de n'être en sécurité nulle part. » Ainsi commence la conquête du Sahara, qui va durer 60 ans.

Dès 1840, pour pallier la méconnaissance du pays, les militaires encouragent la création, à Alger, d'une commission chargée d'étudier le Sahara par l'intermédiaire des Bureaux arabes. En 1850, à la suite de révoltes, l'armée occupe l'oasis la plus au nord du Sahara, Bou-Saâda, puis, en 1852, après une nouvelle révolte dans l'oasis de Laghouat, celle-ci est soumise au terme d'un effroyable carnage. La même année, les sept oasis du M'Zab, suivies, en 1854, de l'oasis de Ouargla, tombent à leur tour aux mains des Français. Sous l'impulsion du maréchal Randon, qui conduit des répressions violentes, en cinq ans, toutes les oasis du nord du Sahara algérien sont conquises. Cette colonisation ne rencontre que peu d'obstacles, car dans cette région les puits sont nombreux et les oasis ne sont distantes que de 200 à 400 kilomètres les unes des autres.

Randon porte alors son regard plus au sud. En 1864, la tribu des Ouled Sidi Cheikh, alliée à la France, se révolte à nouveau et cette insurrection dure vingt ans. Peu après, en métropole, la défaite de la guerre de 1870 oblige l'armée d'Afrique à rester sur ses positions, ce qui exclut toute nouvelle conquête. Bientôt pourtant, la France, ayant perdu l'Alsace et la Lorraine, a besoin, pour ranimer le sentiment national et raviver son prestige terni par la défaite, de projets audacieux. En 1878, un ingénieur des ponts et chaussées, Adolphe Duponchel, conçoit l'idée d'un chemin de fer, le Transsaharien, qui partirait des côtes algériennes et traverserait le Sahara pour atteindre le fleuve Niger au Soudan. L'enthousiasme suscité par ce projet est tel que le

*Officiers français du bureau des Affaires « indigènes »*, vers 1902.
© ECPAD - Collection Guillo-Lohan

ministre des Travaux publics, Charles de Freycinet, le fait accepter immédiatement par le gouvernement.

La mise en œuvre de ce projet politique se heurte toutefois à la réalité d'un terrain hostile. Au-delà de l'oasis d'El-Goléa, en effet, s'étendent le désert à proprement parler et ses vastes étendues méconnues ; les oasis y sont parfois distantes de plus de 600 à 700 kilomètres les unes des autres, les puits y sont rares et leur position le plus souvent incertaine. Enfin, les militaires savent qu'à plus de 1 000 kilomètres commence le territoire de farouches guerriers nomades, les Touaregs. Pour construire un chemin de fer à travers le Sahara, il leur faut donc reconnaître un ou plusieurs itinéraires. Trois missions de reconnaissance sont alors mises sur pied. Les deux premières ayant échoué, on retiendra la mission Flatters, dirigée par le colonel Paul Flatters, âgé de cinquante ans, choisi pour ses qualités intellectuelles et son excellente connaissance du monde musulman. Une première expédition le conduit dans la région du Tassili n'Ajjer avec pour objectif une rencontre avec le chef touareg de la région ; malheureusement, dans cette immensité, Flatters ne parvient pas à le rencontrer et à obtenir sa protection.

A Paris, le gouvernement vote immédiatement le budget d'une seconde mission qui a pour projet de traverser le Sahara du nord au sud, en longeant le massif du Hoggar. Le 19 novembre 1880, Flatters, accompagné de quelques officiers français et de 80 nomades chaambas, alliés des Français, part de

Ouargla. Suivant les consignes gouvernementales, cette mission pacifique auprès des Touaregs ne montre pas ses armes, adoptant une attitude qui, 30 ans plus tard, sera désapprouvée par le général Lyautey, lequel recommandait à ses hommes de « montrer sa force pour ne pas avoir à s'en servir ». En février 1881, après avoir parcouru plus de 1 500 kilomètres depuis Ouargla, la colonne prend position à l'est du massif du Hoggar ; malgré l'inquiétude de ses hommes, Flatters ne sent pas le danger lorsque des Touaregs viennent lui indiquer un puits du nom de Bir-el Garama. Celui-ci étant situé aux abords d'une montagne, Flatters divise ses troupes en deux : quelques hommes seulement restent dans la plaine, les autres se rendent au puits. Après plusieurs heures de marche, Flatters et sa troupe arrivent enfin, mais à cet instant des centaines de Touaregs les attaquent et ils sont massacrés. Le reste de la mission, demeuré en arrière-garde, est privé de la plupart de ses montures ; les hommes se décident alors à regagner au plus vite Ouargla et entament un véritable voyage en enfer au cours duquel ils sont plusieurs fois attaqués. Seuls quelques chaambas réussissent, par miracle, à atteindre leur but. En France, la nouvelle du massacre a des répercussions considérables dans la presse et oblige le gouvernement à suspendre les opérations.

Le 5 août 1890, un accord est signé entre la France et l'Angleterre : les deux nations se partagent une grande partie de l'Afrique et la France obtient l'attribution de la majorité des territoires du Sahara central et des régions sahéliennes. En 1898 sont organisées trois grandes missions militaires qui partent chacune d'un point différent de l'Afrique. La première est la mission Voulet-Chanoine, qui doit partir du Soudan français. La seconde, la mission Gentil, part du fleuve Congo. La troisième, la mission Foureau-Lamy, part de l'oasis de Ouargla en Algérie et traverse l'ensemble du Sahara. Toutes trois doivent effectuer leur jonction au Tchad. De Ouargla, la mission Foureau-Lamy, très armée cette fois, traverse le Sahara sans subir aucune attaque des Touaregs, excepté à Iferouane au Niger. Les trois colonnes réunies au Tchad attaquent alors les forces du sultan Rabah, esclavagiste et adversaire de la France, au combat de Kousseri où le commandant Lamy perd la vie.

En Algérie, une question se pose désormais : comment soumettre les Touaregs du Hoggar afin d'ouvrir une voie entre l'Algérie et le Soudan ? El-Goléa est alors le dernier poste français au sud et l'état-major n'ignore pas que cette oasis et le Hoggar sont séparés par un chapelet d'oasis que l'on nomme le Touat-Tidikelt et dont la capitale est In Salah. En Algérie, les militaires continuent donc à surveiller de près cette région qui, tôt ou tard, devra être soumise ; ils apprennent ainsi que le chef de l'oasis d'In Salah, Abdelkader Ould Badjouda, conscient d'une attaque proche, a sollicité l'aide du sultan du Maroc.

A Alger, Edouard Laferrière, récemment nommé gouverneur, considère que le projet du Transsaharien doit être réalisé malgré le massacre de la mission Flatters ; il déclare même en public à Alger : « Si la métropole ne suit pas, tant pis pour elle. » Une mission a but exclusivement scientifique – officiellement – est alors organisée en grand secret. Un savant est même désigné pour l'accompagner, le géologue Georges-Barthélemy Médéric Flamand. Elle est toutefois commandée par le capitaine Pein et se compose de 90 méharistes suivis à courte distance par une colonne de spahis sahariens que commande le capitaine Germain et qui interviendra en renfort en cas d'attaque.

C'est le 28 novembre 1899 que cette mission quitte Ouargla ; après avoir dépassé El-Goléa et traversé les 450 kilomètres de l'immense plateau du Tademaït, le 28 décembre, elle doit affronter, à l'aube, plus d'un millier de guerriers à In Salah. Malgré le déséquilibre des forces en présence, les fusils à tir rapide des Français prennent immédiatement le dessus sur les assaillants dépourvus d'armes modernes et, le soir même, un des chefs d'In Salah, El Hadj Abdesselem Badjouda, qui a vu périr ses frères, remet sa soumission. Au premier jour du nouveau siècle, le drapeau tricolore flotte donc sur la kasbah des Badjouda, mais d'autres combats très violents vont suivre dans la région. Les troupes fran-

çaises font en effet directement face au Hoggar distant d'à peine 700 kilomètres au sud.

En 1901, le nouveau chef de poste d'In Salah est le capitaine Gaston Cauvet. Ancien des Bureaux arabes, il est l'un des plus fidèles compagnons d'un homme qui s'illustrera au Sahara, le lieutenant-colonel François-Henry Laperrine. Tous deux considèrent que le Hoggar doit être soumis, mais leurs convictions se heurtent à des ordres stricts qui interdisent d'entreprendre toute nouvelle conquête.

Le capitaine Cauvet observe alors un phénomène propre à toutes les tribus du désert, le rezzou. Il constate qu'à chaque rezzou, c'est-à-dire à chaque attaque conduite par une tribu contre une autre, des vols sont commis, et que, dans la plupart des cas, la tribu agressée lance immédiatement à son tour un rezzou destiné à récupérer son bien. Cauvet comprend qu'il faut s'inspirer de cette pratique pour conquérir le Hoggar. Au début de l'année 1902, un fait divers lui donne l'occasion d'agir en ce sens. En effet, un nomade au service des Français, dénommé Ben M'Siss, vient l'avertir qu'il a été volé par les Touaregs du Hoggar et qu'il va riposter pour venger cette dette d'honneur. Ayant rassemblé une centaine de méharistes civils de sa tribu, il s'apprête donc à châtier les Touaregs du Hoggar; Cauvet lui propose alors de soutenir son projet en l'équipant de 120 fusils à tir rapide et de 14 000 cartouches, à la condition qu'un lieutenant français et 40 méharistes réguliers les accompagnent. Le jeune lieutenant se nomme Gaston Cottenest; il sera le premier Européen à explorer les montagnes du Hoggar.

Le 7 mai 1902, après avoir traversé le Hoggar sans rencontrer d'ennemi, la colonne passe au lieudit de Tit, au nord de la future ville de Tamanrasset. En début d'après-midi, Cottenest et ses hommes sont attaqués par 300 Touaregs, dont il vantera plus tard le courage exceptionnel, mais en trois heures seulement, les fusils à tir rapide, anéantissent l'ensemble des guerriers. Les Touaregs ne se relèveront jamais de cette bataille et Laperrine, fort de son succès comme de la méthode, parvient à obtenir, le 1er avril 1902, la constitution d'un nouveau corps d'armée, les compagnies des oasis sahariennes. Le projet a convaincu car ces compagnies sont moins coûteuses que les troupes venues du nord, leur recrutement s'effectuant sur place auprès des nomades; chacun d'entre eux, en outre, apporte une contribution de deux dromadaires qui lui appartiennent et qu'il doit entretenir avec sa solde. Enfin et surtout, les méharistes sont tous des nomades habitués au climat du désert, ainsi qu'aux rudes marches qu'ils connaissent depuis leur enfance; ils savent s'orienter dans ce désert qui les a vus naître. En 1905, un nouvel amenokal est nommé et fait sa soumission aux Français; Moussa ag Amastane est un homme intelligent et droit qui devient un fidèle allié de la France.

Le Hoggar soumis, Laperrine se tourne alors vers une autre région, 600 kilomètres plus à l'est, le Tassili n'Ajjer ou plateau des crevasses. Cette région difficile d'accès est entrecoupée d'immenses canyons et constitue un véritable labyrinthe minéral qui s'étend sur plusieurs centaines de kilomètres le long de la Tripolitaine. Cette dernière, qui constitue aujourd'hui la partie occidentale de la Libye, est depuis plusieurs siècles une colonie des Ottomans qui n'acceptent pas la conquête de l'Algérie et du Soudan par l'armée française et ne cessent de les revendiquer devant les instances internationales. L'arrivée des Français au Tassili n'Ajjer les encourage à fournir des armes modernes aux Touaregs en révolte. La conquête est rendue plus difficile encore par la présence en Libye d'une secte religieuse prônant un Islam primitif, les Senoussis, dont la xénophobie est telle qu'ils ont déclaré la guerre (le djihad) à tous les chrétiens en terre d'Islam.

Malgré ces difficultés, une mission commandée par le capitaine Joseph Touchard est envoyée en reconnaissance en janvier 1905 à Djanet, capitale des Ajjer, pour parlementer avec les chefs touaregs. Malheureusement, les deux chefs, l'amenokal Igedazen ag Abagada et le sultan Ahmoud, ont pris la fuite à l'arrivée des Français. Touchard recueille néanmoins une information de la plus haute importance: il découvre que le Tassili n'Ajjer, revendiqué par les Ottomans, n'a jamais été ni visité ni occupé par eux. Laperrine considère alors qu'il a le champ

libre, il se rend au nord du Tassili et fait construire à Illizy un fort, qu'il nommera fort Polignac. De nombreuses expéditions d'exploration aux Ajjer sont menées dans les années suivantes par les militaires qui subissent de nombreuses attaques des tribus touaregs sans pouvoir rattraper leurs assaillants qui se réfugient immédiatement derrière la frontière, en territoire ottoman. En 1909, le capitaine Nieger se rend à nouveau à Djanet mais ne peut y rester car il est impossible de s'y ravitailler ; en 1910, après quinze ans d'Afrique, Laperrine rentre en France.

C'est seulement un an plus tard, en 1911, que la conquête s'accélère avec l'entrée en guerre de l'Italie contre la Turquie. Les Italiens envahissent la Tripolitaine qu'ils baptisent Libye. Dans cette période confuse où les Turcs perdent leurs positions dans cette région, les Français saisissent l'opportunité et font une percée pour occuper Djanet. Le capitaine Edouard Charlet, brillant officier, est chargé de l'opération avec pour seule instruction : « Prenez Djanet ! Sans violence et sans bruit. » Le 27 novembre 1911, avec 135 méharistes, l'oasis est soumise et il n'est pas question, cette fois, de l'évacuer. Un an plus tard, en 1912, une terrible sécheresse s'abat sur l'ensemble du Sahara et du Sahel, elle dure trois ans.

En 1913, alors que règne un calme apparent, le lieutenant-colonel Pein décide de faire réaliser par le lieutenant Gabriel Gardel une jonction entre Djanet et l'oasis de Djado, au nord du Niger, en Afrique-Occidentale française (AOF). Au moment où Gardel s'apprête à partir de Djanet, il est alerté de la formation d'un important groupe de guerriers touaregs qui s'apprêteraient à attaquer ; il remet son expédition et part, le 3 avril, en direction de la frontière libyenne. Arrivés au lieu-dit d'Esseyene, le jeune lieutenant et ses 47 méharistes font face à l'attaque de 300 guerriers. Après avoir résisté toute l'après-midi et la nuit, Gardel est persuadé que lui et sa troupe vont être massacrés, mais à l'aube, dans un dernier élan, il décide de charger l'ennemi à la baïonnette. Cet acte désespéré le sauve par miracle et l'ennemi s'enfuit ; cet épisode héroïque sera relaté bien plus tard dans le film d'Alain Corneau *Fort Saganne*.

*Route entre Arabib El Guettara près de Tazermit à l'arrivée du puits*, vers 1900
© ECPAD - Collection Depommier

En 1914, la Première Guerre mondiale éclate et une bonne partie des troupes d'Algérie et d'AOF sont rapatriées d'urgence en métropole, laissant au Sahara un faible effectif. Les Turcs, alliés des Allemands en secret, en profitent pour accélérer la révolte en venant en aide aux Senoussis. Quant aux Italiens, qui ont réussi à faire une percée rapide dans le Sahara libyen, leur manque d'expérience du désert leur est fatal et ils vont de défaite en défaite. Les Senoussis, chassés par les Français du Tchad, remontent alors vers la Libye et évincent les Italiens de la région du Fezzan. La débâcle est telle que ces derniers se réfugient en territoire français, abandonnant dans leur fuite leurs armes et plus d'un million de cartouches dans leur fort militaire au Fezzan. Dès lors, l'équilibre des forces est bouleversé car les compagnies méharistes de l'extrême sud algérien ont peu d'effectifs, 400 hommes au total, pour faire face à des Touaregs désormais surarmés.

En mars 1916, la petite garnison de Djanet commandée par le maréchal des Logis, Lapierre, subit une attaque des guerriers du sultan Ahmoud et après 18 jours de siège, tous ses hommes sont faits prisonniers par les Senoussis. Préoccupé par l'aggravation de la situation, le général Meynier décide de regrouper l'ensemble des méharistes du sud algérien, soit 800 hommes, et reprend l'oasis de Djanet. A partir de cette époque, la situation se dégrade dans l'ensemble du Sahara et, le 1er décembre 1916, le père Charles de Foucauld est assassiné à Tamanrasset. La révolte des Touaregs s'étend bien au-delà des frontières de l'Algérie, au sud en AOF, dans le nord du Mali ; puis, quelque temps plus tard, dans l'Aïr, au Niger, la garnison française d'Agadès est assiégée par Kaossen et ses guerriers Touaregs aidés par des troupes allemandes.

En janvier 1917, le général Lyautey rappelle Laperrine, devenu général et lui confie le commandement des territoires sahariens de l'Algérie, mais aussi de l'AOF. En 1919, les militaires français ont durement réprimé toutes les révoltes du Sahara central et le calme semble revenir. Comme l'écrit le capitaine Lehureau : « l'ardeur belliqueuse a partout fait place à la lassitude ». Les compagnies méharistes deviennent alors une véritable police du désert. Durant les années suivantes, les militaires poursuivent leurs missions d'exploration car bien des endroits du désert demeurent inconnus. Ainsi, pour ne citer qu'eux, le lieutenant Toubeau de Maisonneuve explore le long fleuve fossile du Tafessasset, dans le Ténéré, dans les années 1930, un autre jeune lieutenant du nom de Brenans découvre à son tour les sites préhistoriques et les nombreuses fresques du Tassili n'Ajjer, qui devient le plus grand musée du monde de préhistoire. Sans oublier l'exploration du lieutenant Fly Sainte Marie, dans les sables de l'immense erg Iguidi, au cœur du Sahara occidental algérien.

Certes, dans cette exploration et cette conquête hors du commun, les actes de guerre ne furent pas toujours aussi glorieux que la propagande coloniale de l'époque s'est attachée à le faire croire. Il est indéniable en revanche que bon nombre de militaires français s'attachèrent à ce milieu aride et à ses populations et que certains laissèrent des leurs aventures des récits passionnés et passionnants.

# Le royaume arabe de Napoléon III

*Michel Levallois*

Sous l'aigle impérial, trois personnages : un Arabe vers qui un colon et un soldat ont le regard tourné. Le premier amorce un pas en avant, pose un bras protecteur sur l'épaule du colon et donne la main au soldat. Ce dessin de A. Derjou figure à la dernière page du récit que l'interprète Florian Pharaon fit du *Voyage en Algérie de sa Majesté Napoléon III* en 1865. Il constitue une allégorie très précise de ce que l'Empereur avait proclamé à Alger le 5 mai, au début de son second voyage de cinq semaines, à l'intention des Algériens musulmans : « Vous connaissez mes intentions, j'ai irrévocablement assuré dans vos mains la propriété des terres que vous occupez, j'ai honoré vos chefs, respecté votre religion, je veux augmenter votre bien-être, vous faire participer de plus en plus à l'administration de votre pays, comme aux bienfaits de la civilisation... Etant votre souverain, je suis votre protecteur, tous ceux qui vivent sous nos lois ont également droit à ma sollicitude. » Il avait ajouté : « Qui sait si un jour ne viendra pas où la race arabe régénérée et confondue avec la race française ne retrouvera pas une puissante individualité ? » Lors de son précédent voyage de septembre 1860, l'Empereur avait déjà fait sensation en déclarant que « notre premier devoir est de nous occuper du bonheur des trois millions d'Arabes que le sort des armes a fait passer sous notre domination ».

Ces proclamations furent traduites en arabe et largement diffusées par les officiers des Bureaux arabes. Elles enthousiasmèrent les Algériens musulmans mais elles inquiétèrent les « colonistes » qui ne voyaient l'avenir de l'Algérie que comme celui d'un département français où ils comptaient trouver des terres à bon marché, ainsi qu'une main d'œuvre abondante et docile, dont le régime législatif et administratif serait redevenu civil comme en métropole, où le rôle de l'armée, enfin, serait réduit au strict maintien des tribus « Indigènes » dans l'ordre et l'obéissance.

Ces orientations furent confirmées par la lettre que l'Empereur adressa au maréchal-gouverneur de Mac-Mahon, au retour de son voyage de 1865 sur *La politique de la France en Algérie*. A la formule définissant l'Algérie comme un « royaume arabe », il avait ajouté que celle-ci était aussi « une colonie européenne et un camp français ».

Le doute n'était plus permis, l'Empereur avait décidé de rompre avec la politique de francisation et de colonisation esquissée par la Deuxième République. Non seulement, depuis 1849, les députés algériens avaient été supprimés, mais

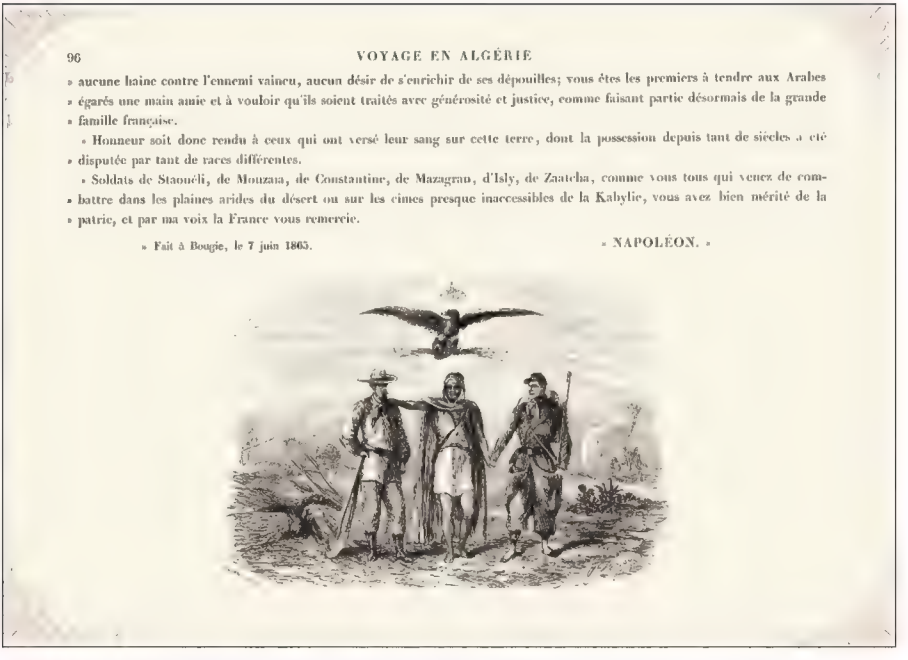

96 VOYAGE EN ALGÉRIE

» aucune haine contre l'ennemi vaincu, aucun désir de s'enrichir de ses dépouilles; vous êtes les premiers à tendre aux Arabes
» égarés une main amie et à vouloir qu'ils soient traités avec générosité et justice, comme faisant partie désormais de la grande
» famille française.

» Honneur soit donc rendu à ceux qui ont versé leur sang sur cette terre, dont la possession depuis tant de siècles a été
» disputée par tant de races différentes.

» Soldats de Staouéli, de Mouzaia, de Constantine, de Mazagran, d'Isly, de Zaatcha, comme vous tous qui venez de com-
» battre dans les plaines arides du désert ou sur les cimes presque inaccessibles de la Kabylie, vous avez bien mérité de la
» patrie, et par ma voix la France vous remercie.

» Fait à Bougie, le 7 juin 1865. » NAPOLÉON. »

Florian Pharaon, *Voyage en Algérie de sa Majesté Napoléon III*, illustré par Alfred Darjou , H. Plon, Paris, 1865. (Cat. 69)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

les ministres de la guerre, toujours responsables de l'Algérie, avaient poursuivi une politique favorable aux Arabes et aux musulmans. Ils avaient en outre fait adopter un texte de protection des droits fonciers des tribus, créé un système d'enseignement arabe-français depuis les écoles de tribus jusqu'aux collèges et aux *médersas*, rénové la justice musulmane, confirmé la mission des Bureaux arabes chargés d'administrer et d'améliorer la situation sociale et économique des « indigènes » musulmans. Cette nouvelle orientation avait été

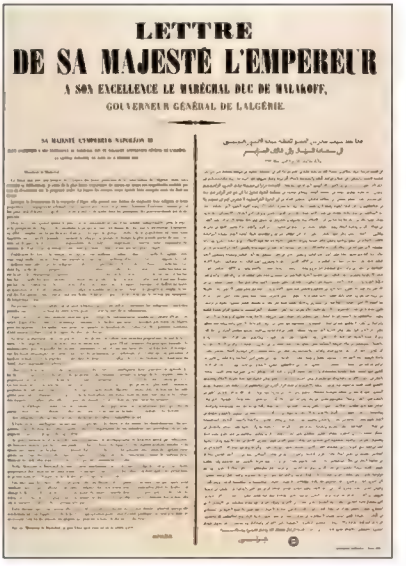

LETTRE
DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR
A SON EXCELLENCE LE MARÉCHAL DUC DE MALAKOFF,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

*Lettre de sa Majesté l'Empereur à son Excellence le maréchal duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie*, 6 février 1863. (Cat. 76)
© Tous droits réservés Archives nationales d'outre-mer

indiquée dans la lettre de l'Empereur du 6 février 1863 au maréchal Pélissier, pour annoncer le senatus-consulte qui devait moderniser la propriété foncière des tribus au profit des « indigènes » et mettre fin au cantonnement abusif au profit des colons. « L'Algérie n'est pas une colonie proprement dite mais un royaume arabe... Je suis aussi bien l'Empereur des Arabes que l'Empereur des Français. »

L'opposition coloniste en Algérie, soutenue par l'opposition des républicains en métropole, s'empara de la formule du royaume arabe pour discréditer la politique pro-arabe de l'Empereur et de ses conseillers arabophiles. Le plus connu d'entre eux, le saint-simonien converti à l'islam, Ismaÿl Urbain, interprète militaire devenu conseiller de gouvernement à Alger, auteur d'une brochure qui avait scandalisé les colonistes, *L'Algérie pour les Algériens*, explique comment cette formule s'est retournée contre son auteur : « Dans le développement de sa pensée, l'Empereur, voulant faire comprendre les ménagements auxquels les « indigènes » avaient droit, disait qu'ils constituaient un royaume arabe qu'on ne pouvait sans danger désagréger violemment. La polémique sans bonne foi des journaux ne retint que l'expression et prétendit que l'Empereur voulait reconstituer un royaume arabe et enlever les terres de l'Algérie à la colonisation ». Jules Duval dans *L'économiste français*, ainsi qu'Alexandre Warnier dans *L'Opinion nationale* et dans trois grosses brochures, se distinguèrent par la violence de leurs critiques à l'égard de la politique impériale. Certains prétendirent même et répandirent le bruit que l'Empereur avait formé le projet de faire d'Abd el-Kader le vice-roi de l'Algérie.

Camille Brion, *Ismaÿl Urbain*. (Cat. 70)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

Si le projet de Napoléon III n'était pas la création d'un royaume arabe, en quoi consistait-il ? S'il s'agissait de construire une *Algérie française*, titre de la seconde brochure de son conseiller Ismaÿl Urbain, en quoi pouvait-elle satisfaire les « indigènes » musulmans d'Algérie et déplaire aux immigrés européens ? La politique arabophile, dite du royaume arabe, conçue par Ismaÿl Urbain, solennellement adoptée par l'Empereur et mise en œuvre par la direction de l'Algérie du ministère de la Guerre ainsi que par les Bureaux arabes, a en fait consisté à assurer la protection et la modernisation de la propriété foncière indigène et à la garantir contre les confiscations, à assurer l'instruction par la création d'un enseignement arabe-français, à préserver, tout en les contrôlant et en les rénovant, la justice et le culte musulman, à faire bénéficier les « indigènes » d'une meilleure administration, en particulier fiscale, ainsi qu'à améliorer leur santé et leurs conditions de vie par des constructions de maisons regroupées dans des villages. Politiquement, le senatus-consulte du 14 juillet 1865 reconnut aux « indigènes » la qualité de Français, leur ouvrit l'accès à certains emplois publics civils et militaires, ainsi que la faculté de demander leur

Alfred Darjou, *Voyage de Napoléon III en Algérie en 1865, l'Empereur accorde la grâce de la tribu des Flitas à Relizane (actuelle Ghilizane)*, le 21 mai 1865. (Cat. 74)
© RMN (Musée du Louvre)/Franck Raux

naturalisation moyennant le renoncement à leur statut personnel coranique. S'y ajoutaient l'éligibilité dans les municipalités et dans les conseils généraux, de même que la création de communes mixtes et subdivisionnaires, conçues comme les premiers pas vers des communes de plein exercice.

La chute de l'Empire ne permit pas à cette politique de donner tous les fruits dont elle était porteuse car les Républicains, qui accédèrent au pouvoir à Alger et à Paris en septembre 1870, en prirent l'exact contre-pied et en abolirent systématiquement toutes les dispositions, ouvrant dans l'histoire de cette colonie un nouveau chapitre, celui de l'assimilation. Le terme de *royaume arabe* avait été utilisé par les colonistes pour déconsidérer et stigmatiser la politique impériale, jugée trop favorable aux « indigènes » musulmans. Celui d'*assimilation* le fut jusqu'en 1947 pour refuser aux « indigènes » la citoyenneté et les droits y afférents, au motif qu'ils étaient incompatibles avec la conservation de leur statut personnel, assurant ainsi aux immigrés européens la suprématie politique dans toutes les institutions représentatives, locales et nationales.

# Les dernières grandes révoltes du XIXe siècle

*Jean-Charles Jauffret*

### 1871 : la grande insurrection

Malgré la tentative de « royaume arabe » sous le règne de Napoléon III et les efforts de protection de la propriété indigène par les officiers des Bureaux arabes, l'Algérie coloniale repose sur des relations de conquérant à conquis.

A la fin de la guerre franco-allemande de 1870-1871, l'Algérie des 129 600 colons et des 34 700 Juifs naturalisés par le décret Crémieux d'octobre 1870 n'est gardée que par 32 000 hommes (recensement de 1872). Le retour de l'administration civile, après les décrets organiques du 24 octobre 1870 renforçant une départementalisation instaurée depuis 1848, débouche sur les premiers troubles à la suite d'opérations d'arpentage des terres tribales. Au sein des tribus, des *chertyas* ou comités insurrectionnels d'une dizaine de membres élus se mettent en place. La peur de se voir juger par la loi des *roumis* (chrétiens) et non plus selon le statut coranique, attise les ressentiments. La nouvelle de la défaite française face à l'Allemagne précipite une révolte à la fois agraire, politique et religieuse. Le sang algérien a en effet généreusement coulé en métropole en 1870 : sur les 8 000 tirailleurs engagés, 5 000 ont été tués sur les champs de bataille. Dès lors, en janvier 1871, quand il est question d'envoyer des escadrons de spahis en France, les smalas se révoltent dans la région de Souk-Ahras. La ville est assiégée pendant trois jours, tandis que des fermes de colonisation sont incendiées par des insurgés des tribus Resgui et Hanencha, encouragés par les proscrits algériens réfugiés en Tunisie.

Cette première révolte précipite l'insurrection menée, au centre de l'Algérie, par un grand seigneur d'origine kabyle, descendant du Prophète, le bachaga El Hadj Mohammed ben Ahmed El Mokrani, à la tête de la confédération des Beni Abbès entre le Constantinois et le Hodna. Le 16 mars, Mokrani et 6 000 de ses hommes assiègent puis incendient Bordj Bou Arreridj. Bientôt, encouragés par la puissante confrérie *Rahmâniyya*, très influente en Kabylie et dans l'Est algérien, 200 000 hommes prennent les armes. La moitié est composée de combattants effectifs, équipés seulement de fusils à pierre, qui affrontent des troupes armées de fusils Chassepot, de mitrailleuses et de canons. Le vent de liberté s'étend de la Grande Kabylie à l'Aurès, aux portes d'Alger (Mitidja) et jusqu'à Sidi-Bel-Abbès. A El Milia, dans l'Oranais, le fort est assiégé, et les oasis du Sud (Touggourt, Laghouat...) entrent en dissidence. Ce sont près de 800 000 personnes, soit près du tiers de la population algérienne, qui

sont impliquées dans cette protestation contre l'injustice et l'occupation de la terre de l'islam par des infidèles. Nombre de fermes ou de villages, fondés par des Européens, sont pillés ou incendiés et des familles entières sont prises en otages.

Répartis en trois colonnes, 85 000 hommes sont engagés en huit mois pour venir à bout de masse d'insurgés désorganisés. En effet, la lutte contre la Commune de Paris permet la libération anticipée de l'armée de métier du Second Empire rentrant des camps de prisonniers allemands. Le 5 mai 1871, à la bataille de Koudiat el Mezdour, El Mokrani est tué à la tête de 8 000 de ses combattants. Contre son lieutenant Bou Mezrag, des colonnes puissantes sont formées. Après le désengagement de Fort-National, en Grande Kabylie, c'est la victoire d'Incherinden, le 24 juin, sur les lieux et le jour mêmes d'un autre succès de 1857. Le 13 juillet 1871, le cheikh El Haddad, à la tête de la zaouïa de Seddouk, qui avait lancé un appel à la guerre sainte, fait sa soumission au général Saussier. Le 8 octobre suivant, la smala de Bou Mezrag est enlevée, puis le 20 janvier 1872, à la chute des oasis du Sud, dont Ouargla, Bou Mezrag est capturé à demi-mort de faim et de soif.

A partir de la fin février 1872, dans cette guerre faite essentiellement d'embuscades et d'escarmouches (340 rencontres au total), de massacres d'Européens (tel celui de 46 colons tués et mutilés à Palestro), de contre-terreur (à Aïn Yagout, près de Batna, 36 Algériens sont exécutés par une milice coloniale), les combats cessent progressivement. Si les troupes aux ordres du général Lallemand ont, dans l'ensemble, évité un bain de sang, la répression demeure particulièrement sévère. En effet, le vice-amiral Gueydon, gouverneur général de l'Algérie depuis le 29 mars 1871, ne reconnaît pas aux insurgés le statut de belligérants : ils ne sont à ses yeux que des rebelles, des assassins et des bandits. Outre les sévices dus aux milices coloniales,

*Képi et pelisse du capitaine Gonyn du 2e régiment de spahis*, 1870. (Cat. 100)
© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Emilie Cambier

certaines colonnes évoquent celle du général Turreau, en Vendée, en 1793. Ainsi, en mai 1871, la colonne des Issers, aux ordres du colonel de cavalerie Fourchault, exécute sans jugement tout suspect ou homme pris les armes à la main, tandis que le principe de la responsabilité collective permet toutes sortes d'exactions, le droit de pillage étant encore reconnu. A la même date, le général Cérez brûle les douars des environs de Palestro, vide les greniers, dévaste les récoltes, coupe les cerisiers... Si les Français perdent 2 686 hommes, dont plus de la moitié par maladies, le chiffre des tués algériens est impossible à estimer, la plus faible des évaluations étant de 2 000 victimes d'exécutions sommaires. En outre, fuyant la répression par douars ou tribus entières, plus de 100 000 Algériens se réfugient en Tunisie

Les conséquences de cette insurrection hypothèquent l'avenir de l'Algérie coloniale. Les cours d'assises de Constantine, de Bône et d'Alger siègent sans interruption pour condamner à mort ou déporter. Après un internement à Brest ou à l'île d'Oléron, Bou Mezrag, El Haddad et des centaines de Kabyles sont déportés en 1873 et 1874 au bagne de Nouvelle-Calédonie. Plus de 550 000 hectares sont séquestrés, les terres des insurgés kabyles faisant l'objet d'un séquestre collectif, et une amende de 36 millions de francs frappe de nombreux douars, ce qui accentue la paupérisation du peuple algérien, victime par ailleurs de la perte des meilleures terres, saisies par les colons dont des Alsaciens-Lorrains qui, par la loi du 21 juin 1871, se voient attribuer 100 000 hectares.

La grande insurrection de 1871 creuse le fossé entre les communautés européenne et algérienne, créant la fracture la plus importante dans l'histoire de l'Algérie avant l'insurrection du 8 mai 1945. Les Algériens sont condamnés au silence, tandis qu'en Kabylie les assemblées locales ou *djemaa* sont dépouillées de leurs prérogatives. Commandant une colonne dans la région de N'Goura, le général de Galliffet, pourtant un des fusilleurs de la Commune de Paris, est un des rares officiers à reconnaître que : « Nous venons de combattre en Algérie des hommes qui se sont révoltés avec raison. Ils combattent pour leur Dieu et pour leur patrie (...). Je salue les Arabes révoltés. »

S'ensuivent des révoltes sporadiques qui traduisent cette lutte de 130 ans (1830-1962) entre deux communautés juxtaposées, l'une, majoritaire, de sujets, l'autre de citoyens, qui ne se sont jamais vraiment mêlées. En mars-avril 1876, au sud-ouest de Biskra, dans l'oasis d'El-Amri, les Bou-Azid prennent les armes. Trois colonnes sont nécessaires pour en venir à bout et la tribu est déportée à Oran.

*Fusil à la miquelet*. (Cat. 99)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/ Emilie Cambier

### 1881-1882 : la révolte du Sud-Oranais

L'insurrection de 1871 a des échos dans le Sud-Oranais. Comme ils l'avaient déjà fait en 1864, les Ouled Sidi Cheikh entrent en dissidence. En avril 1871, l'intervention du 4e Tirailleurs, aidé de quelques goumiers et de cavaliers, permet de rapidement juguler l'incendie. Près de dix ans plus tard, le 16 février 1881, dans le Hoggar, c'est le massacre de la seconde mission Flatters. Ce coup d'arrêt de la conquête française, attribué à l'influence de la confrérie puritaine de la *Sanûssiyya*, fondée par un Algérien, encourage le marabout des Ouled Sidi Cheikh, Bou Amama, à prêcher la guerre sainte, en mars suivant, dans les hauts-plateaux du Sud-Oranais. Il est inquiet de l'arrivée d'ouvriers espagnols venus récolter l'alfa, principale richesse de ces hautes plaines, ainsi que de la mise en place progressive de l'administration civile. En avril, il profite de circonstances favorables. Tout d'abord du sacrilège commis par le lieutenant Weinbrenner qui, chargé d'arrêter deux de ses proches, est assassiné pour avoir violé l'intimité d'une tente dévolue aux femmes. En fédérant autour de lui les tribus nomades des confins sahariens (Trafi, Doui-Menia, Beni-Guild, Angad, Mehaïa, Ouled-Djerir et Amour), Bou Amama met à profit le départ d'une bonne partie des troupes françaises engagées, à partir d'avril, dans la conquête de la Tunisie. En effet, plus de 15 000 hommes de l'armée d'Afrique sont dirigés vers Tunis.

*Cartouchière kabyle provenant du fils d'un Cheikh tué le 5 septembre 1871 par un soldat de la 2e compagnie du 3e bataillon du 80e régiment d'infanterie lors de l'expédition de Kabylie.* (Cat. 98)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

Le spectre de la grande insurrection de 1871 réapparaît. En hâte, le général Innocenti forme une colonne. Surprise par les cavaliers de Bou Amama surgis du désert, elle est quasi anéantie, à Chellala, dans les monts des Ksours, le 19 mai 1881 : 450 goumiers sont mis en déroute ainsi qu'un peloton du 4e Chasseurs d'Afrique ; seule la Légion évite le désastre complet. Enhardis, les hommes de

Bou Amama font une percée vers Frenda, au nord, puis reviennent massacrer une centaine d'ouvriers espagnols récoltant l'alfa à Khalfallah, proche du djebel Kreider.

A la tête de cinq colonnes (environ 30 000 hommes), le général Saussier met tout en œuvre pour reprendre l'initiative. Il confie au colonel de Négrier le soin de frapper vite et fort. A la tête de la colonne d'Aïn-Ben-Khelil, s'il s'empare d'El Abiod, lieu saint des Ouled Sidi Cheikh, Négrier comprend que pour venir à bout de guerriers nomades, seule l'endurance dans la poursuite peut permettre de l'emporter sur un adversaire très mobile. Pour ce faire, en décembre 1881, il forme une section montée de 50 légionnaires; il estime que le mulet, animal robuste, marchant au même pas que l'homme, peu gourmand (certains, plus tard, apprennent à boire au bidon), est la clef de la victoire contre un ennemi véloce au pays de la soif. De fait, l'autonomie d'une unité montée est de plus de six jours. Ainsi, le 28 février 1882, un groupe léger de la colonne de Négrier, comprenant en avant-garde cette section montée, disperse un fort parti de Beni-Guild et s'empare du camp d'un lieutenant de Bou Amama, tout en faisant une razzia de 18 000 moutons et 400 chameaux.

Parallèlement, le commandant Marmet, chef de la colonne d'Aïn-Sefra, forme une compagnie de 150 légionnaires, suivant le principe d'un mulet pour deux hommes. C'est la clef du succès permettant d'économiser les forces de l'homme qui ne porte que son fusil et peut soutenir, au pas de l'animal, une cadence de 6 km/h. Ce qui donne une moyenne de 60 km/jour en terrain rocailleux, soit près du double d'une unité de cavalerie, rythme pouvant être tenu pendant plusieurs jours et, si nécessaire, accentué par une marche forcée à l'approche du but afin de surprendre l'adversaire ou de l'épuiser.

Un premier échec fortifie ce système en montrant que les fantassins montés ne doivent pas se prendre pour des cavaliers. Le 26 avril 1882, au Chott-Tigri, escortant une mission topographique, la compagnie montée du lieutenant Massone se laisse surprendre par 900 cavaliers et 1600 fantassins de Bou Amama car il a commis l'erreur de laisser ses hommes combattre à cheval, sans cohésion. Ils sont rapidement surclassés et décimés par le feu adverse: 2 officiers et 49 légionnaires sont tués, 29 sont blessés. Par la suite, en revanche, les groupes légers et leurs unités montées viennent à bout des dernières résistances ; dès lors, en 1883, toute dissidence cesse. Bou Amama se réfugie dans le Touat, puis à Figuig, sur les confins algéro-marocains où, les 30 juillet 1900 et 22 août 1903, à El Moungar, dans le Sud-Oranais, les Doui-Menia attaquent des compagnies montées de la Légion qui les repoussent.

En attendant la grande insurrection du Sud-Constantinois de 1916-1917, la dernière tentative de révolte a lieu en avril 1901, au village de Margueritte, dans le haut Chelif: une compagnie de tirailleurs algériens intervient rapidement pour venger six colons massacrés par une centaine de membres de la tribu des Righa.

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T2, *L'année de feu*

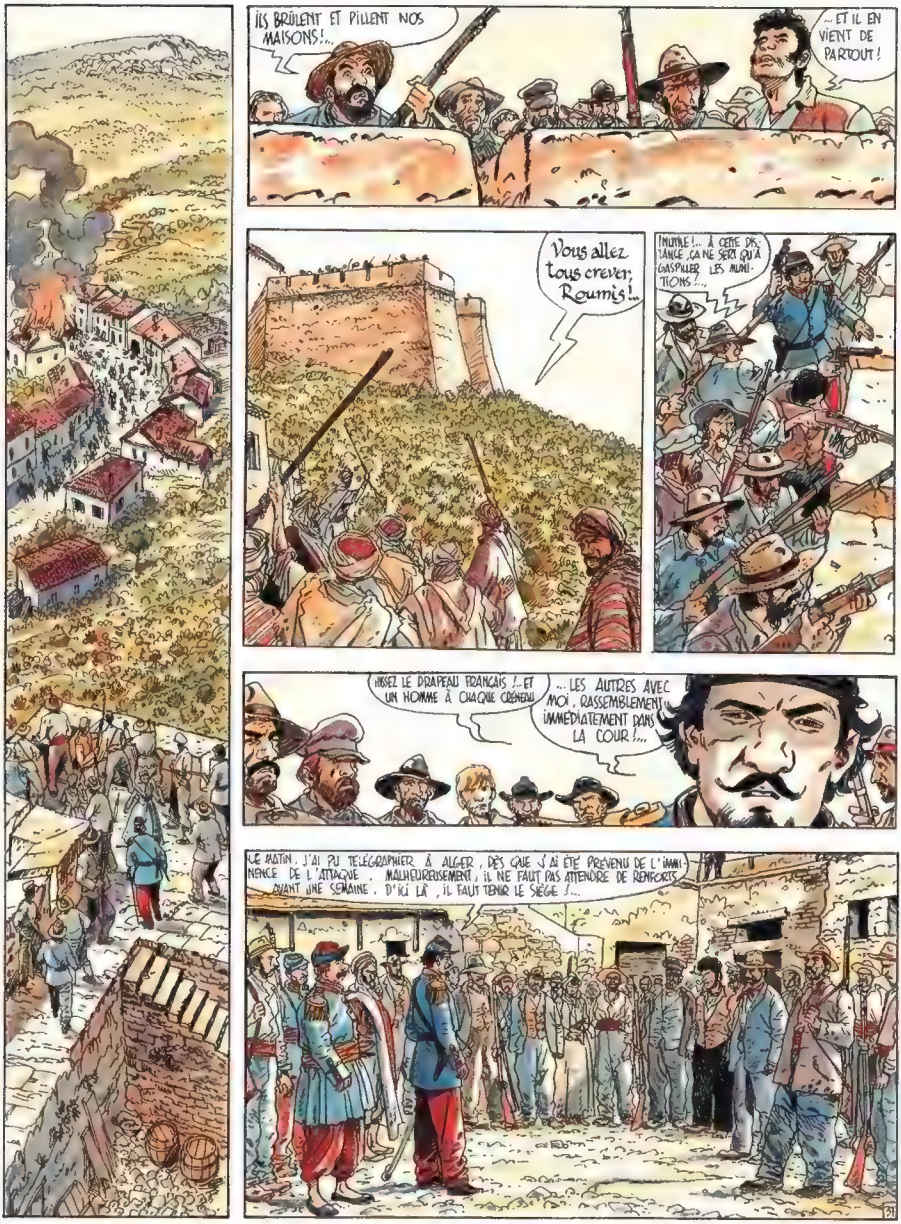


Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T2, *L'année de feu*

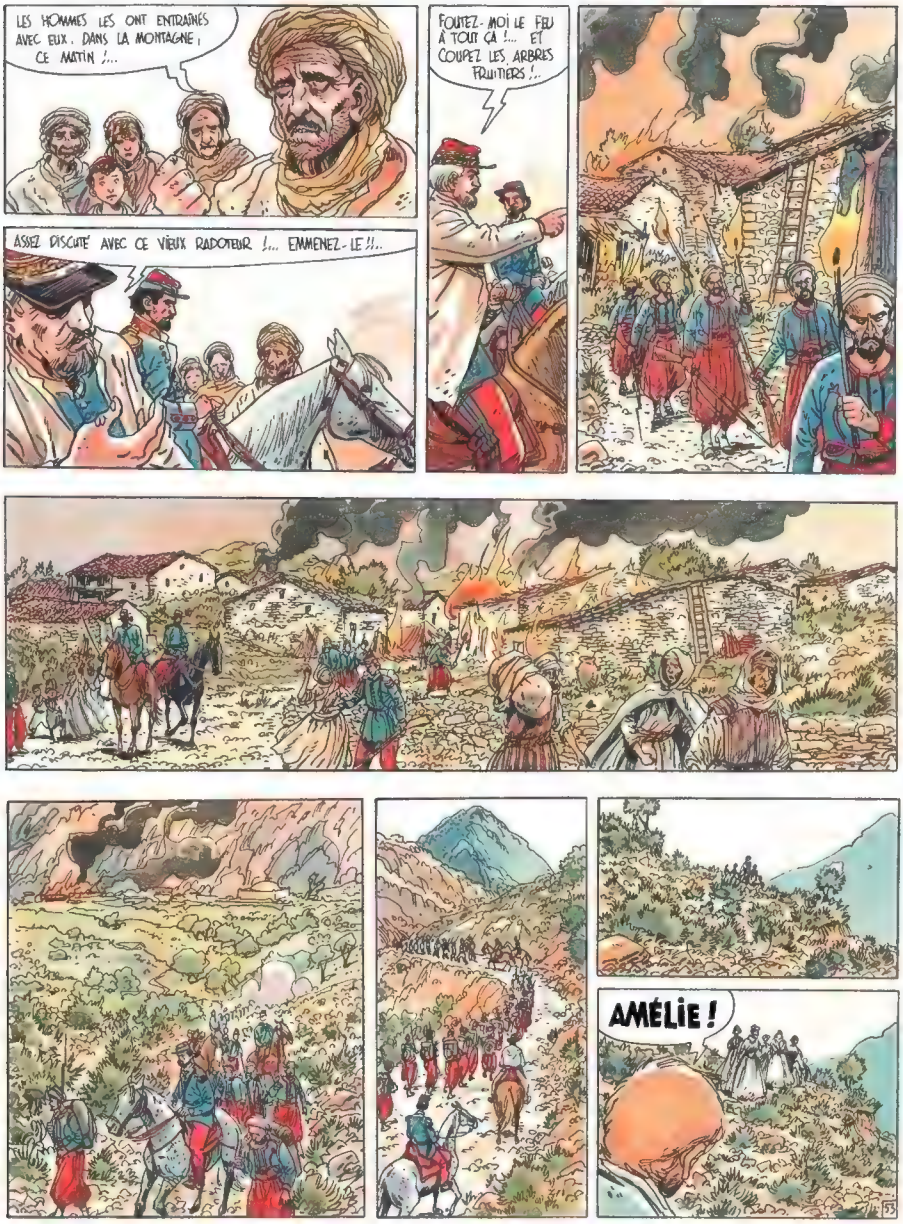
LES HOMMES LES ONT ENTRAÎNÉS AVEC EUX, DANS LA MONTAGNE, CE MATIN !...
ASSEZ DISCUTÉ AVEC CE VIEUX RADOTEUR !... EMMENEZ-LE !!..
FOUTEZ-MOI LE FEU À TOUT ÇA !... ET COUPEZ LES ARBRES FRUITIERS !...
AMÉLIE !

# La représentation de la conquête

*Nicolas Schaub*

Lors des premières années de la colonisation française, un grand nombre d'officiers parmi les plus brillants partent en Algérie pour servir l'Etat et acquérir une certaine notoriété. Ce sont eux qui décrivent massivement les aspects de la conquête de l'Algérie, diffusant des données visuelles et textuelles en direction de la métropole et de l'Europe. Ils racontent et montrent les liens qu'ils tissent avec ce monde autochtone qu'ils commencent à connaître intimement. Certains entretiennent un rapport visuel très intense avec l'univers orientaliste. Officiers et soldats adressent leurs lettres et leurs images aux différentes strates de la société métropolitaine. C'est ainsi que se développe l'engouement du public pour les objets mettant en scène l'Orient algérien. Sous la monarchie de Juillet, puis sous le Second Empire, s'ouvre un véritable marché orientaliste qui crée des foyers de collectionneurs, tant de tableaux, que de dessins et d'objets, à Paris, Londres, Berlin, mais aussi Nantes, Bordeaux, Marseille et Grenoble. C'est alors un art à l'usage du seul public occidental et c'est pour séduire et convaincre ce public nombreux, attentif aux événements politiques, que les militaires élaborent l'ensemble de ce champ visuel et textuel.

Un lien très fort unit les textes orientalistes aux œuvres plastiques. La force du mouvement orientaliste est fondée avant tout sur un rapport au texte qui s'immisce profondément dans les façons de voir. Les militaires sont pour la plupart imprégnés d'une culture qui repose principalement sur des écrits historiques et théoriques. Beaucoup d'entre eux font preuve d'une curiosité assez médiocre qui les cantonne aux spécialisations de la guerre, mais l'Algérie devient très vite un immense champ d'observations, notamment dans les domaines de la cynégétique et de l'hippologie, de l'archéologie et de la botanique, de la topographie, de la géologie et de la linguistique. Les militaires produisent ainsi textes et images inspirés de leurs expériences de terrain. Ils deviennent des acteurs à part entière de la structure orientaliste, pour laquelle ils élaborent un savoir scientifique et des formes artistiques. Ils cherchent généralement à constituer une description précise et utile du territoire et des populations, mais contribuent aussi à la montée de l'idéologie coloniale et nationaliste, instituant de puissants stéréotypes racistes: fatalisme des «Arabes», immobilisme, cruauté, etc.

Si la plupart des militaires en Algérie ont bien créé et renforcé le discours orientaliste, peut-on

Théodore Gudin, *Le Camp de Staoueli, le jour du débarquement de l'armée française en Algérie, le 14 juin 1830 : la tente de l'Agha Ibrahim*, vers 1831. (Cat. 6)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Giovanni Dagli Orti

dire pour autant qu'ils ont construit, de toutes pièces et sans rapport avec le réel, la représentation de ce pays ? Il semble plutôt que leurs témoignages singuliers apportent d'importantes nuances à certains fantasmes de l'époque. Ces données textuelles et/ou visuelles nous révèlent l'approche singulière de ceux qui sont chargés de contrôler ces territoires. Toute représentation n'est donc pas subordonnée au projet politique de colonisation et de domination idéologique. C'est sur le terrain de la conquête, au contact de cette réalité, que s'élaborent les représentations, les jugements critiques ou les collections d'objets de guerre. Aujourd'hui, il importe de comprendre les conditions d'apparition de ces images et objets artistiques, de revenir sur la manière même dont les agents effectifs recueillent et s'approprient l'information visuelle, puis la recomposent selon leurs perceptions multiples. Parmi les acteurs du processus colonial, les officiers s'attachent plus particulièrement à la complexité du réel qui les entoure. Ils font preuve de cette acuité critique qui permet de saisir avec justesse les événements et les hommes d'Algérie, et ce avec une lucidité qui peut nous paraître paradoxale. Ainsi Pélissier de Reynaud ou Ismaÿl Urbain publient des ouvrages décisifs révélant les failles du système colonial ; de même, les correspondances privées des militaires jouent un rôle crucial pour dénoncer les horreurs de la guerre. L'ampleur de ces échanges épistolaires se mesure difficilement, mais il est certain que les informations circulent beaucoup et que ces « fuites » sont divulguées par la presse nationale.

Dans leurs lettres, les militaires décrivent le versant effrayant de l'Algérie qui les plonge dans un monde infertile, parfois traversé par les chimères du délire. Les perceptions de la violence modifient en profondeur leur psychisme qui modèle les formes et les contenus de l'expression. Grâce aux mots et à leurs significations, des hommes de la conquête formulent et interrogent leur rapport au monde. Les mots puisent au-dehors, sur le vif, pour communiquer les espérances, mais également les souffrances que suscitent les pillages, les têtes coupées et les charniers. Des officiers décrivent la beauté des paysages et des personnes, même s'ils reconnaissent aussi l'omniprésence des morts, des hurlements et des puanteurs. Ils énumèrent une part des misères infligées aux populations « indigènes » et poursuivent un combat avec les phrases. Certains conjurent, grâce aux lettres, l'angoisse de la folie et de la solitude. Pourtant, même face à ce néant, ils cherchent avant tout à transmettre des textes lisibles, destinés à leurs proches. Les militaires, de par leur éducation, choisissent l'écriture, qui paraît le moyen le plus adéquat pour transcrire et questionner l'expérience de la guerre. Ceux-là sont fondamentalement en mouvement sur le terrain, acceptant de parcourir des étendues hostiles, de se soumettre aux aléas climatiques et de souffrir de la nostalgie de la terre natale.

Parmi ces jeunes officiers qui s'appliquent à comprendre un espace aussi complexe, on retrouve Nicolas-Gilles-Toussaint Desvaux (1810-1884) dont le *Journal intime* est conservé à la bibliothèque du musée de l'Armée aux Invalides. Desvaux débarque en Algérie pendant l'hiver 1840 et pousse jusqu'à Constantine pour diriger les chasseurs d'Afrique, puis les spahis. Ancien secrétaire de Laffite, il est nommé en 1830 sous-lieutenant à titre de récompense nationale pour sa participation à l'insurrection, alors qu'il n'est pas à Paris au moment de la Révolution de juillet. Envoyé à l'école de Saumur, il en sort major de sa promotion. En Algérie, il relate dans de petits cahiers chacune de ses journées, précisant les scènes observées ou les personnages croisés. Il fait preuve d'une grande curiosité dans sa découverte du patrimoine et de la culture algérienne, décidant très vite d'apprendre la langue arabe. Il devient ainsi l'un des plus fins connaisseurs de cette région. En février 1841, il évoque

Théodore Chassériau, *Cavaliers arabes emportant leurs morts, après une affaire contre des spahis*, 1852. (Cat. 90)
© RMN (Musée du Louvre)/Jean-Gilles Berizzi

dans son *Journal intime* la figure du bourreau, le courage des condamnés et la bêtise des militaires. Il est frappé par la violence du général Négrier (1788-1848) mais reste fasciné par les images de l'orientalisme pictural : « 17 février. Epouvantable sirocco sur la place. Au rapport. Après le déjeuner, à midi, on a exécuté sur le marché entre le minaret et le marabout un Arabe accusé d'avoir frappé d'un coup de couteau un soldat du 22e de ligne. Carré formé par l'infanterie et les spahis. Amené par les gendarmes français et maures, l'Arabe marche d'un pas ferme. Sans aucune résistance il se place à genoux. Caïd de la Casbah (Quasimodo) dit à haute voix [la sentence]. Braham Chaoux qui tient son yatagan près de la cuisse, lui en assène un coup violent sur le cou. Privé de vie, l'Arabe tombe étendu sur le dos. On donne 200 coups de bâton à son complice. Dieu veuille que justice ait été faite et que l'on n'ait pas frappé un innocent car toute cette affaire a été instruite bien vite et les renseignements ne sont pas décisifs. Je suis parti après l'exécution à mort ; j'en avais assez et d'ailleurs ce vent du sud a embrasé les fumiers et chasse devant lui des tourbillons de poussière et fumée. Partout à l'horizon, le ciel est caché par les flots de poussière soulevés par cet ouragan. Le tableau d'Ismaÿl et Maryam d'Horace Vernet, les descriptions du Khamsin, les voilà au naturel.[1] »

Prosper Baccuet (1797-1850) se trouve également à Constantine à ce moment-là. C'est un officier de cavalerie travaillant pour la Commission scientifique d'Algérie. Il est chargé plus spécifiquement de relever et dessiner les paysages algériens[2]. Lui aussi assiste aux répressions du général Négrier, lui aussi raconte la violence continue dans la ville, la cadence de la mort. Il se sent le devoir de montrer à sa mère les corps des victimes : « [le général Négrier] est très sévère, et va sans doute paraître en France dur et cruel car depuis trois semaines nous sommes dans les exécutions, et pour ainsi dire dans le sang. Presque tous les jours il y a une exécution sur la place d'une tête ou deux de coupées. L'autre jour le spectacle était plus complet et plus sérieux, il y en a eu huit de décapités, et cela se fait avec une promptitude, une adresse étonnante, le bourreau dont l'emploi est une dignité dans ce pays, se nomme Branchahouf. Il est très aimé de ses coreligionnaires, très estimé. On le dit même très bon homme ; en général tous ces Arabes meurent admirablement, pas un murmure, pas une plainte, une prière ; ils s'agenouillent et la tête tombe ; le corps reste exposé toute la journée sur la place ainsi que les têtes ; là le troupier français, les fantassins stupides viennent plus ou moins faire des lazzis sur l'exécution, roulent les têtes avec leurs pieds ; c'est un spectacle dégoûtant, et malgré que je sois habitué à voir cela tous les jours je doute que je puisse m'y faire ; quoique dans ce pays on devienne cruel et féroce ; ainsi toute la journée ce sont des coups de bâton qu'on donne sur la place, deux cents, trois cents, ce sont des cris continuels et insupportables, le soldat français en rit, toute espèce de pitié a disparu chez ces hommes.[3] »

Horace Vernet, *Attaque de Constantine en octobre 1837*. (Cat. 25)
© RMN (Château de Versailles)/Christian Jean

1. *Papiers Desvaux, carnet III*, 1840-1841, Paris, bibliothèque du musée de l'Armée.
2. Sur cette importante carrière militaire, scientifique et artistique, voir Service historique de la Défense, 3 Yf 69795, dossier Baccuët ; Archives Nationales, F/21/14 (1847-1852) ; F/21/62 (1854) ; F/21/438 (1860) ; F/21/445 (1862), commandes des œuvres de Prosper Baccuet.
3. Extrait des lettres de Baccuet à sa mère (entre 1839 et 1841), collection privée. Je remercie Leïla Sebbar de m'avoir prêté les copies des lettres manuscrites.

# L'armée d'Afrique sous le Second Empire

*Colonel (E.R.) Henri Ortholan*

On appelait traditionnellement « armée d'Afrique » l'ensemble des troupes engagées dans la conquête de l'Algérie, ensuite maintenues sur place. En fait, il faut entendre plus exactement par cette expression les unités recrutées et mises sur pied en Afrique du Nord même.

De 1830 à l'avènement de Napoléon III en 1852, de nouvelles unités sont en effet créées de façon progressive, indépendamment des unités métropolitaines, une partie composée d'Européens, l'autre faisant appel, pour la première fois, à des « indigènes » musulmans, pour servir sous le drapeau français. On voit ainsi, aux côtés de la Légion étrangère et des zouaves pour l'infanterie, des chasseurs d'Afrique pour la cavalerie, formations à recrutement européen et constituées sur place, des unités de tirailleurs algériens et de spahis, à recrutement africain. Les officiers sont, pour la grande majorité, des Européens[1], alors que les sous-officiers, systématiquement issus de la troupe, sont français ou « indigènes » dans leurs propres formations.

Ces formations prennent largement leur part des combats aux côtés des unités de la métropole. Elles acquièrent rapidement une expérience au feu qui en fait de remarquables troupes, souples et tenaces, parfaitement adaptées aux opérations d'Afrique du Nord. Si elles ne peuvent prétendre à une filiation ancienne et prestigieuse, elles ne tardent pas à acquérir leurs lettres de noblesse.

Sous le Second Empire, l'armée d'Afrique réunit essentiellement trois bataillons d'infanterie légère d'Afrique, autant de régiments de zouaves, de tirailleurs algériens et de spahis et trois, puis quatre, de chasseurs d'Afrique[2], sans oublier la Légion étrangère, à un, puis deux, et à nouveau à un régiment.

Napoléon III donne à cette armée d'Afrique une dimension nouvelle, liée autant aux campagnes extérieures qu'à la place qu'il lui accorde plus généralement dans l'armée.

Déjà, en rétablissant la Garde impériale, voulue comme la continuation de celle du Premier Empire, l'Empereur reconstitue certes les régiments de grenadiers, voltigeurs, dragons, etc., mais il fait aussi entrer l'armée d'Afrique dans les rangs de cette prestigieuse formation, en créant un régiment des zouaves de la Garde. Il en décide la création, en pleine guerre de

1. Moins de la moitié des sous-lieutenants et lieutenants de tirailleurs et de spahis sont des « indigènes ».
2. Il y a, en principe, une unité de chaque formation par division militaire (Oran, Alger et Constantine).

Gustave Le Gray, *Camp de Châlons : le jeu de la drogue.*
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/image musée de l'Armée

Crimée, en raison de la réputation que ces troupes se sont acquise. Le régiment comprend deux bataillons, sachant qu'un troisième est fourni à tour de rôle chaque année par les tirailleurs algériens. De même, toujours pour manifester sa considération à l'égard des unités à recrutement musulman, Napoléon III fait détacher à Paris cinquante cavaliers par régiment de spahis, parmi les meilleurs, pour constituer un escadron d'honneur. Intégré dans la Garde impériale, ce dernier participe aux revues de Longchamp et fournit l'escorte du prince impérial.

Par la suite, toujours sous le Second Empire, l'armée d'Afrique quitte son cadre opérationnel habituel de l'Algérie lorsque la politique étrangère de Napoléon III conduit l'armée française à intervenir sans cesse en de nombreux points du globe. La conquête presque achevée la rend en effet disponible, quitte à confier les missions de maintien de l'ordre et de souveraineté à des unités de métropole.

Ainsi l'empereur engage l'armée d'Afrique dès la première guerre de son règne, en Crimée. Elle rejoint l'armée d'Orient, au début du conflit, avec les deux régiments de Légion étrangère, ceux de chasseurs d'Afrique, ceux de zouaves, un de tirailleurs algériens, ainsi qu'un escadron de spahis composé de volontaires. Cette armée

Antoine Alphonse Aillaud, *Mac-Mahon et le 1er zouave à Malakoff*, le 8 septembre 1855.
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/image musée de l'Armée

d'Afrique se distingue à plusieurs reprises lors du siège de Sébastopol. Ce sont notamment ses chasseurs qui sauvent de l'anéantissement les débris de la brigade légère anglaise, lors de la charge de Balaklava, le 25 octobre 1854. Le 5 novembre suivant, à Inkerman, zouaves et tirailleurs algériens, aux côtés des régiments de ligne, contiennent une puissante offensive russe contre le corps de siège et permettent aux troupes anglaises, particulièrement éprouvées, de se rétablir, contribution qui s'avère décisive pour la victoire finale. A la fin de la campagne, le 8 septembre 1855, les zouaves participent à l'enlèvement de la position de Malakoff, dont la possession décide du succès final.

L'armée d'Afrique est bien sûr de la campagne d'Italie, en 1859. Si la brièveté du conflit ne lui permet pas de la rejoindre au complet, zouaves et tirailleurs algériens sont des grandes batailles de Magenta et de Solferino. L'année suivante, un escadron de spahis participe à la campagne de Syrie et un bataillon d'infanterie légère d'Afrique, ainsi qu'un escadron mixte de spahis et de chasseurs d'Afrique, à celle de Chine.

L'armée d'Afrique participe, bien évidemment, à la campagne du Mexique, de 1862 à 1867. Elle représente une part relativement importante du corps expéditionnaire : zouaves, tirailleurs, chasseurs d'Afrique et, bien sûr, le régiment étranger. Cette proportion s'explique par la volonté du commandement de limiter l'engagement des troupes métropolitaines dans ce conflit lointain. C'est lors de cette campagne que la 3e compagnie du régiment étranger se distingue, à Camerone, le 30 avril 1863, fait d'armes fondateur et emblématique de la Légion étrangère.

Jules Monge, *Clairon de Turcos blessé*, 1884.
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christian Moutarde

Enfin, ces régiments d'Afrique participent à la guerre contre la Prusse. Les zouaves et les tirailleurs algériens appartiennent au 1er corps de l'armée de Chalons, sous les ordres du maréchal de Mac Mahon. Lorsque son armée se trouve prise au piège à Sedan, les chasseurs d'Afrique de la division Margueritte, sur le plateau de Floing, sont, le 1er septembre 1870, des toute dernières charges de cavalerie du Second Empire, et sans doute de l'histoire. Chasseurs d'Afrique, lanciers et hussards réunis, menés par le général de Galliffet, chargent à trois reprises pour tenter de dégager l'armée. Le roi de Prusse, présent sur le champ de bataille, se serait alors exclamé : « Ah les braves gens », pour rendre hommage à leur folle bravoure. Constituant dès sa création un monde à part, l'armée d'Afrique le devient plus encore sous le Second Empire, par son recrutement et par ses uniformes qui contribuent fortement à affirmer son identité, et par ses campagnes incessantes. Plusieurs généraux du Second Empire ont servi dans ses rangs, essentiellement fantassins et cavaliers. Retenons parmi eux les noms, pour l'infanterie, de Blaise, Bourbaki, Jeanningros, Liebert, et, pour la cavalerie, ceux de du Barail, Arbellot, Cousin-Montauban, Desvaux, Fleury, Michel et Youssouf.

L'armée d'Afrique survit à la chute du Second Empire. Tous ses régiments demeurent et celui des zouaves de la Garde impériale devient le 4e Zouaves en Tunisie. Tous stationnent en Afrique du Nord, par un retour symbolique à ce qui était leur vocation initiale, servir en Afrique.

# L'aventure saharienne ou la geste méhariste

*Jean-Robert Henry*

La conquête du Sahara, prolongeant celle de l'Algérie, a stimulé l'imaginaire français du désert. La prise de possession du « vrai désert » a ouvert aux soldats, aux scientifiques, aux mystiques mais aussi au grand public un extraordinaire horizon d'aventures et de déploiement des représentations : le réel est venu féconder l'univers merveilleux des références bibliques. Mais l'imaginaire du désert s'est aussi greffé sur l'aventure des militaires qui ont participé à la « pacification » du Sahara pendant un siècle. Alors que l'algérianisme des Européens d'Algérie s'était affirmé contre l'exotisme des voyageurs métropolitains et contre le rôle des militaires dans le gouvernement de l'Algérie, l'attrait pour le désert a fait au contraire une très grande place à la geste militaire des « Sahariens ».

Un préalable à la conquête du désert est la maîtrise de sa traversée. A la suite des premiers voyageurs, comme René Caillé, les militaires cherchent, dès le milieu du XIX^e^ siècle, à s'approprier le savoir-voyager des nomades. C'est ce que fait le capitaine Daumas en recueillant, dans *Le Grand Désert*, des témoignages de caravaniers. Les troupes de maintien de l'ordre au Sahara seront progressivement organisées, notamment par Laperrine, en s'inspirant du mode de vie, de déplacement et de combat des nomades. C'est un modèle qui perdurera jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, tout en cohabitant avec des visions de plus en plus mécaniques de la traversée du désert. Très tôt en effet, l'idée d'un chemin de fer transsaharien motive des expéditions de reconnaissance, comme celle du colonel Flatters et du commandant Lamy, inspirant une multitude de discours techniques, politiques ou littéraires. L'automobile et l'avion prennent ensuite le relais, avec des acteurs plus civils que militaires, qui affrontent à leur tour les risques de la traversée du désert. Le désert sait en effet résister aux tentatives de pénétration. Résistance de la nature et des éléments, avec la menace de la soif et l'inévitable scène du Simoun, mais aussi résistance des hommes : le désastre de la mission Flatters suscitera des dizaines de récits et romans rappelant que le viol du désert garde un goût de fruit défendu. Dans tous les cas, l'expérience du désert comporte aussi une part individuelle d'épreuve physique et morale. Les militaires n'y échappent pas, comme le montrent les quêtes mystiques menées, au début du XX^e^ siècle, par Charles de Foucauld et Ernest Psichari.

C'est surtout après la Première Guerre mondiale que se manifeste un véritable engouement pour l'aventure saharienne. Beaucoup d'ouvrages et de récits sont alors publiés sur l'exploration et la conquête du Sahara et sur des « Sahariens »

exemplaires, comme Foucauld, Laperrine, Charlet, etc. C'est aussi l'âge d'or du roman saharien, qui fait son miel des descriptions géographiques, des faits d'armes et des biographies héroïques, pour offrir au public un théâtre saharien à l'exotisme dépouillé et aux personnages de légende. Trois principaux romanciers émergent alors, qui exaltent la geste des Français ayant su apprivoiser le désert en acceptant d'être conquis par lui : Pierre Benoit, (*L'Atlantide*, 1920), Joseph Peyré (*L'escadron blanc*, 1931) et Jean d'Esme (*Les chevaliers sans éperons*, 1939). Leur désert est moins l'oasis, comme chez Fromentin un siècle plus tôt, que l'espace aride des grandes errances. C'est une nature paradoxale, à la fois hostile et bienfaisante, vierge mais sensuelle, morte mais vivante. Au passage, elle livre son message sur la fugacité des civilisations en exhibant à fleur de sable les traces de civilisations disparues, ou en protégeant dans le creux de ses montagnes les derniers souffles de cultures résiduelles.

La grandeur du décor écrase les hommes mais les magnifie aussi, en leur donnant des dimensions homériques. Le héros du roman saharien est par excellence l'officier méhariste, personnage complexe et problématique. C'est un chef attaché aux valeurs archaïques, un mystique et un ascète, fasciné par le danger et la mort, forgé par l'affrontement à la nature et, bien sûr, désenchanté de la civilisation. Lucide sur lui-même, il sait que la jouissance exotique est éphémère et destructrice de la virginité dont elle se nourrit : s'évader du monde civilisé fait avancer la civilisation et reculer le désert. Malgré son austère immensité, ce dernier reste dans cette littérature un espace humain valorisé. Il abrite une société chevaleresque, une société d'hommes valeureux – sans femmes – dans laquelle « indigènes » et Français, adversaires et compagnons, sont presque égaux devant la nature. La guerre y fait figure de rite convivial, elle est belle et propre. A cette construction de la légende méhariste, Henri de Montherlant aurait, selon ses dires, refusé de participer, et c'est pourquoi il ne publie qu'en 1968 son roman *La rose des sables*, écrit au début des années 1930. Mais cette abstention ne saurait enlever sa dimension problématique à l'œuvre de J. Peyré ou de J. d'Esme. En particulier, il est difficile de ne pas voir dans le succès du roman saharien des années 1920 et 1930 une réponse symbolique – pas autrement dicible – au traumatisme laissé dans l'imaginaire français par les horreurs de la Grande Guerre, quintessence en négatif de la civilisation moderne. L'engloutissement des individus dans la boue des tranchées et dans la boucherie collective sert d'ailleurs d'épilogue à plusieurs romans sahariens (comme *Le chef à l'étoile d'argent* de J. Peyré, 1934) et contraste avec la noblesse resplendissante de la guerre du désert.

Les quelques vrais Sahariens qui écrivent alors tiennent un discours un peu plus réaliste sur le désert. Le héros de *Sahara*, l'extraordinaire récit de Charles Diego (le futur général Brosset), est un nomade mauritanien, un « homme sans l'Occident » (et sans officier méhariste), dont l'espace de vie se réduit au fur et à mesure qu'avance la présence militaire française[1]. De son côté, Mercadier, ancien chef de l'annexe de Timimoun, se contente dans *L'oasis rouge* (1946) de décrire son petit royaume. Un autre personnage relativement réaliste de la littérature saharienne de l'époque est l'aviateur. Les pilotes de l'Aéropostale projettent sur le désert un regard « d'en haut », qui dit leur sentiment, encore plus aigu sans doute que celui des méharistes, de la fragilité de l'homme moderne au cœur du Sahara. C'est leur expérience qui portera le plus beau fruit de nos fantasmes sahariens, ce *Petit Prince* qui depuis plus de 60 ans nous enseigne le désert[2].

Le succès mondial de ce conte contribue aussi à l'effacement du roman saharien « classique » après

1. Le roman de Charles Diego Brosset a été publié à Casablanca en 1935 (Ed. du Moghreb) sous le titre *Sahara*, et sous les seuls prénoms de l'auteur. Précédé de «Portrait d'une amitié» par Vercors, il fut republié en 1946 à Paris aux Editions de Minuit, sous le titre *Un homme sans l'Occident*. Version filmée Depardon.
2. Selon le titre du petit livre de J. Huguet, *Saint-Exupéry ou l'enseignement du désert*, Paris, La Colombe, 1956.

*Caravanes au repos devant les dunes.* (Cat. 109)
© ECPAD - Collection Depommier

la Seconde Guerre mondiale. Alors que beaucoup d'écrits politiques célèbrent le désert comme le point de départ d'une renaissance militaire de la France (« l'épopée Leclerc ») et comme un facteur de son redressement économique (« l'aventure du pétrole »), la littérature de fiction s'épuise. En se mécanisant, la « guerre du désert » a cessé d'être un tournoi chevaleresque, le pétrole a tué le merveilleux et le roman saharien tend à devenir un sous-genre pour enfants ou adolescents. Relevons une exception notable dans ce reflux : Frison Roche, dont les romans révèlent bien, quand on les compare avec ses récits de montagne, la part de l'imaginaire dans notre consommation du désert. Le décalage entre les faits et leur réinvention romanesque fait également évidence dans certains des romans qui ont participé au retour du thème du désert dans les années 1970 et 1980 : il y a loin entre le rapport lapidaire que font le lieutenant Gardel ou le capitaine Charlet du combat d'Esseyen en 1913, d'une part, et l'évocation épique qui en est donnée par Louis Gardel – le petit-fils du lieutenant – dans *Fort Saganne* en 1980, d'autre part. Il est vrai que J. Peyré avait déjà contribué, dans *Coups durs*, à la construction de la légende. Claude Le Borgne, ancien méhariste, se garde en revanche d'exalter l'aventure de ses pairs. Sur le modèle de Diego Brosset, il se contente d'une approche presque anthropologique de la vie au désert dans son roman *La prison nomade* (1990). La célébration de la geste méhariste n'inspire pas non plus les auteurs maghrébins et elle semble donc avoir fait son temps. Ce n'est pas un hasard si le « Saharien » qui a été le plus redécouvert depuis deux décennies est Théodore Monod, le « pèlerin du désert », présenté comme un remarquable explorateur et connaisseur du Sahara mais aussi comme un anticolonialiste et un écologiste avant l'heure. Sa notoriété a résisté aux vrombissements du Paris-Dakar et aux nouveaux trafics transsahariens, qui ne doivent plus rien aux caravanes traditionnelles. Qu'en restera-t-il après le retour du désert à l'insécurité, bien mis en scène par Jean-Christophe Ruffin dans *Katiba* (2010) ?

# 1930 : le Centenaire et le musée Franchet-d'Espérey

*Lieutenant-colonel Christophe Bertrand*

L'année 1930 marque cent années de présence française en Algérie qu'il importe, pour les autorités françaises en France et en Algérie, de commémorer par de grandioses festivités. Au-delà d'un simple anniversaire, il s'agit pour les organisateurs du Centenaire, de faire prendre conscience à la France et au monde de la « portée morale, éducatrice, sociale et hautement humanitaire »[1] de l'œuvre française en Algérie. Le gouvernement français prend la pleine mesure des enjeux de cette commémoration. Il est en effet grand temps de remettre à l'honneur, par des manifestations d'une ampleur nationale et internationale, cette « seconde France » que menace l'oubli. Le 5 juin 1929, lors de l'ouverture du Comité métropolitain du Centenaire, le ministre de l'Intérieur, André Tardieu, définit la tâche à accomplir lors de la séance d'ouverture : « Les fêtes du Centenaire de l'Algérie ne doivent point se dérouler outre-mer sans que le peuple de la métropole en ressente la pleine signification [...] la tâche propre sera d'informer exactement la France de l'œuvre française en Algérie [...] il faut faire comprendre ce que fut non pas la conquête, mais la création de l'Algérie[2]. » Il est devenu indispensable de sensibiliser à la question algérienne la population française jusqu'alors peu concernée par les possessions françaises en Afrique du Nord, quitte dans cet ambitieux programme à nier l'existence d'une Algérie avant l'année 1830, pour mieux exalter les mérites de la France colonisatrice. En plus de l'organisation des manifestations commémoratives, le comité du Centenaire de l'Algérie crée trois musées, le musée des Beaux-Arts, le musée d'ethnologie et d'art indigène, dit du Bardo, et le musée historique du Centenaire qui deviendra le musée Franchet-d'Espérey.

L'ambition du commandement, au travers du musée historique du Centenaire, est de montrer le large éventail des fonctions qu'occupent les militaires et l'étendue de leurs responsabilités en dehors des périodes de conflits. Les chefs militaires entendent donc magnifier le rôle de l'armée d'Afrique dans la construction de l'Algérie française, tout en prenant bien soin de reconnaître et d'honorer la participation d'une partie du peuple algérien dans cette entreprise. Le musée historique du Centenaire doit apparaître comme le témoin privilégié d'une coopération féconde entre des

1. Gustave Mercier, *Le Centenaire de l'Algérie*, tome 1, p.23.
2. *Le Centenaire de l'Algérie*, Commissariat général du Centenaire, tome 1, p.485-486.

*Entrée du musée Franchet-d'Espérey.*
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

populations différentes mais unies par un même idéal partagé. L'armée reconstitue les uniformes et l'armement des troupes de toutes les armes de l'ancienne armée d'Afrique. Un travail considérable de collecte est entrepris à partir des témoignages écrits, des peintures et des objets eux-mêmes, dans les milieux français mais aussi chez les « indigènes ». Le but de ces recherches est de présenter au public, de façon temporaire, l'armée d'Afrique à l'époque glorieuse de la conquête. Le résultat des recherches, fructueuses au-delà de toute attente, ainsi que l'intérêt perçu dans la population par les organisateurs, fait rapidement germer l'idée de transformer ce qui devait être une exposition temporaire en une exposition permanente au sein d'un musée. Ce dernier ne devait pas seulement présenter des souvenirs de guerre glorifiant une armée conquérante, il devait aussi témoigner de l'apport des travaux de l'armée française, tant dans le domaine scientifique que dans les domaines économique et social. Ce projet incluait également un hommage appuyé aux populations locales pour leur participation à l'œuvre pacificatrice de l'armée. En effet, il ne s'agissait pas de créer un musée colonial dans lequel transparaîtrait un rapport dominant/dominé, mais au contraire de mettre en valeur la nation française au travers de la collaboration franco-algérienne. Il était donc primordial d'associer à ce projet les grandes familles « indigènes » « dont le dévouement à la cause française

3. Le général de division Naulin au gouverneur général de l'Algérie, Pierre Bordès dans un courrier du 16 mai 1930 relatif à la création du Musée Franchet-d'Espérey.

fut de tous les jours depuis les premiers temps[3] ». De nombreuses pièces de toutes natures sont rassemblées (des uniformes, des armes, des coiffures, etc.). Des peintures, lithographies, gravures, aquarelles, estampes, dessins, croquis, photographies en grand nombre, permettent d'illustrer de multiples épisodes de la conquête de l'Algérie puis de ses transformations. Les « indigènes » y tiennent une bonne place, d'après plusieurs auteurs : « Vaincus sans doute, mais après un combat difficile, des guerriers fougueux et courageux sont présentés dans une sorte de splendeur farouche[4] » ou encore « les peintres français n'avaient d'ailleurs jamais déprécié les combattants algériens dans leurs compositions »[5].

Sans attendre de connaître la décision du ministre de la Guerre quant à la création du musée, une proposition est faite dès juillet 1929 concernant son l'implantation dans la cité algérienne : au sein de la Casbah, au cœur du quartier musulman, et plus précisément dans l'ancienne poudrière turque dite « La Rotonde », qui servait jusqu'alors de magasin d'habillement annexe au 9e régiment de zouaves. L'originalité de la disposition interne du bâtiment et son emplacement au sommet de la Casbah, à proximité du quartier militaire, sur le parcours fréquenté par les touristes, motivent ce choix. Un second bâtiment lui est affecté dès février 1930 : l'ancienne salle dite « du Trône » dans le palais du dey, en fait la mosquée construite par le dey Hussein en 1818-1819, où ce dernier et ses successeurs se rendaient quotidiennement pour la prière. Le général Naulin, en charge de la création de ce musée, veille à ce que ces bâtiments conservent leur caractère architectural et leur décoration arabe, tout en s'assurant que les travaux de rénovation offrent un espace d'exposition des collections suffisamment vaste. Les objets du musée étaient répartis, à l'origine, sur trois lieux : dans la mosquée, dans la poudrière, dans les galeries du patio et les différents locaux du palais du dey. La mosquée du dey abritait les souvenirs ayant trait au corps expéditionnaire de 1830 ; l'ancienne poudrière était occupée par les souvenirs des troupes « indigènes », confiés par des familles ; tandis que le palais du dey présentait des collections ayant pour thèmes l'armée d'Afrique, la marine, le service de santé, les chefs « indigènes », les vieilles villes d'Algérie, etc. L'absence de documents concernant les décisions prises par les organisateurs quant à la muséographie rend difficile une réelle appréciation de ce que l'on souhaitait, à l'époque, faire transparaître par ce lieu de mémoire et d'histoire. D'après les courriers échangés entre les différents partenaires du musée, le choix des objets destinés à illustrer l'histoire de l'Algérie française n'était vraisemblablement pas prédéterminé par le sens que l'on souhaitait donner à ce musée. Le nombre et la diversité des pièces recueillies ont en effet permis d'effectuer un tri et de décider des regroupements à faire, afin que le visiteur y trouve une certaine logique. Ainsi, chaque arme, époque ou spécialité avait une salle ou un espace dédié.

Très peu d'archives permettent de rendre compte des activités du musée dans les années 1940 et 1950. Ce que l'on sait, c'est que le conservateur poursuit alors l'agrandissement des collections et tente de maintenir ou d'éveiller, à travers les souvenirs exposés dans le musée, un sentiment patriotique fort malmené par l'humiliation de 1940, ainsi que la fierté de l'œuvre accomplie par l'armée en Algérie, et ce au moment même ou le sentiment nationaliste gagne le monde. Pendant la guerre d'Algérie, les portes du musée restent ouvertes. Cependant, au début de l'année 1961[6], l'avenir de la France en Algérie devenant de plus en plus incertain, des dispositions sont prises pour le transfert

4. François Pouillon, *Les Miroirs en abyme : 150 ans de peinture algérienne.*
5. Hachemi Karoui, *Les Sociétés musulmanes au miroir des œuvres d'art, Tunis*, CERES, 1996, pp.61-91.
6. Note du 5 septembre 1961, relative aux souvenirs militaires conservés en Algérie.

*Ancien palais du dey.*
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

en France des archives politiques et militaires de l'Algérie et du Sahara. Comme le constate Jean Brunon[7], rien n'est envisagé quant aux collections d'œuvres d'art et d'histoire ; il en informe le ministère des Armées le 6 septembre 1961 et lui soumet un projet relatif au transfert des souvenirs militaires conservés en Algérie. Brunon met en avant l'urgence d'assurer, dans un premier temps, la sauvegarde d'une partie des collections du musée, les moins protégées. La difficulté de ces transferts réside dans la nécessité de passer inaperçu aux yeux de la population ; la découverte des préparatifs de récupération des collections risquant en effet de soulever des commentaires préjugeant des intentions du gouvernement quant à sa politique générale en Algérie. Le 18 mars 1962, les accords d'Evian sont signés, la question de la discrétion quant au rapatriement des collections n'est donc plus d'actualité. Il s'agit désormais de profiter du désordre général et du fait que le transfert de souveraineté n'a pas encore eu lieu, pour précipiter les opérations[8]. Pierre Messmer, alors ministre des Armées, s'intéresse particulièrement au sort réservé aux collections du musée Franchet-d'Espérey et supervise personnellement le rapatriement. Le ministère des Armées, par décision du 27 février 1963, déclare la dissolution du musée Franchet-d'Espérey, en précisant que les souvenirs et les archives sont

7. Jean Brunon est l'un des fondateurs et membres bienfaiteurs du musée Franchet-d'Espérey. Il est aussi membre du conseil d'administration du musée de l'Armée : membre de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille ; correspondant du service historique de l'état-major de l'Armée et de l'Académie des sciences coloniales de Paris.
8. Note du 12 juin 1962 du général de Cossé-Brissac.

*Loggia des chasseurs d'Afrique.*
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

versés dans leur totalité au musée de l'Armée auquel ils sont affectés, « tels qu'ils ressortent des inventaires dressés par le général, directeur du musée de l'Armée, et sous réserve des droits éventuels des propriétaires de certaines pièces conservées à titre de prêts ». Au mois d'août 1963, Pierre Messmer demande la création d'une commission, afin de procéder à l'inventaire définitif et à la répartition des souvenirs dans les écoles de Saint-Cyr et Polytechnique, au musée de la Marine, à la Légion étrangère et dans les différentes écoles d'application de l'armée de Terre. Le travail effectué par la commission chargée de la répartition des collections du musée Franchet-d'Espérey, permet à chacune de ces institutions de recevoir en dépôt, au moins pour partie, les pièces correspondant à son propos. En effet, le musée de l'Armée, en tant que détenteur des collections militaires de référence, se réserve de conserver lui-même les objets indispensables à la présentation de l'histoire militaire française prise dans son ensemble, veillant à faire bénéficier les autres musées des pièces qui les concernent plus spécifiquement.

Longtemps les collections provenant du musée Franchet-d'Espérey ont été, au musée de l'Armée, au moins pour partie, présentées dans la salle Bugeaud, dédiée à l'histoire de la Restauration et à la monarchie de Juillet, ainsi qu'à la conquête de l'Algérie. Avec la modernisation de l'établissement engagée en 1998, les événements et les problématiques liées à l'histoire de la colonisation et de la décolonisation, faute de place, sont abordés dans les salles d'exposition permanente à travers quelques épisodes marquants et figures majeures, relevant pour l'essentiel de l'histoire de la IIIe République. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'exposition temporaire que le musée de l'Armée

*Loggia des généraux Morris.*
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

consacre à l'histoire militaire de la France en Algérie de 1830 à 1962 sous le titre « Algérie 1830-1962 avec Jacques Ferrandez ». Cette manifestation vient en effet à la fois combler une lacune dans le parcours permanent de visite offert aux visiteurs, leur présenter des pans mal connus des collections et préfigurer de futurs espaces consacrés à l'histoire de la colonisation et de la décolonisation, où les collections issues du musée Franchet-d'Espérey d'Alger retrouveront leur place.

# L'idéologie algérianiste et ses impasses

*Jean-Robert Henry*

Après la défaite à Sedan de Napoléon III, dont le « Royaume arabe » et les Bureaux arabes dirigés par des officiers étaient la bête noire des colons, un rêve de séparatisme algérien saisit ces derniers, très vite tempéré par l'insurrection de 1871, dernier grand soulèvement algérien. Dans les décennies qui suivent, les Européens d'Algérie, seuls bénéficiaires de la politique d'assimilation et des avantages liés à la nationalité, se contentent d'exercer leur pouvoir d'influence à Paris, à travers le puissant « lobby algérien », qui obtient l'extension de la colonisation.

A la fin du siècle, en réponse aux dispositions « indigénophiles » d'hommes politiques ou de gouverneurs français, la volonté d'autonomie des Européens prend une tournure plus radicale, à partir de manifestations antisémites. La « révolution manquée » (Ageron) de 1898 est un feu de paille mais elle obtient des concessions importantes qui renforcent le pouvoir des colons : création d'une assemblée élue, les délégations financières, puis octroi à l'Algérie en 1900 de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

La revendication autonomiste des colons n'est pas seulement politique. Elle trouve aussi, à partir de la fin des années 1890, son expression symbolique dans les romans « algérianistes ». Ceux-ci entendent donner la parole au « peuple neuf » des Européens d'Algérie, en réaction contre l'exotisme des écrivains et voyageurs métropolitains qui chantent trop à leur goût l'Algérie musulmane, son désert et ses hommes. Paradoxalement, les auteurs majeurs de cette littérature sont moins des colons que des fonctionnaires : Louis Bertrand est professeur, Robert Randau et Musette sont administrateurs, Ferdinand Duchêne magistrat...

Pendant plus de 30 ans et jusqu'à la célébration du Centenaire de l'Algérie en 1930, le discours politico-littéraire « algérianiste » a dominé en Algérie le débat sur l'avenir de la colonie, avec ses thèmes redondants : affirmation identitaire du « peuple neuf », légitimation de sa présence au nom de l'œuvre accomplie et de l'héritage romain, exaltation du pouvoir « civil » des colons contre le pouvoir militaire, dénigrement des « indigènes musulmans », appropriation de leur identité d'« Algériens » par les « Européens » et enfin appel au soutien de la métropole, véritable allocutaire de ce discours, mais sa teneur, sa tonalité et sa rhétorique varient en fonction des enjeux politiques : après la Première Guerre mondiale, une sourdine est mise à la revendication autonomiste car les colons ne sont pas en situation de dominer seuls la « question algérienne ». En contrepartie, l'Algérie se voudrait une « terre de résurrection » pour la France exsangue.

La doctrine littéraire algérianiste des années 1920 accompagne étroitement cette évolution du rapport

à la France. Elle se veut démonstrative et soucieuse de mettre l'art au service d'un message politique : « Notre plume est une épée », affirmera un auteur. Il s'agit de convaincre la France de l'effort réalisé en Algérie par les colons et de la nécessité d'aider ceux-ci à construire la « nouvelle France » algérienne, où les « indigènes » n'occuperaient qu'une place politique mineure. Cet engagement renforce le message politique mais tue la littérature. Au moment de la célébration du Centenaire, la littérature algérianiste est déjà fortement installée dans la décadence, comme l'observe Pierre Martino, doyen (métropolitain) de la Faculté des lettres d'Alger : « Pas de public indigène pour une littérature algérienne, les très rares « indigènes » qui, à l'heure actuelle, accèdent jusqu'à notre haute culture préfèrent entrer de plain-pied dans les beaux jardins de la littérature française. Le public des Français cultivés se tient en relations étroites avec Paris... les livres qui se vendent le moins sont ceux où l'on parle de l'Algérie. »[1]

L'Algérie est pourtant capable d'inspirer les écrivains, comme le démontre plus tard l'extraordinaire succès des auteurs de l'Ecole d'Alger. En 1930, toutefois, il y a épuisement des virtualités d'une littérature où la fiction n'est plus que faire-valoir d'un discours politique qui la submerge : en reprenant à son compte les thèmes algérianistes, le Centenaire parachève l'invasion du littéraire par le politique ; il assure le triomphe de l'algérianisme comme idéologie politique mais c'est une victoire à la Pyrrhus qui ôte sa raison d'être à la littérature.

Mélange paradoxal de triomphalisme affiché et d'inquiétudes non dites, l'idéologie algérianiste, qui investit totalement la célébration du Centenaire, est en réalité celle d'une domination locale et fragile, dépendante du soutien de la métropole. Malgré les menaces que cette vision du rapport colonial cherche à exorciser, les militaires n'y occupent qu'un rôle modeste, contrairement au roman « saharien » ou au roman « marocain » de la même époque, qui valorise Lyautey ou Bournazel dit « l'homme rouge ». Il n'y a guère de place non plus pour le discours métropolitain sur la dette de sang contractée par la République, « grande puissance musulmane », envers les sujets qui se sont sacrifiés pour elle lors de la Grande Guerre et en hommage auxquels est instituée en 1924 la Mosquée de Paris. Les critiques pourtant ne manquent pas, face à l'aveuglement des manifestations du Centenaire : à côté de bien d'autres, l'ancien gouverneur Viollette condamne dans *L'Algérie vivra-t-elle ?* la posture régressive et bornée des grands colons et leur refus d'accorder des droits élémentaires aux musulmans algériens.

Un effet évident du Centenaire est d'avoir provoqué un retour de la parole politique des colonisés et d'avoir stimulé le « malaise algérien ». Sur le plan littéraire, le Centenaire marque aussi un tournant considérable. La littérature algérianiste ne lui survit dans quelques romans d'alerte qu'à travers un seul thème réaliste, celui de l'appel à la métropole. De nouveaux romanciers, hommes ou femmes (comme Lucienne Favre), abandonnent l'éloge du « peuple neuf » pour s'intéresser à la façon dont la société musulmane subit le choc colonial. L'œuvre la plus emblématique dans cette veine est celle d'Albert Truphémus, *Ferhat, instituteur indigène* (1935), à laquelle s'identifieront les « assimilés ». Mais le renouveau littéraire postérieur au Centenaire viendra surtout d'écrivains réunis par Edmond Charlot autour de Gabriel Audisio, Emmanuel Roblès, Jean Amrouche et bien sûr Albert Camus. De leurs œuvres, qui exaltent l'espace et l'homme méditerranéens, émerge une nouvelle vision du monde, vécue comme un dépassement – parfois ambigu – du conflit colonial. L'inquiétude coloniale ne se gère plus à l'exorcisme, comme dans la pensée algérianiste. Elle est reprise sur un mode tragique, à travers le thème de la culpabilité, qui s'énonce dans le moment même où elle se nie. C'est ce qui fera lever la parole coloniale en chefs-d'œuvre littéraires et donnera à *L'Etranger* ou à *La Peste* une dimension universelle.

1. « La littérature algérienne », in *Histoire et historiens de l'Algérie*, Paris, Ed. F. Alcan, 1931, p. 344.

# La guerre d'indépendance algérienne

*Le général Salan accueille le général de Gaulle à l'aéroport de Maison Blanche,* le 4 juin 1958. (Cat. 206)
© ECPAD

# L'Algérie pendant la Seconde Guerre mondiale

*Christine Levisse-Touzé*

L'Algérie accueille avec calme l'annonce de la mobilisation. Les Européens acceptent la guerre avec le sens du devoir et les Musulmans font preuve de loyalisme. Ceux qui auraient pu contester, Messali Hadj, chef du Parti du peuple algérien (PPA) et ses camarades ont, il est vrai, été arrêtés. La répression s'abat aussi sur le Parti communiste algérien (PCA) et s'accentue en janvier 1940.

L'entente entre les communautés européenne, juive et algérienne prévaut malgré tout et l'Algérie vit au rythme de la drôle de guerre comme le reste du pays. Le général Noguès, commandant en chef du théâtre des opérations d'Afrique du Nord, a installé son quartier général au lycée de Ben Aknoun, sur les hauteurs d'Alger, qui devient ville de garnison. L'Afrique du Nord fournit 12 divisions ; l'Algérie, à elle seule, 215 000 hommes, soit 123 000 soldats musulmans et 92 000 Français d'Algérie.

La vie politique passe alors au second plan. L'état de siège, proclamé le 1er septembre 1939, ne cesse qu'en décembre 1945. La censure concerne radio et presse. Les difficultés multiples contribuent à la disparition d'*Alger Républicain* (rédacteurs Pascal Pia et Albert Camus). En revanche, *L'Echo d'Alger* et *La Dépêche Algérienne* se maintiennent. Les radios étrangères, Radio-Stuttgart (Allemagne nazie), Radio-Bari (Italie fasciste), Radio-Melilla (Espagne franquiste) mènent une propagande active contre le « colonisateur » français. Le service général de l'information réagit par la diffusion de programmes en français et en arabe. A l'heure où la propagande de guerre est une arme, le rôle de la radio est important avec 2 600 postes pour le seul département d'Alger.

En juin 1940, l'Algérie, éloignée du désastre, est momentanément terre d'espoir pour les candidats à la poursuite de la guerre qui se replient en Afrique du Nord. Le général Noguès semble incarner cette volonté. Jacques Berque, qui fait partie de son état-major, décrit cette volonté éphémère comme un « sursaut naïf de combativité » unissant Français et Algériens. Toutefois, Noguès, qui opère un retournement rapide, fait allégeance à Pétain, « l'homme providentiel » selon *La Dépêche Algérienne*. Ceux qui veulent tenter l'aventure sont isolés. L'idée du repli sur l'Afrique du Nord et l'Empire colonial fait long feu car contraire aux idées de Weygand et de Pétain. Rares sont les pilotes qui peuvent gagner Gibraltar et peu nombreux sont ceux qui ont eu connaissance de l'appel du 18 juin du général de Gaulle, censuré dans la presse. Max-Pol Fouchet écrit rageusement dans la revue *Fontaine* « Nous

Gagey, *Cérémonie du 11 novembre 1943 à Alger. Les généraux Giraud, de Gaulle et Catroux attendent le défilé des troupes.*
© ECPAD

n'avons pas été vaincus » ; il incarnera la résistance intellectuelle. Parallèlement, certains nationalistes du PPA voient, dans la défaite, l'amorce d'une « libération du peuple algérien ».

L'attaque anglaise contre la flotte ancrée à la base de Mers el-Kébir, près d'Oran, renforce le camp du gouvernement de Vichy contre la minorité gaulliste et ouvre bientôt, dès octobre 1940, la voie de la collaboration avec l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste.

De juillet 1940 à novembre 1942, Alger devient la capitale de l'Afrique vichyste. Tous les leviers de commande sont aux mains des fidèles du nouveau régime. Le gouverneur général Le Beau est sanctionné pour ses velléités de résistance et remplacé par un proche de Darlan, l'amiral Abrial. Mais ce dernier n'est pas un administrateur colonial, ce qui lui vaut d'être rappelé moins d'un an plus tard. Le préfet d'Alger est quant à lui remplacé par Pierre Pagès, ancien résident-général au Tonkin. Alger est le siège de la Délégation générale en Afrique française dirigée par le général Weygand nommé par Pétain pour « reprendre en mains l'AFN », empêcher la dissidence et entreprendre la reconquête des territoires ralliés à la France libre. La Légion française des combattants, organe de propagande du gouvernement de Vichy, très active en Afrique du Nord, et le commissariat régional des Chantiers de la Jeunesse, sont installés à Alger.

La Révolution nationale, idéologie fascisante et raciste de Vichy, pénètre tous les domaines de la

*Tirailleur nord-africain de la 3e division d'infanterie algérienne*, 1944. (Cat. 128)
© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/image musée de l'Armée

société. Le gouvernement de Vichy donne satisfaction à l'extrême droite française d'Algérie par l'abolition, le 7 octobre 1940, du célèbre décret Crémieux de 1870, privant les Juifs de la citoyenneté française. Ils sont aussi victimes du numerus clausus et de l'aryanisation de leurs biens. Les lois discriminatoires sont appliquées avec un rare zèle. La politique d'exclusion des Juifs, des nationalistes algériens, des gaullistes et des communistes, va jusqu'à l'internement dans les nombreux camps du Sud-Algérien. Toute assemblée représentative est mise en sommeil. Alger vit les « beaux jours de la Révolution nationale », cadre de grandes cérémonies : visite du commissaire à l'Education générale, championnat de tennis remporté par Jean Borotra (avril-mai 1941), premier anniversaire de la création de la Légion des combattants, centenaire des tirailleurs algériens et des spahis. Mal informée, l'opinion publique perçoit le rappel de Weygand, en novembre 1941, comme la preuve de la soumission du gouvernement aux exigences allemandes et des commissions d'armistice. Son successeur, le général Juin, ne peut empêcher le durcissement du régime (procès de 61 responsables clandestins du PCA en mars 1942) et la mise sur pied du Service d'ordre légionnaire.

Une infime minorité de résistants de tous horizons politiques, y compris des gaullistes, groupés autour de Henri d'Astier de la Vigerie et de José Aboulker, apportent leur aide au débarquement anglo-américain en AFN. Dans la nuit du 8 novembre 1942, ils neutralisent les autorités de Vichy. Alger passe à l'heure américaine. La ville blanche est le théâtre d'intrigues et d'un imbroglio, consécutif au recours par les Américains à l'amiral Darlan, ancien « dauphin » de Pétain (qui le désavoue en novembre 1942). Darlan apparaît alors comme un expédient

*Débarquement de Provence : progression de l'Armée B vers Marseille et prise de Gémenos.*
*Tirailleurs du 7e régiment de tirailleurs algériens et spahis marchent en direction de Gémenos,* vers le 22 août 1944.
© ECPAD

provisoire. La nomination du général Giraud, évadé d'Allemagne, fin décembre 1943, ne change rien au régime. Alger demeure capitale « d'un vichysme sous protectorat américain ».

Le grand absent, de Gaulle, convoqué à Anfa par Churchill le 22 janvier 1943 et sommé de s'entendre avec Giraud, refuse. Jean Monnet, dépêché par Roosevelt auprès de Giraud, oblige toutefois ce dernier à libéraliser le régime. Ses efforts, alliés à ceux du général Catroux qui modère l'intransigeance du général de Gaulle, dénouent la situation. L'arrivée du chef de la France combattante à Alger le 30 mai 1943, sous les acclamations des Algérois, souligne l'évolution de l'opinion. De Gaulle s'impose dans les six mois qui suivent comme le seul chef de la France au combat.

L'Algérie demeure plongée dans la guerre avec de fréquents bombardements sur Alger à partir de novembre 1942, du début de la campagne de Tunisie contre les forces de l'Axe qui y capitulent en mai 1943, jusqu'à fin juin 1944.

Alger devient le centre de la vie culturelle d'une France non occupée. La revue *Fontaine* réunit la résistance intellectuelle. De nombreux écrivains épousent la cause de la France combattante. Les éditions Charlot traduisent cette effervescence littéraire. Joseph Kessel y publie *L'Armée des ombres*, tandis que Philippe Soupault, l'écrivain surréaliste influencé par Vichy et libéré, crée la collection « Les Cinq Continents ».

En avril 1944, le général Giraud est démis de toute responsabilité, alors qu'il avait été l'artisan de la libération de la Corse, menée depuis Alger, en septembre 1943. Siège de l'Assemblée consultative provisoire et du gouvernement de la République française, Alger est la capitale de l'Etat républicain qui renaît. Elle est bien le cœur de l'organisation des pouvoirs publics et de la restauration de la démocratie dans la métropole libérée à compter du débarquement de Normandie, le 6 juin 1944. Deux jours auparavant, le 4 juin 1944, les troupes françaises du général Juin, à la tête du corps expéditionnaire français (CEF) en Italie, comportant des unités de l'armée d'Afrique, entrent à Rome. La veille, le CFLN (Comité français de Libération nationale) devient le GPRF (Gouvernement provisoire de la République française).

L'Algérie et l'Afrique du Nord dans son ensemble jouent un rôle sans précédent dans la guerre pour fournir des troupes, notamment à la Première Armée du général de Lattre de Tassigny qui débarque en Provence, le 15 août 1944, puis libère Marseille et Toulon, comme le montre le film *Indigènes* (Rachid Bouchareb, 2006). Toutefois, l'Algérie devient le foyer de la contestation des nationalistes groupés autour de Ferhat Abbas qui a remis un plan de réformes au généralissime américain Eisenhower. Signant ainsi l'acte de naissance d'une nation en devenir, le 10 février 1943, Ferhat Abbas, entouré d'une quarantaine de personnalités algériennes, publie *Le Manifeste du peuple algérien*. Il est remis aux autorités françaises le 31 mars et n'obtient pas de réponse. La version du 10 juin 1943, qui comporte un additif marquant le ralliement du PPA de Messali Hadj au mouvement des Amis du Manifeste et de la Liberté (créé en mars 1944) conduit, sur fond de disette, marché noir, misère chronique et épizooties, à un phénomène de masse, qui rallie aussi les oulémas ou docteurs de la foi musulmane. A compter du 6 mars, à Oran, le printemps de 1945 voit une série de manifestations nationalistes qui débouchent sur l'insurrection du Nord-Constantinois, le 8 mai 1945, à la fois jour de la victoire en Europe et début de la guerre d'Algérie.

*Décoration du drapeau du 3e régiment de tirailleurs algériens par le général de Gaulle à Mayence*, début octobre 1945.
© ECPAD

# Appelés, rappelés et réfractaires

*Jean-Charles Jauffret*

L'Algérie, 10e RM (région militaire) comporte traditionnellement des appelés. Pour faire face à une insurrection qui gagne l'ensemble du territoire algérien en 1955-1956, la République doit fournir des renforts sans cesse croissants. Officiellement, afin de ne pas reconnaître l'état de guerre civile, on ne parle que d'opérations de maintien de l'ordre sans ennemi désigné ; mais plus le conflit se prolonge, plus les hommes du contingent, appelés, rappelés et réservistes, comprennent qu'il s'agit de tout autre chose. Engagés dans un conflit dont ils ont du mal à percevoir la finalité, indispensables pour quadriller le pays grâce à 5 000 postes et poursuivre les hommes des maquis de l'ALN (Armée de Libération nationale), les hommes du contingent sont employés massivement dans les troupes de secteur, mais aussi dans celles de la réserve générale, telle la 25e division parachutiste. Que ce soit dans les compagnies opérationnelles, les escadrons chargés de la *herse* (surveillance) qui verrouille la frontière, les commandos de chasse ou les bataillons paras, en contact avec la population du bled (AMG, ou assistance médicale gratuite), les appelés ont fait leur devoir. Plus de 7 000 d'entre eux sont « morts pour la France » et 293 000 citations pour croix de la Valeur militaire leur sont attribuées. Ce qui témoigne de la satisfaction des cadres qui n'ont qu'à se louer de leur sens du devoir et de leur disponibilité. En tout, près de deux millions d'hommes du contingent sont engagés dans une guerre impopulaire qui se traduit, notamment, par la question des réfractaires.

## Les appelés

### Un service actif à géométrie variable

Pour faire face aux demandes d'effectifs, le gouvernement utilise le maintien sous les drapeaux au-delà de la durée légale du service, fixée à 18 mois par la loi du 30 novembre 1950. Déjà, en août 1955, le contingent 1954-1, sur le point d'être libéré, effectue un service de 24 mois. Maurice Bourgès-Maunoury, ministre de la Défense, maintient sous les drapeaux la classe 55-1 par décret du 12 avril 1956. Il en sera de même pour les suivantes, jusqu'au début de 1962, où le temps de présence sous les armes en Algérie va de 24 à 28, voire 30 mois, selon les spécialités, les grades ou les affectations. On distingue alors les PDL (pendant la durée légale) des ADL (au-delà de la durée légale) qui attendent « la quille » comme une libération sans jamais être vraiment sûrs de la date du retour dans leurs foyers.

*Distribution de friandises par les étudiantes aux rappelés débarquant*, le 29 juin 1956.
© ECPAD

L'accélération des appels est favorisée par la loi du 30 novembre 1950 qui autorise l'exécutif à fixer par décret la date d'incorporation. Ce qui permet non plus un appel par semestre, mais plusieurs, selon les besoins en effectifs. Ainsi, pour la dernière fois de son histoire, la République engage ses gros bataillons, dont les effectifs moyens sont d'environ 400 000 hommes de fin 1956 à 1961, selon les canons de la contre-guérilla - 10 contre 1 - définis plus tard par David Galula.

En Algérie, on compte 1 200 000 appelés de 1954 à 1962. Les hommes sous l'uniforme n'ont pas tous, loin s'en faut, la même vision de cette guerre qui reste sans nom jusqu'en 1999, en raison de sa durée (huit ans), de la variété des situations et des affectations qu'ils connaissent, et enfin de l'évolution de ce que l'on appelait à l'époque « les événements d'Algérie ». Face à un adversaire souvent invisible, un appelé de la fin 1954 garde un souvenir du conflit qui n'a que peu de rapport avec celui d'un camarade plus jeune, pris dans la fournaise de la bataille de la frontière orientale du printemps 1958 ou lors des déchirements de l'année 1962. On comprend pourquoi il convient d'indiquer la classe de chaque témoin cité pour la première fois. Chaque classe de jeunes gens de 20 ans constitue deux contingents semestriels (exemple : classe 52-1 ou 2). A partir de la classe 54-2/A, incorporée à compter du 1er août 1954, chaque semestre se divise en trois fractions, la lettre indiquant le mois d'appel sous les drapeaux. Jusqu'en 1956 inclus, le mois est pair (la 56-1/A pour février), puis il devient impair (la 57-1/A pour janvier), quoique cette règle souffre de nombreuses exceptions (la classe 60-2/C n'a pas été levée...).

### Le conseil de révision

La convocation devant le conseil de révision est le premier rite de passage dans la société militaire. A 19 ans révolus, le conscrit, jeune homme recensé et inscrit sur les listes de recrutement, se présente devant cette vénérable institution qui siège une fois l'an au chef-lieu de canton ou au bureau de recrutement des grandes villes. Pendant une demi-journée, en présence du maire, du médecin-chef et de ses aides, l'homme du contingent, ce qui signifie de la classe d'âge annuelle des jeunes gens de 20 ans (environ 250 000 hommes), est examiné. La pudeur des timides est mise à rude épreuve : nus, en file indienne en attendant leur tour, ils sont pesés, mesurés, auscultés, examinés. Cette nudité, qui étonne à présent, est alors interprétée, par les pères et les grands-pères qui ont « fait » les deux guerres mondiales, comme l'incarnation de l'égalité du service de la République, sans distinctions sociales. Les sursitaires, jusqu'à l'âge de 27 ans, bacheliers ou étudiants, sont classés dans une catégorie distincte.

Traditionnellement, les BSA (« bon pour le service armé ») se livrent à un charivari dont l'intensité décline dans les années 1950, au fur et à mesure que les solidarités villageoises se diluent dans le morne univers de banlieues prolifiques. Des marchands ambulants vendent aux hommes de la classe des tambours, des trompettes, des broches à ruban ou des cocardes tricolores sur lesquelles on peut lire : « Bon pour les filles », « Je suis un homme », « Vive la classe »... C'est bien d'un rite dont il s'agit, première étape de l'état d'homme selon les concepts de l'époque, bien que la majorité légale soit alors fixée à 21 ans. Au village, de retour du conseil de révision, les « classards », qui ne sont pas encore des « gus » de la guerre d'Algérie, se font photographier avec leurs cocardes épinglées au revers du veston, parfois une bouteille à la main. Certaines manifestations tournent à la beuverie, traduisant l'inquiétude du départ prochain vers un inconnu algérien que l'on redoute. Les BSA n'ont rien de discrets ; trompettes et tambours accompagnent chansons paillardes et pitreries, ponctuées de plaisanteries grasses qui s'adressent aux filles à marier.

*Arrivée à Alger de* L'Athos II *avec 2 200 militaires à bord, venant de Marseille*, le 24 mai 1958.
© ECPAD

### Les centres de sélection

La loi du 18 novembre 1950, fixant la durée de l'incorporation à 18 mois, instaure les « trois jours » : l'aptitude au service militaire est alors décidée après une série d'épreuves de sélection médicales et psychotechniques. Mais ce n'est qu'à compter du 1er juin 1954 qu'apparaissent les centres de sélection (les compétences du conseil de révision et du centre de sélection font double emploi pour nombre d'appelés, certains effectuant leurs « trois jours » une fois les classes commencées). La métropole en compte neuf, un par région militaire : Paris (Fort-Neuf de Vincennes), Cambrai, Guingamp, Limoges, Auch, Nancy, Mâcon, Lyon et Tarascon. Le 1er janvier 1959 naissent les centres de sélection algériens, à Blida, Telergma et Nouvion. Le chevauchement entre conseil de révision et centre de sélection dure encore au début des années 1960, bien que ce dernier mode de recrutement l'emporte graduellement.

Lors des fameux « trois jours » (deux le plus souvent), dont la convocation assure la gratuité des transports, l'orientation est décidée selon les aptitudes physiques et le niveau d'études. Malheur aux petits malins qui tentent de « crassusser » (tromper) la vigilance des médecins militaires à partir de vieilles recettes, comme fumer des feuilles de platane pour obtenir une toux chronique et un léger voile aux poumons visible à la radiographie pouvant faire croire à un début de tuberculose...

De retour chez eux pour plusieurs jours ou quelques semaines, à moins d'être sursitaires les appelés n'ont plus qu'à attendre leur convocation. Elle leur est signifiée par la gendarmerie ou une lettre portant le tampon du Service des armées de leur région militaire.

### Les classes

Les classes constituent l'école du soldat. Leur durée théorique en métropole est de 4 mois, mais le besoin d'effectifs ne cessant de croître en Algérie, le nombre des semaines se réduit à partir de 1956 et jusqu'en 1958 en passant de 18 à 15, voire 14. Ceux qui sont affectés directement en Algérie rejoignent des centres d'entraînement proches d'Alger comme celui du 19e régiment du génie, à Hussein Dey, qui forme les sapeurs.

Les classes déterminent la future affectation. En effet, avant d'être muté dans un régiment, suivant le vieil adage militaire, « la sueur évite le sang », il faut subir un entraînement intensif qui surprend des citadins poussifs, aux corps amollis, ayant perdu l'antique pratique de la chasse. Dans la contrainte et l'effort, l'appelé ne perçoit pas encore ce dernier volet de l'école de la République, fondée sur l'égalité. Sous un aspect rude, nécessaire pour rompre avec sa vie antérieure et lui éviter de penser par l'administration de corvées à répétition et d'exercices divers, c'est l'illustration du brassage social d'une société solidaire. Si les interdits alimentaires des juifs et des musulmans sont respectés, point de place pour une quelconque dérogation : le service militaire, l'impôt du temps et du sang, est le même pour tous dans une France qui ne connaît pas encore la plaie des communautarismes. Dans l'ensemble, les classes laissent un douloureux souvenir, d'autant qu'à son issue l'appelé redoute le départ en Algérie.

L'école du soldat s'effectue d'abord sans arme, afin d'apprendre les rudiments de la cohésion de l'ordre serré. Tous les déplacements se font en petite foulée ou au pas gymnastique. Suit l'école du soldat avec armes, maniement en quatre temps avec des variations de cadence pour former les muscles et maîtriser les nerfs. Souvent redouté, le parcours du combattant fortifie les corps et apprend à vaincre sa peur. Ces exercices, menés sur un rythme soutenu, développent l'agressivité nécessaire au combat. Pendant les six premières semaines, dites de consigne, aucune sortie. Le premier samedi ou dimanche est consacré à la première des deux douloureuses piqûres à l'épaule

*Perception de paquetage par les appelés, envoyé en renfort au 23e régiment d'infanterie coloniale,* le 24 mars 1957.
© ECPAD

des vaccins antitétanique, antidiphtérique. C'est le très redouté TABDT qui donne la fièvre, fait gonfler l'épaule et condamne au confinement en chambrée et à la soupe de légumes... Chaque homme du contingent est également vacciné contre la variole, par scarification, et contre le typhus. Rares sont les hommes du contingent à avoir subi, en métropole, des stages préparatoires à l'Afrique du Nord.

Avant de prendre le chemin de l'Algérie, dans deux camps spécialisés, en quelques jours (parfois jusqu'à 10), il faut trier les hommes par armes, regrouper les isolés et les affecter à tel ou tel départ de bateau, préparer les convois de renforts d'unités constituées, informer les permissionnaires (horaires des trains, date et heure de retour)... Les organismes régulateurs de cet ensemble aux

rouages complexes sont deux camps de DIM (dépôt des isolés militaires), l'un à Rivesaltes, l'autre, plus important, à Sainte-Marthe, à Marseille. Chaque nouvelle recrue y reçoit une plaque-bracelet sur laquelle est inscrit son numéro matricule.

La contre-guérilla pratiquée en Algérie entraîne une spécialisation des appelés à leur arrivée au corps. Certaines unités se dotent de centres d'apprentissage. Ainsi, en Grande Kabylie, à Michelet, le 6e bataillon de chasseurs alpins dispose, au quartier Hoche, de son propre centre d'instruction accélérée. Après deux ou trois semaines d'entraînement intensif, la « marche à la fourragère » et la cérémonie du baptême alpin en haute montagne transforment les « bleu-bites » en soldats.

### L'entraînement des paras

L'acquisition de réflexes conditionnés pour assurer la cohésion d'une unité au combat caractérise les troupes dites d'élite, afin de former un combattant spécialisé de haute qualité. Pour les appelés, volontaires pour une unité parachutiste, les classes prennent l'aspect d'une initiation, dans des conditions satisfaisantes. A l'école du sang-froid, où certains entraînements sous le feu, comme au 3e régiment de paras colos du lieutenant-colonel Bigeard, se font à balles réelles, il faut apprendre à « gicler au coup de sifflet », à être toujours impeccable dans sa tenue de combat, y compris pour les bottes de saut qui doivent briller comme des miroirs. Au sortir du « zinc » (avion), pour éviter de « se viander en percutant la planète » si son dorsal ne s'ouvre pas, il faut apprendre à se servir de son ventral en évitant qu'il parte en torche à l'ouverture manuelle. Le brevet para ou « plaque à vélo » que l'on arbore fièrement sur sa tenue, obtenu après six sauts, garantit l'accession à une caste militaire supérieure.

### Les écoles d'officiers de réserve

Compte tenu de l'usure des cadres dans un conflit interminable et de l'accroissement des effectifs, les réservistes sous les drapeaux passent de 2,62 % au 1er novembre 1954 à 39,19 % le 1er janvier 1960 pour l'ensemble du corps des officiers. De 1954 à 1962, 26 000 officiers de réserve font leur devoir en Algérie ; 150 d'entre eux y périssent (531 pour les officiers d'active). Ils forment l'essentiel du corps des officiers des troupes de secteur.

Les réformes du second semestre 1956 répondent à un tel effort. Comme en 1915 ou en 1944, l'armée de masse a un besoin urgent de chefs de section. La durée du peloton des écoles d'officiers de réserve passe de six à cinq mois. La décision ministérielle du 2 juillet 1956 porte de 6 000 à 8 000 par an le nombre d'officiers du contingent, de sorte que la plus importante des écoles, celle de Cherchell, surnommée « la couveuse à sous-bites » (sous-lieutenants) forme jusqu'à 2 000 élèves chaque année. Cette mesure concerne les aspirants et les sous-lieutenants du contingent. Si la présentation de l'environnement et des populations est jugée satisfaisante par les promus de cette école, en revanche d'autres officiers de réserve en métropole, comme les hommes du rang, regrettent parfois la description expéditive du futur théâtre d'opérations. Les titulaires du brevet de la PMS (préparation militaire supérieure), accomplie avant le service militaire pendant deux ans, deviennent plus rapidement sous-lieutenants. Cette PMS concerne 30 % des officiers de réserve en 1957. La soif de responsabilités, le désir de faire son service dans de bonnes conditions, le sens du devoir, aiguillonnent les volontés. Certains préfèrent, dans la mesure du possible, diriger les événements les concernant plutôt que de les subir. D'aucuns veulent gagner du temps : le stage de spécialité, qui suit généralement l'école des officiers de réserve, retarde d'autant l'échéance du départ pour l'Algérie.

### Les rappelés

Pour éviter une mobilisation partielle très mal perçue par l'opinion en l'absence d'ennemi déclaré, les gouvernements successifs font flèche de tout bois

*Au camp du Lido à Hussein Dey, des appelés de la classe 56-2A s'entraînent sur le parcours du combattant,* le 9 octobre 1956.
© ECPAD

pour augmenter les effectifs. L'extension de la « rébellion » entraîne le premier décret Edgar Faure du 21 mai 1955, rappelant sous les drapeaux les hommes de la classe 1953-2, c'est-à-dire des disponibles nés en Algérie ou en résidence temporaire, soit 16500 hommes. Ces hommes ont le sentiment de défendre le sol de leur patrie. Il n'en va pas de même pour les rappelés métropolitains.

Après le bain de sang dans le Nord-Constantinois des 20-23 août 1955, les décrets des 24 et 28 août 1955 rappellent à l'activité 37500 hommes des classes 1952-4 à 1953-2 en métropole, entraînant force manifestations fin 1955, pour des jeunes gens de 25-26 ans, politiquement plus mûrs que les appelés, souvent engagés dans la vie active et ayant fondé une famille, qui n'apprécient pas

*Appelés*, 30 mars 1959.
© ECPAD

*Des appelés en opération se détendent dans un village,* septembre-octobre 1956.
© ECPAD

ce rappel sous les drapeaux pendant les vacances estivales. S'ensuit un rejet ponctué de manifestations, tant en ville (gare de Lyon, 11 septembre), que dans les casernements où se produisent de graves incidents (Rouen, 6-7 octobre : refus de partir pour les rappelés du 406e RAA (régiment d'artillerie antiaérienne), pour ne rien dire du premier sac d'une gare, celle de Valence, le 17 octobre par les rappelés du 404e RAA.

En mars 1956, une crise d'effectifs frappe les troupes d'Algérie ; elle résulte du retour des régiments marocains dans leur pays qui a recouvré sa souveraineté et de la libération des maintenus métropolitains du contingent 54-1, ainsi que des rappelés français d'Algérie. Au moment des indépendances de la Tunisie et du Maroc, une épidémie de désertions, en 1955-1956, gêne fortement le recrutement des unités de spahis et de tirailleurs algériens. Aussi le gouvernement Guy Mollet convoque-t-il sous les drapeaux, par décret du 12 avril 1956, 188 000 disponibles pour l'armée de terre (plan Valmy) et 12 400 pour l'armée de l'air. Le mouvement d'humeur contre la guerre d'Algérie prend aussitôt une ampleur nationale : pas moins de 76 manifestations de rue sont organisées. Sans compter les incidents qui se sont déroulés, tout d'abord dans les trains et dans les gares, dont la mise à sac de la gare de Dreux, le 18 mai, par 700 rappelés du 228e bataillon d'infanterie ; la SNCF est en effet souvent prise comme victime expiatoire. D'une extrême gravité en métropole, allant jusqu'à la mutinerie de 3 000 appelés au camp de Mourmelon le 8 juillet 1956, ces événements sont encouragés par des organismes proches du Parti communiste, tels l'Union des femmes françaises ou le Mouvement pour la paix.

Ces mouvements d'humeur cessent dès l'arrivée en Algérie où la discipline est nécessairement rétablie, loin de l'opinion publique métropolitaine et de la presse et surtout en raison de l'insécurité chronique (18 mai 1956 : massacre des rappelés de la section du lieutenant Artur à Palestro). A cela s'ajoute, comme pour le traitement des mutineries de 1917, une gestion de crise par les cadres qui isolent rapidement les meneurs et les envoient dans des compagnies disciplinaires.

**Les réfractaires**

Le règlement de discipline générale d'avril 1933, complété, en Algérie, par l'application partielle des lois de 1928 et de 1938 sur la nation en guerre, définissent le devoir d'obéissance dans un sens très strict. Ce qui signifie que les cas de désobéissance revêtent un caractère exceptionnel.

Les insoumis

Les insoumis sont ceux qui, bien que recensés, ne se présentent pas à la convocation du conseil de révision, au centre de sélection, ou à l'appel sous les drapeaux. Dans la plupart des cas, il s'agit d'insoumis « négligents » qui ont oublié de se faire recenser ou qui n'ont pas notifié leur changement d'adresse. 800 à 1 000 cas d'insoumissions dites « volontaires » sont directement liés à la guerre d'Algérie. On est loin de certaines légendes, telle celle des 3 000 réfractaires chers à Francis Jeanson après l'appel à la désobéissance et à l'insoumission suite au *Manifeste des 121*, le 6 septembre 1960.

Les insoumis de métropole choisissent parfois l'exil. Dans ce cas, ils sont souvent pris en charge par le réseau *Jeune Résistance* qui les fait passer en Belgique ou en Suisse. Les cas d'insoumission demeurent rares : la décision est lourde de conséquences, l'insoumis devient un paria. S'il est pris en métropole, il quitte son domicile entre deux gendarmes et subit de lourdes sanctions, une peine de prison prononcée par un des tribunaux permanents des forces armées (TPFA). Le plus souvent, les insoumis volontaires sont néanmoins astreints à faire leur service militaire après avoir connu les contraintes et parfois les sévices subis dans des compagnies disciplinaires en Algérie. Certains ont

*A bord d'une jeep, le vaguemestre distribue le courrier aux soldats du 1er bataillon du 3e régiment d'infanterie alpine,* le 24 juillet 1956.
© ECPAD

même été déportés, sans jugement, au bagne militaire de Timfouchy, au cœur du Sahara, pour une durée moyenne de détention de 656 jours.

### Les objecteurs de conscience

S'il est bien difficile de connaître toutes les motivations d'une désobéissance, on peut affirmer que certains soldats pensent désobéir à la guerre d'Algérie et non pas renoncer au devoir de défense. Pendant le conflit algérien, les objecteurs de conscience sont condamnés par les TPFA. Par cumul de peines, certains font jusqu'à cinq ans de prison ferme. On conçoit que, devant un tel sacrifice de leur jeunesse, d'études à mener à bien, d'un métier à venir, d'une famille à fonder, certains y réfléchissent à deux fois. On compte 420 objecteurs de conscience entre le 31 octobre 1954 et le 31 mars 1962, dont des témoins de Jéhovah, traditionnellement opposés à tout service armé et condamnés généralement à deux ans de prison ferme. Ayant pris le plus souvent leur décision de désobéir avant leur incorporation, ils sont

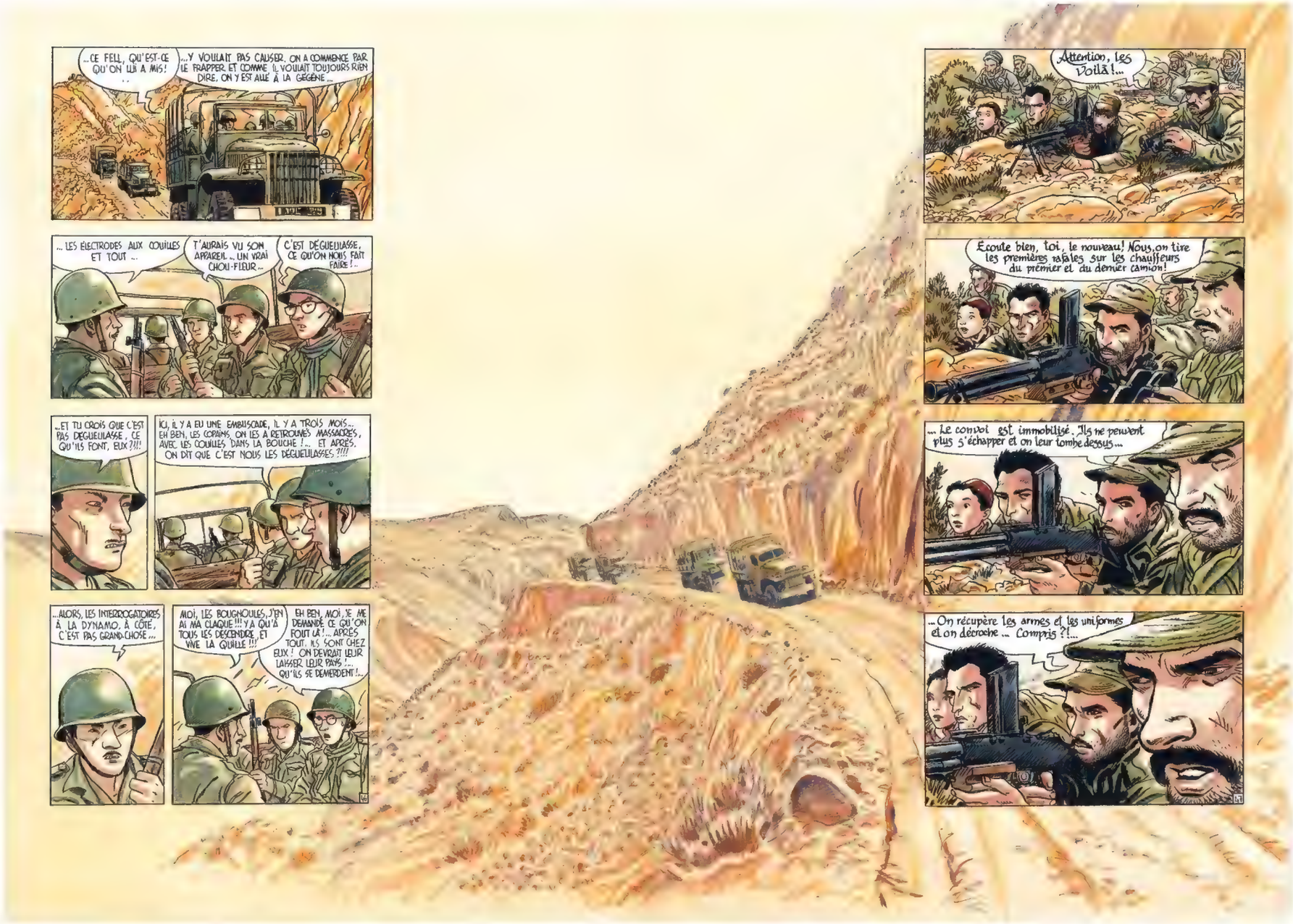


Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T6, *La guerre fantôme*

pour la plupart issus de milieux « progressistes » (anarchistes, trotskistes, communistes), athées ayant lu Camus et entendu son appel à la trêve de janvier 1956, ou démocrates-chrétiens (protestants et catholiques lisant les revues *Esprit* ou *Témoignage chrétien*).

### Les soldats du refus

Inspiré par la chanson de Boris Vian, *Le Déserteur*, Alban Liechti, classe 56-1/A, sapeur au 5e génie, jardinier de profession et aîné d'une famille de neuf enfants, écrit le 2 juillet 1956, avant de partir en Algérie, une lettre au président de la République, chef suprême des armées, en refusant de participer à une « guerre injuste ». Il est imité, le 1er juillet 1957, par Claude Despretz, professeur d'éducation physique. Ces deux premiers soldats du refus sont suivis jusqu'à l'été 1959 par une quarantaine d'hommes du contingent. Parmi eux quelques apolitiques initiaux, tel Jacques Alexandre, ou des démocrates-chrétiens comme Jean Le Meur, officier de réserve, ainsi qu'environ 27 adhérents ou très proches du Parti communiste. Ils sont soutenus par le Secours populaire et les Jeunesses communistes qui déclenchent une campagne de presse qui n'a toutefois pas l'ampleur de celle en faveur d'Henri Martin pendant la guerre d'Indochine.

Relevant de la justice militaire, hormis le cas des détenus à Timfouchy sans jugement, les soldats du refus sont jugés par les TPFA, soit en métropole où ils demeurent incarcérés, soit en Algérie. Condamnés de trois mois à deux ans de prison, ils sont assimilés à des droits communs. A la Maison de force et de correction de Lambèze ou au Centre pénitentiaire d'Alger, les conditions de détention sont très rudes : isolement, coups, brimades morales et sévices divers. Entre juin et décembre 1959, sur ordre du ministre des Armées, les détenus en Algérie sont répartis dans différentes prisons métropolitaines et au pénitencier modèle de Casabianda, en Corse, où quelques-uns bénéficient d'un régime de semi-liberté. Le temps d'incarcération n'est pas décompté de leur service militaire, qu'ils doivent accomplir à la fin de leur peine suivant l'article 41 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement. Ainsi Alban Liechti fait en tout six ans, dont quatre de prison.

### Les déserteurs

L'image d'une guerre d'Algérie marquée par de nombreuses désertions tient de la légende, parce que la désertion est un acte d'une extrême gravité qui condamne à l'exil et à une vie de proscrit celui qui en fait le choix. On compte donc moins de 900 déserteurs. En fait, les désertions les plus importantes ont lieu à la Légion étrangère, soit 3 200, mais aussi dans les régiments dits « indigènes », où ils s'élèvent à 6 000, notamment dans les unités de tirailleurs marocains avant l'indépendance de leur pays en 1956. Les désertions sont plus nombreuses après le tournant moral de la bataille d'Alger qui, suivant l'exemple médiatique du général Pâris de Bollardière, pose des cas de conscience dans cette guerre non reconnue. Outre le sentiment d'une guerre interminable, l'une des motivations essentielles, souvent sans lien avec la propagande du FLN, est de refuser de se battre contre un peuple qui se libère du joug colonial.

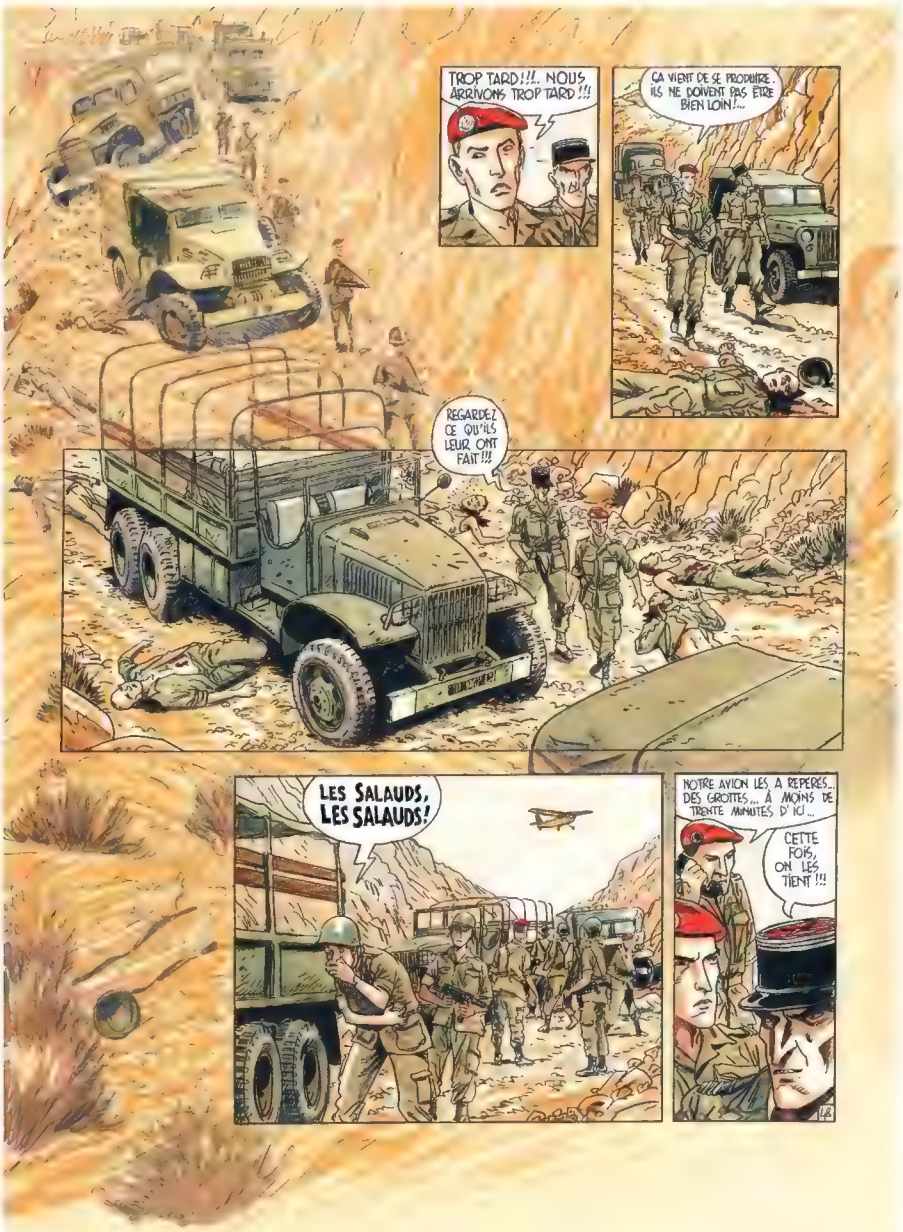


Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T6, *La guerre fantôme*

# L'Armée de Libération nationale et la guerre d'Algérie (1954-1962)

*Dalila Aït-El-Djoudi*

La guerre d'Algérie, autrefois sans nom, est désormais reconnue de part et d'autre de la Méditerranée et, comme toutes les guerres, elle a ses anciens combattants.

L'Armée de Libération nationale (ALN) a su développer un véritable art de la guérilla dans le cadre d'un conflit de type asymétrique, qui inclut la notion de guerre subversive. La guérilla, dans sa version moderne de guerre révolutionnaire, se caractérise par l'importance de la propagande et ses déclinaisons en tracts, journaux clandestins, opérations de désinformation et d'intoxication. Pour les maquis, le sommet de leur puissance est atteint en 1956-1957 ; par la suite, ils sont victimes de l'asphyxie qui résulte du plan Challe et des purges, puis perdent l'initiative sur le terrain. En revanche, la construction des barrages aux frontières fait éclater l'unité de l'ALN. En outre, l'aide apportée au FLN/ALN, victime d'une certaine méfiance de la part de l'URSS jusqu'à la reconnaissance du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), ne permet pas de disposer d'armes lourdes.

Comment, dans cette lutte asymétrique, quelques milliers de combattants mal équipés ont-ils pu défier une des premières armées du monde, lui infligeant des pertes cruelles ? En bref, comment ont-ils fait pendant huit ans pour tenir, bien que traqués ?

L'ALN dispose d'un acquis. Celui des pratiques transmises depuis l'époque de la conquête par la tradition orale, mais aussi de l'expérience d'une partie de ses membres au sein de l'armée française lors de la Seconde Guerre mondiale et de celle d'Indochine. Les noms du FLN (Front de Libération nationale) et de l'ALN, adoptés le 10 octobre 1954, désignent en fait les « branches » politique et militaire d'une seule organisation à la direction unique. Ses chefs sont tous issus de l'Organisation spéciale (OS), un groupe paramilitaire créé en 1947 par le parti nationaliste, le MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques). Ce sigle se substitue à celui du PPA (Parti du Peuple Algérien), fondé en mars 1937 et interdit en 1939.

Ces partis sont constitués d'un groupe de militants connus par la suite sous l'appellation des neuf « chefs historiques » ; voués à l'action directe, ils décident de fonder le CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action) qui, se muant en FLN, déclenche l'insurrection du 1er novembre 1954. Les premières troupes de l'ALN sont mal équipées et tiennent davantage de la bande que d'une armée pouvant s'opposer à la puissance militaire française ;

l'ALN compte par ailleurs moins de 1000 combattants en novembre 1954[1]. Notons également que les femmes, qui ont un rôle non négligeable dans l'ALN et sont désignées par le terme de *moudjahidate*, se consacrent essentiellement à des activités de soutien logistique : nourriture, soins aux blessés, hébergement et garde de cantonnements lors du transit des unités régulières, acheminement du courrier... Le recrutement de l'ALN s'opère à partir d'une sélection fondée sur plusieurs critères. Le premier est le militantisme ; avant de devenir soldats, la plupart de ses membres ont en effet été des *moussebiline* (auxiliaires de l'armée). Puis c'est le courage, dont la preuve doit être apportée par un attentat, une action armée contre un individu ou un bâtiment qui symbolise l'administration coloniale. Les postes de responsabilité, de commissaire politique ou les tâches administratives sont attribués à ceux qui ont des capacités intellectuelles reconnues. Enfin, dans tous les cas, la discrétion est de rigueur : ces hommes sont invisibles. Les populations, ne les voyant pas, pouvaient d'ailleurs douter de leur combat. Le point commun qui anime tous ces ralliés à l'ALN de la première heure, est tout simplement leur volonté patriotique. Cependant, pour être admis dans les organisations rurales de l'ALN (les cellules militantes), il faut un temps d'épreuve pendant lequel les combattants prouvent leurs capacités et leur ardeur révolutionnaire. Un autre critère souvent retenu est l'appartenance à une famille dont l'un des membres fait déjà partie d'un maquis. Enfin, l'ALN recrute aussi des personnes qui ont subi des mauvais traitements de la part des militaires français, de telle manière qu'elles sont disposées à collaborer avec elle. C'est donc avant tout un choix fondé sur la confiance.

L'approvisionnent en armes des groupes de combat de l'ALN, s'effectue essentiellement par

*Combattant de l'Armée de Libération nationale (ALN)*, 1957. (Cat. 166).
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/ Christophe Chavan

1. Jean-Charles Jauffret, « Du côté ALN : 700 à 800 hommes dont 400 dans les Aurès », *Les Portes de la guerre*, p. 812.

*Des membres du premier bataillon de l'Armée de Libération nationale (ALN), 1957.* (Cat. 250)
© Kryn Taconis/Magnum Photos

récupération (fusils MAS 36, PM type MAT 49). Les guerres successives qui se sont déroulées en Algérie et surtout celle de 1942-1944, ont permis à de nombreux Algériens de se procurer un armement qui va du pistolet à la mitraillette, en passant par le fusil de chasse (fusil américain « Garant », FM BAR, MG 42). Les premières attaques, outre leur caractère d'intimidation, ont pour objet l'acquisition de nouvelles armes dans le souci d'équiper de nouveaux groupes. Certains chefs des maquis ou responsables de l'organisation ALN, sur le territoire algérien, organisent de temps à autre des convois en Tunisie et au Maroc, afin de rechercher et d'acheter des armes auprès des autochtones ou des trafiquants locaux.

Plusieurs facteurs ont diversement et parfois simultanément provoqué ou facilité l'engagement dans l'ALN. Certains rejoignent l'ALN parce que leur gourbi a été incendié, parce qu'ils ont eu un parent tué ou victime des maladresses de combattants français, certains peut-être pour assurer aux leurs les 2 000 francs d'allocations familiales. A des degrés divers, tous sont inspirés par une volonté nationaliste.

En fait, seule l'existence d'un adversaire commun, l'armée française, peut rapprocher ces différents courants. L'ALN puise son énergie dans l'espérance populaire qui trouve sa source, pour de nombreux combattants, dans la défaite française de Dien Bien Phu le 7 mai 1954. Cet événement a des répercussions profondes dans l'esprit de ceux qui s'engagent dans l'ALN car ils réalisent ainsi qu'un « mouvement de résistance » est capable d'infliger une défaite à une armée régulière occidentale. En entrant en guerre contre les Français, les combattants algériens ne se posent plus la question de

*Une unité du premier bataillon du FLN s'avance dans la forêt, couverte par un soldat au premier plan*, 1957. (Cat. 249)
© Kryn Taconis/Magnum Photos

savoir comment vivre. La mort ne représente pas un obstacle à leur engagement car ils ne peuvent plus envisager de vivre ainsi plus longtemps. Cet état d'esprit donne la clé de ce qui rend plus âpre le conflit armé et en fait supporter plus longtemps les épreuves. A ce sujet, le général Bach explique : « Lorsque l'adversaire ne voit plus la mort que comme un passage désiré vers la félicité éternelle, il est difficile de le terroriser. »[2]

La structuration de l'ALN s'étale sur deux années, durant lesquelles l'organisation se consolide dans la clandestinité, jusqu'au congrès de la Soummam. Deux années pour recruter, sélectionner des cadres, élaborer l'idée d'indépendance, établir des liens avec la population et réinventer la guérilla. Malgré des conditions de répression très actives (de novembre 1954 à fin 1955), et une augmentation sensible de ses pertes, l'ALN se renforce grâce aux armes et aux aides qu'elle reçoit du Maroc et surtout de Tunisie où elle envoie ses recrues s'entraîner et s'armer à partir d'avril 1956. Des conflits éclatent d'ailleurs entre les chefs nationalistes au combat sur le terrain et les officiers FLN de l'extérieur[3]. Les effectifs de l'ALN ne cessent de croître, alors que se succèdent les liquidations des maquis messalistes, ou des tentatives de « maquis rouges » de membres du PCA. Ainsi le FLN n'offre d'autre choix, y compris

2. « Barbarisation : La place de l'horizon de mort dans la violence guerrière », André Bach, *RHA*, 3e trimestre 2003, p. 29-43, p. 37.
3. Force de l'intérieur : unité combattante située sur le territoire algérien. Force de l'extérieur : unité combattante située en dehors du territoire algérien.

*Drapeau du Front de Libération nationale (FLN) pris en février 1962 lors d'une fouille de la cité Petit à Oran dans le cadre d'une opération de maintient de l'ordre.* (Cat. 167)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

par la terreur, que de rejoindre son camp. Lors du congrès de la Soummam, le 20 août 1956, les principaux dirigeants proclament la primauté du politique sur le militaire et fixent les objectifs de l'indépendance par la lutte armée et la diplomatie. C'est également à cette occasion que sont constitués les organes de direction : le CNRA, Conseil national de la révolution algérienne, et le CCE, Comité de coordination et d'exécution. Krim est désigné comme chef d'état-major de l'ALN. Parmi les préoccupations qui émergent de ce congrès, l'une concerne la réorganisation des structures de l'ALN, désormais calquées sur le modèle d'une armée régulière : le territoire algérien est redécoupé en six *wilayas*, elles-mêmes subdivisées en *mintaka* (zones), *nahia* (régions) et *kasma* (secteurs). Alger est érigée en zone autonome. Une stricte hiérarchie d'unités combattantes et de grades est instituée. Le chef de secteur dispose de groupes de combats et de groupes spécialisés. Le groupe de combat est constitué par un chef de groupe (sergent), un adjoint (caporal ou *djoundi*), 9 *moudjahidine*,

soit 11 hommes au total. Le groupe spécialisé est un groupe de sabotage.

L'ALN est organisée en formations de la valeur d'un bataillon (*faïleks*), subdivisées en compagnies (*katibas*), équivalents d'une compagnie légère qui peut atteindre 100 hommes, puis en (*ferkas*) et en groupes (*faoudj*). Les soldats réguliers sont des *djounoud* ou *moudjahidine*. Les simples supplétifs ou *moussebiline* (auxiliaires chargés de la logistique) dépendent de l'Organisation politico-administrative (OPA) de chaque *wilaya*. Ils se voient aussi affectés à des missions de renseignement, de sabotage ou de liaison ; ils font également office de percepteur pour le compte de l'organisation. L'OPA sert de support politique, administratif et logistique à l'organisation militaire proprement dite. Embryon d'une administration réelle, elle permet l'action de l'ALN.

L'ALN fut construite dans le combat comme un mouvement de résistance qui apprit à diriger sa guerre « sur le tas ». Sa structuration se réalisa dans un climat conflictuel entre différentes tendances, même si cela ne l'empêcha pas de définir des objectifs précis dans le contexte de la guerre d'indépendance.

*Cadre de l'Armée de Libération nationale (ALN)*, 1957. (Cat. 165).
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

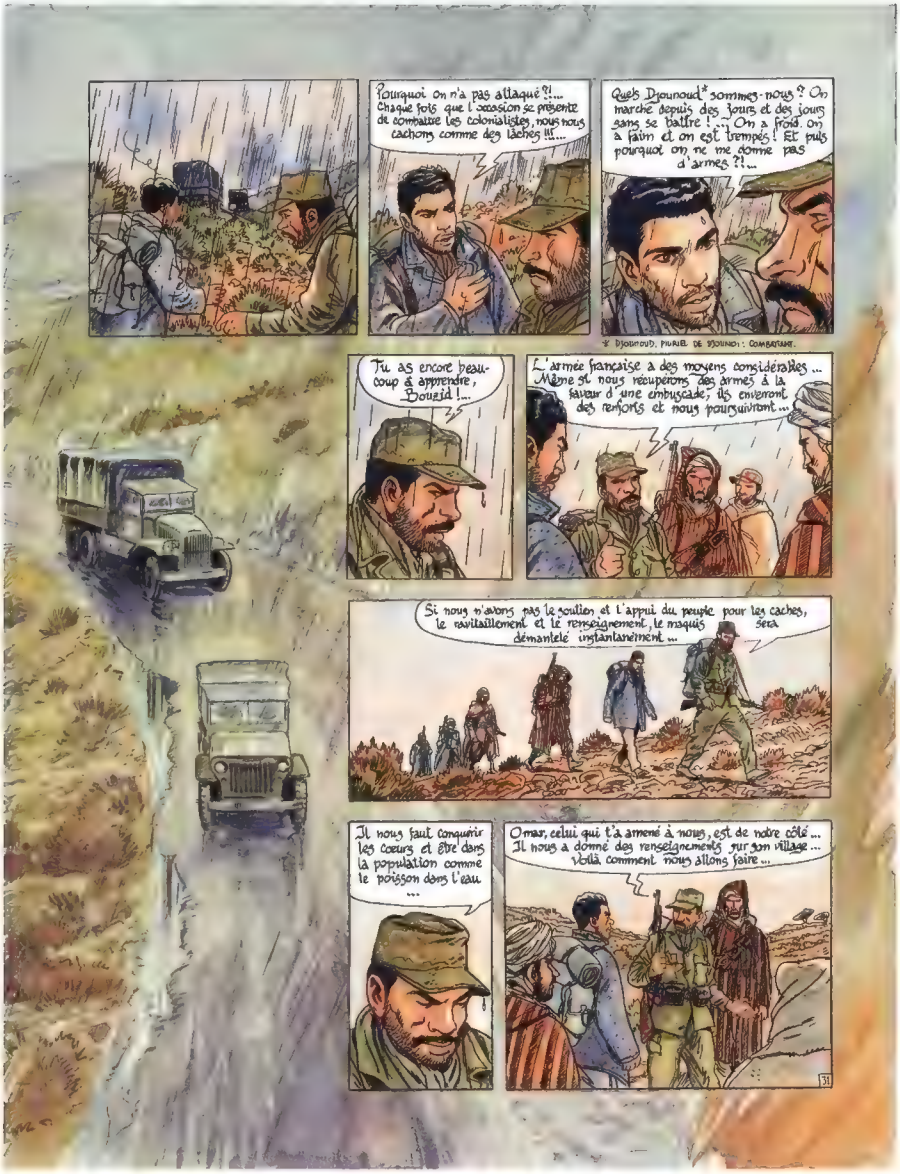


Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T6, *La guerre fantôme*

Je m'adresse à vous au nom de Dieu et au nom du Front de Libération Nationale. Nous sommes les combattants de la cause algérienne. Nous sommes déjà des centaines et des milliers! Tout le pays est en train de se soulever contre les français!...
Les autres villages nous ont déjà rejoints! Allez-vous être les derniers?... Allez-vous renier votre prophète et votre patrie en restant en dehors de la lutte?!...
Attention!... Ceux qui ne sont pas avec nous seront considérés comme des traîtres!!!
...
Il n'y a pas de traître ici... Notre douar ne compte que des bons musulmans et des braves!
Que devons-nous faire?!...
Notre réussite dépend de la contribution de tous les Algériens!... Vous verserez le dixième de ce que vous possédez...
Nous sommes pauvres. Beaucoup d'entre nous n'ont pas d'argent...
Chacun participera selon ses moyens. Celui qui n'a que dix poules ira en vendre une au marché.
C'est à Salah, votre chef que vous verserez l'argent. Nous reviendrons bientôt collecter les fonds et vous donner de nouvelles consignes...
Nous aurons besoin d'être cachés, ravitaillés et renseignés. Tout le monde sera utile à la lutte de libération qui nous donnera l'Indépendance!...
Dis, Saïd, c'est quoi, l'Indépendance?...
Un mot écrit dans les livres...
Moi, je sais pas lire, mais j'aimerais bien avoir sa mitraillette! Autre chose que la pétoire du garde-champêtre...
Même les enfants pourront aider en nous signalant les mouvements des troupes françaises
...
Encore une chose: Il faudra abattre vos chiens... Ils nous signalent la nuit, pendant nos déplacements...
La vie d'un brave clebs ne vaut pas celle d'un djoundi...
34

# La violence de la guerre d'Algérie

*Jacques Frémeaux*

Pour le Front de Libération nationale (FLN), tout adversaire est à la fois un traître à la patrie et un ennemi de l'Islam. Pour le commandement français, il s'agit d'amener les populations à « basculer », c'est-à-dire à s'engager résolument aux côtés des troupes françaises. C'est donc une logique d'exclusion qui anime les chefs de guerre des deux camps. L'abstention, voire la tiédeur, ne sont pas admises : un neutre est un allié « objectif » de l'ennemi.

### La violence des Français

La guerre reste très dure pour les civils. Les bombardements de l'artillerie ou de l'aviation (qui utilise parfois le napalm) tuent ou mutilent sans distinction. Les perquisitions et les fouilles sont souvent l'occasion de vols ou de destructions, parfois importants, voire de viols, et surtout de brutalités à l'égard des civils, facilement molestés ou frappés. Il arrive que les cadavres des principaux chefs tués soient publiquement exposés.

Les exécutions sommaires, si fréquentes lors de la conquête, ne sont pas inconnues. La manière dont nombre de morts suspectes sont présentées comme s'étant produites au cours de tentatives de fuite, a popularisé l'expression de « corvée de bois ». Les techniques de renseignement impliquent un recours fréquent à l'interrogatoire. C'est dans ce cadre que se développe la torture, qui paraît un moyen efficace d'obtenir rapidement les aveux des détenus. En dehors des services de police, les témoignages impliquent des militaires de tous grades, officiers et soldats de métier ou appelés. Aucune partie du territoire algérien, ville ou campagne, n'en a été exempte. Les moyens employés couvrent aussi un large éventail, allant des coups à de véritables supplices, dont l'électricité est le plus tristement célèbre.

Est-il possible d'en accuser l'ensemble de l'armée française ? Cela serait sans doute excessif et injurieux pour la très grande majorité. Très peu, cependant, ont voulu les dénoncer publiquement. Les uns souhaitent éviter de donner des armes à la propagande adverse. D'autres craignent de porter atteinte à l'honneur ou à l'unité de l'armée. Beaucoup font valoir que le démantèlement des réseaux du FLN peut contribuer à sauver des vies innocentes, par exemple pour arrêter les poseurs de bombes. Pour nombre de ces hommes, la torture n'est qu'une horreur de plus dans une suite de guerres dont aucune ne peut être « propre ».

Il semble aussi que le pouvoir politique, le mieux placé pour combattre la torture à la fois

Jacques Fatio, *Suite à une embuscade contre un entrepreneur et une centaine d'habitants se rendant au marché de Tizi-Ouzou en novembre, la région semble agitée de soubresauts indépendantistes. Le 9e régiment de zouaves est envoyé en Kabylie pour rétablir l'ordre*, fin décembre 1954.
© ECPAD

Jean-Philippe Charbonnier, *Guerre d'Algérie, Kabylie, arabe torturé par les soldats français*, 1957. (Cat. 188)
© BNF Paris

Jean-Philippe Charbonnier, *Guerre d'Algérie, Kabylie, arabe torturé par les soldats français*, 1957. (Cat. 188)
© BNF Paris

comme immorale et comme inopportune, ait hésité à le faire. Cette démission, qui se manifeste sans doute dès le début de la guerre, ne cesse pas avec l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, bien que celui-ci ait cherché à en réduire l'usage. Le recours à la torture ne disparaît qu'avec la guerre elle-même, les dernières victimes en ayant été probablement des partisans de l'Organisation armée secrète (OAS).

Il ne faut pas oublier, enfin, l'ampleur des déplacements de population. Dans les endroits jugés les plus vulnérables, l'armée française vide des zones entières, dites « interdites ». Ces déplacements forcés auraient touché entre le cinquième et le quart de la population algérienne. Les habitants des villages ainsi évacués et détruits la plupart du temps, sont astreints à résider dans des camps contrôlés par l'armée. Traumatisées par le déracinement, les familles ainsi privées de leurs moyens de subsistance sont réduites aux distributions de l'administration, souvent insuffisantes, dans des conditions sanitaires généralement médiocres.

### La violence des Algériens

Le FLN ne s'attaque pas seulement à l'Etat français, à ses représentants, ou à la colonie européenne. Il prend pour cible tous les Algériens qui se mettent en travers de sa voie : les policiers, les fonctionnaires, mais aussi tous les récalcitrants à ses consignes ou même les tièdes. Il engage en même temps une guerre impitoyable contre son rival nationaliste le Mouvement national algérien (MNA), en Algérie et en métropole. La violence, enfin, est largement utilisée à l'intérieur même du mouvement. La méfiance de la trahison ou de la désertion peut conduire à une véritable paranoïa (le colonel Amirouche, à la suite d'une « intoxication » réussie par les services spéciaux français, mène ainsi une épuration massive en wilaya Kabylie).

Les attentats commis ne frappent pas seulement des hommes adultes, mais aussi des femmes

Boissay, *Découverte d'un charnier massif de l'Akfadou en Kabylie attribué au colonel Amirouche, responsable militaire de la willaya 3 pour l'ALN*, septembre 1958.
© ECPAD

et des enfants. Outre l'assassinat individuel, le FLN se livre aussi, le cas échéant, à de véritables carnages, comme celui de Melouza, village où périssent 300 personnes convaincues de sympathies pour le MNA (mai 1957). Il recourt aussi très largement aux enlèvements, dont le plus souvent les victimes ne sont pas retrouvées vivantes. Les victimes musulmanes représentent la grande majorité de l'ensemble, peut-être les cinq sixièmes des 30 000 recensées par les autorités françaises. Plus que la mort, c'est le cortège d'atrocités avec lesquelles elle est trop souvent infligée qui a laissé les souvenirs les plus traumatisants. Les services français ont enregistré, en 1958-1959, 500 égorgements, souvent suivis de mutilation des cadavres (émasculation pour les hommes, éventrement pour les femmes) sans parler des victimes brûlées ou assommées. La liquidation des harkis ou des anciens partisans musulmans de la France s'accompagne d'épisodes analogues. Le viol des femmes, européennes mais surtout algériennes, est une autre triste réalité.

Il est évident aussi que, en pratiquant la violence, le FLN, du moins pour certains de ses éléments, choisit d'entraîner ses adversaires dans un engrenage provocateur. Nombre de soldats, impressionnés par les spectacles de cadavres mutilés, sont incités à pratiquer la loi du talion, et au-delà. Après les événements du Constantinois d'août 1955, qui ont commencé par le massacre de 70 civils européens, le nombre des victimes musulmanes de la répression dépasse le millier. Des scènes de lynchage de Musulmans innocents par des Européens suivent trop fréquemment l'enterrement de victimes européennes du FLN.

Draegen, *Charnier des carrières de Diar el Chioukh, découvert par l'armée française*, juillet 1958.
© ECPAD

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T6, *La guerre fantôme*

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T7, *Rue de la bombe*

# La bataille d'Alger

*Général Jean Delmas*

La bataille d'Alger peut se définir comme une brutale réaction à une offensive du Front de Libération nationale (FLN) dans la capitale de l'Algérie.

### L'offensive du FLN

L'offensive du FLN se décompose en deux étapes. Tout d'abord, en 1955, arrive à Alger, jusqu'alors préservé du terrorisme, Abbane Ramdane chargé, entre autres missions, de développer un terrorisme urbain car, dit-il « un mort à Alger fera plus de bruit que dix dans le djebel ». Il désigne Yacef Saadi pour diriger l'action militaire à Alger. Le terrorisme se développe suffisamment en 1956 pour qu'un couvre-feu soit institué dans la ville dès le 19 mars. Pourtant, les attentats se poursuivent et s'accélèrent après les premières exécutions de condamnés à mort (19 juin) décidées par le ministre résidant en Algérie, Robert Lacoste. Terrorisme et contre-terrorisme ensanglantent Alger, en particulier le 16 août, où un attentat «ultra», rue de Thèbes, dans la Casbah, fait des dizaines de morts algériens.

La deuxième étape de l'offensive est marquée par la réunion, en septembre, en Kabylie, du Congrès du FLN, qui définit son programme, crée le Conseil national de la révolution algérienne (CNRA) dont le conseil exécutif, le Comité de coordination et d'exécution (CCE) composé de cinq membres, doit siéger à Alger, devenue capitale de l'insurrection. Deux de ces membres, Ben Khedda et Ben M'Hidi, seront les chefs politique et militaire de la Zone autonome d'Alger (ZAA). Ils parviennent discrètement à Alger en novembre mais Yacef Saadi, qui leur est subordonné, a précédé leur arrivée par les premiers attentats à la bombe qu'il peut déclencher : le 30 septembre 1956, deux bombes éclatent à la Cafétéria et au Milk-Bar fréquentés par la jeunesse algéroise. Elles ont été déposées par de jeunes musulmanes habillées à l'européenne et font 4 morts et 52 blessés dont plusieurs enfants qu'il faut amputer. C'est l'automne sanglant qui culmine en décembre (122 attentats contre 15 en mars et 50 en juin), avec, en point d'orgue, l'assassinat d'Amédée Froger, le président de l'Interfédérale des maires d'Algérie, le 28 décembre. Ses obsèques provoquent de violentes « ratonnades » en ville. Les forces de l'ordre sont alors totalement dépassées.

### La réaction française : une opération militaro-policière

Mgr Duval, archevêque d'Alger, dans son message du nouvel an, espère que des *« Algériens de toutes croyances pourront faire sortir l'Algé-*

*Le général Raoul Salan au PC du lieutenant-colonel Marcel Bigeard, commandant le 3e régiment de parachutistes coloniaux, situé dans l'ancienne école Sarrouy,* le 15 août 1957.
© ECPAD

*rie de l'engrenage infernal des représailles et des épreuves de force*». Vœu pieux alors qu'une bombe éclate dans un trolley bus. Devant l'urgence, Robert Lacoste décide de mettre en œuvre certains des pouvoirs spéciaux que le gouvernement socialiste de Guy Mollet a obtenus de l'Assemblée nationale le 13 mars 1956, en particulier celui de transférer, dans le département d'Alger, la responsabilité du maintien de l'ordre à l'autorité militaire, à qui tous les pouvoirs de police sont délégués. Des pouvoirs discrétionnaires lui sont accordés, comme l'assignation à résidence (en fait l'internement administratif) ou le droit de perquisition de jour comme de nuit.

Comme la 10e division parachutiste (10e DP) est de retour à Alger après son intervention à Port-Saïd, c'est à son chef, le général Massu, qu'est confiée, le 7 janvier, cette responsabilité. Quand Massu explique la nouvelle mission aux commandants des quatre régiments parachutistes (1er RCP, 1er REP, 2e et 3e RPC), il se heurte à leur violente protestation contre «ce métier de flic qu'on nous inflige». Le général fait jouer l'obéissance aux ordres du gouvernement. La découverte, quelques jours plus tard, d'une directive du CCE, coupe court à ce débat. Ce document développe en effet l'organisation d'une grève générale de huit jours, à déclencher à Alger le 28 janvier, à l'occasion de la session de l'Assemblée générale de l'ONU où la question algérienne est à l'ordre du jour.

Il y a donc urgence: empêcher cette grève, puis détruire l'infrastructure terroriste.

### La 10e DP à l'action (janvier-avril 1957)

Massu dispose d'environ 10000 hommes, dont 8000 de sa division, auxquels il faut ajouter les troupes de la garnison (zouaves), des gendarmes mobiles, des compagnies de CRS, ainsi que l'aide de la police urbaine, de la police judiciaire (PJ) et des RG. Les quatre régiments quadrillent les quartiers à majorité musulmane. Dans la nuit du 25 au 26 janvier, ils perquisitionnent à la recherche des suspects figurant sur une liste des RG. Plusieurs centaines de Musulmans sont ainsi rassemblés dans un centre de transit, mais, le lendemain, Yacef Saadi fait exploser trois bombes dans des cafés du centre-ville et à Bab El Oued. Le 28, le mot d'ordre de grève est suivi à 90% par la population musulmane. La pression des paras pour remettre au travail est méthodique (aller chercher à domicile tous les employés des services) ou plus violente (crochetage des serrures ou arrachage au treuil de rideaux des magasins fermés). Au bout de trois jours, la grève a disparu. «Nous étions tous des fugitifs» avouera Yacef Saadi qui rend la grève responsable de la destruction d'une partie de son organisation.

En fait, cette destruction sera la conséquence de l'action implacable des quatre régiments paras pendant trois mois. Le lieutenant-colonel Bigeard a prévenu les officiers du 3e RPC: plus vite on ira, plus vite on quittera ce bourbier; il faut donc taper fort, «quitte à en venir, dans un dernier stade, à des interrogatoires de choc». Derrière cet euphémisme se cache le recours à la violence pour accélérer l'enquête qui doit mener aux poseurs de bombes et aux donneurs d'ordres. Elle sera soit psychologique, soit physique jusqu'à la torture, voire l'élimination dont se chargera une section anonyme qui ne figure pas dans l'organigramme de la division.

Cette situation n'a pas occulté chez les officiers de la 10e DP le débat sur la fin et les moyens. Chacun y a donné sa réponse, en son âme et conscience.

Deux axes de recherche ont été privilégiés: les réseaux de bombes et les membres du CCE. Une centaine de bombes avaient déjà été récupérées quand quatre explosent encore parmi les spectateurs de matches de football le 10 février (10 morts, 38 blessés). Puis l'atelier de fabrication des bombes est découvert. Pour retrouver les membres du CCE, l'enquête s'oriente dans des milieux européens. Un réseau d'aide au FLN est ainsi mis à jour: médecins, assistantes sociales et professeurs, tous chrétiens-sociaux, et des prêtres. Le réseau est démantelé, mais quatre membres du CCE ont pu s'échapper. Seul Ben M'Hidi est arrêté; il est présenté à la presse

Claude Cuny, *Des parachutistes rendent les honneurs à M. Robert Lacoste à sa sortie du foyer parachutiste. Derrière lui, le général Jacques Massu, commandant la 10e DP,* le 3 avril 1957.
© ECPAD

qui publie sa photo et annonce, quatre jours plus tard, son « suicide » en prison. Fin mars, la situation s'étant améliorée, trois régiments paras sont retirés d'Alger, un seul est maintenu, qui sera relevé par rotation par les trois autres.

### L'isolement de Yacef Saadi et la bataille de l'opinion

Après la fuite du CCE, Yacef Saadi reste seul à la tête d'une ZAA vidée de ses militants enfuis dans les wilayas voisines ou détenus en centres d'internement ou en prison. Filières coupées, la Casbah n'est plus un repaire inexpugnable. Le 9 avril, au moment où il procède au transfert de son PC, Saadi échappe à l'arrestation en tirant sur une patrouille de zouaves mais blesse et abandonne sa secrétaire, arrêtée et hospitalisée. Il n'est plus comme un poisson dans l'eau, car la population est désormais soumise à un contrôle très étroit de ses déplacements par le Dispositif de protection urbaine (DPU) mis en place par le colonel Trinquier.

S'il est isolé, il peut s'estimer soutenu par la campagne d'opinion qui se développe à Paris contre les méthodes utilisées par l'armée française en Algérie, particulièrement à Alger. Le « suicide » d'un avocat algérien peu après son arres-

*Six mois après avoir mené la première bataille d'Alger, le 3e régiment de parachutistes coloniaux, commandé par le lieutenant-colonel Marcel Bigeard, revient dans la capitale pour casser les réseaux urbains de la résistance algérienne et arrêter les poseurs de bombes. Après un contrôle d'identité, des suspects sont amenés dans un bar pour une identification plus approfondie. Un dénonciateur, masqué par une cagoule, cherche à identifier des hommes des réseaux terroristes urbains parmi les suspects présentant des numéros,* juillet 1957.
© ECPAD

tation déclenche de violentes protestations qui redoublent avec la disparition de Maurice Audin. La stratégie de médiatisation adoptée par maître Vergès lors de la défense de ses clients, entretient régulièrement cette bataille de l'opinion. La réaction de légionnaires qui, pour venger deux camarades, mitraillent le quartier du Ruisseau, donne du grain à moudre à cette campagne. Toutefois la découverte du massacre de Melouza et les deux dernières grandes actions terroristes de Yacef Saadi (3 juin, explosifs dans les socles de lampadaires à l'arrêt de bus tuant autant de Musulmans que d'Européens ; 6 juin, bombe dans le casino de la Corniche, qui fait 8 morts et 80 blessés dont 10 amputés), tout permet de reposer la question : comment s'opposer à cette horreur ?

*Arrestation le 24 septembre 1957 par les légionnaires du 1er régiment étranger de parachutistes de Yacef Saadi, chef FLN de la zone autonome d'Alger. Il est présenté à la presse le lendemain dans la Villa Mauresque d'El-Biar, poste de commandement du 1er régiment étranger de parachutistes.*
© ECPAD

### L'infiltration et la fin de la bataille

A la mi-juin, Massu délègue tous ses pouvoirs de maintien de l'ordre à son adjoint, le colonel Godard, qui se débarrasse de la section des « basses œuvres ». A la violence, il préfère intelligence et ruse. Le but est de s'infiltrer dans les rares réseaux menant encore à Yacef Saadi. A cette fin, le capitaine Léger constitue un petit groupe, le Groupe de renseignements et d'exploitation (GRE), composé de Musulmans et de deux Musulmanes. Ce sont « les bleus de chauffe » qui grenouillent dans la Casbah. Au 3e RPC, de retour à Alger pour deux mois, le capitaine Chabanne mène également une action d'infiltration. Début août, trois hommes sont arrêtés : l'un se tait, un autre parle et dénonce, le troisième s'échappe. En réalité, il a accepté de

participer à l'infiltration. Caché dans un studio, il reprend contact, par message, avec Saadi qui ignore son arrestation.

Les deux actions sont décisives : en deux mois la ZAA disparaît. Le 26 août, les deux adjoints de Saadi sont encerclés dans leur cache. Le combat est très violent ; il y a des morts des deux côtés, dont les deux militants du FLN.

Le 24 septembre, Yacef Saadi est « logé » ; après avoir balancé une grenade, il se rend avec sa secrétaire, Zohra Drif. Reste son homme de main, Ali la Pointe. Le 7 octobre, sa cache est trouvée. En voulant faire sauter l'entrée, les sapeurs déclenchent par sympathie le stock de bombes qu'Ali détenait encore : la maison s'effondre avec les édifices voisins.

C'est la fin de la bataille d'Alger, faute de combattants. La ville est purgée de tout réseau terroriste pour des années.

Il y a des lendemains qui chantent pour les Algérois dont Massu est le héros. Pour eux, ce qui s'est passé à Alger montre que, lorsque le gouvernement veut s'en donner les moyens, l'insurrection est matée. Le rappel de Massu par le général de Gaulle ne tarde à faire vaciller cette conviction.

Quant au FLN, il tire de la bataille de rudes enseignements : la lutte pour l'indépendance ne peut pas être dirigée depuis l'Algérie, et la victoire militaire sera de plus en plus difficile à obtenir. Le succès de l'entreprise repose donc sur une vive activité diplomatique (se faire reconnaître à l'ONU) et une campagne d'information en direction des opinions internationales et surtout française, cette dernière étant particulièrement réceptive.

*Parachutiste de la 10e division parachutiste*, vers 1957. (Cat. 203)
© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/image musée de l'Armée.

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T7, *Rue de la Bombe*

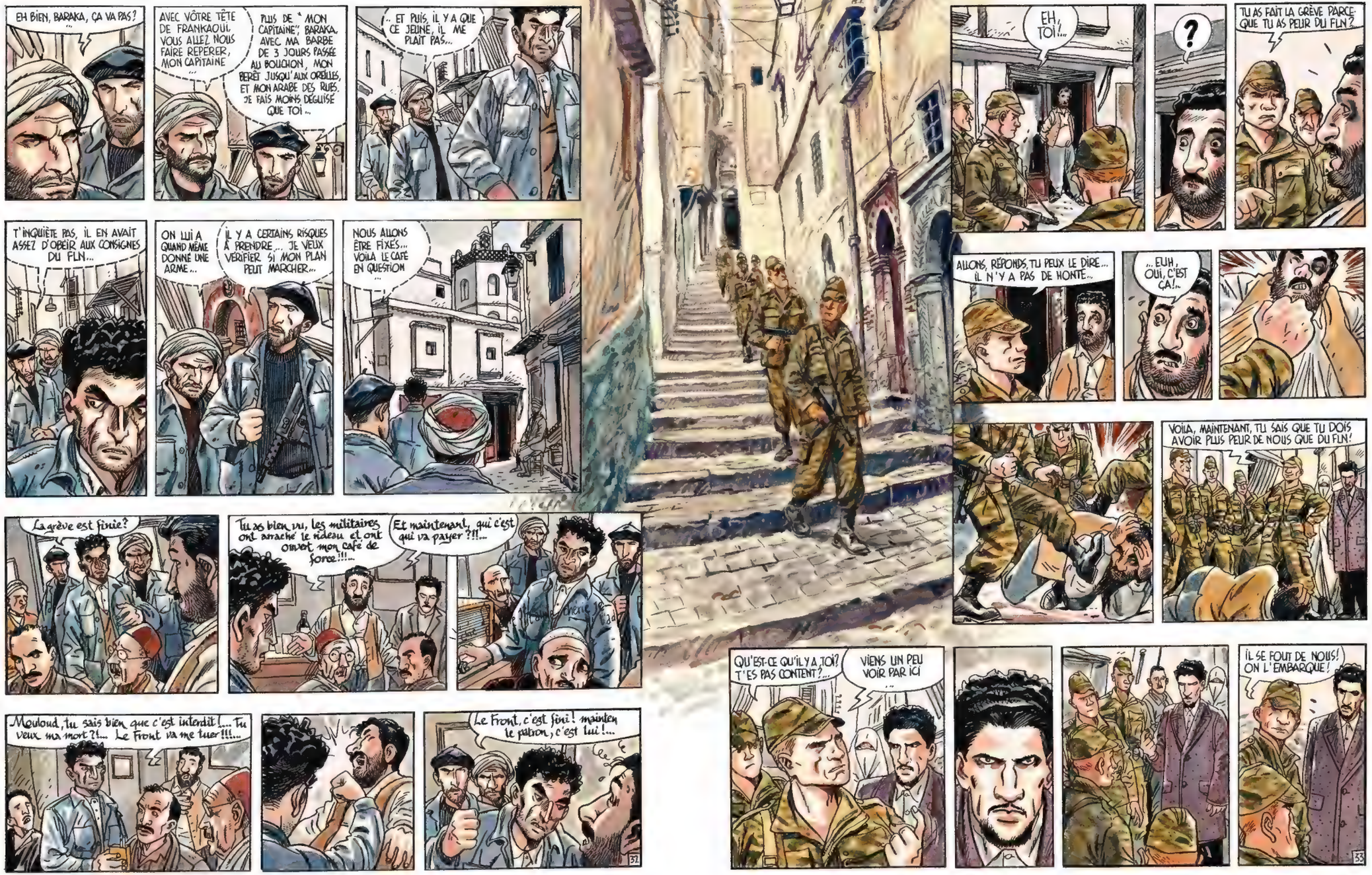


Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T7, *Rue de la Bombe*

# La pacification : le point de vue d'un officier français dans l'Ouarsenis (1959-1960)

*Colonel (H) Gérard Bieuville*

Le terme « pacification » possède, à l'origine, un sens général : « Retour à la paix, accommodement, réconciliation[1] ». Mais il a pris pendant les « événements » d'Algérie (1954-1962) un sens particulier lié à un contexte singulier. L'armée française mène alors sur le sol algérien des opérations de combat qualifiées d'opérations de « maintien de l'ordre » contre un adversaire organisé et armé qui entend représenter les aspirations de la population et bénéficie de l'appui plus ou moins avoué de plusieurs gouvernements étrangers, voire d'un accueil sur leur territoire. Mais très marquée par la guerre d'Indochine qui vient de s'achever, l'armée veut non seulement protéger mais aussi rallier la population et mène dans ce but des actions qualifiées de « pacification ».

L'armée, pendant les « événements » d'Algérie, reçoit ainsi essentiellement deux missions : maintien de l'ordre et pacification. « Maintien de l'ordre » car il ne s'agit pas juridiquement d'une guerre, les départements d'Algérie étant considérés alors comme faisant partie du territoire français : les actions au combat sont récompensées par la croix de la valeur militaire et non par la croix de guerre. « Pacification », le terme mérite lui aussi d'être précisé. « Il ne s'agit plus, comme lors des conquêtes, de s'imposer à une population en guerre [...] Il convient plutôt d'empêcher de passer sous le contrôle du FLN une masse qui est jugée surtout attentiste, hésitant entre la loyauté à la France et la peur du FLN [...] La pacification n'est plus la conquête militaire, mais la protection des personnes et des biens et la conquête des âmes et des cœurs[2] ». Cette volonté de pacifier s'explique aussi par le souvenir de la guerre d'Indochine, où beaucoup pensent avoir découvert les principes de la « guerre révolutionnaire ».

L'expérience indochinoise a incontestablement exercé une forte influence sur nombre de militaires français. Dans un bataillon stationné dans l'Ouarsenis en 1959-1960, presque tous les capitaines avaient fait la campagne d'Indochine... Pour beaucoup d'officiers, le Viêt-Minh avait gagné « grâce au mélange de la guerre psychologique et de la guerre de guérilla[3] ». C'était le rebelle dans la population comme le poisson dans l'eau, à l'image de la révo-

1. Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain REY, nouvelle édition, 2 614 pages, 2010 (page 1 505).
2. Jacques Frémeaux, *La France et l'Algérie en guerre (1830-1870, 1954-1962)*, Economica, 365 pages, 2002, (page 204).
3. Anthony Clayton, *Histoire de l'armée française en Afrique (1830-1962)*, Albin Michel, 551 pages, 1994, (pages 217 et sv.).

*L'armée française en Algérie. Pacifier. Unir.* (Cat. 177)
© Tous droits réservés Archives nationales d'outre-mer

lution chinoise. Il fallait donc non seulement chercher à détruire les Katibas[4] mais aussi les couper de la population et les isoler. De nouveaux modes d'action sont alors définis et mis en œuvre, programmes dans lequel le Centre d'Instruction et de Préparation à la Contre-Guérilla (CIPCG) d'Arzew jouera un rôle important. Les villages (ou centres) de regroupement en sont un exemple significatif. Laisser les douars isolés, c'était les abandonner à l'influence du FLN, permettre à ce dernier de lever de force « l'impôt révolutionnaire » (rôle dévolu aux « collecteurs de fonds »), donner aux rebelles la possibilité de s'approvisionner par des réquisitions imposées aux habitants, et éventuellement de trouver un refuge, et même de recruter de nouveaux combattants. A l'opposé, réunir les habitants d'un ou plusieurs douars dans un village de regroupement situé à proximité et sous le contrôle d'un poste tenu par une compagnie ou un escadron c'était empêcher ou pour le moins gêner ces activités du FLN et, d'une certaine façon, « protéger » la population contre les exigences des rebelles. L'objectif final était d'ailleurs de transformer ces « centres de regroupement » en « centres d'auto-défense » : une fois l'influence du FLN jugée éliminée, des armes seraient distribuées aux habitants afin qu'ils assurent eux-mêmes leur défense face aux « exactions » des groupes rebelles. On serait ainsi parvenu au stade ultime de la pacification, la population assurant elle-même sa protection contre le FLN.

Dès 1956, sous le commandement du général Lorillot, se développe un système de « quadrillage »[5]. Des postes sont implantés en milieu rural, composés de quelques dizaines d'hommes. Leur rôle est « militaire » (lutte contre les groupes rebelles, recueil du renseignement) mais ils ont également pour mission de « s'intégrer » à la population. C'est fréquemment à leur initiative que sont ouverts écoles et dispensaires. L'enseignement est assuré habituellement par un appelé, les soins dispensés par un médecin souvent lui-même appelé. Ce dernier est aidé par des ASSRA (assistantes sociales, sanitaires rurales auxiliaires) recrutées localement.

*Lieutenant de la Section administrative spécialisée (SAS) d'Aokas, arrondissement de Bougie*, 1958-1960. (Cat 178)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

4. Groupe de rebelles armés de l'effectif proche de celui d'une compagnie.
5. *Histoire de l'armée française en Afrique (1830-1962), op. cit.* (pages 220 et sv.).

Cette activité s'accompagne d'une « action psychologique » menée auprès des populations. A l'occasion notamment des marchés, dont le rétablissement est toujours considéré comme l'indice d'une « pacification » en voie de réussite, la « bonne parole » est prodiguée aux habitants des douars les plus proches et la propagande du FLN combattue.

Cette action s'accompagne d'un réel effort de réorganisation administrative, effort soucieux également d'associer la population locale aux responsabilités ; parmi les 1484 communes que compte l'Algérie en 1961, 4 sur 5 ont été créées depuis 1956. Les 1 218 municipalités élues au collège unique en 1959 réunissent 14 921 conseillers dont 12 014 « musulmans » et 1 817 « Européens »[6], ce qui est le résultat de la politique du général de Gaulle, laquelle reprend d'ailleurs en grande partie le contenu du projet de « loi-cadre » de Robert Lacoste en 1957, qui n'a jamais été mise en œuvre. Dans les campagnes, en particulier, ces municipalités sont sous la protection de l'armée. Relevant plus directement de l'autorité militaire, les officiers SAS (« Sections administratives spécialisées ») sont un élément essentiel de l'action de pacification[7]. Leur rôle n'est pas sans rappeler celui des Bureaux arabes du Second Empire qui, composés de quelques officiers, de médecins et d'interprètes, protégés par un « maghzen », avaient eu notamment pour mission de perfectionner l'agriculture locale et de lutter contre les maladies les plus répandues. Les officiers SAS du XX^e^ siècle, tous volontaires, ont pour tâche d'améliorer les conditions de vie des villageois, de remplir au plus près de la population des fonctions administratives, de recevoir les doléances des habitants. Ils sont aussi une source précieuse pour recueillir des renseignements sur l'activité des rebelles et notamment des OPA (Organisations politico-administratives). Leur rôle dans la pacification apparaît essentiel. Action importante ? Incontestablement. Action tardive ? Certainement. Action contestable ? Peut-être.

Certains ont ainsi critiqué vivement les centres de regroupement et parlé « d'encadrement totalitaire » de la population. Assurément, les habitants ainsi déplacés pour être regroupés souffraient d'être éloignés de leur lieu de vie habituel et leur activité agricole notamment s'en trouvait perturbée, ce qui a conduit à de sévères crises de subsistance. Face à cette situation critique, l'armée a certes mené, en urgence, diverses actions destinées à lutter contre la pénurie mais sans pour autant parvenir à réduire les tensions croissantes. La pratique des déplacements et regroupements, comme les méthodes qu'employait le FLN pour assurer son emprise sur les populations isolées, s'inscrivaient en effet dans une logique implacable, les unes répondant aux autres et réciproquement, et il semble, rétrospectivement, que tous les efforts, même animés des meilleures intentions, ne pouvaient arrêter ni même ralentir le cours des événements.

Action illusoire, donc ? Certains le pensent, qui affirment – sans pour autant en apporter la preuve – que nombre de responsables locaux, choisis par les autorités françaises, étaient en fait acquis secrètement à la rébellion.

Il reste que pendant plusieurs années, les militaires français ont multiplié à côté des « actions de combat », les « actions de pacification » : ouverture de routes et de pistes, installation de points d'eau, réouverture de marchés, reboisement, création d'écoles, installation de dispensaires, modernisation de la vie locale avec notamment la création de mairies.

Quels qu'en soient les effets à terme, les actions dites de pacification ont été portées par les convictions et l'enthousiasme des officiers, des sous-officiers et des soldats qui en étaient chargés.

6. *La France et l'Algérie en guerre (1830-1870, 1954-1962), op. cit.* (pages 206 et sv.).
7. *La guerre de l'Algérie*, La Découverte, Le Monde, 425 pages, 1989 (pages 162 et sv.).

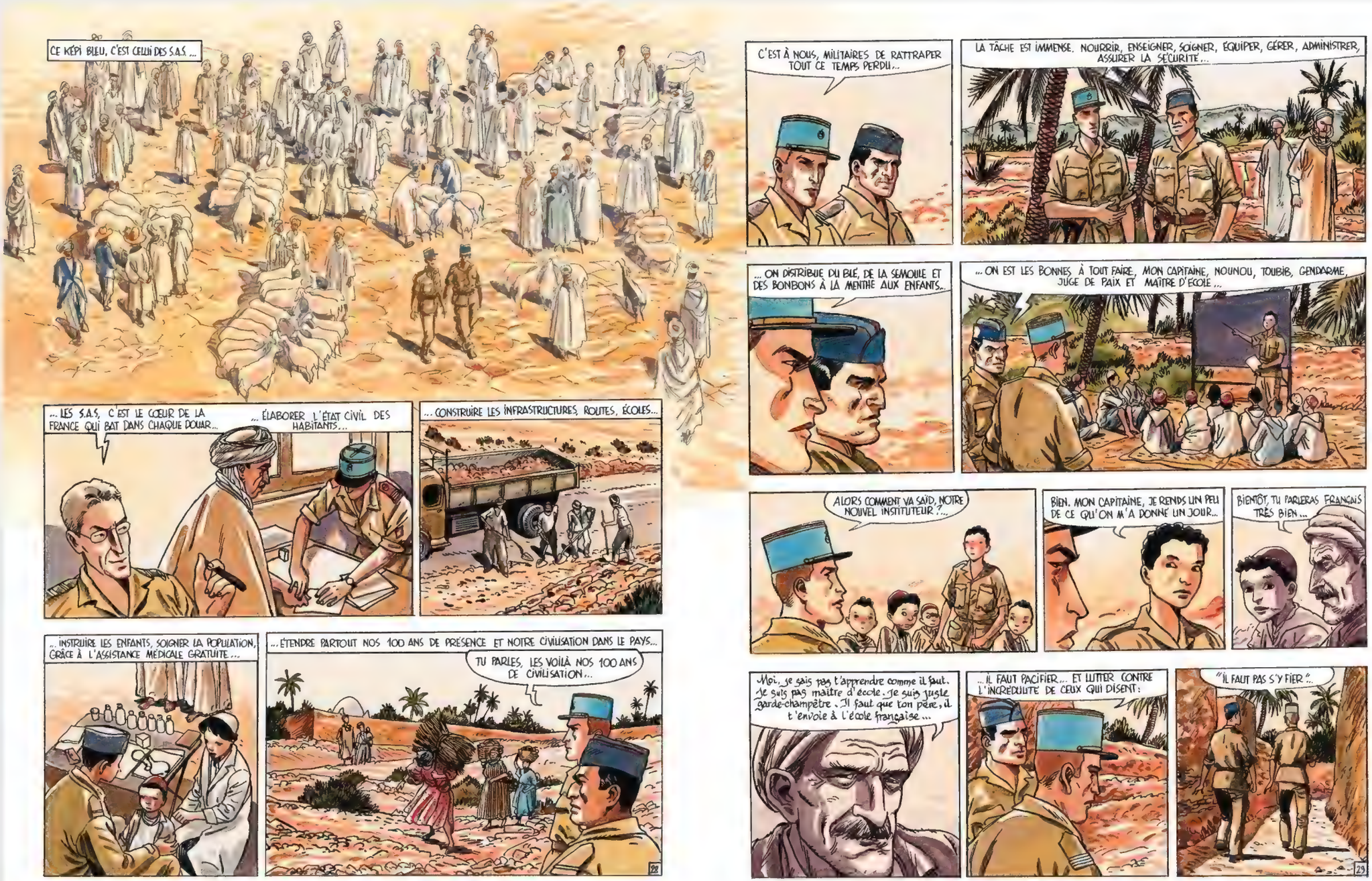


Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T8, *La fille du Djebel Amour*

# L'écolière d'Aflou

*Œuvre de fiction, par Leïla Sebbar*

On lui a dit qu'il serait affecté à Aflou. Dans le bled. Qu'il regarde une carte de l'Algérie, lui, l'instituteur, il sait lire une carte, non ? Une carte d'Etat-Major, les meilleures pour la géographie, il aime la géographie, quel garçon n'a pas eu la passion du monde, dessiné, couleurs et traits, les lettres des noms sur les pages des livres, le carton des cartes accrochées aux murs de la salle de classe ? Alors Aflou, oui, un point dans le Djebel Amour, il se rappelle le livre de Frison Roche, le titre l'avait séduit, à la bibliothèque municipale de sa ville natale, Auxerre en Bourgogne, Djebel Amour, il a oublié l'histoire, il ne l'a pas relue depuis. Les Hauts-Plateaux de steppe, c'est là-bas qu'il va opérer, « appelé du contingent ». Il fait son devoir. Il sait que des « objecteurs de conscience » s'insurgent contre cette guerre, on ne parle pas de guerre, c'est du « maintien de l'ordre ». Il fait son devoir. Il se pose des questions, mais il fait son devoir de citoyen. Il ira à Aflou.

Sur la carte murale Hachette, par M. Louis François, inspecteur général de l'Instruction publique, ALGERIE « Carte physique », il ne voit pas Aflou. Il lit Djebel Amour et Monts des Ouled Naïl. S'il retourne la carte, ALGERIE « Carte économique », il voit Aflou au sud du Tiaret, la couleur sable, « Atlas saharien, élevage extensif, quelques cultures irriguées ». Des symboles en lettres capitales indiquent la production industrielle, des dessins colorés signalent les centrales thermiques, hydrauliques... les ports de commerce, des palmiers verts dans les Territoires du Sud.
Autour d'Aflou, rien.
Ce n'est pas encore le désert, mais il pense que ce sera le désert.

Il arrive à Aflou en avril 1961. Les premières nuits, il dort sur des paillasses avec punaises, puis dans un baraquement peint en blanc. Que faire dans la chambrée ? Ecrire à sa famille, lire *Paris Match*, *Le Bled*, *Le Journal des armées*, *L'Echo d'Oran*, aussi et surtout *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, son livre de chevet.

Le commandant a parlé de « zone défavorisée». Il se promène dans le bourg, Aflou est un gros bourg. Dans le village européen, le Bordj rouge, il le trouve beau, c'est le quartier général du sous-préfet, citadelle imprenable. Aflou, sous-préfecture, il l'ignorait. L'église sur la place. Y avait-il un kiosque pour la fanfare du 14 juillet et les bals populaires ? la mairie, l'hôpital (où l'infirmière diplômée d'Etat, Juliette Grandgury exerça, infirmière du bled, à cheval dans la steppe, mais l'appelé d'Aflou ne le sait pas), deux

Antoine, *Dans l'école de l'Otha, un instituteur militaire donne les premières leçons d'écriture à de petites musulmanes,* le 26 janvier 1960. (Cat. 185)
© ECPAD

hôtels, le restaurant-hôtel de la famille Hernandez, il croit se rappeler ce nom-là, *Djebel Amour*, où il aurait aimé dormir, un café où il a écrit des lettres à sa fiancée, les a-t-elle reçues ? des écoles, école de filles, école de garçons, une mosquée, une synagogue (les juifs d'Aflou, les vieux et les vieilles s'habillent comme les Arabes et ils parlent la langue des Plateaux nomades), une gendarmerie nationale, une grande épicerie Layani, des bijoutiers (pour sa fiancée il fera fabriquer un bracelet filigrané)... Il est dans une petite ville de France si on excepte la mosquée et la synagogue. Où est le désert ? Les rivières du Djebel Amour arrosent les vergers et les peupliers. Où est le désert ? Le désert n'est pas loin, et les nomades sont pauvres. Il l'apprendra lors d'opérations, les « opés », les rares opérations auxquelles il a participé.

Le commandant lui parle de « la mission pacificatrice de l'armée » et du « Service d'action psychologique » qu'il appelle aussi « problèmes humains ». Accepte-t-il de participer à la construction d'une école de filles, à la limite du quartier européen et du Village Nègre, ainsi nomme-t-on le quartier arabe pauvre, accepte-t-il de faire l'instituteur ?

Il ne tuera pas, il instruira, c'est ce qu'il pense.

Il dit « oui ».

Il ignore que c'est un poste exposé. Des instituteurs de la mission humanitaire de l'armée ont

*Ecole en plein air où les enfants, assis par terre, participent à un cours de lecture ; l'instituteur tient un tableau sur lequel sont inscrits des lettres et des chiffres*, le 23 juillet 1956.
© ECPAD

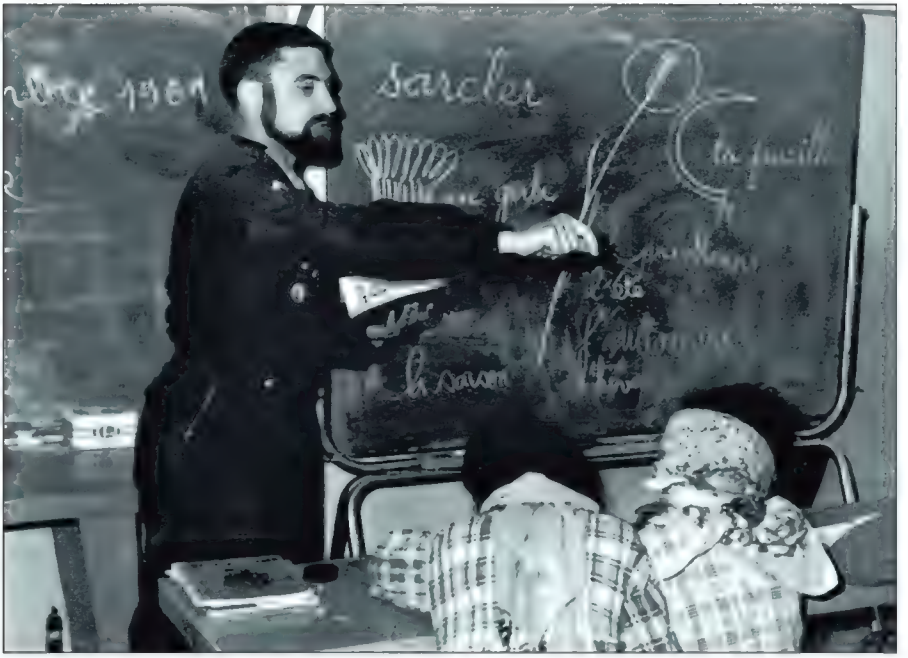


*Jean-Claude Gueneau dans l'école de filles du Village Nègre à Aflou* (1960-1961).
© Jean-Claude Gueneau

eu la gorge tranchée. Il ignore aussi que dans le casernement, un local est destiné aux interrogatoires des rebelles, c'est le DOP « Détachement opérationnel de protection », un centre de torture.

Sur l'ancien terrain de sport, au bord de l'oued, on construit l'école. Les ouvriers sont des « suspects » détenus dans la prison du camp (peut-être Jacques Dieu, incarcéré pour insubordination, était-il dans cette prison où un jeune rebelle lui a offert un minuscule drapeau algérien brodé ?), un ajusteur parisien, un paysan du Cher, un employé d'usine de chaussures dans le Périgord.
L'école est jaune poussin et rouge.
Où sont les élèves ?
Elles vivent dans les maisons du Village Nègre.
Kheïza, l'une des écolières de l'appelé d'Aflou, écrit à son instituteur.

*Cher maître,*

*Savez-vous que je suis, aujourd'hui, institutrice à Aflou? Votre école jaune et rouge, notre école n'existe plus.*
*Je n'ai pas oublié le jour où vous êtes venu au «Village Nègre» (l'expression a disparu de notre vocabulaire) avec un militaire qui parlait notre langue. Il disait en riant, vous vous rappelez? «Je parle l'arabe comme une mosquée.» Mon père vous a offert du thé, vous avez discuté longtemps. Mon père a dit qu'il allait réfléchir. J'étais l'aînée, j'aidais ma mère pour les petits, avec elle je tissais dans la chambre du métier à tisser où la grand-mère travaillait aussi, elle chantait, vous savez qu'il existe des chansons particulières que les tisserandes connaissent et des contes qui accompagnent le geste du tissage. Je pourrais chanter pour vous et vous raconter des histoires de la chambre des tapis, si vous revenez un jour à Aflou. Je le saurai, je vous reconnaîtrai, vous que les familles du «Village Nègre» appelaient «Boulahia», «Le barbu». Il y a eu chez nous d'autres barbus dans ces années noires où des instituteurs et des institutrices ont été tués. Vous l'avez appris?*
*J'aurais pu tisser pour vous, avec ma mère, un tapis d'Aflou, si vous l'aviez souhaité, vous n'avez pas osé le demander, je pense. Vous les avez vus les jours de marché, exposés sur la place, une géométrie noire et rouge, des tapis de haute laine sur lesquels les familles de nomades dorment. On en tisse encore, mais les couleurs sont moins belles, je ne sais pas pourquoi. Ma mère a tissé, pour mon mariage, son dernier tapis.*
*Mon père a consulté les pères de famille du village. L'école pour les garçons, oui, mais les filles musulmanes... les filles des notables allaient à l'école de filles du quartier européen. Nous, non. Et puis les militaires dans les rues, en armes, il fallait sortir pour aller jusqu'à l'école... votre ami a discuté âprement avec les pères, il a été convaincant, ils ont accepté. Chaque matin, nous allions ensemble à l'école avec Khédija, Aouali, Messaouda, Zohra, Fatma, Aïcha... Une vingtaine d'élèves que vous appeliez «mes écolières». Les trois monitrices étaient juives, nous le savions, les juifs et les musulmans se connaissaient bien à Aflou, les juifs ont tous quitté Aflou, seule reste la synagogue qui se délabre.*
*L'école nous enchantait.*
*J'ai aimé apprendre avec vous.*
*Nous avons brodé nos prénoms sur nos blouses à carreaux bleues pour certaines, roses pour d'autres, nous avons cuisiné, je n'ai pas oublié les recettes des gâteaux français, nous avons écrit à l'encre violette, j'ai gardé le livre de lecture courante, j'attendais avec impatience vos cours d'histoire et de géographie, les leçons de calcul.*
*Et puis, j'ai vu la mer.*
*Grâce à vous, mais sans vous, le capitaine vous a interdit de nous accompagner, nous, les filles, il avait décidé qu'un homme ne pouvait pas passer plusieurs jours avec ses élèves, loin des familles... Je crois me souvenir que j'ai pleuré. La mer. C'était comme la steppe immense, infinie, chez nous, mouvante et bleue. A chaque bateau je voyais une Koubba de nos plateaux. C'était beau.*
*On a parlé longtemps de ce voyage.*
*Au village habitaient des domestiques du Bordj. Construit comme un Ksar saharien, rouge. Il existe toujours. Il est moins rouge. Ils nous racontaient la famille du sous-préfet, les jardins, les enfants enfermés et surtout le garçon, blond, les yeux clairs. Il avait apprivoisé des bêtes, ses amies, un fennec, renard du désert, un faucon, des gazelles, des chèvres... Je sais que vous lui avez donné des leçons particulières, je sais aussi, comment l'ai-je appris? que le père de l'enfant vous a offert un livre*

*lorsqu'il a quitté Aflou. Lequel ? Je le saurai quand vous viendrez nous voir à Aflou. J'ai souvent tenté d'apercevoir le fils du sous-préfet. Il quittait rarement le Bordj. Je le guettais, je savais qu'il sortait, accompagné de militaires, dans une jeep. Une seule fois, la jeep s'est arrêtée devant l'épicerie Layani, l'enfant a suivi le chauffeur dans la boutique, je l'ai entrevu. C'était lui, l'enfant blond, un fennec serré contre son cœur.*

*Je n'ai pas oublié le jour du soulèvement du « Village Nègre », vous vous rappelez ? Les familles en cortège jusqu'au camp militaire avec les drapeaux algériens cousus à la maison par les femmes, les cris «* Djezaïr yahya *» « Vive l'Algérie »... Pour la première fois, une manifestation algérienne. Les villageois n'étaient pas armés. Un enfant du village avait été tué par une sentinelle. C'était la cause de la manifestation. Vous nous aviez conseillé de rentrer à la maison où les familles n'étaient pas encore revenues, elles criaient «* Djezaïr yahya *». J'ai souvent repensé à cette journée de 1962 et j'ai regretté de n'avoir pas rejoint le cortège, dans la rue. J'ai attendu, sagement, avec les petits, le retour de mon père et de ma mère. Ma mère a caché dans un coffre le drapeau algérien qu'elle avait brodé. Je l'ai retrouvé à sa mort. Je vous le montrerai.*

*Nous n'avons jamais parlé de cette journée avec vous.*

*Je voulais vous dire aussi que j'ai appris, après votre départ, par une voisine qui travaillait dans la maison d'un bijoutier juif, que vous aviez assisté à la fabrication d'un bracelet pour votre fiancée. Elle racontait que vous aviez suivi, fasciné, le travail du bijoutier, depuis les fils d'argent torsadé jusqu'au bracelet. Peut-être votre fiancée le porte-t-elle aujourd'hui ?*

*Je peux vous chanter ces paroles étranges de votre cour de récréation, dans notre école du « Village Nègre » :*

*« Aïe ! Maman j'ai mal au cœur*
*C'est le loup qui m'a fait peur*
*Vite, vite chez le docteur*
*Bleu blanc rouge*
*La maison toute rouge. »*

*Je suis sûre que vous allez rire. Je vous entends.*

*Votre « petite écolière » pour toujours.*

Kheïza
Aflou, 2012

A la mémoire de Jean-Claude Gueneau « l'Appelé d'Aflou »
Pour Annick Gueneau,
Pour Stéphane Gueneau et ses enfants,
Pour Jean-Marc Pourcel

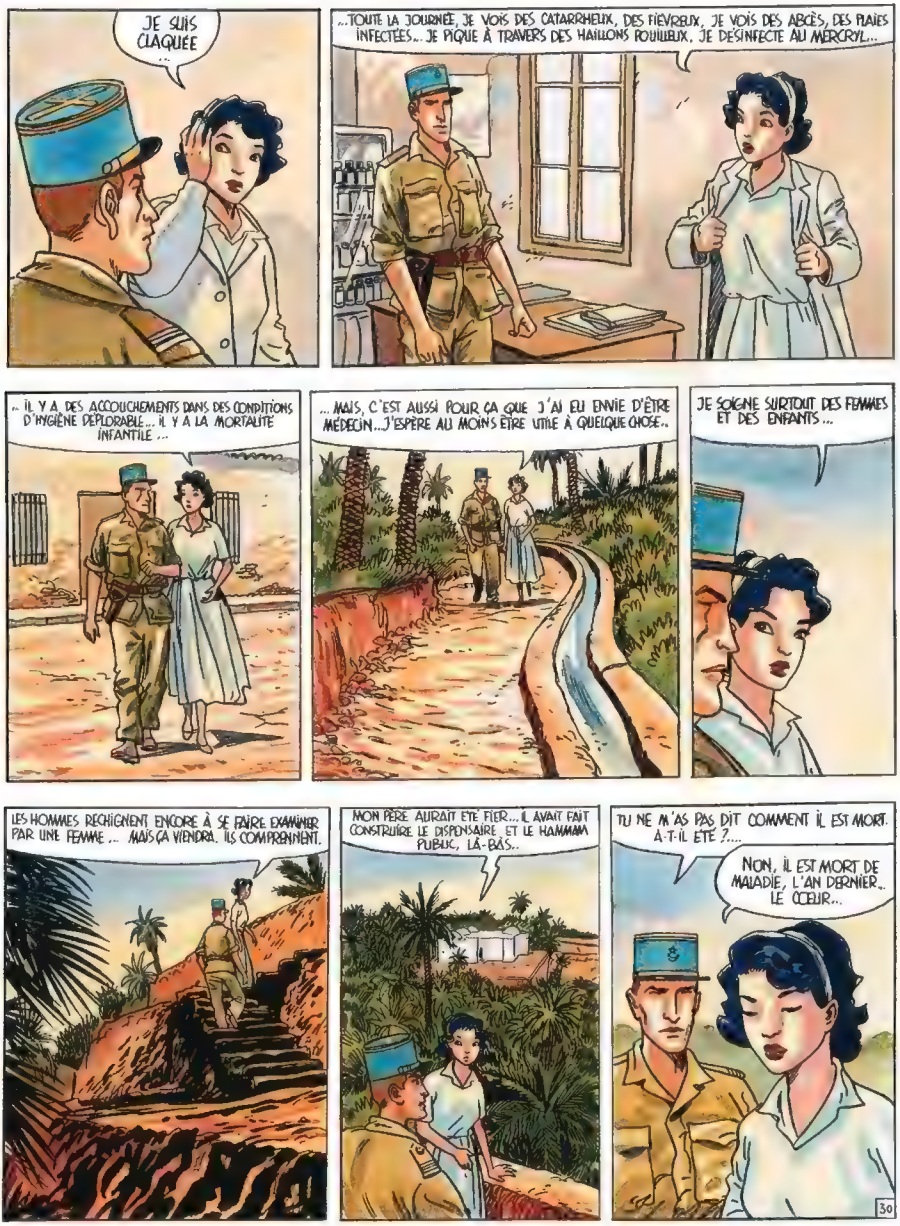


Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T8, *La fille du Djebel Amour*

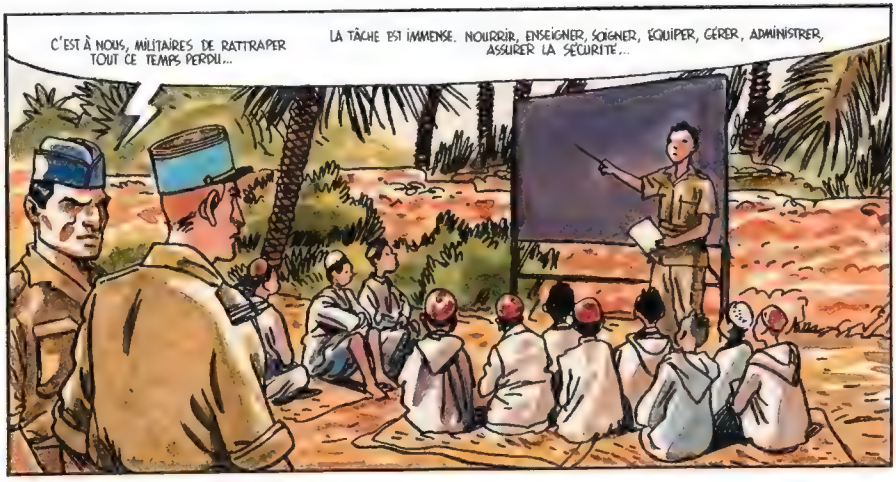


Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T8, *La fille du Djebel Amour*

# De Gaulle et la décolonisation

*Fréderic Turpin*

Avant la Seconde Guerre mondiale, il est bien difficile de trouver chez Charles de Gaulle des principes directeurs en matière coloniale. Sa vie durant, il accepte et justifie le principe du bien-fondé de la colonisation, même s'il n'a jamais été un thuriféraire de cette dernière, pas plus qu'un partisan de l'assimilation. L'empire trouve alors une place fort limitée dans sa réflexion et ses divers écrits. Sa personnalité et son milieu y sont probablement pour beaucoup. Charles de Gaulle n'a ainsi jamais été tenté par l'aventure de l'outre-mer, pas plus à sa sortie de Saint-Cyr que lors de son séjour au Levant (1929-1931), au cours duquel il n'exerce que des fonctions purement militaires. Il ne paraît pas plus avoir communié avec la mystique impériale des années 1930, entretenue par de puissants groupes de pression coloniaux, très actifs auprès des milieux militaires. L'empire paraît surtout, pour lui, se résumer à un élément parmi d'autres de la puissance française, qui s'inscrit dans des analyses plus vastes sur les moyens de la puissance et de la guerre moderne. Sa réflexion très théorique sur « la philosophie du recrutement », qui aborde notamment le cas des troupes coloniales, en témoigne. De même en 1932, dans la conclusion du projet de loi relatif à l'organisation de la Nation pour le temps de guerre, préparé par le secrétariat général du Conseil supérieur de la défense, il met en avant – de manière fort classique pour l'époque – la nécessité de « nourrir la guerre avec les seuls moyens de la France et de son Empire ». A la veille de la Seconde Guerre mondiale, de Gaulle ne brille donc pas par son originalité, dès qu'il s'agit des principes généraux de la puissance française, même s'il se distingue dans les domaines techniques (usage de l'arme blindée et de l'aviation). Toutefois, il manifeste une méfiance constante envers toute entreprise outre-mer dans laquelle la France risquerait de gaspiller son énergie et ses moyens.

Le désastre de 1940 et le choix du refus de la défaite, conduisent le Général à une certaine exacerbation de son patriotisme afin d'effacer l'humiliation et ses conséquences dramatiques pour la France. A la Libération, le président du GPRF entend s'appuyer sur l'empire colonial et ses ressources pour rendre à la France sa puissance perdue. De Gaulle adhère alors pleinement à une vision traditionnelle de la puissance par l'empire, renforcée par l'extrême dénuement des moyens français après-guerre ainsi que par un sentiment quasi obsessionnel de la décadence de la France. « Unie aux territoires d'outre-mer, qu'elle a ouverts

*Félix Eboué accueille le général de Gaulle, le 30 janvier 1944 à Brazzaville.*
© Musée de l'ordre de la Libération

à la civilisation, déclare le Général le 27 août 1946, la France est une grande puissance. Sans ces territoires, elle risquerait de ne l'être plus. Tout nous commande d'organiser sur un plan nouveau, mais précis, les rapports entre la métropole et les peuples de toutes races qui sont liés à son destin.» Il y a donc chez de Gaulle la volonté de voir la France recouvrer sa grandeur nationale et son rayonnement d'antan, au nom notamment de sa mission universelle en faveur de «la cause du progrès humain», comme il l'explique lors de son discours du 8 mars 1953 à Bamako, ou encore lors de sa fameuse allocution d'ouverture de la conférence de Brazzaville le 30 janvier 1944.

Sous la IVe République, de Gaulle, devenu chef du Rassemblement du peuple français (RPF), manifeste la même volonté de faire évoluer les relations métropole/territoires d'outre-mer dans le sens d'une plus grande autonomie interne, et ce afin de maintenir des liens forts. La notion de puissance nationale se trouve au cœur de la doctrine du RPF et, quels que soient les éléments plus ou moins libéraux du programme pour l'outre-mer de ce parti d'opposition à la IVe République, l'Union française constitue un des piliers fondamentaux de la puissance française qu'il convient d'organiser solidement sur des bases fédératives. Conscient de la force des nationalismes mais aussi de la nécessité d'une véritable politique d'aide au développement, le Général met en avant une vision progressive de l'émancipation de ces territoires, par étapes successives, suivant le degré de développement de chacun d'entre eux. Cette idée d'une «émancipation progressive» paraît constituer le maître mot, le principe actif de sa méthode pour l'outre-mer. Le terme d'une telle évolution est, dès lors, la constitution d'une communauté organique de destin entre la France et son ancien empire colonial, dans laquelle le gouvernement français conserverait la direction des affaires régaliennes (diplomatie, défense et coordination économique générale).

De Gaulle, à partir du milieu des années 1950, notamment à la suite du désastre de Dien Bien Phu, réévalue progressivement le «facteur empire» dans la balance générale de la puissance de la France. Pour exercer un rôle mondial, il n'est plus besoin de posséder des territoires en terme de souveraineté. Une influence prépondérante lui apparaît bientôt comme plus à même de réaliser un jour ses desseins de puissance. Toutefois, au moment où il retrouve le pouvoir, en juin 1958, cette «autorité» de la France se décline encore sous la forme d'un système organique liant la République française et ses anciens territoires d'outre-mer.

Avec la mise en place de la Communauté franco-africaine en 1958-1959, le général de Gaulle prend acte des évolutions en cours – notamment à la suite de la loi-cadre Defferre de 1956 – dans les territoires d'outre-mer français d'Afrique noire et de Madagascar. Toutefois, le titre XII relatif à la Communauté de la Constitution du 4 octobre 1958 répond aussi aux principes et objectifs fondamentaux du Général depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale: maintenir l'influence et les intérêts français dans ces territoires – qui deviennent des Etats –, tout en laissant à chacun le soin de se gouverner pour ce qui est des affaires intérieures. La France demeure bien le chef d'orchestre incontesté et unique de cet ensemble qui se veut conçu pour durer. L'autorité de la France et de son président – qui est de droit président de la Communauté – y est manifeste tant au niveau des institutions que des symboles. Les matières communes sont, quant à elles, du ressort exclusif du gouvernement français. Les autorités françaises disposent également d'un autre levier d'influence qui peut s'avérer décisif à l'heure où la question du sous-développement des pays africains se pose avec une acuité croissante : l'aide et la coopération. En outre, la Communauté franco-africaine pourrait constituer une structure d'accueil d'une Algérie française qui pourrait être dotée d'une certaine autonomie interne. Il est vrai

*Discours du haut du balcon du gouvernement général ou ministère de l'Algérie du général de Gaulle, entouré du général Raoul Salan, commandant supérieur interarmées et commandant de la X^e RM, du général Edmond Jouhaud, commandant de la 5^e RA (région aérienne) et de Jacques Soustelle, 1958.*
© ECPAD

que le Général nourrit, depuis son séjour à Alger en 1943-1944, une conception originale pour l'époque, qui met en avant l'existence de deux peuples en Algérie, et se refuse à l'intégration pure et simple.

L'enlisement de la France dans le bourbier algérien rend progressivement caduc ce projet de puissance porté par le général de Gaulle depuis la Libération. Conscient de l'impossibilité de concilier, en 1960, d'une part le maintien de structures organiques unissant la République française avec ses territoires d'outre-mer, même sur un mode très libéral, d'autre part la force croissante des nationalismes, le Général prend acte des demandes d'indépendance des Etats membres de la Communauté. Pour lui, c'est à la fois une page de l'histoire de France qui se tourne et une évolution nécessaire, une mue à opérer si la France veut continuer à exister. De sorte que la décolonisation est considérée comme « un prurit d'affranchissement » au bénéfice d'une réorientation des modalités de la puissance de la France : *« Nous n'avons plus intérêt à coloniser. C'est notre développement intérieur qui sera la mesure de notre influence dans le monde ; notre ambition nationale est de nous faire puissants par l'intérieur. »* L'indépendance de l'Algérie ne fait que confirmer, l'année suivante, la volonté du Général d'en finir avec l'empire colonial français.

# L'armée et le général de Gaulle dans la guerre d'Algérie

*Maurice Vaïsse*

C'est l'histoire d'un tragique malentendu. Au général de Gaulle retiré à Colombey, la guerre d'Algérie va permettre le retour au pouvoir grâce à la pression d'une partie de l'armée. Depuis 1954, le vent de la décolonisation concerne aussi l'Algérie, constituée de départements français et peuplée par une forte minorité européenne. Face aux troubles suscités par le Front de Libération nationale (FLN) qui revendique l'indépendance, les gouvernements de la IVe République sont impuissants à trouver une solution politique et donnent tous pouvoirs à une armée de plus en plus en plus nombreuse et puissante. Cette dernière fait de la guerre d'Algérie son combat et refuse toute négociation avec les « rebelles ». Elle profite d'une nouvelle crise de la IVe République pour faire pression sur le pouvoir politique. Le 9 mai, les chefs de l'armée en Algérie s'adressent directement au président de la République. Au moment où un nouveau gouvernement est enfin investi à Paris, à Alger la manifestation du 13 mai sur le thème de l'intégration aboutit à créer un pouvoir parallèle à celui du gouvernement légalement constitué. C'est alors que de Gaulle s'impose progressivement comme le sauveur de la situation qui risque de dégénérer en guerre civile. Appelé par le général Salan, commandant en chef en Algérie, soutenu par le président Coty, de Gaulle a donc bénéficié de la pression d'une partie de l'armée pour accéder au pouvoir le 1er juin 1958. Pour autant, il ne se sent pas tenu de mener la politique algérienne souhaitée par l'armée.

L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle ne signifie pas seulement un coup d'arrêt porté au rôle politique croissant de l'armée. En effet, il lui importe plus de se doter de l'arme nucléaire que de conserver l'Algérie française. Du coup, la mission qu'il confie à l'armée change radicalement. Il s'agit toujours de gagner la guerre, mais pour ménager une solution politique. A l'euphorie des premiers mois succède l'inquiétude : le chef de l'Etat entend remettre l'armée à sa place et refuse de se laisser imposer une politique. Or, l'armée est devenue une force dans la nation, et l'une des conséquences du 13 mai est d'engager cette armée de plus en plus profondément dans la guerre d'Algérie.

Le référendum du 28 septembre 1958 assure un appui triomphal au général de Gaulle qui peut dès lors affirmer ses vues : il ordonne aux militaires de se retirer des comités de salut public. Il met fin aux fonctions du général Salan. Ainsi, de Gaulle entend imposer son autorité à l'armée dont l'effort est à son plus haut niveau en 1959 et procède d'une véri-

Colin, « *Tournée des popotes* », *le général de Gaulle se rend à M'Sila dans le Hodna secteur de Bordj Bou Arreridj,* le 29 août 1959. (Cat. 212)
© ECPAD

table stratégie. Le plan Challe, fondé sur la distinction entre les troupes de quadrillage et les réserves générales, consiste alors à désarticuler le dispositif de l'Armée de Libération nationale (ALN). Les opérations commencent par l'ouest, où la pacification est la plus avancée, et elles progressent vers l'est. Avec cette stratégie, l'armée a l'impression de toucher au but. La situation militaire devient critique pour l'ALN dont le potentiel militaire s'amoindrit en 1959. La guerre est en passe d'être gagnée sur le terrain militaire mais ce n'est pas le seul terrain de lutte.

Au cours de l'année 1959, de Gaulle multiplie les déclarations qui laissent le champ libre aux exégèses. L'incompréhension se développe. Pendant ce temps, la pression internationale pour une solution du problème algérien se fait plus forte, en particulier aux Nations Unies. Pour le général de Gaulle, la politique extérieure est une priorité et la guerre d'Algérie un handicap. Dès lors, le discours du 16 septembre 1959 marque un tournant décisif dans la politique algérienne de la France. De Gaulle évoque le recours à l'autodétermination. La consultation aura lieu après le retour effectif de la paix et revêtira la forme d'un choix entre trois solutions : la sécession, la francisation ou l'association. La plupart des officiers contestent l'opportunité du discours et redoutent un engrenage dangereux. Beaucoup persistent à faire confiance à de Gaulle,

*Carte postale en couleur de la « Première explosion atomique française », Algérie, Reggane, Sahara.*
© ECPAD/Collection Pinaut

cependant qu'une minorité, en revanche, regrette le contenu de cette intervention qui sonne le glas de l'Algérie française. Quoi qu'il en soit, la déclaration du chef de l'Etat marque le début de la rupture entre l'armée d'Algérie et le pouvoir politique, illustrée aussitôt par l'affaire des barricades. Cette grave crise trouve son origine dans le limogeage du général Massu, commandant le corps d'armée d'Alger, à la suite de la publication de ses déclarations très critiques à l'égard de la politique algérienne du général de Gaulle. La crise, qui dure une semaine, se termine dans la nuit du 31 janvier au 1er février 1960. Cette épreuve de force entre le pouvoir et l'armée, dont l'attitude ambiguë à l'égard des partisans de l'Algérie française donne à penser qu'elle cherche à imposer sa politique à la nation, laisse des traces.

Au cours de l'année 1960, la politique algérienne du général de Gaulle est assurément dans l'impasse. Ni les négociations secrètes avec les chefs de la rébellion, ni les pourparlers de Melun avec les délégués du Gouvernement provisoire de la République algérienne n'aboutissent. L'opposition interne à la politique du chef de l'Etat s'accroît. Le chef de l'Etat évoque plus souvent la nécessité de mettre fin à la guerre d'Algérie qui affaiblit la France. Entre de Gaulle, pressé d'aboutir, et une partie des cadres de l'armée, c'est la rupture. A leurs yeux, l'homme du 18 juin devient un traître prêt à liquider une partie du territoire national. Au cours d'une conférence de presse, le 5 septembre 1960, le général de Gaulle déclare qu'il voit l'avenir de l'Algérie sous la forme d'une Algérie algérienne, puis, le 4 novembre 1960, il évoque même une république algérienne. La campagne du référendum sur l'autodétermination est l'occasion d'un tir de barrage puissant ; le 8 janvier 1961 la nation renouvelle massivement son appui à de Gaulle : plus de 75 % des voix au oui parmi les votants de la métropole. La France a clairement affirmé qu'elle est favorable à la paix par la négociation. Pour les cadres de l'armée

*Le général de Gaulle en visite à Aziz et au poste de Souaghi est accompagné par le colonel Ferinier et le capitaine de vaisseau Merlet, commandant la demi-brigade des fusiliers marins (DBFM)*, le 6 mars 1960. (Cat. 213)
© ECPAD

hostiles à cette voie, en revanche, l'heure de l'action est venue. Plusieurs équipes d'officiers travaillent à la préparation d'un nouveau 13 mai. D'autant plus que des contacts ont lieu entre représentants du gouvernement français et du Gouvernement provisoire de la République algérienne, qui doivent déboucher sur de véritables négociations à Evian. Le putsch, mené par quatre généraux prestigieux et des colonels ambitieux, ébranle quatre jours durant l'Etat mais tourne court (22-25 avril 1961).

Le chef de l'Etat profite de cette révolte d'avril 1961 pour entreprendre la reconversion du dispositif de l'armée française et le rapatriement d'unités d'Algérie en métropole. C'est lors de son discours de Strasbourg, le 23 novembre 1961, qu'il fixe les nouvelles tâches de l'armée. Il déclare que la France a besoin d'une armée dotée d'un armement atomique et d'une force d'intervention. Evoquant la guerre d'Algérie, de Gaulle félicite les forces armées françaises qui viennent de gagner la bataille sur le terrain, mais il déclare que « dès lors que l'Etat et la nation ont choisi leur chemin, le devoir militaire est fixé. Hors de ces règles, il ne peut y avoir, il n'y a que des soldats perdus. » Le putsch rend plus inévitable le recours à des négociations qui aboutissent finalement lors des accords d'Evian, le 18 mars 1962. Le 3 juillet, la France reconnaît solennellement l'indépendance de l'Algérie.

# Un homme déchiré par l'histoire

*Laurent Beccaria*

Il y a deux manières d'aborder le destin et la figure d'Hélie de Saint Marc. La première est solennelle, respectueuse, admirative, eu égard au statut qu'il occupe désormais dans l'imaginaire des officiers d'active. A bientôt 90 ans, le 11 novembre 2011, il est ainsi devenu grand-croix de la Légion d'honneur, la plus haute distinction française, intégrant la liste des 2796 récipiendaires.

A la fin de sa vie, le jeune adolescent des années 1930, épris d'héroïsme et de lectures fiévreuses, a donc rejoint sur cette liste d'or Davout et Masséna, les sabreurs de l'Empire. L'élève des jésuites à Bordeaux, élevé dans le culte de la Grande Guerre, retrouve son nom accolé à ceux de Joffre, Foch et Clémenceau. Le résistant de 19 ans, entré dans la clandestinité dès janvier 1941, côtoie Henri Fresnay et nombre de compagnons de la Libération. Le déporté à Buchenwald ajoute son nom à ceux de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillon ou Jean Mattéoli. Le lieutenant de la Frontière de Chine des années 1950 prend la suite du maréchal de Lattre ou du général Bigeard. L'homme qui a entraîné le 1er REP dans le putsch d'Alger côtoie – l'histoire est ironique – à la fois les chefs de la révolte, les généraux Salan et Challe (décorés avant cet épisode, évidemment), et les responsables de la riposte, Charles de Gaulle, chef des Armées et Pierre Messmer, ministre de la Guerre.

Il y a dans cet hommage un paradoxe évident. Comment la République et son armée peuvent-elles célébrer un homme qui participa au putsch d'Alger, retournant un régiment de la Légion étrangère contre le pouvoir de son pays? En République, il n'y a pas de geste plus grave pour un officier. L'officier putschiste fut d'ailleurs condamné en 1961 à 10 ans de réclusion criminelle. Le jugement le priva de ses décorations, de sa solde et de ses droits civiques. A sa sortie de prison, presque 6 ans plus tard, Hélie de Saint Marc était un réprouvé. Lorsque le chef de l'Etat se déplaçait à Lyon, les renseignements généraux le mettaient sous surveillance. Le soldat était tenu à l'écart des cérémonies militaires, perdu parmi les badauds lors des célébrations de Camerone qu'affectionnent les légionnaires.

Il y a encore 15 ans, alors que son témoignage rencontrait un large écho dans les médias, la critique de ses ouvrages dans le quotidien *Le Figaro* faisait l'objet de multiples tractations en coulisses parmi les réseaux d'influence, afin de lever l'interdit gaulliste qui bloquait toute recension de ses livres dans les colonnes du quotidien conservateur. Avec le temps, les querelles se sont apaisées. Hélie de Saint Marc apparaît aujourd'hui comme l'une des figures de la droite française.

Cet honneur s'ajoute ainsi aux hommages dont les jeunes officiers le couvrent depuis quelques années. Pour nombre d'entre eux, il est devenu une figure tutélaire et une référence morale. Par son témoignage et ses livres, Hélie de Saint Marc incarne l'honneur, le courage et la droiture. Il est vrai que l'engagement sous l'uniforme et l'acceptation de mourir un jour pour son pays ne vont pas sans idéal, besoin d'admirer et célébration du passé. Mais cette lecture emphatique ou politique de la figure d'Hélie de Saint Marc passe sans doute à côté de l'essentiel. Dépouillons-le ici du costume dont on revêt trop souvent un ancien légionnaire parachutiste. Et abordons son histoire non plus par le haut – l'histoire, la politique, les valeurs – mais par le bas, au ras du sol, sans emphase ni auréole. Alors c'est une autre figure qui apparaît, humaine, blessée, presque déchirée. Il faut se représenter Hélie de Saint Marc à 21 ans, lorsqu'il est arrêté par les Allemands sur un mauvais chemin de vigne, près de Perpignan, alors qu'il cherchait avec quelques autres à passer en Espagne.

C'est une silhouette un peu maigre, trop vite grandie, deux yeux bleu pâle enfoncés dans leurs orbites, un nez fort, un front bas, avec le côté bravache des petits derniers et des élèves qui ne font pas des merveilles en classe et compensent par le sport et les courses dans les bois. Passeur de la ligne de démarcation d'abord par défi, il a été enrôlé par le réseau Jade-Amicole, qui opère dans le Sud-Ouest. Le STO se profile et le jeune résistant qui rêvait de Saint-Cyr avant la guerre, ne veut pas fabriquer des bombes en Allemagne. Voilà pourquoi il a décidé de passer en Espagne.

Déjà, tout ce qui fera sa marque de fabrique est là. Un goût pour la terre (la maison familiale du Périgord est son point d'attache), l'œil rieur et le sens de l'humour, une nature réservée, silencieuse, facilement encline à la contemplation et à la nostalgie, qui s'est coulée facilement dans le culte du secret d'un réseau de Résistance, une volonté d'agir et d'être droit, fruit d'un dressage à l'héroïsme comme les collèges jésuites savaient le pratiquer à cette époque.

L'homme qui est envoyé à Buchenwald ne changera pas, mais sa déportation terrible, durant 18 mois, marque un avant et un après. Avec son nom trop long, ses chansons scout et son jeune âge, il fait partie des plus vulnérables. A plusieurs reprises, des camarades de déportation le sauvent, en volant des médicaments pour soigner une pneumonie, puis lorsqu'un mineur letton prend en charge une part de son travail dans le tunnel de Langenstein (une maison des morts sous terre, qui ne compta qu'une poignée de survivants).

A 23 ans, Hélie de Saint Marc est un rescapé, quand il décide de renouer avec ses rêves d'adolescent et de rejoindre Saint-Cyr. «Ni le soleil ni la mort ne se peuvent regarder en face», a écrit La Rochefoucauld. La nuit, de terribles cauchemars s'emparent de lui. Le jour, il ne dit rien, sourit, avec équanimité. Il se porte volontaire pour l'Indochine. En 1949, il est envoyé par la Légion à Talung, un poste frontière entre la Chine nationaliste (bientôt communiste) et le Vietnam, dans une Haute Région, bastion du Vietminh. Il prend la tête de partisans Tho, une minorité montagnarde. Hélie de Saint Marc connaît un des pics de son existence, seul avec quelques légionnaires, disposant d'une sorte de «mandat du ciel» de village en village.

Un matin des camions vides arrivent, avec l'ordre d'évacuer en urgence les légionnaires et les partisans. Les villageois se rassemblent. Certains s'agrippent aux camions et les légionnaires doivent les repousser à coups de crosse. Pour le jeune lieutenant cette trahison des Vietnamiens est, avec la déportation, la grande blessure de sa vie. Déporté anonyme, il avait été sauvé par des camarades par pure humanité. Officier en terre indochinoise, il abandonnait des hommes dont la France lui avait demandé de conquérir la fidélité. En trois ans, à l'âge où tant d'hommes sont à peine sortis de l'adolescence, Hélie de Saint Marc a connu deux déchirures violentes. Sa vie désormais est jouée : les lignes de force sont là.

En 1950, l'armée française connaît sa première défaite, à Cao Bang. Elle développe en réaction un arsenal théorique contre révolutionnaire de

Jean Féraud, *Le capitaine Hélie Denoix de Saint Marc du 2e bataillon étranger de parachutistes en pleine conversation avec le révérend-père Vincent, officiant à Cao Xa*, 1952.
© ECPAD

quadrillage, de conquête des cœurs et d'opérations de troupes d'élite, qui va durer une décennie. Hélie de Saint Marc et les troupes professionnelles arrivent en Algérie la tête pleine de souvenirs et de blessures : celles de la Seconde Guerre mondiale, de la Résistance et de la Collaboration, celles de l'Indochine et de cette guerre héroïque, perdue, achevée dans la chanson de geste de Dien Bien Phu et l'humiliation finale. C'est la mémoire jaune qui, sans cesse, se superposera au djebel et à la baie d'Alger.

De 1954 à 1961, Hélie de Saint Marc connaît sept ans de plénitude, la découverte de l'Algérie, l'engagement pour l'intégration des musulmans, un mariage, deux enfants, des responsabilités toujours accrues et une « belle carrière militaire » qui le conduit à prendre le commandement par intérim du 1er REP en avril 1961.

Le voilà invité, à 39 ans, à rencontrer son ancien chef, le général Challe, clandestin à Alger. L'homme qui se rend à cet entretien est dans la pleine possession de ses moyens, jeune père de famille, le corps sculpté par quinze ans d'opérations, titulaire d'une dizaine de citations au combat, apprécié de tous pour sa modération et son aura. Le colonel qui dirige le 1er REP lui a transmis, pour quelques semaines, les commandes du régiment le plus prestigieux de l'armée française. Les journalistes le respectent. La hiérarchie a confiance. Ce n'est pas un extrémiste.

Une heure plus tard, tout est joué. L'un des cadets les plus prestigieux de l'armée française bascule dans la révolte et l'illégalité. Il a accepté d'engager le 1er REP dans le putsch des généraux. Trois éléments ont pesé dans la balance : la mémoire jaune et la blessure de l'abandon des villageois de Talung, l'esprit de corps des régiments d'élite alors vent debout contre de Gaulle, ses liens avec Maurice Challe, l'homme du plan Jumelles. Tout va très vite. En quelques heures, Alger est prise. En trois jours, le putsch se délite. Challe se méfie des activistes qu'il tient à l'écart. Il rêve d'une révolte maîtrisée, presque technique : finir la guerre et remettre les clés de l'Algérie pacifiée à la République. Ce projet ne s'accorde ni avec le pouvoir fort de Charles de Gaulle, ni avec la passion algérienne, ni avec le contexte international favorable à l'indépendance, ni avec Salan. La suite relève de la belle expression de maître Eckart : « Ce ne sont pas nos actes qui nous sanctifient, c'est nous qui sanctifions nos actes. » Hélie de Saint Marc aurait pu fuir dans la clandestinité et rejoindre l'OAS naissante. Il aurait pu faire amende honorable, aller à Canossa et tenter de remonter le courant gaulliste. Il choisit de se rendre et d'assumer son acte, lui donnant une logique interne, renouant les fils qui depuis 1940 ont fait de lui un homme déchiré par l'histoire.

Par cet acte revendiqué, enluminé des mots d'honneur, de parole donnée, par la prison assumée (sans doute son épreuve la plus douloureuse) et par le long silence qui a suivi, Hélie de Saint Marc a transformé sa vie troublée en destin. Lorsqu'enfin il prend la parole, la soixantaine bien entamée, la passion algérienne est retombée. Le temps de la réconciliation est arrivé. Le public suit, fervent, curieux, bouleversé par la poésie panthéiste, le syncrétisme indochinois, la tragédie algérienne et ce légionnaire parachutiste à la sensibilité frémissante. Après l'honneur solitaire et orgueilleux, vient le temps des honneurs, accueilli certains jours avec malice, comme un enfant qui a fait une dernière blague et d'autres jours avec effroi, craignant par-dessus tout l'abus de confiance. Tel est le Hélie de Saint Marc que je connais et que j'aime.

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T10, *Terre fatale*

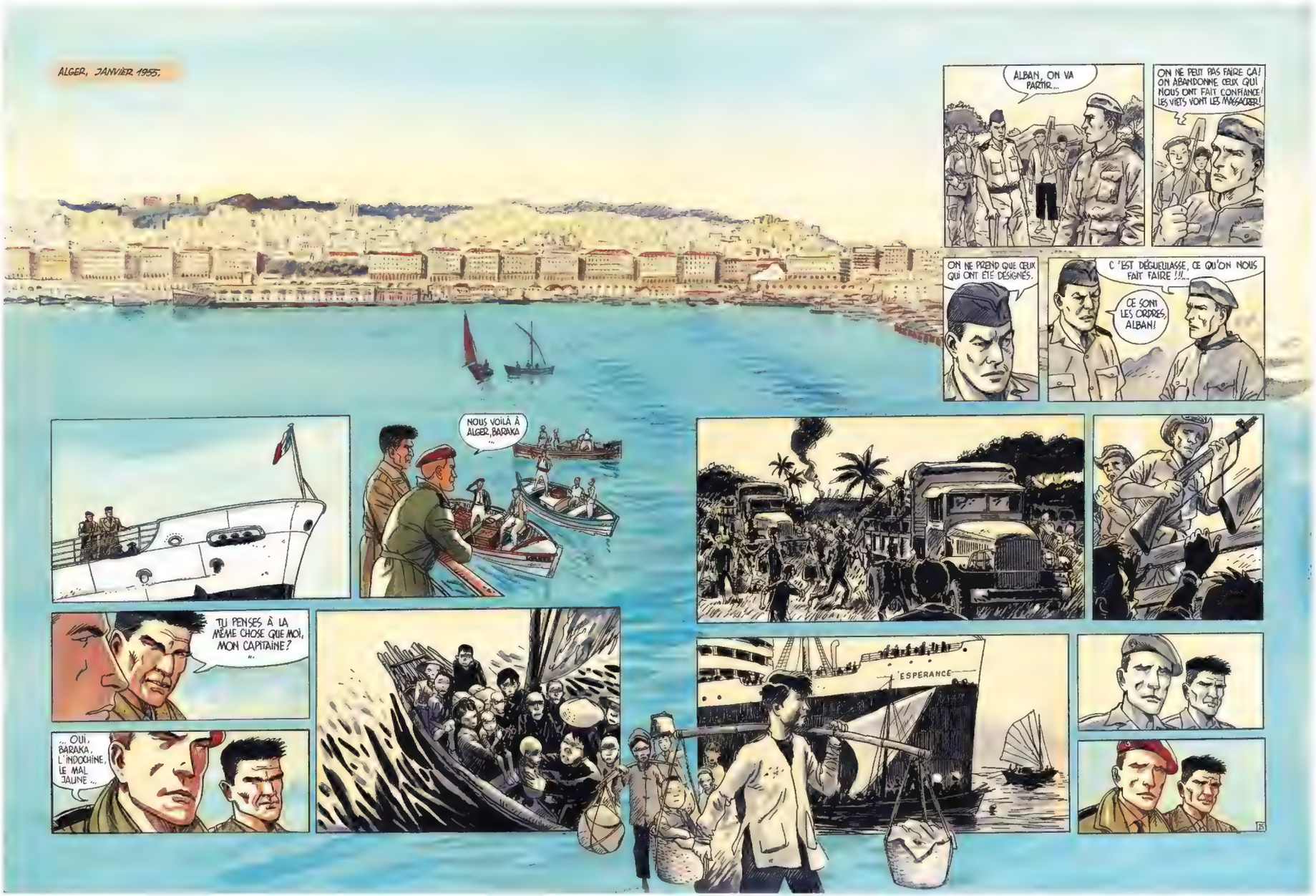


Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T6, *La guerre fantôme*

# Les harkis

*Jean-Jacques Jordi*

Harkis : depuis la fin de la guerre d'Algérie, le mot se décline en une infinité de sens. Collaborateurs pour les uns, traîtres pour certains, loyalistes et légalistes pour les autres, les « harkis » restent, cinquante ans après la fin de la guerre d'Algérie, un sujet presque tabou, un enjeu idéologique, un problème récurrent dans les relations entre la France et l'Algérie. En parler revient, presque toujours, à rouvrir des plaies à peine cicatrisées et, dans la plupart des cas, à susciter incompréhension et malaise que masquent mal l'indifférence voire la méconnaissance.

Si, depuis 1962, le terme de harkis s'impose pour devenir une appellation générique désignant l'ensemble des Français rapatriés musulmans ou d'origine musulmane, en fait, ce « traître-mot », pour reprendre une expression de Mohand Hamoumou[1], sert à masquer la diversité des engagements du côté français pendant la guerre d'Algérie ; à refouler une histoire qui pourrait mettre à mal les mythes fondateurs de l'Algérie ; à occulter du côté français les conditions de leur abandon en Algérie et leur enfermement en terre française. Sait-on qu'au plus fort de la guerre d'Algérie, les « musulmans » engagés du côté français étaient plus nombreux que ceux engagés dans l'ALN et le FLN réunis ? Certes, il nous faut revenir sur les motifs et les conditions d'engagement de ces supplétifs, comme il faudra faire la part de cette élite francisée, de ces militaires de carrière, de ces anciens combattants, caïds, eux-aussi rapatriés mais dont les parcours en France sont forcément différents.

Contrairement à une idée reçue, les harkis ne sont pas une émanation curieuse de la guerre d'Algérie ; il faut bien plutôt les rattacher à ce mouvement d'autochtones profrançais qui naît en 1830. Dès la conquête d'Alger, en effet, des tribus prêtent allégeance à la France, cette même France qui s'efforce, bien entendu, d'exploiter les multiples inimitiés entre tribus pour asseoir son pouvoir, les poussant parfois l'une contre l'autre. Dès 1831, il y a des troupes « indigènes », pour reprendre cette dénomination du XIXe siècle, engagées sous le drapeau français. Les régiments et compagnies de Turcos, de zouaves, sont là pour nous le rappeler et, en 1856, trois régiments de tirailleurs

1. Mohand Hamoumou, *Et ils sont devenus harkis*, Fayard, Paris, 1994.

*Moghaznis de la Section administrative spécialisée (SAS) de Pirette, en Kabylie*, le 23 juillet 1956.
© ECPAD

algériens – un pour chaque province de l'Algérie française – faisaient partie intégrante de l'armée française. Zouaves et tirailleurs algériens devaient dès lors s'illustrer dans la plupart des campagnes du Second Empire et de la IIIe République. Nombre d'entre eux sont alors décorés pour faits glorieux en Crimée, en Italie, au Sénégal, au Mexique... Ainsi se développe, dans certaines familles, une sorte de tradition militaire parfois réservée aux cadets. A ces militaires de carrière, il conviendrait d'ajouter les anciens combattants des deux guerres mondiales, lesquels, à la Toussaint 1954, se partagent entre la fidélité au drapeau français et l'insurrection. De fait, la constitution des harkas ne peut apparaître uniquement comme un événement de la guerre d'Algérie : elle doit être analysée au travers de toute une histoire de liens, d'attachements, mais aussi de rejets de la France.

Dès le début de la guerre d'Algérie, le recours aux supplétifs musulmans apparaît non seulement nécessaire mais indispensable à l'armée française. Les harkis sont donc embauchés par l'armée française avec un contrat civil d'un mois renouvelable. En règle générale, chaque harka est composée de 25 hommes commandés par un officier français. Ayant rapidement démontré leur utilité (connaissance du terrain, de la langue, etc.), les harkas voient leur effectif porté à plus de 60 000 hommes. Dans le même temps, l'armée fait appel aux moghaznis, chargés de défendre les Sections administratives spécialisées, aux Groupes mobiles de protection rurale (GMPR), aux Groupes mobiles de sécurité (GMS) et aux Groupes d'autodéfense (GAD) des villages. En tout, y compris les militaires de carrière, les musulmans profrançais représentent quelque 180 000 hommes, ce qui est considérable. Les motivations d'un tel engagement sont très diverses et, parmi elles, il faut mentionner la pression des notables et de l'armée française, la francophilie, les rivalités tribales et la volonté de vengeance, l'option politique ou idéologique, la contrainte policière et le retournement d'opinion, mais deux semblent dominer : la violence du FLN et la misère qui, à elles seules, l'emportent largement sur la fidélité au drapeau français[2]. De fait, dans un premier temps, les événements de novembre 1954 ne suscitent que méfiance de la part des musulmans : le FLN n'est pas connu, les mouvements nationalistes de Messali Hadj et de Ferhat Abbas sont loin d'apporter leur caution au FLN et les souvenirs de la terrible répression des émeutes de mai 1945 sont encore présents, non comme un appel à la revanche mais comme une crainte. Puis, peu à peu, alors que les premiers moudjahidines, en 1955, entrent en contact avec les villageois, ceux-ci sont le plus souvent convaincus par ces idéalistes qui veulent conquérir leur liberté. Consciente des inégalités criantes entre « Français de souche européenne » et « Français de souche nord-africaine », la population rurale, berbère notamment, adhère à l'aventure. Elle sait la disproportion des forces, d'où sa prudence des premiers jours ; elle mesure les risques de représailles mais n'hésite pas à ravitailler, à cacher les combattants du FLN ; elle cotise, elle s'organise, elle se tait. L'idée d'indépendance se développe. Assez rapidement cependant, l'enthousiasme de la population fait place à une certaine déception. Le plus souvent, les premiers combattants, animés d'idéaux révolutionnaires, tombent, remplacés par d'autres qui n'ont pas toujours des motivations aussi nobles et Ferhat Abbas reconnaît que les responsables FLN « utilisent la menace, la peur. Ils commirent de regrettables erreurs poussant les braves gens dans les bras de l'armée et des autorités françaises. Ce fut le cas de nombreux Algériens, devenus « harkis » malgré

1. Jean-Jacques Jordi et Mohand Hamoumou, *Les harkis, une mémoire enfouie*, Autrement, Paris, 1999.

Beauvais, *Le commando Georges, créé par le lieutenant Georges Grillot, sous l'égide du colonel Bigeard. Ce commando est composé de ralliés, d'anciens combattants et de jeunes engagés, tous musulmans*, 30 avril 1960.
© ECPAD

eux.»[3] Ces témoignages ne sont pas exceptionnels et Mohamed Harbi note que «contre l'injustice, la paysannerie se protège par tous les moyens, même ceux qui ne servent pas la cause nationale. Le nombre des Algériens engagés dans les harkis est édifiant.»[4]

Il ne faut donc pas s'étonner de constater que le nombre de musulmans engagés du côté français soit toujours plus important et que celui des désertions demeure faible. Avec l'évolution des événements vers l'autodétermination et vers l'indépendance, il était aisé de voir que cet engagement du côté français aurait une conséquence inévitable: en cas de victoire du FLN, il fallait s'attendre à des représailles importantes. Dans l'instant, les supplétifs croient encore à la parole donnée par les militaires de ne jamais les abandonner, mais le désarmement des harkas, dès décembre 1961, puis les ordres donnés au plus haut niveau de ne pas «rapatrier» les supplétifs plongent les harkis et leurs familles dans le plus grand désarroi.

Il faut ici reproduire deux télégrammes.

Celui de Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes, n°125/IGAA du 16 mai 1962/ ultra secret/strict. Confidentiel *: Ministre Etat Louis Joxe demande à Haut-Commissaire rappeler que toutes initiatives individuelles tendant à installation métropole Français musulmans sont strictement interdites. En aviser urgence tous chefs S.A.S. et commandant d'unités.*

Et celui de Roger Frey, ministre de l'Intérieur, rappelant aux préfets que *En dehors des transferts présentés par le haut-commissariat, et ayant reçu accord du secrétaire d'Etat aux rapatriés, vous devez vous opposer à toute opération de ce genre*[5].

Devant les premières vexations, brimades et exactions, des familles se pressent près des casernes, puis, à l'indépendance, les premiers massacres massifs ont lieu dans une horreur presque indescriptible mais connue des autorités françaises. Le 19 septembre, l'ambassadeur de France en Algérie, Jean-Marcel Jeanneney, évoque devant Abderrahmane Farès «le cas particulièrement douloureux de ces hommes et de leurs familles. Près de deux mois se sont écoulés et l'on est obligé de constater que les violences n'ont pas cessé. Il ne se passe pas de jour, poursuit-il, que l'on ne relève en différents points du territoire algérien des arrestations, des tortures, des exécutions... Ils [les anciens supplétifs] subissent, suivant des témoignages dont cette ambassade n'est pas seule à avoir connaissance, des traitements particulièrement odieux. A aucun moment le gouvernement algérien n'a formellement désavoué ces violences, ni donné aux autorités responsables des directives précises dans le sens de l'apaisement.[6] » Le 13 novembre 1962, ce même ambassadeur attire l'attention du ministre des Affaires étrangères du gouvernement de la République démocratique algérienne sur «les graves préoccupations que lui cause le sort des anciens auxiliaires algériens de l'armée française». Appel non entendu : six mois plus tard le général de Brebisson reconnaît que «des sévices et des meurtres sont signalés, et que les familles de harkis ne peuvent bénéficier d'une vie normale... Le gouvernement algérien n'est pas inconscient de ce problème mais la plupart du temps, il a encouragé ou laissé faire... Périodiquement donc, des supplétifs qui avaient tenté leur chance en restant en Algérie viennent demander asile, et nous prouvent par les marques qu'ils portent sur leur

3. Ferhat Abbas, *Autopsie d'une guerre : L'aurore*, Paris, Garnier, 1980.
4. Mohamed Harbi, *Le FLN : mirages et réalités*, Ed. Jeune Afrique, Paris, 1980.
5. Jean-Jacques Jordi et Mohand Hamoumou, *op. cit.* et SHD, note 0211/CSFAFA/EMI/BIEM adressée au ministre des Armées.
6. Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, 137 W 460.

*Départ des réfugiés harkis de Bône. C'est dans des camps de tentes provisoires situés aux environs de Bône que les harkis et leurs familles attendent leur départ de l'Algérie pour la France*, novembre 1962.
© ECPAD

*Moghazni de la Section Administrative Spécialisée (SAS) d'Aokas*, 1958-1960. (Cat. 179)
© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Christophe Chavan

corps que leurs demandes sont justifiées. » Ainsi, la guerre n'est donc pas terminée pour tous et les supplétifs continuent à en éprouver l'horreur en Algérie dans un détachement de la France qui confine à l'inconscience.

Les directives officielles interdisant les rapatriements, des filières clandestines sont mises en place qui dispersent, en dehors de tout contrôle officiel, des familles de harkis vers les régions du Sud-Est, du Sud-Ouest, en bordure du Massif central (Ardèche, Dordogne, Lozère, Tarn, etc.), ainsi que vers l'agglomération lyonnaise et vers Roubaix. D'autres rejoignent la métropole les années suivantes. En 1968, le seul recensement officiel de « Français musulmans rapatriés » donne une population de 138 724 personnes, dont 88 000 nées en Algérie. Tous, loin s'en faut, ne sont pas passés par les camps : caïds et notables, élus, fonctionnaires et militaires de carrière se sont intégrés tant bien que mal. Les autres en revanche, pour une grande moitié, connaissent les camps de regroupement installés à la hâte. Ils y sont acheminés par camions militaires vers le Larzac (Aveyron), à Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme), puis Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), Bias (Lot-et-Garonne) ou Saint-Maurice-l'Ardoise (Gard). Le camp, passage obligé, reste, avec la mémoire des massacres, l'autre élément identitaire des harkis. Dans une certaine mesure, la mémoire collective va s'approprier cet espace de transit. Si les massacres et les difficultés du rapatriement ont ancré dans les mémoires la trahison et le mensonge de la France, ce lieu éphémère va cristalliser le sentiment d'abandon. Plus de 20 000 hommes, femmes, enfants, vieillards passent par Rivesaltes ou Saint-Maurice-l'Ardoise. Il sont 55 000 à passer par l'ensemble des camps d'hébergement ou par les centres de reclassement entre 1962 et 1966 ! Puis, hameaux forestiers (75) et cités urbaines (42) accueillent une partie de ceux dont la France ne voulait pas. Tour à tour, les autorités françaises développent alors toute une termino-

*Arrivés sur le port de Bône, les harkis patientent sur le quai avant d'embarquer au crépuscule sur le paquebot* Pumier, novembre 1962.
© ECPAD

logie pour désigner ces « rapatriés » pas comme les autres : FMR (Français musulmans rapatriés), FMA (Français musulmans d'Algérie), FSIRAN (Français de souche indigène rapatriés d'Afrique du Nord, sic), RONA (Rapatriés d'origine nord-africaine), et d'autres encore... Distinguer revient alors à traiter différemment, à séparer à défaut d'exclure.

Il faut attendre 2001 pour que le président Chirac institue une journée nationale de reconnaissance des harkis. Reprendre cette histoire revient à inscrire ces mémoires écorchées vives, et ces « oubliés de l'histoire » dans l'histoire de France. Cependant, au travers des harkis, c'est aussi toute l'histoire de la présence française en Algérie de 1830 à 1962, et peut-être au-delà, qui se découvre. Force est de constater qu'à ce jour deux histoires quasi manichéennes se sont écrites l'une face à l'autre, l'une contre l'autre, sans tentative de comprendre l'autre et ses souffrances.

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T6, *La guerre fantôme*

Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, T10, *Terre fatale*

# Les images pendant la guerre d'Algérie

*Sébastien Denis*

Dans le cadre d'une guerre impossible à nommer, longtemps qualifiée de simples « événements », la gestion des images a été importante, voire primordiale, à la fois pour l'armée française, pour l'Etat en général, mais aussi pour différents médias proches du pouvoir ou au contraire opposés à la politique gouvernementale en Algérie et, bien sûr, pour le FLN et le GPRA. Guerre non déclarée, puisqu'elle se déroule sur le sol français, la guerre d'Algérie est aussi, en ce sens, une guerre d'images.

## Hyperviolence des images d'une « non-guerre »

La mobilisation de très nombreux appelés et rappelés du contingent, à partir du vote des pouvoirs spéciaux le 12 mars 1956, fait de ces « événements » relativement lointains pour les Français un enjeu central de communication. Alors que la colonisation fait l'objet d'un débat violent, la presse généraliste utilise de nombreuses photographies, et la presse filmée, diffusée dans les cinémas, de nombreux « rushes » réalisés par le Service Cinématographique des Armées (SCA), sans que cette origine apparaisse. Si des opérateurs civils peuvent suivre les opérations militaires, la diffusion à l'étranger des images d'un soldat français exécutant à bout portant deux Algériens sans défense, prises par l'opérateur Chassagne en août 1955, marque le passage à un traitement essentiellement militaire des événements[1]. C'est à partir de 1958 que la presse civile photo recouvre sa liberté mais, après le 13 mai, elle s'intéresse moins aux aspects militaires qu'aux manifestations les plus spectaculaires de cette guerre révolutionnaire que sont les attentats. Frappant sans distinction civils et militaires, Français, « Européens » et Algériens, ils sont mis en œuvre comme une « arme du pauvre » par le FLN à partir de septembre 1956, pour répondre à ce type d'action dans les rangs « ultra » (attentat de la rue de Thèbes le 10 août 1956) et attirer l'attention de manière plus frappante que la simple mort anonyme de soldats de l'ALN dans le bled ou sur les frontières. Cette logique d'attentat, largement dénoncée, est utilisée par l'armée contre le FLN à Alger ; elle sera aussi reprise, voire développée, par les « ultras » de l'Algérie française, qui s'estiment

1. Fabrice d'Almeida, « L'internationalisation des images », dans *Photographier la guerre d'Algérie*, Laurent Gervereau et Benjamin Stora (dir.), Paris, Marval, 2004, p. 119-132.

Cécile Decugis, *La distribution du pain, 2011 ;* d'après *Appel. Les réfugiés algériens en Tunisie,* réalisé avec Hedi Ben Khelifa, 1957.
© Cécile Decugis

trahis par le général de Gaulle et se regroupent dans l'OAS à partir de février 1961. Ce sont ces images marquantes de destructions, de corps fragmentés, de visages défigurés, qui sont publiées dans la presse, où elles mettent en évidence les retombées personnelles et dramatiques de la guerre – ce qui n'exclue pas un traitement plus classique des actions de « pacification » (quadrillage, hélicoptères, etc.) dans la presse ou à la télévision.

La guerre d'Algérie repose en partie sur un cycle de violences physiques et symboliques, évoquées par des images qui sont souvent restées mentales, en ce sens qu'elles n'ont pas toutes été vues : à la violence coloniale[2] a répondu, à partir de novembre 1954 et surtout d'août 1955, une violence physique du FLN à l'encontre des Européens, des Algériens réfractaires à ses appels ou travaillant pour la France, et des militaires français. Les images de ces exactions, dont certaines sont présentées dans l'exposition, n'ont pas toutes été vues ni diffusées à l'époque. A vrai dire, seules les dépouilles des Algériens et de quelques pieds-noirs ont été montrées, mais pas celles de soldats français. La violence symbolique de ces actes qui rappelait les exactions de l'armée française pendant la conquête, tout comme les attentats, visaient politiquement

2. Violence de domination symbolique de type colon/colonisé, mais aussi réelle avec le 8 mai 1945 et le déni de représentation démocratique des Algériens entre 1945 et 1958.

à briser les liens entre la France et l'Algérie mais aussi entre les communautés, pour préparer l'indépendance. L'armée française (et en particulier les jeunes soldats qui n'avaient généralement pas vu ces images, ni même les corps amputés, mais qui étaient hantés par la crainte de subir le même sort) a eu en quelque sorte la réaction attendue et s'est engagée, par une réponse presque mécanique, dans un combat non conventionnel ponctué d'exécutions sommaires et de tortures, qui ne pouvait qu'amener à une défaite politique et ethnique, en dépit de la victoire militaire[3]. Les images de torture ou d'exécutions sommaires n'ont jamais eu d'existence officielle, ce qui s'explique aisément, mais il semblerait que certaines photographies amateurs existent, réalisées par des appelés. Pour la première fois, en revanche, l'exposition montre les photographies réalisées par un photographe professionnel, Jean-Philippe Charbonnier (1921-2004). Prises dans les Aurès en 1957 lors d'une campagne photographique classique, vraisemblablement pour le mensuel illustré *Réalités*, qu'il avait fondé, elles sont le « pendant » des clichés représentant les atrocités précédentes : jamais vues au moment de leur réalisation, elles ont hanté les imaginaires, comme plus tard celui de Bernard dans le film d'Alain Resnais *Muriel*. Cette série de six photos montre trois séances de torture « ordinaire » dans un poste : de jeunes Français, sans doute des appelés, encadrés par un capitaine, « font leur boulot ». Le photographe, qui a dit à sa galeriste et à sa dernière épouse avoir été entraîné par les militaires eux-mêmes à photographier ces moments, a fait œuvre de témoignage en donnant ses clichés à la BNF, après s'être gardé de les publier de son vivant par peur des représailles. Ces images ne sont pas, et ne doivent pas être prises pour des *preuves* de l'existence de la torture – par ailleurs attestée massivement par des témoignages et justifiée par le général Massu en 1971, puis par le général Aussaresses en 2001 – mais elles rendent compte pour la première fois de cette réalité coloniale brutale. Ces violences physiques réelles ont donc été avant tout, de part et d'autre – sans qu'il s'agisse ici de remettre en cause la lutte de libération algérienne –, des violences symboliques visant à faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre de l'indépendance algérienne.

### La production militaire

Pour les militaires, cette guerre non conventionnelle, qui repose d'août 1955 à décembre 1958 (et dans les faits jusqu'en février 1960) sur des techniques de guerre et d'action psychologiques, confère aux images un rôle central dans la gestion des populations en Algérie même. En fonction des publics-cibles en présence sur le territoirealgérien – soldats français et supplétifs, Algériens, pieds-noirs – l'armée a conduit une politique médiatique plus ou moins adaptée à des « amis » dans une logique d'action psychologique ou à des « ennemis » et il s'agit alors de guerre psychologique. Le concept de guerre psychologique, qui s'est largement développé durant la Seconde Guerre mondiale et s'est diffusé dans l'armée française pendant la guerre d'Indochine, est un concept flou de guerre totale, qui vise à s'adapter à une forme de conflit « contre-révolutionnaire », notion également floue dans laquelle l'anticommunisme est une donnée initiale, il est vrai peu adaptée à l'Algérie[4]. Dans ce cadre, la maîtrise de discours et d'images « chocs » dans les villages ou quartiers urbains tenus par le FLN/ALN, par des biais médiatiques divers (tracts, causeries, projections, etc.), va de pair avec le renseignement, qui repose sur un usage systématisé des regroupements de populations, de la torture pour

3. Raphaëlle Branche, *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001.
4. Paul et Marie-Catherine Villatoux, *La République et son armée face au péril subversif. Guerre et action psychologiques en France, 1945-1960*, Paris, Les Indes savantes, 2005.

Alain Pol, *Képi bleu*, 1957.
© ECPAD

obtenir des informations utiles à la destruction des cellules civiles ou militaires du FLN/ALN, mais aussi de ses appuis potentiels dans la population rurale et urbaine (notamment pendant la bataille d'Alger, en 1957). Cet aspect de la propagande, à base de films et photos produits pour des zones précises, n'est pas diffusé ailleurs ; le reste des productions à usage plus large – soldats, Algériens, Français de métropole –, vise à mettre en valeur le caractère « positif » de la présence française en Algérie, avec l'action des « képis bleus » au sein des Sections administratives spécialisées (SAS) et le concept de « pacification », hérité de la Rome antique et des Bureaux arabes du XIX[e] siècle[5], montrant une armée au service des populations par le biais des instituteurs, médecins, constructeurs, etc.

La production d'images militaires par le SCA, qui se substitue à une importante production de documentaires civils entre 1945 et 1955, relève de trois champs différents. D'une part, le SCA, qui développe un centre de production à Alger en avril 1956, est responsable des photographies et rushes d'actualités, destinés, après censure, à être diffusés massivement auprès de la presse civile nationale et internationale pour répandre l'image positive d'une armée de « pacification ». D'autre

5. Jacques Frémeaux, *Les Bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête*, Paris, Denoël, 1993.

part, ce service produit des films de propagande et d'actualités destinés à des publics bien définis : Algériens, grand public et militaires. Enfin, il réalise des films d'instruction destinés à certains soldats en fonction de leur affectation. Il s'agit des seuls films dans lesquels on assiste par exemple à la mort (mise en scène) de militaires français tués ou de soldats de l'ALN.

Concernant la photographie, ce ne sont pas les images dues aux opérateurs du SCA qui sont les plus significatives, car elles s'inscrivent dans une logique de propagande « positive », mais celles produites par des photographes « embarqués » au sein de compagnies, au plus près de la guerre de terrain et à l'opposé de l'image propre de la pacification : Marc Flament, au sein du 3e régiment de parachutistes coloniaux, donne une image dramatique de l'action des paras, qui sera employée dans les livres de Bigeard, cependant que Marc Garanger livre son témoignage sur les impacts du conflit sur les populations et le contingent[6].

### Stratégies médiatiques

Si, de 1955 à 1958, le SCA a pu opérer assez librement en Algérie en se mettant au service du Bureau d'action psychologique de la Xe région militaire, à partir de l'arrivée au pouvoir de Charles de Gaulle, en revanche, il est placé sous le contrôle direct de la délégation du gouvernement en Algérie, au service non plus des militaires et civils d'Alger, mais du gouvernement, afin de limiter l'action psychologique. A partir de fin 1958 également, de nombreux films civils sont réalisés pour assurer la propagande (les « relations publiques » selon la nouvelle appellation) du plan de Constantine, minimisant l'image de l'armée et valorisant les populations algériennes ainsi que les mesures dont elles bénéficient : droit de vote, construction massive de logements, etc. Si de nombreux films sont réalisés, la nouvelle communication de l'équipe du Général prend appui essentiellement sur la télévision, nouvelle forme adaptée à cette politique de modernisation. Cette stratégie médiatique est initiée à la demande de spécialistes formés aux Etats-Unis, comme Roger Vaurs et Jacques Coup de Fréjac en particulier, en réponse à une politique médiatique du FLN et surtout du GPRA à partir de 1958[7]. Les Algériens tentent alors leur va-tout dans la visibilité internationale de leur cause au sein de l'ONU d'une part, et plus généralement grâce à de puissants relais comme les pays du bloc soviétique les USA ou l'Allemagne de l'Ouest, défavorables à la colonisation française. Si les images de l'ALN réalisées par Kryn Taconis en 1957 ne sont finalement pas diffusées avant la fin de la guerre par l'agence Magnum, par peur des représailles, de nombreuses photos comme celles de Dickey Chapelle (1957)[8] et des films comme *Appel. Les Réfugiés algériens en Tunisie* de Cécile Decugis et Hedi Ben Khelifa (1957) ou *Algérie en flammes* de René Vautier (1958) sont diffusés à l'ONU pour le premier, et internationalement pour le second, de même que *J'ai huit ans* de Yann Le Masson et Olga Poliakoff (1961), réalisé grâce à des dessins fournis par Frantz Fanon et poursuivant son analyse psychiatrique du rapport colon/colonisé. C'est pour lutter contre ces images puissantes mettant en valeur une armée algérienne – donc un pays à proprement parler – que les Français mettent en place un système médiatique de « contre-feu ». A partir de 1959, le but est toujours de réduire l'ALN à néant par le plan Challe, mais la solution de l'autodétermina-

6. Marie Chominot et Benjamin Stora, « Photographes sous l'uniforme : regards croisés sur la guerre d'Algérie », dans *Photographier la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 39-71.
7. Sébastien Denis, *Le cinéma et la guerre d'Algérie. La propagande à l'écran (1945-1962)*, Paris, Nouveau monde éditions, 2009 (avec un DVD). Matthew Connelly, *L'arme secrète du FLN. Comment de Gaulle a perdu la guerre d'Algérie*, Paris, Payot, 2011 (2002).
8. Fabrice d'Almeida, « L'internationalisation des images », dans Laurent Gervereau et Benjamin Stora (dir.), *Photographier la guerre d'Algérie*, *op. cit.*, p. 119-132.

Yann le Masson et Olga Poliakoff, *J'ai huit ans*, 1961.
© Yann le Masson

tion mise en œuvre par de Gaulle et formulée dans son discours du 16 septembre, génère une propagande adaptée à cette nouvelle donne politique, qui s'accompagne d'une couverture médiatique importante grâce à l'émission *Cinq colonnes à la une* et aux journaux télévisés traitant du plan de Constantine ou des négociations avec le FLN[9].

### Images amateurs et images fictionnelles

Les photographies et films amateurs sont au cœur de plusieurs ouvrages récents et de travaux en cours. Cette production privée, générée sans l'appui des institutions, ne dit pas la même chose que les images d'agences ou de propagande. Elle n'en est pourtant pas toujours éloignée, à la fois formellement et thématiquement, du simple fait que la propagande met également en scène les militaires français et les populations algériennes dans des contextes souvent similaires : scènes de marché, djebel et quadrillage, construction de villages, etc. En revanche, leur but diffère radicalement, puisque ces images ont pour objectif de documenter des moments de vie, alors que la propagande vise à exploiter les représentations au service du pouvoir civil et militaire. Les images produites par les appelés sont centrales dans ce cas, même si les pieds-noirs ont également produit des photographies d'amateurs, comme certains Algériens des villes, plus aisés. L'analyse récurrente des images de soldats par les chercheurs[10] permet

9. Sébastien Denis, *Le cinéma et la guerre d'Algérie. La propagande à l'écran (1945-1962)*, *op. cit.* Aude Vassallo, *La Télévision sous de Gaulle. Le contrôle gouvernemental de l'information, 1958-1969*, Paris, INA-De Boeck, 2005.

Philippe de Broca, *Contre Guerilla*, 1957.
© ECPAD

d'entrer dans une forme d'intimité pour documenter un conflit où de jeunes gens n'ayant jamais vu l'Algérie se sont trouvés en première ligne, dans les villes, les douars et les djebels d'un pays exotique et dans des conditions militaires exceptionnelles ; les soldats d'active, du reste, ont également fixé par la photographie ou le film 8 mm leurs activités. Ces images amateurs, longtemps cachées, symboles aussi d'une guerre non déclarée que les jeunes Français ont eu à assumer seuls après le conflit, témoignent sans doute d'une libération de la parole sur la guerre d'Algérie et d'une meilleure appréhension de sources rarement usitées jusqu'alors et propices à renouveler la vision de ce conflit polymorphe. Elles mettent en évidence que, dans cette guerre non conventionnelle, l'Etat français n'a pas pris ses responsabilités, confiant d'abord les rênes aux militaires puis laissant les acteurs du conflit désemparés face à leur douloureuse mémoire du conflit.

Les relations entre la France et l'Algérie n'ont donné lieu, au moment du conflit, qu'à quelques fictions cinématographiques, contrairement à une riche production de livres, de pamphlets ou de témoignages. Les rares fictions qui mentionnent le conflit réalisées pendant la guerre, connaissent des déboires, comme *Le Petit Soldat* (1961, sorti en 1963) et plusieurs courts-métrages. Ceux réalisés immédiatement après la guerre ne font qu'une allusion au départ (*Les Parapluies de Cherbourg*,

10. Claire Mauss-Copeau, Benjamin Stora, Marie Chominot, Tramor Quemeneur, Jean-Pierre Bertin-Maghit...

Jacques Manlay, *Paix en Algérie*, 1958.
© ECPAD

*Cléo de 5 à 7*, *Adieu Philippine*) ou au retour (*Muriel*, 1963) des appelés. Ce sont donc essentiellement les retombées psychologiques sur le contingent qui intéressent les réalisateurs de la Nouvelle Vague et non la réalité du conflit pour les Algériens. Pourtant, d'autres projets ont existé, qui voulaient montrer la guerre d'Algérie sur le terrain, c'est-à-dire les interactions entre armée, pieds-noirs et populations algériennes ; tous ont été censurés par les autorités civiles ou par les services psychologiques militaires et aucun n'a pu être réalisé[11]. Le seul film de fiction tourné en Algérie et diffusé pendant le conflit, *Les Oliviers de la justice* (Blue, 1961), semble avoir été réalisé à la demande même du président de la République, pour mettre en avant les pieds-noirs à la fin de la guerre. Les films, tout comme la télévision (et en particulier *Cinq colonnes à la une*), servent alors un même projet politique de mise en valeur des diverses populations, et de pédagogie par rapport à la séparation programmée de la France et de l'Algérie. Ces différents programmes, relevant d'une propagande plus ou moins cachée, entrent en conflit avec une intense production littéraire et artistique qui met l'Algérie et la pratique de la torture au cœur de la réflexion sur l'engagement des intellectuels dans la politique française[12].

11. Sébastien Denis, « L'impossible fiction. De quelques projets de films sur la guerre d'Algérie à la fin des années 1950 », *1895, Revue d'histoire du cinéma* n°64, automne 2011, p. 50-63.
12. Laurent Gervereau, Jean-Pierre Rioux et Benjamin Stora (dir.), *La France en guerre d'Algérie*, Paris, BDIC, 1992.

# Postface : Des enseignements de la guerre d'Algérie au Retex des engagements actuels

*Frédéric Guelton*

L'étude de la guerre d'Algérie a-t-elle encore une certaine actualité pour une armée du XXIe siècle ? En d'autres termes, l'étude de cette guerre peut-elle être « utile » à une armée professionnelle comme l'armée française ? La réponse est indéniablement oui !

Encore faut-il savoir de quoi on parle, définir le sujet étudié et préciser l'objectif de l'étude. Est-il, par exemple, pertinent de vouloir étudier les enseignements tactiques et techniques de la guerre d'Algérie en leur appliquant les méthodes et les grilles de lecture de l'actuelle procédure dite de « retour d'expérience » ou « Retex » ? Dans ce cas faut-il et peut-on comparer un appelé du contingent, membre d'un commando de chasse en 1959, vêtu d'un treillis léopard, équipé d'une musette et armé d'un pistolet mitrailleur Mat 49, avec un engagé volontaire, combattant en Afghanistan en 2011, équipé du nouveau système Félin, avec gilet pare-éclats, plateforme électronique portable, mitrailleuse Minimi et casque avec équipements optroniques, et s'interroger pour savoir lequel des deux est, sans jeu de mots, le plus « souple, félin et manœuvrier » ? Faut-il, prenant de la distance avec la pratique guerrière, en venir aux questions générales sur les motivations et les conditions comparées qui conduisent à un engagement et à un désengagement de forces en Algérie et en Afghanistan, sachant que si « l'Algérie [fut un jour] la France » cela ne fut jamais le cas pour l'Afghanistan ? Ou faut-il enfin s'interroger sur la dimension éthique de ces deux guerres, dimension dont on sait l'importance centrale dès qu'on aborde, avec Gaston Bouthoul[1], le « phénomène-guerre » dans son environnement social, en se posant les questions nécessaires sur, par exemple, la considération portée à l'autre, la définition de son identité, voire de son humanité ? Ce qui pousse à s'interroger sur l'usage de toutes les formes de violence illégale et illégitime, c'est-à-dire celles qui échappent tant aux lois qu'aux coutumes de la guerre, comme ce fut le cas en Algérie, comme cela fut pratiqué depuis et le demeure aujourd'hui. Ces trois approches ne sont, naturellement, pas limitatives. D'essences différentes, elles ont toutes leur logique interne et leur pertinence. Leur seule énumération autorise à pen-

1. Voir ici *Traité de polémologie*, bibliothèque scientifique Payot, 1991 et *Le phénomène guerre*, Petite Bibliothèque Payot, 2006.

Marc Flament, *Légionnaires du 2e régiment étranger d'infanterie débarquant d'un hélicoptère dans la région de Géryville, en Oranie, dans le cadre de l'opération « Prométhée »*, avril-juin 1960.
© ECPAD

ser que l'étude de la guerre d'Algérie, comme celle de tout autre conflit[2], est susceptible d'être « utile » si elle est, au minimum, source de réflexion. Encore faut-il veiller à éviter de chercher, dans un conflit du passé, des recettes toutes faites ou la justification d'idées et de doctrines préétablies, a fortiori d'y satisfaire le désir de flatter ou l'envie de rejoindre une coterie.

Qu'en fut-il, de notre point de vue, pour l'armée française ? Au début des années 2000, la tentation fut grande de s'interroger sur les similitudes éventuelles entre les engagements en Algérie entre 1954 et 1962 et ceux qui commençaient en Afghanistan, afin d'en tirer des « enseignements » après un demi-siècle de guerre froide. Le retour de la guerre « chaude », de cette guerre où l'on meurt, poussa à rechercher dans l'expérience des « anciens », les modes opératoires que la guerre froide avait délaissés. Cela était ressenti comme nécessaire, utile, voire réconfortant. La géographie, le combat dit asymétrique, la place occupée par les populations locales, enjeu et non objet de la lutte, ainsi que nombre de considérations du même type, poussaient à croire que « certaines » des pratiques de la guerre d'Algérie, considérées comme bonnes – qu'elles l'aient été ou non –, pouvaient être utilement étudiées au profit des troupes qui partaient pour l'Afghanistan[3]. Les publications officielles, principalement réalisées par le Centre de la doctrine et de l'emploi des forces (CDEF) demeurèrent néanmoins, à notre connaissance, peu nombreuses[4], comme si les « opérationnels » se défiaient de la guerre d'Algérie, se désintéressaient du passé, ce qui est compréhensible, ou n'avaient pas le temps de s'y intéresser, ce qui l'est tout autant. Au-delà du discours, l'intérêt pour la guerre d'Algérie demeura donc marginal.

Tout changea en 2008, sous l'effet de ce que l'on peut qualifier de mode, avec la publication en France de *Contre-insurrection, théorie et pratique*[5] du lieutenant-colonel Galula. Le lieutenant-colonel Galula, qui n'avait participé à la guerre d'Algérie qu'entre 1956 et 1958, avait quitté l'armée sur sa demande en 1962 pour aller s'installer aux Etats-Unis. Plus qu'ignoré, il était depuis lors devenu un inconnu en France. Aux Etats-Unis, en revanche, il publia deux ouvrages, *Pacification in Algeria 1956-1958* puis *Counter Insurgency Warfare, Theory and Practice*, qui lui valurent une certaine notoriété, malheureusement pour lui, posthume. Ses ouvrages furent utilisés par les militaires américains pour la rédaction de règlements sur la contre-insurrection et leur lecture fut rendue obligatoire à tous les stagiaires de « l'école de guerre » (*Command and General Staff College*) en 2004-2005. Sa renommée franchit l'Atlantique en 2008, lorsque *Counter Insurgency Warfare, Theory and Practice*, devenu *Contre-Insurrection, théorie et pratique*, fut publié à Paris. Cette traduction connut une notoriété nouvelle dans les milieux militaires, davantage, sans aucun doute, en raison de l'identité de son préfacier, le général américain David H. Petraeus[6], qu'en raison de son contenu qui n'apportait que peu par rapport

2. Rappelons que Raymond Aron tira ses réflexions les plus intéressantes sur la guerre au XX^e siècle en étudiant la guerre du Péloponnèse. *Voir Introduction à la philosophie de l'histoire : essai sur les limites de l'objectivité historique*, (avec Sylvie Mesure), Gallimard, 1991.
3. Le livre à lire ici est celui d'un des grands spécialistes français de la guerre d'Algérie, le professeur Jean-Charles Jauffret : *Afghanistan 2001-2010, chronique d'une non-victoire annoncée*, Autrement, 2010.
4. Citons, entre autres, Lasconjarias, lieutenant Guillaume, *Un outil révolutionnaire au service de la contre-guérilla, les hélicoptères dans la guerre d'Algérie*, CDEF-DREX ou encore Lasconjarias, lieutenant Guillaume, Jouan, sous-lieutenant, *Sections administratives spécialisées en Algérie, un outil pour la stabilisation*, CDEF-DREX.
5. David Galula, *Contre-insurrection, théorie et pratique*, préface du général d'armée David H. Petraeus, Economica, 2008.
6. Le général Petraeus commande la « coalition militaire en Irak » en 2007, le *Centcom* en 2008 et les troupes de l'OTAN en Afghanistan en 2010.

Marc Flament, *Légionnaires du 2e régiment étranger d'infanterie progressant en terrain montagneux dans la région de Géryville, en Oranie, dans le cadre de l'opération « Prométhée »*, avril-juin 1960.
© ECPAD

*Province de Surobi, 2009. Sur les hauteurs du village de Wochakanay, un groupe de combat du 1er régiment d'infanterie en appui.*
© ECPAD

à tout ce qui avait été écrit sur la question au cours des années 1950-1960[7]. Mais dès lors qu'aux yeux du général Petraeus, Galula était le « Clausewitz de la contre-insurrection » et le « penseur militaire français le plus important du XXe siècle », il devint, au moins pour un temps, l'auteur qu'il fallait lire. Méritait-il ce destin ? Gageons que ses écrits valaient mieux qu'un effet de mode. Notons cependant que les conditions qui entourèrent la publication de ce livre tendaient « un pont doctrinal entre la France et les Etats-Unis », selon son éditeur français, et étaient la traduction parfaite de l'effet de mode précédemment évoqué. Ce qui était important chez Galula c'était d'abord... la préface.

Passé l'effet perturbateur de la mode, l'intérêt pour le Retex s'affirma. L'armée française s'intéressa à une pratique dont seul, en fait, le nom était nouveau. Elle l'avait, en réalité, déjà pratiqué, dans le « temps court », en étudiant les enseignements qu'elle pouvait ou devait tirer, entre autres, de la guerre d'Indochine et de celle de Corée. Le retour d'expérience, « discipline » néanmoins considérée comme nouvelle, trouva son équilibre avec la création du CDEF, organisme dont l'importance était considérée comme suffisamment grande pour être rattaché directement au chef d'état-major de l'armée de Terre. Il fut défini comme étant « par essence une analyse rétrospective des opérations en cours

7. Citons, entre autres, Rioual, capitaine à la brigade de parachutistes coloniaux, *Les partisans dans un conflit futur*, CMISOM, 1956 ; Lacheroy, colonel d'infanterie coloniale, *Scénario-type de guerre révolutionnaire*, CMISOM, 1955 ; Lacheroy, colonel d'infanterie coloniale, *Guerre révolutionnaire et arme psychologique*, SAPI, 1957 ; Schmuckel, colonel, *Contre-guérilla*, 1955, Verdier, chef de bataillon d'infanterie coloniale, *Etude sur la guérilla*, DTC-BT, sd, etc.

*Opération Nizami, 2009. Vue de la vallée d'Ouzbin depuis la porte d'un hélicoptère français EC725 Caracal.*
© ECPAD

ou passées, théâtre national compris ». L'auteur de cette définition précisait que « sa finalité est d'améliorer l'efficacité opérationnelle de nos forces engagées en opération mais aussi de permettre l'adaptation de l'outil de défense dans les trois domaines que sont la doctrine, les équipements et la préparation opérationnelle. Pour cela, le Retex analyse sans concession nos forces avec leurs points forts (bonnes pratiques) mais aussi leurs faiblesses et propose les mesures correctives nécessaires[8] ». Ce qui signifie que le retour d'expérience se situe dans le temps court et à un niveau opérationnel qui peut être, par commodité, qualifié de tactique et technique. Cette double dimension lui conférait et lui confère aujourd'hui encore, une cohérence interne indiscutable. La guerre d'Algérie ne pouvait-elle pas, dans une telle perspective, apporter des enseignements intéressants ? Probablement, et ce aussi bien dans une approche technique que tactique. En termes techniques, par exemple, les historiens savent depuis longtemps que chaque guerre donne naissance, en matière d'armement, à des innovations rétroactives. Il y a ici fort à parier que l'Afghanistan et l'Algérie pourraient être comparées, afin de déterminer quelles furent et quelles sont les véritables innovations techniques, mais aussi quelles sont celles dont l'effet n'est, en quelque sorte, que rétroactif. Nous ignorons si des recherches ont été entreprises en la matière. Au plan tactique, les interrogations sont plus nombreuses, non pas que les constantes n'existent pas, mais parce que des ruptures humaines sont appa-

8. *Héraclès*, Lettre bimestrielle d'information et d'échange de la communauté doctrinale terrestre, « Le Retour d'Expérience dans l'armée de Terre », colonel N. Richoux, n°44, juillet-août 2011.

rues. Passons sur les constantes, T. E. Lawrence les avait déjà abordées dans *Les sept piliers de la sagesse*[9], spécifiant que la plus importante était paradoxale car elle traduisait, selon lui, l'incapacité des « Occidentaux » à tirer des leçons de leur passé militaire. La rupture humaine est de taille. Ici, les comparaisons peuvent toucher tous les participants à la guerre. En nous limitant aux Français, remarquons seulement que, depuis la guerre d'Algérie, la société française a vécu et a poursuivi ses évolutions naturelle, démographique et sociologique. Elle a vieilli, entre autres, et son rapport à la mort a changé. L'évolution apparaît à travers des pertes qui furent acceptées il y a un demi-siècle et ne le seraient plus aujourd'hui. La société française accepterait-elle aujourd'hui de perdre, par an, dans une guerre lointaine, 3 000 des siens, soit presque 25 000 morts, au combat, par accident ou maladie, comme ce fut le cas entre 1954 et 1962 ? Et l'armée professionnelle y survivrait-elle ?

La question de l'engagement et du désengagement comparés de l'armée française dans deux guerres « outre-mer » mériterait également une étude approfondie. Elle pourrait commencer par une réflexion sémantique et se poursuivre par une réflexion politique. Une réponse rapide consisterait à affirmer, en termes sémantiques, qu'aucune comparaison n'est possible entre l'engagement en Algérie qui fut d'abord, dans le vocabulaire de l'époque, une « opération de police » contre des « hors-la-loi » qui sévissaient sur le théâtre « national », et la lutte contre les « Talibans » qui incarnent le « terrorisme international » et pour la « promotion de la démocratie » en Afghanistan. Sauf à accepter de dépasser les slogans et le langage, convenu ou imposé par le politique, et à s'interroger sur les réalités qu'ils recouvrent. En termes de « désengagement », l'Algérie marqua, pour l'armée française et pour la France, la fin d'un cycle qui s'ouvrit en Indochine puis s'étendit à l'Afrique noire. Ce cycle doit demeurer en mémoire car c'est, au-delà de tout a priori idéologique, celui du départ de l'ancien colonisateur des terres qu'il avait, historiquement, colonisé au-delà des mers. Il peut être abordé à travers plusieurs thèmes, le plus étudié et le plus connu en France étant celui de « l'abandon ». Personne mieux qu'Hélie de Saint-Marc[10] n'en a parlé. Il a également été étudié par le CDEF et a donné lieu à une publication consacrée aux Sections administratives spécialisées (SAS[11]). Cette étude s'intéresse en fait à la « pacification », actuellement qualifiée de « stabilisation », c'est-à-dire à la phase qui précède souvent, hors de toute logique, le « désengagement ». On y retrouve nombre de réflexions, déjà apparues pendant la guerre d'Indochine, mais dont nous avons également trouvé des traces sous la plume d'Ardant du Picq, en 1860, lors de l'envoi d'une force militaire française « d'interposition » et de « protection des populations » au Levant. Ces réflexions sont celles, terribles, d'officiers qui sont contraints d'abandonner des populations locales après leur avoir promis de ne jamais le faire : « Tous les anciens officiers SAS, écrivent les auteurs de l'étude, ont le cœur serré et la voix tremblante lorsqu'ils évoquent leur départ d'Algérie. Nous les avons abandonnés, nous les avons trahis, disent-ils en pensant aux moghzanis laissés en place, souvent torturés, puis lâchement assassinés par le FLN.[12] » Cette réflexion, très bien développée dans l'étude, est probablement

9. *Les sept piliers de la sagesse*, (2 tomes), Petite bibliothèque Payot, 1963.
10. Entre autres dans *Mémoires, les champs de braises*, Tempus, 2002.
11. Lasconjarias, lieutenant Guillaume, Jouan, sous-lieutenant, *Sections administratives spécialisées en Algérie, un outil pour la stabilisation*, CDEF-DREX.
12. *Ibid.* p. 67.

le principal « enseignement » à tirer de la guerre d'Algérie car il n'a, jusqu'à présent, jamais été démenti. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, toutes les anciennes puissances coloniales ont quitté les territoires qu'elles avaient colonisés au-delà des mers, au cours des siècles précédents. Lorsque leur départ s'est fait dans la violence – guerre locale, civile ou internationale – les populations qui avaient servi la puissance colonisatrice n'ont eu comme choix que de quitter leur patrie, au sens littéral du terme, ou de subir une répression proportionnée à la violence de la guerre d'indépendance. La situation irakienne à la fin de 2011 en est l'exemple le plus récent, même si, bien sûr, il n'y a pas eu de « colonisation » au sens ancien du terme.

Vient enfin la question de l'éthique. Et ici la guerre d'Algérie demeure un champ d'études encore insuffisamment exploré. Il a fallu attendre les travaux de Raphaëlle Branche[13] pour que la torture ne soit plus seulement dénoncée mais scientifiquement étudiée dans ses pratiques pendant la guerre d'Algérie. Ces travaux mériteraient d'être prolongés afin de mieux connaître, donc de mieux comprendre, comment l'armée française se laissa happer par cette tourmente. Cela imposerait aussi, dans la continuité des travaux de Jean-Charles Jauffret[14], de Jacques Frémeaux[15], de Maurice Vaïsse[16] et de quelques autres historiens, d'étudier avec toujours plus de précision ce corps social que fut l'armée française en Algérie. Avec ses quelque 500 000 hommes en Algérie à la fin des années 1950, l'armée française fut d'abord multiple. La réduire à l'unité au nom de l'uniformité apparente serait une erreur grave. A l'inverse, mieux la connaître dans sa diversité et sa complexité est indispensable à la compréhension de toutes les formes de violence illégale et illégitime qu'engendra la guerre d'Algérie. Donc à leur éradication nécessaire, si cela est possible.

13. Voir ici *La torture de l'armée pendant la guerre d'Algérie*, 1954-1962, Gallimard 2001 ; *Viols en temps de guerre*, Payot 2011, et, dans une perspective différente, *L'embuscade de Palestro, Algérie*, 1956, Armand Colin, 2010.
14. Voir principalement *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Actes du colloque international des 7 et 8 octobre 2002, sous la direction de Jean-Charls Jauffret et Charles-Robert Ageron, CNRS, Autrement, 2003 et *Soldats en Algérie, 1954-1962, expériences contrastées des hommes du contingent*, Autrement, 2011.
15. Voir ici, entres autres, *La France et l'Algérie en guerre*, 1830-1870, 1954-1962, Economica, 2002, *Les peuples en guerre* (1911-1946), Ellipses, 2004 ; *Intervention et humanisme, le style des armées françaises en Afrique au XXe siècle*, Economica, 2005 ; *De quoi fut fait l'empire, les guerres coloniales au XXe siècle*, CNRS Editions, 2010.
16. Voir ici *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie* (avec Jean-Charls Jauffret), Complexe, 2001, *Vers la paix en Algérie. Les négociations d'Evian dans les archives diplomatiques françaises*, Bruylant, Bruxelles, 2003 ; *Comment de Gaulle fit échouer le putsch d'Alger*, André Versaille éditeur, 2011.

# Catalogue

**1**

**Raoul Vincent**
*Plan en relief de la ville d'Alger en 1830*
1941
Bois, toile, drap de laine, métal
309 x 299,7 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 16897

**2**

*Toug, emblème de commandement de la cavalerie turque pris à Alger en juillet 1830*
Bois, argent, crin, toile
240 x 30 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. I 35 ; Aa 245

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

**3**

*Drapeau du 6e régiment d'infanterie de ligne*
Epoque Restauration
Soie peinte, cannetille
146 x 146 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. Ba 156

**4** page 32

*Fusilier du 28e régiment d'infanterie de ligne*
Vers 1830
Mannequin-drap, cuir, métal, bois
Paris, musée de l'Armée
Inv. Ga 84

**5** page 31

**Pierre Julien Gilbert**
*Débarquement de l'Armée française dans la baie de Sidi-Ferruch, côte d'Alger (le 14 juin 1830)*
1836
Huile sur toile
122,5 x 179 cm
Nancy, musée des Beaux-arts
Inv. 188

**6** page 97

**Théodore Gudin**
*Le camp de Staoueli, le jour du débarquement de l'armée française en Algérie, le 14 juin 1830 : la tente de l'Agha Ibrahim*
Vers 1831
Huile sur toile
102 x 129 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 03703

**7** voir page ci-contre

**Théodore Gudin**
*Explosion du Fort l'Empereur à Alger le 4 juillet 1830*
Vers 1830
Huile sur toile
102 x 129 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 03702
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/image musée de l'Armée

**8**

**Capitaine Vincent-Yves Boutin**
*Aperçu historique statistique et topographique sur l'Etat d'Alger à l'usage de l'armée expéditionnaire d'Afrique*,
Paris, C. Picquet, 1830
Imprimé sur papier
VIII-238 p. : ill. ; in-12

Vincennes, Service
Historique
de la Défense (SHD)
Inv. 1H269(1)

## 9

*Clés d'honneur*
*de la ville d'Alger*
Laiton
10 x 31 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 16212

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Christophe Chavan

## 10

*Paire d'éperons turcs*
Laiton, cuir
45 x 10 cm
Paris, musée
de l'Armée
Inv. 16571

## 11 page 39

**Marie Eléonore Godefroid**
*Portrait d'Abd el-Kader*
Vers 1830-1844
Huile sur toile
81 x 67,5 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 18313

## 12 page 38

*Emblème de*
*commandement*
*de l'Emir Abd el-Kader*
Métal argenté, bois
193 x 11 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 16570

## 13 page 40

*Caftan d'Abd el-Kader*
Coton
122 x 60 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 980

## 14 page 41

*Manuscrit en langue*
*arabe ayant appartenu*
*à l'Emir Abd el-Kader*
Cuir, papier
20 x 28 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 21335/7

## 15

*Richa, décoration de l'armée*
*de l'Emir Abd el-Kader*
Métal
Collection particulière

## 15 bis

*Mohammadia*
Pièces de monnaie frappées
par Abd el-Kader
Entre 1838 et 1841
Bronze
Paris, Monnaie de Paris
Inv. 905, 906, 907, 908

## 16

*Bague de l'Emir Abd el-Kader*
Or, pierre fine
2,5 x 2,5 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 22651

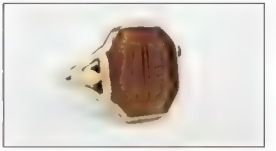

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Pascal Segrette

## 17

*Poignard persan dit «Jambya»*
*de l'Emir Abd el-Kader*
Laiton, bois, acier
54 x 35 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 20761

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Pascal Segrette

## 18

*Eperons de l'Emir Abd el-Kader*
Métal doré
7 x 28 x 7,5 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 983

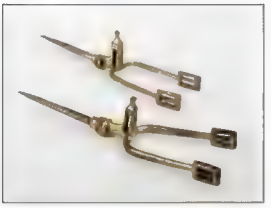

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Pascal Segrette

## 19

*Pistolet de l'Emir Abd el-Kader*
Vers 1840-1850
Acier, bois
45 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 982

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Pascal Segrette

## 20

*Fusil de l'Emir Abd el-Kader*
Acier, bois, corail
26 x 171 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 981

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Pascal Segrette

## 21

*Obusier en bronze pris à Tlemcen*
Bronze
45 x 45 x 90 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. N 698

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

## 22 page 41

**Anonyme**
*Chefs arabes*
Entre 1852 et 1858
Bois de fil, colorié au pochoir
31,6 x 41,4 cm
Epinal, musée de l'Image
Inv. D 996.1.8599 B

## 23 page 42

**Anonyme**
*Galerie militaire. Réguliers d'Abd el-Kader*
1850
Bois de fil colorié au pochoir
32,6 x 41,3 cm
Epinal, musée de l'Image
Inv. D 996.1.8641 B

## 24 voir ci-dessous

**Joseph Beaume**
*Combat de Sig le 1er décembre 1835*
Huile sur toile
108,5 x 104 cm
Versailles, musée des châteaux de Versailles et de Trianon

Inv. MV1831
© RMN (Château de Versailles)/El Meliani

**25** pages 100-101

**Horace Vernet**
*Attaque de Constantine en octobre 1837*
Plume, crayon noir et rehaut de blanc sur papier teinté
52,5 x 94,3 cm
Versailles, musée des châteaux de Versailles et du Trianon
Inv. MV6300

**26**

*Textes du projet et du traité de la Tafna, commentaires et observations, observations sur le protocole de l'entrevue*
30 mai, 12-14 juin 1837
Papier
44 x 29,5 cm
Vincennes,
Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1 H 48 dossier 2

**27**

*Abd el-Kader accuse réception de l'approbation du traité par le roi, texte en arabe et traduction*
29 juin 1837
Papier
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H48 dossier 2

**28**

**Adrien Dauzats**
*Première muraille des Portes de Fer. Passage de l'avant-garde composée de tirailleurs du 17e Léger et des Spahis de Constantine de la 1re muraille des Portes de Fer dans les gorges de la chaîne des*

*« Biban » près de Constantine, le 28 octobre 1839*
1840
Aquarelle
86 x 120 cm
Versailles, musée des châteaux de Versailles et du Trianon
Inv. MV 2662
© RMN (Château de Versailles)/Gérard Blot

**29**

Jacques Ferrandez
*Carnets d'Orient*, Tome 1, *Djemilah*, p.31-32, p.42-43

**30**

**Moniteur : Le débarquement à Sidi Ferruch**
*Les Chevaux du soleil* (1980), d'après Jules Roy, réal. François Villiers, prod. TF1/Tauris, épisode 1 (sans titre)

© Europe Images International

**31** page 47

**Horace Vernet**
*Le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, 1844*
1844
Huile sur toile
144 x 106,5 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 9290

**32**

*Casquette d'Afrique du maréchal Bugeaud*
Vers 1843
Drap, cuir
Paris, musée de l'Armée
Inv. 16290

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

**33** page 46

*Habit de grand uniforme du maréchal Bugeaud*
1843

Drap fin, cannetille, métal
Paris, musée de l'Armée
Inv. 2730

## 34

*Epée du maréchal Bugeaud*
Modèle 1817
Acier, fer
13,4 x 110 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 16274

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Pascal Segrette

## 35 page 56

*Caban du maréchal*
*de Saint-Arnaud*
Vers 1852
Mannequin-drap,
cannetille, métal
Meudon,
musée de Meudon
Inv. 3668 DEP

## 36 page 56

*Calotte fantaisie du maréchal*
*de Saint-Arnaud*
Vers 1852
Textile
Paris, musée de l'Armée
Inv. 16347

## 37 page 65

*Sabre du général Lamoricière*
Vers 1847
Métal
16 x 86 cm
Salon-de-Provence,
musée de l'Empéri
Inv. 3824B
Collections du musée
de l'Armée
Anciennes Collections Raoul
et Jean Brunon

## 38 page 64

*Chéchia du général Lamoricière*
Vers 1847
Textile
Salon-de-Provence,
musée de l'Empéri
Inv. 3821B
Collections du musée de l'Armée
Anciennes Collections Raoul
et Jean Brunon

## 39

*Costume turc du duc*
*de Nemours*
Vers 1836-1837
Mannequin-drap,
cannetille, cuir
150 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 20693

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Emilie Cambier

## 40

*Chasseur d'infanterie légère*
1835
Mannequin-drap, cuir,
bois, métal
Paris, musée de l'Armée
Inv. Ga 101

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Christophe Chavan

## 41

*Casquette d'Afrique d'officier*
vers 1833
Drap, velours, cuir
Paris, musée de l'Armée
Inv. 0462

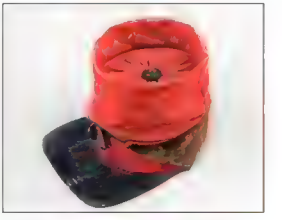

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Christophe Chavan

## 42

*Lieutenant-colonel*
*des spahis réguliers d'Alger,*
*grande tenue*
*à la turque*
1837-1839
Mannequin-drap,
cannetille, coton,
cuir, métal
Paris, musée de l'Armée
Inv. Ga 113

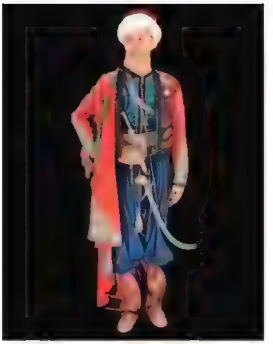

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Christophe Chavan

## 43

*Uniforme du capitaine Balleyguier du bataillon de zouaves*
1833-1835
Mannequin-drap,
cannetille, soie,
cuir, métal
Paris, musée de l'Armée
Inv. Ga 99

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Christophe Chavan

## 44

*Cavalier du 4e régiment de chasseurs d'Afrique, tenue de colonne*
1842
Mannequin-drap, cuir, métal
Paris, musée de l'Armée
Inv. Ga 108

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Christophe Chavan

## 45

*Drapeau du 1er régiment étranger*
Epoque Monarchie de Juillet
Soie peinte, cannetille
135 x 138 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. Ba 275

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Pascal Segrette

**46** voir page 227

**Emile-Jacques Lafon**
*Mustapha Ben Ismaïl, général, chef des Douair et des Sméla*
Vers 1836
Huile sur toile
163 x 123 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 18388
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Pascal Segrette

**47** page 34

**Jean-Adolphe Beaucé**
*Défense héroïque du capitaine Lelièvre à Mazagran*
1842
Huile sur toile
81 x 100 cm
Narbonne, musée d'Art et d'Histoire
Inv. 2004-6-1

**48** page 55

*Reconnaissance faite pendant l'expédition du Dahra, sous les ordres du colonel Pélissier en juin et juillet 1845*
Carte
50 x 53,5 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense
Inv. T.20.6.B.703.31 (3)

**49** page 57

**Tony Johannot**
*Les grottes du Dahra*
Lithographie
27 x 19 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 16226

**50** page 28

**Horace Vernet**
*Prise de la Smala d'Abd el-Kader par le duc d'Aumale, 1843*
Huile sur toile
320 x 410 cm
Paris, musée du Quai Branly
Inv. 75. 13739

**51** page 45

**Horace Vernet**
*La bataille d'Isly le 14 août 1844 (esquisse)*
1845
Papier brun, pierre noire, rehauts d'aquarelle, rehauts de blanc
38 x 86,5 cm
Versailles, musée des châteaux de Versailles et de Trianon
Inv. MV9030

**52**

**Anonyme**
*Bataille d'Isly : Ordre de bataille du corps d'opérations de la frontière du Maroc*
1844
Crayon de couleur, lithographie coloriée
31,6 x 24,2 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 996.624

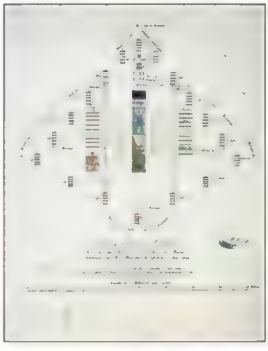

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/image musée de l'Armée

**53**

**Franz Xaver Winterhalter** (d'après)
*Le duc d'Aumale, gouverneur de l'Algérie*
Peint d'après un original de 1843
Huile sur toile
250 x 180 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 19122 ; Ea 635

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/image musée de l'Armée

**54** pages 62-63

**Colonel Olivier Bro de Comères**
*La reddition d'Abd el-Kader*
51,6 x 38,2 cm (œuvre)
25,8 x 12,1 cm (légende)
Collection particulière

**55**

*Sabre de l'Emir Abd el-Kader remis lors de sa reddition au duc d'Aumale*
Vers 1847
Vermeil, acier
15,3 x 100 cm
Salon-de-Provence, musée de l'Empéri
Inv. 001351

© Musée de l'Empéri

**56**

**Jacques Ferrandez**
*Carnets d'Orient*, Tome 1,
*Djemilah*, p.64-65, p.45-46

**57**

**Moniteur : Bugeaud et les violences**
*Les chevaux du soleil* (1980),
d'après Jules Roy,
réal. François Villiers,
prod. TF1/Tauris,
épisode 2 (« Une femme au nom d'étoile. Juin 1860 »)
et épisode 3 (« La fête. Octobre 1860 »)

© Europe Images International

**58** page 36

**Alfred Decaen**
*Le maréchal Randon recevant la soumission des tribus de Grande Kabylie et dirigeant les travaux de la construction du Fort Napoléon*
1861
Huile sur toile
124 x 200 cm
Grenoble, musée de Grenoble
Inv. MG 492

**59**

*Etendard du 3e régiment de chasseurs*
Epoque Second Empire
Soie peinte, cannetille
69 x 69 cm
Paris,
musée de l'Armée
Inv. Ba 443

**60**

*Zouave*
Epoque Second Empire
Mannequin-drap, métal, cuir
Paris, musée de l'Armée
Inv. Ga 106

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

**61** page 52

*Képi et spencer du général Yusuf*
1856
Drap, coton, cannetille, cuir
Paris, musée de l'Armée
Inv. 251 et Inv. 255

**62** page 52

*Sabretache du général Yusuf*
1856
Cuir, laiton
25,5 x 22 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 257

**63**

*Flissah*
Bois, métal
110 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. J7008

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

**64**

*Flissah courte*
Bois, métal
45,5 x 6 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 28996

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

**65**

**Ange Tissier**
*Portrait en buste d'Abd el-Kader*
1852
Huile sur toile
73,5 x 61 cm
Versailles, musée des châteaux de Versailles et du Trianon
Inv. MV5164

© RMN (Château de Versailles)/Gérard Blot

## 66

**Louis Jean Delton**
*Portrait d'Abd el-Kader à cheval devant un décor de palmiers et d'agaves peint sur toile*
1865
Epreuve sur papier albuminé
20 x 21 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 5318.1

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Pascal Segrette

## 67

**Louis Jean Delton**
*Portrait d'Abd el-Kader avec son entourage*
1865
Epreuve sur papier albuminé
21 x 30,5 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 5318.2

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Pascal Segrette

## 68

**François Théophile Etienne Gide**
*Les chefs arabes présentés au prince-président*
1852
Huile sur toile
138 x 222 cm
Ajaccio, Palais Fesch, musée des Beaux-arts
Inv. MNAD854.1.1

© RMN/Gérard Blot

## 69 page 85

**Florian Pharaon**
*Voyage en Algérie de Sa Majesté Napoléon III,*
illustré par A. Darjou,
Paris, H. Plon 1865
Imprimé sur papier
31 x 45 cm
Collection particulière

## 70 page 86

**Camille Brion**
*Ismaÿl Urbain*
Photographie
Collection particulière

## 71

**Ismaÿl Urbain**
*L'Algérie française : indigènes et immigrants,*
Paris, Challamel aîné, 1862
Imprimé sur papier
1 vol. (VI-74 p.) ; in-8
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 39515

## 72

**Ismaÿl Urbain**
**(pseudonyme : Georges Voisin)**
*L'Algérie pour les Algériens,*
Paris, Michel Lévy frères, 1861
Imprimé sur papier
1 vol. (163 p.) ; in-8
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 86992 ; 30136

## 73

**Auguste Warnier**
*L'Algérie devant l'Empereur,*
Challamel aîné, Paris, 1865
Imprimé sur papier
1 vol. (XII-328 p.) ; in-8
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. F1d 99

## 74 page 87

**Alfred Darjou**
*Voyage de Napoléon III en Algérie en 1865, L'Empereur accorde la grâce de la tribu des Flitas à Relizane (actuelle Ghilizane), le 21 mai 1865*
Huile sur toile
175 x 251 cm
Versailles, musée des châteaux de Versailles et de Trianon
Inv. MV5008

## 75

*Senatus-Consulte relatif à la constitution de la propriété en Algérie, dans les territoires occupés par les Arabes*
1863
Affiche imprimée
72 x 53 cm

Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer
Inv. FR CAOM 9Fi160

## 76 page 85

**Napoléon III**
*Lettre de Sa Majesté l'Empereur à son Excellence le maréchal duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie*
6 février 1863
Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer
Inv. FR CAOM F 80/524

## 77

*Plan d'ensemble des travaux de desséchement exécutés par le Génie militaire place de Bône depuis 1832*
1843
Papier
79,6 x 104,4 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1VH82

## 78

*Routes, ponts et ponceaux aux abords de Constantine, dessin du pont sur le Rummel.*
*Projets pour 1842 et 1843*
Papier
65 x 93 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1VH81

## 79

*Plan de Tébessa levée en juin 1842 par la colonne mobile du lieutenant-général Négrier*
Papier
65 x 93 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1VH82

## 80 pages 76-77

**Ernest Carette et Auguste Warnier**
*Carte des tribus, 1846*
Papier
89,5 x 61 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. T.20.6.B.713D.16

## 81

**Général Eugène Daumas**
*La femme arabe*, A. Jourdan, Alger, 1912
Imprimé sur papier
VIII-155 p. ; 25 cm
Paris, Bibliothèque nationale de France (BNF)

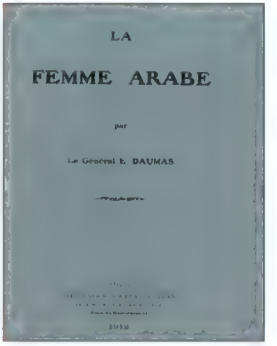
LA
FEMME ARABE
par
Le Général E. DAUMAS

© Bibliothèque nationale de France (BNF)

## 82

**Capitaine Adolphe Hanoteau**
*Essai de grammaire kabyle, renfermant les principes du langage parlé par les populations du versant nord du Jurjura et spécialement par les Igaouaouen ou Zouaoua, suivi de notes et d'une notice sur quelques inscriptions en caractères dits tifinar*
Alger, Bastide, 1858
In-8°, XXIV-395 p., carte
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. Hb 269

## 83

**Félix Jacques Antoine Moulin**
*Le Bureau arabe de Tlemcen*
*Le capitaine Cerès*
1856
Epreuve sur papier albuminé
19,3 x 25,3 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 995.20

## 84

**Félix Jacques Antoine Moulin**
*Gabeau, interprète militaire de 1re classe à la direction arabe, El Hadj Mustapha, fils de l'ancien agha Mazary, le capitaine Conté, chef du Bureau arabe d'Oran, El Arbi ben Yousef ex-agha de Saïda, le lieutenant Becquet, détaché du Bureau arabe d'Oran*
1856
Epreuve sur papier albuminé (reproduction)
16 x 22 cm
Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer
Inv. FR ANOM 8Fi428/12

## 85

**Félix Jacques Antoine Moulin**
*Si Ferrouk El Gueblouti, cadi des Hanoucha Ben Kermich, mokhrani du Bureau arabe, capitaine d'état-major Lewal, commandant supérieur de Souk-Harras, Abd-el-Kader Ben Youssef, tirailleur indigène nègre (cercle de Souk-Harras)*
1856
Epreuve sur papier albuminé (reproduction)
19 x 25 cm

Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer
Inv. FR ANOM 8Fi428/58

## 86

**Félix Jacques Antoine Moulin**
*Chefs arabes et officiers du Bureau arabe*
Photographie prise à l'intérieur du palais de la division, ancien palais du bey de Constantine
1856
Epreuve sur papier albuminé (reproduction)
16,5 x 22,3 cm
Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer
Inv. FR ANOM 8Fi428/5

## 87

**Félix Jacques Antoine Moulin**
*Bureau arabe départemental d'Oran. [de gauche à droite] Mohammed ben El Hadj Hassen Khodja (secrétaire) . Addour ben Khodra, Cheik des Hanaiane. M. Mouin adjoint. M.Olivier, chef du bureau. Mustapha oued El Hadj Mustapha Bey, cheik du village nègre. Salem ben Djafar*
1856
Epreuve sur papier albuminé (reproduction)
16 x 22 cm
Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer
Inv. FR ANOM 8Fi429/4

## 88

**Félix Jacques Antoine Moulin**
*Bureau arabe départemental de Mostaganem. Ben Tillis, mokkadem des Beni Mzab, Mohammed Ben Djeriou, cheik de Mazagran, Si Abd el-Kader, cheik de la vallée, le capitaine Gasselin, chef du service indigène, Bel Gassem Ben Kritli, amin des Berrani-Ouada, Chaouch, deux plaignants.*
1856
Epreuve sur papier albuminé (reproduction)
19,5 x 25,5 cm
Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer
Inv. FR ANOM 8Fi429/59

## 89

*Pipe orientale*
Bois, métal
113 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 16942

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

## 90 page 99

**Théodore Chassériau**
*Cavaliers arabes emportant leurs morts, après une affaire contre des spahis*
1852
Huile sur bois
54 x 67 cm
Paris, musée du Louvre
Inv. RF3888

## 91

**Théodore Chassériau**
*Peloton de Spahis, vus de dos*
Annotation à la plume et encre brune : « Dans une affaire, le fanion suit le capitaine en avant au centre/le trompette à la gauche du fanion »
Pinceau, lavis brun, papier gris
24,4 x 31,2 cm
Paris, musée du Louvre
Inv. RF 25362, recto

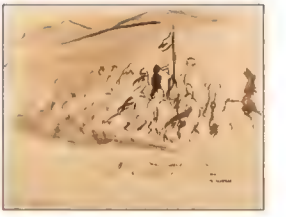

© RMN (Musée du Louvre)/ Michèle Bellot

## 92

**Théodore Chassériau**
*Arabes portant un blessé*
Cachet Th. Chassériau
Mine de plomb
10,2 x 15,6 cm
Paris, musée du Louvre
Inv. RF 25371, recto

© RMN (Musée du Louvre)/ Thierry Ollivier

## 93

**Théodore Chassériau**
*Quatre poignards*
Cachet : Th. Chassériau
Plume, encre brune
20,2 x 31,1 cm
Paris, musée du Louvre
Inv. RF 25511, recto

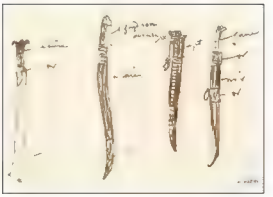

© RMN (Musée du Louvre)/
Madeleine Coursaget

## 94

**Théodore Chassériau**
*Cavalier arabe*
Cachet : Th. Chassériau
Annotation : « le faire à cheval plus court »
mine de plomb, aquarelle, papier (gris-beige)
32,2 x 32,5 cm
Paris, musée du Louvre
Inv. RF 24347, recto

© RMN (Musée du Louvre)/
Franck Raux

## 95

**Théodore Chassériau**
*Cheval arabe sellé, tourné vers la gauche, et une autre tête de cheval*
Cachet : Th. Chassériau en bas, à droite
Aquarelle et rehauts de blanc sur mine de plomb, sur papier brun
31,7 x 43 cm
Paris, musée du Louvre
Inv. RF 24351, recto

© RMN (Musée du Louvre)/
Franck Raux

## 96

**Jacques Ferrandez**
*Carnets d'Orient*
Tome 1, *Djemilah*,
p.67, p.70
Tome 2, *L'année de feu*,
p.36, p.44-45

## 97

*Matraque kabyle provenant du fils d'un Cheikh tué le 5 septembre 1871 par un soldat de la 2e compagnie du 3e bataillon du 80e régiment d'infanterie lors de l'expédition de Kabylie*
Bois
74 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 8573/1

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Emilie Cambier

## 98 page 91

*Cartouchière kabyle provenant du fils d'un Cheikh tué le 5 septembre 1871 par un soldat de la 2e compagnie du 3e bataillon du 80e régiment d'infanterie lors de l'expédition de Kabylie*
Cuir, bois, poudre, plomb
16 x 26 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 8573

## 99 pages 90-91

*Fusil à la miquelet*
Bois, métal
175 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. M2243
© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/ Emilie Cambier

## 100 page 89

*Képi et pelisse du capitaine Gonyn du 2e régiment de spahis*
1870
Mannequin-drap, astrakhan, cannetille, cuir
Paris, musée de l'Armée
Inv. 2413 et Inv. 2414

## 101

*Légionnaire*
Vers 1881
Mannequin-drap, lin, cuir, métal, bois
Aubagne/Puyloubier, musée de la Légion étrangère

## 102

*Colonisation, créations et agrandissements de villages. Affiche diffusée en métropole par le gouvernement général de l'Algérie, 1903*
1903
Affiche imprimée
155 x 125 cm
Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer
Inv. FR CAOM 9 Fi73

## 103

**Grand écran (muet) : Paysages algériens**

*Colomb-Béchar*, anonyme, 1914, coll. AFF/CNC.
*Biskra et El Kantara*, réal. et prod. René Moreau, 1922, coll. AFF/CNC.
*Constantine*, réal. et prod. René Moreau, 1922, coll. AFF/CNC.

## 104

*Chasuble du père Charles de Foucauld*
Textile
Collection particulière

## 105

*La salle à manger, père de Foucauld et capitaine Nieger*
1912
Photographie
Collection particulière

© Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

## 106

*Père de Foucauld et capitaine Nieger*
1912
Photographie
Collection particulière

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Pascal Segrette

## 107

*Entrée du fort Moylinski*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. D800461d

© ECPAD

## 108

*Revue de troupes au camp Bugeaud*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. D8019381

© ECPAD

## 109 pages 108-109

*Caravane au repos devant les dunes*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. D800587

## 110

*Des officiers français du Bureau des affaires indigènes posent entourés de dignitaires locaux vêtus de leur costume de guerriers dans une cour de la casbah d'In Salah*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. D80117d

## 111

*Képi du colonel Laperrine*
Drap, cuir, cannetille
12 x 26 cm
Salon-de-Provence, musée de l'Empéri
Inv. 3844 B

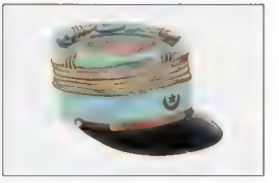

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

## 112

*Boussole du colonel Laperrine*
Métal, verre
6 cm de diamètre
Paris, musée du quai Branly
Inv. 4074 DEP

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

## 113

*Paire de sandales touareg*
Cuir, métal, ficelle
31 x 14,5 cm
Paris, musée du quai Branly
Inv. 4071 DEP

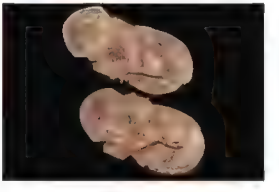

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

## 114

*Bouclier targui*
Cuir, métal
105 x 68 cm
Paris,
musée de l'Armée
Inv. 994.317

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Pascal Segrette

## 115

*Lance Chamba*
Fer, laiton
193 cm
Paris,
musée de l'Armée
Inv. 08456

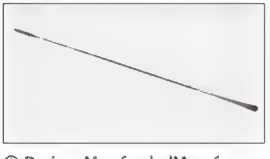

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Pascal Segrette

## 116

*Epée targui*
Métal, cuir
95 x 11,5 cm
Paris,
musée de l'Armée
Inv. 6608

© Paris – Musée de l'Armée,
Dist. RMN/Emilie Cambier

## 117

**Moniteur : Un pays exotique**
*La journée d'une musulmane*
Prod. Eclair, 1912, coll. AFF/CNC

© CNC

## 118

Jacques Ferrandez
*Carnets d'Orient*, Tome 2,
*L'année de feu*, p.40, 57, 74

## 119

**Moniteur : Moqrani**
*Les Chevaux du soleil* (1980), d'après Jules Roy, réal. François Villiers, prod. TF1/ Tauris, épisode 4 (« Les Cerises d'Icherridene. Juin 1870 ») et épisode 5 (« La Guelaa. Avril 1871 »).

© Europe Images International

## 120

*« Armée de terre et armée de mer. Ordre de mobilisation générale »*
2 août 1914
Affiche imprimée
109 x 72 cm
Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer
Inv. FR CAOM 9Fi234

## 121

*Banderole allemande sur étoffe appelant à la désertion*
1915
Toile
80 x 200 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 478 C

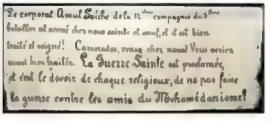

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

## 122 voir page 235

**Anonyme**
*Un spahi en poste dans une tranchée du secteur de Bailly (Oise), le 27 septembre 1915*
1915
Héliogravure, papier
Paris, musée de l'Armée
Inv. 15261.BIB (18)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Pascal Segrette

## 123

**Henri Terrier**
*La toilette des zouaves*
1915
Négatif sur papier
Paris, musée de l'Armée
Inv. 27962.261

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Pascal Segrette

## 124

*Brigadier fourrier du 1er régiment de spahis*
1914
Mannequin-drap, cuir, métal
Paris, musée de l'Armée

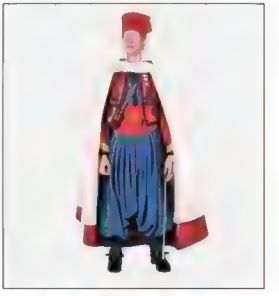

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/image musée de l'Armée

## 125

*Veste du capitaine Kaddour Abderrezach du 7e régiment de spahis*
1939
Drap, cannetille, cuir, métal
Paris, musée de l'Armée
Inv. 37567

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

## 126

**Moniteur (muet) : L'Algérie dans la Première Guerre mondiale**
*Une cérémonie patriotique à Metz*, janvier 1919, coll. ECPAD, 1418 A 229.
*Tirailleurs algériens : défilé dans un village*, 1er août 1915, coll. ECPAD, 1418 A 404.
*L'aide des colonies à la France*, réal. Henri Desfontaines, 1918, coll. ECPAD, 1418 B 315.

## 127

**Moniteur : L'Algérie dans la Libération de la France**
*L'empire au service de la France*, réal. George (Georgette) Letourneur, 1939, coll. AFF/CNC.
*Journal de guerre* n°24, « Entraînement du 1er RTA à Blida », février 1940, coll. ECPAD.
*Le général de Gaulle passe en revue le 7e RTA*, 30 juin 1944,

coll. ECPAD, ACT 46.
*Prise de Kilstett par le 35e RTA*, 12 février 1945, coll. ECPAD, SCA 14 (MAG 214).
*Les Actualités françaises*, « Pour nos soldats musulmans », 9 mars 1945, coll. INA.

© CNC

**128** page 122

*Tirailleur algérien de la 3e division d'infanterie algérienne (Provence)*
1944
Coton, métal, bois
Paris, musée de l'Armée
Inv. Ga 534

**129**

*Drapeau du 7e régiment de tirailleurs algériens*
Soie peinte
100 x 100 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 6647

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

**130**

**Moniteur (muet) :**
**Le Centenaire**
*Fête du Centenaire de la conquête de l'Algérie*, attribué à Louis Laurent, prod. Ville de Paris, 1930, coll. Cinémathèque Robert Lynen

**131** voir ci-contre

**Léon Cauvy**
*1830 R. F. 1930, Centenaire de l'Algérie*
1929
Affiche imprimée
103 x 74 cm
Paris, Bibliothèque nationale de France (BNF)
Inv. ENT DO- 1 (CAUVY, L.) -FT 6
© BNF Paris

**132**

*Arrivée du président de la République à Alger*
*Le Petit Journal illustré*, 11 mai 1930-n°2055
Papier
Paris, Bibliothèque nationale de France (BNF)
Inv. FOL- LC2- 3011

© BNF Paris

## 133

« Depuis cent ans,
l'Algérie est française »,
*Le Petit Journal Illustré*,
4 mai 1930-n°2054
Papier
Paris, Bibliothèque nationale
de France (BNF)
Inv. FOL-LC2-3011

© BNF Paris

## 134

*Ahmed Messali Hadj lors de son procès devant la IIe Chambre de la Cour d'Appel le 23 juin 1949*
Photographie
00043850
Rue des Archives/AGIP

## 135

*Ferhat Abbas*
Vers 1950
Photographie
00045452
Rue des Archives/Tal

## 136

**Moniteur : Le 8 mai 1945 et le nationalisme algérien**
*Evénements constantinois*, 17 mai 1945, coll. ECPAD, ACT 715.
*La répression des révoltes arabes*, 17 mai 1945, coll. ECPAD, ACT 930.
*Les Actualités françaises*, « L'ouverture de l'Assemblée algérienne », 28 avril 1948, coll. INA.
*C'est un village du Sersou*, réal. et prod. Jean-Charles Carlus, 1949, coll. AFF/CNC.
*Askri. Anciens combattants algériens*, réal. Philippe Este, prod. Actualités françaises, 1952, coll. INA.
*La fête imprévue*, réal. André Zwobada, prod. Actualités françaises, 1953, coll. INA.

## 137

*Troubles du Constantinois dans les régions de Kerrata, Sétif, Perigotville, Chevreul. Les autorités militaires s'adressent aux populations civiles dans la plaine de Kerrata, 15-22 mai 1945*
Photographie du 8 mai 1945, Sétif
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG 45-21-6659

© ECPAD

## 138

*Troubles du Constantinois dans les régions de Kerrata, Sétif, Perigotville, Chevreul. Milices civiles. Les miliciens rassemblés. Guelma, 15-22 mai 1945*
Photographie Sétif
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG 45-21 L6690D

© ECPAD

## 139

**Grand écran (muet) : La guerre d'Indochine**
*Opération Claude*, 5 septembre 1953, coll. ECPAD, ACT 2533.
*7e RTA*, 16 décembre 1954, coll. ECPAD, ACT 2692.

## 140

**Moniteur : La guerre d'Indochine**
*Les Actualités françaises*, « Postes de surveillance en Indochine », 16 mars 1950, coll. *Les Actualités militaires françaises en Allemagne*, automne 1953, coll. ECPAD.
*Les Actualités françaises*, « La guerre en Indochine », édition régionale Indochine, 11 mars 1954, coll. INA. FFA 50.53
*Les Actualités françaises*, « Opérations sur les côtes d'Annam », 16 avril 1954, coll. INA.

## 141

**Jean Lussan**
*Arrivée à Trung Ha sur des brancards de prisonniers de la*

*Légion étrangère à bord d'un LCM (Landing Craft Material) en septembre 1954*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. NVN 54-133 R22

© ECPAD

## 142

**Jean Lussan**
*L'arrivée des officiers de l'armée française libérés parmi lesquels le lieutenant-colonel Lemeunier de la Légion étrangère et le lieutenant-colonel Bigeard du Groupement aéroporté, septembre 1954*
Photographie Langais
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. NVN 54-142 R51RET

© ECPAD

## 143

*Arrivée des renforts au poste de Yen Cu Ha. Entouré de tirailleurs du 7e RTA (Régiment de tirailleurs algériens), le lieutenant André Fernand de Philippeville, 5 juin 1951*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. TONK 51-80 R10

© ECPAD

## 144

**Daniel Camus**
*Bataille de Dien Bien Phu. Sous le bombardement deux hommes regagnent un abri, 13-17 mars 1954*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. NVN 54-40 R57RET

© ECPAD

## 145

**Jacques Ferrandez**
*Carnets d'Orient*
Tome 3, *Les fils du Sud*, p.83
Tome 8, *La fille du Djebel Amour*, p.40-41
Tome 4, *Le Centenaire*, p.27 et 56

## 146

**Moniteur : De la Grande Guerre au Centenaire**
*Les Chevaux du soleil* (1980), d'après Jules Roy, réal. François Villiers, Prod. TF1/Tauris
Episode 9 (« Les âmes interdites », juin 1914 ), épisode 10 (« Le Centenaire de la conquête », juin 1930)

## 147

**Grand écran (muet) : actualités et reportages (1954-1957)**
*Les Actualités françaises*, « La signature du cessez-le-feu en Indochine », 22 juillet 1954, coll. INA.
*Les Actualités françaises*, « Après la tuerie de Philippeville », 26 août 1955, coll. INA.
*Les Actualités françaises*, « Arrivée de renforts en Algérie », 21 mars 1956, coll. INA.
*Képi bleu*, réal. Alain Pol, 1957, coll. ECPAD, SCA 114.
*Autour du drame algérien*, réal. Philippe Este, prod. Actualités françaises, 1957, coll. INA.
*Le monde libre et l'Egypte*, 1957, coll. ECPAD SCA 113.

## 148

**Moniteur : L'image du FLN/ALN**
*Journal télévisé ORTF*, « Réunion du FLN au Caire », 29 mai 1956, coll. INA.
*Les Actualités françaises*, « Arrestation des dirigeants du FLN », 6 mars 1957, coll. INA.
Cécile Decugis, *La distribution de pain*, 2011, d'après *Appel. Les réfugiés algériens en Tunisie*, réal. Cécile Decugis et Hedi Ben Khelifa, 1957 (dont seul le négatif image a été retrouvé), coll. Decugis.
*Journal télévisé ORTF*, « Reportage sur la vie d'une unité de rebelles algériens », 22 janvier 1958, coll. INA.

*Journal télévisé ORTF*, « Formation d'un gouvernement FLN », 22 septembre 1958, coll. INA.

## 149

**Moniteur : La stratégie de la violence du FLN**
*Atrocités contre des soldats français*, 1956 (il s'agit probablement des soldats morts dans l'embuscade de Sidi Ghalem, 18 juillet 1956 ; censuré jusqu'en 2012), coll. ECPAD, ACT 5478 BIS.
*Les Actualités françaises*, « Après Melouza », 12 juin 1957, coll. INA.
Rushes non utilisés des *Actualités françaises*, « Explosion au casino d'Alger », 10 juin 1957, coll. INA.
Rushes non utilisés des *Actualités françaises*, « Charnier de Sidi Aïch », 26 septembre 1958, coll. INA.

## 150

*Tableau de l'organisation du Front de Libération national (FLN)*
Papier
50 x 82 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1 H 1242 : Activité du FLN : action politico-financière, partis politiques, opinion publique, exploitation judiciaire ; Classeur 2 (mai 1958)

## 151

*Extrait de l'appel au peuple algérien, adressé par le Secrétaire général du FLN le 1er novembre 1954*
Papier
27 x 21 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1609 : D2 : documents récupérés sur les rebelles près de Tazmalt (23 juillet 1956)

## 152

*Règlement intérieur bilingue de l'Armée de Libération nationale (ALN)*
Avril 1956
Papier
26,5 X 21 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1609 : D2 : documents récupérés sur les rebelles près de Tazmalt (23 juillet 1956)

## 153

*Note de service du Centre de Coordination et d'exécution du FLN/ALN (permanence de Tunis) relative aux prisonniers de guerre*
Papier
27 x 21 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1 H 1242 : Activité du FLN : action politico-financière, partis politiques, opinion publique, exploitation judiciaire ; Dossier 1 (avril 1958)

## 154

*Guide tactique pour le chef de groupe, 1er régiment de tirailleurs, 11e compagnie, réutilisé par l'ALN*
Imprimé sur papier
13,2 x 10,5 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1609 : D2 : Documents récupérés sur les rebelles près de Tazmalt (23 juillet 1956)

## 155

*Carnet récupéré le 15 mai 1957 sur Allouche Moktar : « mines et explosifs »*
Papier
13,5 x 0,87 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv.1H1610 : D2 : Documents récupérés sur les rebelles à Alger et dans l'Algérois (mai-juin 1957) ; « documents Miliana »

## 156

*Photographies récupérées par le 3e RCP le 23 mai 1957 à 14 km au sud de Rovigo*
Papier
18 x 24 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv.1H1610 : D2 : Documents récupérés sur les rebelles à Alger et dans l'Algérois (mai-juin 1957) ; « documents Miliana »

## 157

*Documents récupérés chez le Bachaga Boutaieb, dans la nuit du 16 au 17 février 1957 : Plans d'attaque du Palais d'Eté et de la Villa des Oliviers*
Papier
21 x 13 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv.1H1610 : D2 : Documents récupérés sur les rebelles à Alger et dans l'Algérois (novembre 1956-avril 1957)

## 158

*Laissez-passer ALN*
Papier
20 x 13 cm
Vincennes, Service Historique

de la Défense (SHD)
Inv. 1H1614, D1 : Documents récupérés sur les rebelles dans le corps d'armée d'Alger (mai-juin 1958)

## 159

*Carte individuelle ALN & FLN*
9 octobre 1957
Papier
27 x 21 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1614, D1 : Documents récupérés sur les rebelles dans le corps d'armée d'Alger (mai-juin 1958), étude de documents récupérés le 3.6.1958 à 10 km Est de Michelet

## 160

*Tract contre les élections diffusé par le FLN*
Photographie d'archive
24 x 18 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1609, D1 : Documents récupérés sur les rebelles (photographies) (1958-1960)

## 161

**Anonyme**
*Les 6 chefs historiques de la rébellion algérienne : debout g-d : Rabah Bitat, Mostepha Ben Boulaid, Mourad Didouche, Mohammed Boudiaf ; assis g-d : Belkacem Krim, et Larbi Ben M'Hidi en 1954 peu avant le début de la guerre*
Photographie
Paris, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)
Fonds Elie Kagan

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

## 162

*Revolver modèle 1892 pris sur un membre du FLN à Bône en 1960*
Acier, bois
Paris, musée de l'Armée
Inv. 2010.38.1

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

## 163

*Pistolet-mitrailleur Remix Favor modèle MK IV avec chargeur (9 mm)*
Acier, bois
87 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 2005.50.4

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Fanny Reynaud

## 164

*Poignard de fellagah*
Bois, cuir, métal
25 cm
Paris, musée de l'Armée
Inv. 2009.6.9

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

## 165 page 147

*Cadre de l'Armée de Libération nationale (ALN)*
1957
Mannequin-coton, cuir, métal
Paris, musée de l'Armée

## 166 page 143

*Combattant de l'Armée de Libération nationale (ALN)*
1957
Mannequin-coton, drap, cuir, métal
Paris, musée de l'Armée

## 167 page 146

*Drapeau du Front de Libération nationale (FLN) pris en février 1962 lors d'une fouille de la cité Petit à Oran dans le cadre d'une opération de maintient de l'ordre*
Rayonne
165 x 142 cm
Collection particulière

## 168

*Avertissement de l'Armée de Libération nationale (ALN) adressé aux défaitistes*
Papier
21 x 13,5 cm

Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1610, D1 : Documents récupérés sur rebelles à Alger et dans l'Algérois (novembre 1956-avril 1957)

## 169

*Extrait « Parte in qua » du registre des actes de décés*
1960
Papier
13 x 21 cm et 13 x 17 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1609, D1 : Documents récupérés sur les rebelles (photographies) (1958-1960)

## 170

*Fiche de personne exécutée pour avoir voté au référendum de septembre 1958*
Papier
17 x 11,5 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1609, D1 : Documents récupérés sur les rebelles (photographies) (1958-1960)

## 171

*Document du colonel Amirouche prescrivant de torturer les captifs avant de les abattre*
Papier
21 x 27 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1609, D1 : Documents récupérés sur les rebelles (photographies) (1958-1960)

## 172

**Moniteur : La propagande de la « pacification »**
*Journal télévisé ORTF*, discours de François Mitterrand en Algérie, 1er décembre 1954, coll. INA.
*Les Actualités françaises*, « En Algérie, Scènes de la pacification », 23 mai 1956, coll. INA.
*Hélicoptères en Algérie*, mars 1957, coll. ECPAD, SCA 118.
*Paix en Algérie*, novembre 1958, coll. ECPAD, SCA 161.

## 173

**Moniteur (muet) : Le quotidien de la « pacification »**
*Le 3e BCCP à Ouled Rahmoun*, 9 août 1955, coll. ECPAD, ACT 5291
*Construction d'une route dans le cadre de la pacification et contrôle d'identité*, 29 avril 1956, coll. ECPAD, ACT 5375
*Opération Kef Hahoumer. Regroupement de la population dans la région de Jemmapes*, 19 avril 1957, coll. ECPAD, ACT 57105.
*Recherche d'un dépôt d'armes et arrestation de rebelles*, 9 mai 1956, coll. ECPAD, ACT 5377
*Inhumation des 19 militaires français tués au douar Sidi Ghalem*, 21 juillet 1956, coll. ECPAD, ACT 5475.
*Opération de Kef el Arba en Oranie avec les fusiliers marins*, 3 septembre 1956, coll. ECPAD, ACT 5517.
*Opération dans la région de la Soummam*, 15 novembre 1956, coll. ECPAD, ACT 5639

## 174

*Guide pratique de pacification à l'usage des commandants de sous-quartier*
Imprimé sur papier
16 x 12,5 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1119, D1 : Participation de l'armée aux tâches extra-militaires de pacification

## 175

**Lieutenant-colonel Laroussinie**
*Mémento du Centre d'Instruction de Pacification et de Contre Guérilla (CIPCG)*
1961
Papier
31,5 x 21,5 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1115 : Centre d'instruction de pacification et contre-guérilla d'Arzew

## 176

*« Oranais ! l'Armée vous parle »*
Affiche imprimée
73 x 56 cm
Paris, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)

ORANAIS !
L'ARMÉE VOUS PARLE
ORANAIS
– vous ne ferez pas le jeu du FLN
– vous ne favoriserez pas les manœuvres des ennemis de la France
ORANAIS
– reprenez vos occupations habituelles dans le calme et dans la dignité
– soyez assurés que l'ordre sera maintenu

## 177 page 169

*L'Armée française en Algérie. Pacifier. Unir.*
Affiche imprimée
87 x 66,5 cm
Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer
Inv. FR CAOM 9Fi591

**178** page 170
*Lieutenant de la Section Administrative Spécialisée (SAS) d'Aokas, arrondissement de Bougie*
1958-1960
Mannequin-coton, cuir, métal
Paris, musée de l'Armée

**179** page 202
*Moghazni de la Section Administrative Spécialisée (SAS) d'Aokas*
1958-1960
Mannequin-laine, coton, caoutchouc, métal
Paris, musée de l'Armée

**180**
*Insigne du Service cinématographique des armées (SCA)*
1957
Métal
Ivry-sur-Seine, ECPAD

© ECPAD

**181**
*Caméra 35 mm Arriflex IIA*
Modèle 1953
40 x 20 x 42 cm
Photographies
Ivry-sur-Seine, ECPAD

© ECPAD

**182**
**Marc Flandrois**
*Cérémonie en l'honneur du départ de 130 détenus libérés en présence du lieutenant-colonel Hardouin, du médecin-chef Le Minoir, et discours de Bennoua Salem, le 21 juin 1958.*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG58-329R12

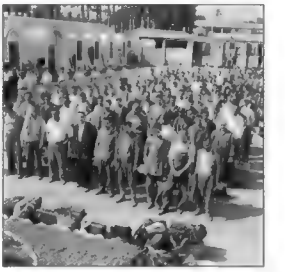

© ECPAD

**183** voir ci-dessus
**Claude Cuny**
*Centre de regroupement de Taher El Achouet. Vue du camp de toile où les réfugiés sont logés provisoirement, 5 juillet 1957*

Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG57-348R23
© ECPAD

## 184

**Claude Cuny**
*Poste de section administrative spécialisée d'El Haouanet, dans la région d'Oran. Le médecin auxiliaire Dumora, rappelé de la classe 52/2, ausculte une jeune fille assise sur les genoux de sa mère. En arrière-plan, les patients attendent leur tour, 25 septembre 1956*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG56-271R6

© ECPAD

## 185 page 175

**Antoine**
*Pacification en petite Kabylie. Dans l'école de l'Otha, un instituteur militaire donne les premières leçons d'écriture à de petites musulmanes, le 16 janvier 1960*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG60-1RC12

## 186

**Marc Flandrois**
*Dans le secteur de Fort-National, près des Ouadias, le chef du village reçoit de la part du général Faure commandant la 27e DIA (27e division d'infanterie alpine) une trentaine d'armes pour l'auto-défense du village de Tagmount el Djedid, 28 février 1959*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG59-101R7

© ECPAD

## 187

**Henri Alleg**
*La Question*, Paris,
Les Editions de Minuit, 1958
Imprimé sur papier
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 85871

## 188 page 152

**Jean-Philippe Charbonnier**
*Guerre d'Algérie, Kabylie, Arabe torturé par les soldats français*
1957
Photographies
Bibliothèque nationale de France (BNF)

## 189

**Moniteur : La torture (1)**
*Objectifs*, 15 octobre 1971, Pierre Dumayet s'entretient avec le général Massu à l'occasion de la sortie de son livre *La vraie bataille d'Alger*, coll. INA.
*Journal télévisé ORTF* (2e chaîne), entretien avec Jules Roy à propos de son livre *J'accuse le général Massu*, 11 mars 1972, coll. INA.

## 190

**Moniteur : Différents publics, différents discours**
*Le Bled*, 1957, coll. ECPAD, FT 119
*Les Compagnies de haut-parleurs et tracts*, novembre 1957, coll. ECPAD, SCA 135.
*Contre-guérilla*, réal. Philippe de Broca, avril 1957, coll. ECPAD, SCA 715
*Vallée de la Mekerra*, décembre 1957, coll. ECPAD, SCA 138.

## 191

**Moniteur : Les paras et la bataille d'Alger**
*Parachutistes coloniaux*, 1955, coll. ECPAD, SCA 90.
*Casbah*, 18 janvier 1957, coll. ECPAD, ACT 5734.
*Perquisitions dans la Casbah*, 30 janvier 1957, coll. ECPAD, ACT 5740.
*Les Actualités françaises*, « Arrestation de Yacef Saadi », 2 octobre 1957, coll. INA.
*Qui sont ces hommes ?* mars 1959, coll. ECPAD, SCA 167

## 192

*Panneau de propagande à l'attention de la troupe « Echec de la rebellion »*
1957-1959
Papier
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1117, D2 : Action psychologique (panneau n°4)

## 193

*Panneau de propagande à l'attention de la troupe « 11 novembre en Algérie »*
1957-1959
Papier
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1117, D2 : Action psychologique (panneau n°1)

## 194

*Fascicule d'action psychologique destiné aux soldats français*
Imprimé sur papier
18 x 52 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1117, D1 : Action psychologique

## 195

**M. Audras**
*« Vous êtes venus les protéger »*
Affiche imprimée
64 x 50 cm
Paris, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)

## 196

*Tract de propagande sur les massacres de Mellouza*
1957-1959
Papier
24,5 x 20,5 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1117, D2 : Action psychologique

## 197

*Tract de propagande : « Fellaga, voici les ordres du Caire »*
1957-1959
Papier
27 x 21 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1117, D2 : Action psychologique

## 198

*Tract de propagande : « Les chacals se mangent entre eux»*
1956
Papier
28 x 21 cm
Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer
Inv. FR CAOM 9Fi604

## 199

*Dossier du lieutenant-colonel Bigeard sur la bataille d'Alger : « Les maquis d'Alger » 1957*
Papier
32,5 x 25 cm
Paris, musée de l'Armée

## 200

*Documents récupérés dans la cache de Yacef Saadi lors de son arrestation*
Septembre 1957
Photographie d'archive
24 x 18 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1612 : Yacef Saadi et Zohra Drif, cliché n°2611

## 201

*Modèle de structure de région établi par Lee (Yacef Saadi) à Safi (Zerrouk) ; Documents récupérés lors de l'arrestation de Yacef Saadi*
Photographie d'archive
24 x 18 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1612 : Yacef Saadi et Zohra Drif, clichés n°2793-2794

## 202

*Veste modèle 1947/54 et béret du général Massu*
vers 1957
Coton, laine, métal, cuir
Collection particulière

## 203 page 164

*Parachutiste de la 10e division parachutiste*
Vers 1957
Mannequin-coton, cuir, métal
Paris, musée de l'Armée
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

## 204

**Jacques Ferrandez**
*Carnets d'Orient*
Tome 6, *La guerre fantôme*, p.28-29
Tome 7, *Rue de la Bombe*, p.16-17
Tome 8, *La fille du Djebel Amour*, p.36-37

## 205

**Moniteur : La torture (2)**
*Les Chevaux du soleil* (1980), d'après Jules Roy, réal. François Villiers, prod. TF1/Tauris, épisode 11 (« Le tonnerre et les anges. Décembre 1956 »).

© Europe Images International

## 206 page 118

*Le général Salan accueille le général de Gaulle à l'aéroport de Maison Blanche, le 4 juin 1958*

Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG 58-291R1

## 207

**Moniteur : Les CSP, de Gaulle et l'occultation des militaires d'Alger**
*Honneur, patrie, Algérie française*, mai 1958, coll. ECPAD, Série 8004.
*Les Actualités françaises*, « Les événements amenant de Gaulle au pouvoir », 4 juin 1958, coll. INA.
*Le général de Gaulle en Algérie. 4, 5, 6 juin 1958*, juin 1958, coll. ECPAD, SCA 149.
*Arrivée de M. Delouvrier à Alger*, 19 décembre 1958, coll. ECPAD, ACT 58222.
*Départ du général Salan*, 3 janvier 1959, coll. ECPAD, ACT 5901.

## 208

*« Comité de salut public de la ville de Constantine (...) Vive la République ! Vive l'Algérie française ! »*
1958
Affiche imprimée
51 x 32 cm
Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer
Inv. FR CAOM 9Fi413

## 209

*« Tout seul ! 1 non contre 27 oui. Qu'espère le rebelle? »*
1958
Affiche imprimée
60 x 50 cm
Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer
Inv. FR CAOM 9Fi279

## 210

*« Oui (Naham) »*
1958
Affiche imprimée
100 x 65 cm
Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer
Inv. FR CAOM 9Fi43

## 211 voir ci-contre

*« Oui à la France »*
1958
Affiche imprimée
83 x 63 cm
Paris, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)
© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emi

## 212 page 187

**Colin**
*Ayant quitté Orleansville, le général de Gaulle se rend à M'Sila ainsi qu'au poste du Mardid dans le Hodna, secteur de Bordj Bou Arreridj, 29 août 1959*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG59-357R12

## 213 page 189

**Antoine**
*Le général de Gaulle en visite à Aziz et au poste de Souaghi est accompagné*

*par le colonel Ferinier et le capitaine de vaisseau Merlet, commandant la demi-brigade des fusiliers marins (DBFM), 6 mars 1960*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG60-117R59

## 214

**Colin**
*Le général de Gaulle en visite à Tébessa, 29 août 1959*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG59-358R11

© ECPAD

## 215

**Zygmond Michalowski**
*Propagande pour le référendum : « Oran dira oui... » 23 septembre 1958*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG58-466R11

© ECPAD

## 216

**Zygmond Michalowski**
*Propagande pour le référendum : « Oran dira oui... » 23 septembre 1958*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG58-466R5

© ECPAD

## 217

**Audren**
*Opération « Jumelles », recherche de « fellaghas » dans le massif algérois, août 1959*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. BLED 59-440-21

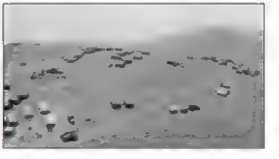

© ECPAD

## 218

**Moniteur : Détruire l'ALN : le plan Challe et les frontières**
*Commando de chasse*, réal. Jean-Luc Léridon, 1959, coll. ECPAD, SCA 192.
*L'arme automatique 52 dans l'offensive*, réal. Deflandres, 1959, coll. ECPAD, SCA 771.
*Les Actualités françaises*, « L'opération Jumelles continue », 12 août 1959, coll. INA.
*Cinq colonnes à la une*, « Voici la frontière algéro-tunisienne », réal. François Chatel, 6 mars 1959, coll. INA.
*Opération Iris*, 9 mars 1959, coll. ECPAD, ACT 5929.
*Opérations dans le secteur de Dominique Luciani et dans la forêt de Sdamas*, 16 mars 1959, coll. ECPAD, ACT 5934.

## 219

**Marc Flament**
*Les légionnaires du 2e Régiment étranger d'infanterie (REI) engagés en terrain montagneux dans la région de Géryville, en Oranie dans le cadre de l'opération « Prométhée », avril-juin 1960*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. FLAM60-33R25

© ECPAD

## 220

**Yves-Guy Berges**
*L'opération « Jumelles » en Kabylie sous le commandement du général Challe. Les éléments de la DBFM (demi brigade de fusiliers marins) croisent le bulldozer du 77e B. du génie qui ouvre la piste dans le col de l'Akfadou, juillet-août 1959*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG59-335R69

© ECPAD

## 221

**Marc Flament**

*Chasseur T6, utilisé pour appuyer les troupes au sol, 1959*

Photographie

Ivry-sur-Seine, ECPAD

Inv. FLAM 59-30 R6154

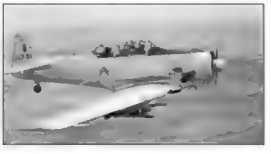

© ECPAD

## 222

**Bouchenoire**

*Le 153e régiment d'infanterie motorisé (RIM) protège les ouvriers qui renforcent de barbelés le barrage algéro-tunisien, dans le Constantinois, juillet 1957*

Photographie

Ivry-sur-Seine, ECPAD

Inv. ALG 57-353 R03

© ECPAD

## 223

**Beauvais**

*Mise en place d'un radar de détection sur le barrage algéro-tunisien, tenu par le 59e régiment d'artillerie (RA), à proximité de Négrine, au sud de la région constantinoise, octobre 1959*

Photographie

Ivry-sur-Seine, ECPAD

Inv. ALG59-421-R80

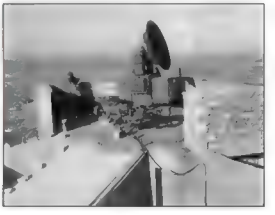

© ECPAD

## 224

*Carte des unités sur la frontière algéro-tunisienne*

Papier

147 x 70 cm

Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)

Inv. 1H1262, D4 : renforcement de la frontière tunisiène (1956-1958)

## 225

*Chaîne radars*

Papier

40 x 47 cm

Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)

Inv. 1H1262, D4 : renforcement de la frontière tunisiène (1956-1958)

## 226

*Schéma du barrage des Ksour, 14 août 1957*

Papier

21 x 27 cm

Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)

Inv. 1H1262, D4 : renforcement de la frontière tunisiène (1956-1958)

## 227

*Lieutenant-colonel Jean Compagnon, commandant du 1er régiment de hussards parachutistes*

1958

Mannequin-coton, métal, cuir

Paris, musée de l'Armée

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

## 228

*Quille d'un appelé du Groupe de Transport 540*

1960

Bois peint

38,5 x 6,5 cm

Collection particulière

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

## 229

*Appelé du contingent en Algérie*
Vers 1954
Mannequin-coton, cuir, métal
Paris, musée de l'Armée

## 230

*Fanion personnel du colonel Bigeard « Croire et oser »*
1959
Coton, cuir
61 x 178 cm
Paris, musée de l'Armée

## 231

*Fanion du commando « Georges »*
1959
Laine, cuir, métal
Paris, musée de l'Armée

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

## 232

*Commando « Georges »*
1959-1962
Mannequin-coton, métal, cuir, caoutchouc
Paris, musée de l'Armée

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

## 233

**Moniteur : De Gaulle et la revalorisation des Algériens**
*Français à part entière* (1958), coll. ECPAD, SCA 157.
*Votez Oui !*, 26 août 1958, coll. ECPAD, ACT 58158.
*Elections cantonales en Algérie le 29 mai 1960*, coll. ECPAD, ACT 6078.
*Cités nouvelles*, 1959, coll. ECPAD, SCA 183.
*Le point faible du cadi*, réal. Jean Prat, prod. Castella Films, 1960, coll. Armor Films.

## 234

**Moniteur : Le plan de Constantine**
*Au-delà des fusils*, réal. Gérard Renateau, 1960, coll. ECPAD, SCA 226
*Le plan de Constantine*, réal. Jean Leduc, prod. Cinétest, 1960, coll. AFF/CNC.

## 235

**Kierzowski**
*Dans le cadre du plan de Constantine, un important réseau d'irrigation a été construit pour mettre en valeur les terres de la région de Chélif, septembre 1960.*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG. 60-325-R26

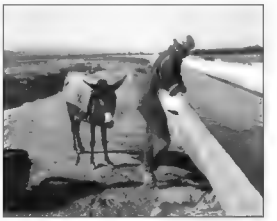

© ECPAD

## 236 voir page 250

**Marc Flandrois**
*Passage de femmes voilées devant un bloc d'immeubles en construction en application du plan de Constantine, 20 juillet 1959.*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD
Inv. ALG. 59-297 R1
© ECPAD

## 237

**Moniteur : La paix des braves et les ralliements**
*Cinq colonnes à la une*, « L'Algérie des combats », 2 octobre 1959, coll. INA.
*Ralliement de Ali Hambli, chef de la katiba 4 de la wilaya 1*, 22 mars 1959, coll. ECPAD, ACT 5936.

*Commando Georges*, 1960, coll. ECPAD, ACT 6073.
*Ralliez-vous*,1959, coll. ECPAD, SCA 169.

## 238

**Moniteur : Les soldats algériens et les alliés de l'armée française : harkis, moghaznis...**
*Actualités des armées*, avril 1959, coll. ECPAD, SCA 172
*180 000 musulmans*, janvier 1960, coll. ECPAD, SCA 196.
*Centre d'instruction de harkis d'Hammam Mentoukine, 14 novembre 1960*, coll. ECPAD, ACT 60137
*Histoire d'un village*, mars 1961, coll. ECPAD, SCA 238

## 239

**Grand écran (muet) : Les films amateurs sde militaires en Algérie**
*Capitaine Denis, Méhariste au Hoggar (juillet 1958-mai 1960)*, ECPAD, coll. Denis, ECPAD FA5.

## 240

**Jacques Ferrandez**
*Carnets d'Orient*
Tome 8, *La fille du Djebel Amour*, p.56-57
Tome 9, *Dernière demeure*, p.18-19
Tome 7, *Rue de la Bombe*, p.30-31

## 241

**Grand écran : reportages et interventions**
*Cinq colonnes à la une*, « Compagnie opérationnelle d'Algérie: Sergent Robert », 9 janvier 1959, coll. INA.
*Intervention radio-télé-diffusée du général de Gaulle sur l'autodétermination*, 16 septembre 1959, coll. INA.
*Cinq colonnes à la une*, « L'Algérie des combats », 2 octobre 1959, coll. INA.
*Cinq colonnes à la une*, « Que pense l'armée d'Algérie ? », 11 mars 1960, coll. INA.
*Intervention radio-télé-diffusée du général de Gaulle sur le putsch*, 23 avril 1961, coll. INA.
*Cinq colonnes à la une*, « Algérie, la fin d'une guerre », 6 avril 1962, coll. INA.

## 242

*Téléviseur Télémaster*
1956
50 x 67 x 56 cm
Paris, musée de la Radio
Inv. 1323

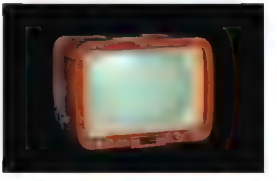

© Radio France/ Christophe Abramowitz

## 243

**Moniteur : Le 17 octobre 1961**
*Journal télévisé ORTF*, « Manifestations musulmanes », 18 octobre 1961, coll. INA.
*Les Actualités françaises*, « Les manifestations musulmanes à Paris », 25 octobre 1961, coll. INA.

## 244

**Moniteur : La pression internationale**
*Visite de députés allemands en Grande Kabylie*, 5 mars 1959, coll. ECPAD, ACT 5927.
*Journal télévisé ORTF*, « Discours de M. Couve de Curville à l'ONU », 1er octobre 1959, coll. INA.
*Rushes non utilisés du Journal*

*télévisé ORTF*, « Manifestation algérienne à New York », 1er mai 1960, coll. INA.

## 245

*L'Afrique se libère, 3.*
Brochure FLN
18 x 11 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1715 : Brochures de propagande FLN (1956-1960)

## 246

*Exemplaire de la revue « El Moudjahid »*
N°34 ; 24 décembre 1958
Papier
44 x 30 cm
Vincennes, Service Historique de la Défense (SHD)
Inv. 1H1715 : Presse et tracts FLN (1955-1961)

## 247

**Kryn Taconis**
*Une unité de l'Armée de Libération nationale priant dans la fôret lors du traditionnel Vendredi saint musulman. Un soldat en arrière-plan tient la garde en cas d'attaque française surprise, août 1957*
Papier (reproduction)
40 x 50 cm
PAR144261 ;
(TAK1957012W00001/07-8)
Agence Magnum

## 248

**Kryn Taconis**
*Des officiers de l'ALN lors d'une patrouille de reconnaissance près d'un village suspecté d'abriter des troupes françaises qu'ils projettent d'attaquer la nuit, août 1957*
Papier (reproduction)
40 x 50 cm
PAR144262 ;
(TAK1957012W00012/11A-12)
Agence Magnum

## 249 page 145

**Kryn Taconis**
*Une unité du premier bataillon de l'ALN progresse à travers la fôret, couverte par un soldat à l'arrière qui tient prêt son fusil chargé*
Août 1957
Papier (reproduction)
40 x 50 cm
PAR144235 ;
(TAK1957012W00014/06)
Agence Magnum

## 250 page 144

**Kryn Taconis**
*Prise d'armes et levée des couleurs par des membres du premier bataillon de l'Armée de Libération nationale dans une base secrète, août 1957*
Papier (reproduction)
40 x 50 cm
PAR144256 ;
(TAK1957012W00018/35)
Agence Magnum

## 251

**Moniteur : Des barricades à l'OAS : les militaires d'active dans la tourmente**
*Manifestation du 24 janvier 1960 à Alger*, coll. ECPAD, ACT 6003.
*Magazine des armées 60-15*, 21 mars 1960, coll. ECPAD, SCA 204.
*Départ du général Challe, commandant en chef des forces armées en Algérie*, 23 avril 1960, coll. ECPAD, ACT 6059.
*Putsch d'Alger*, avril 1961, coll. ECPAD, 6149-6150.
*Journal télévisé ORTF*, « OAS à Alger », 26 septembre 1961, coll. INA.
*Après la nuit du 5 mars 1962*, 5 mars 1962, coll. ECPAD, ACT 6227.
*Combats de rue entre forces de l'ordre et OAS*, 23 mars 1962, coll. ECPAD, ACT 6242.
*Cinq colonnes à la une*, « Rétrospective Algérie », 6 septembre 1963, coll. INA.
*Les Actualités françaises*, « Procès Salan », 23 mai 1962, coll. INA.

## 252

*Képi et vareuse de tenue d'été du général d'armée Raoul Salan*
Vers 1961
Polyester laine
Fréjus, musée des Troupes de Marine

## 253

**Antoine**
*Prise de position des gendarmes mobiles du colonel Debrosse devant les escaliers du forum à Alger, 24 janvier 1960*
Photographie
Ivry-sur-Seine, ECPAD

© ECPAD
Inv. ALG 60-31 R112

## 254

**Colin**

*Devant un parachutiste de la 10e division parachutiste (DP), un drapeau ensanglanté a été hissé sur une barricade dans la rue Michelet, lors des journées insurrectionnelles à Alger, 25 janvier 1960*

Photographie

Ivry-sur-Seine, ECPAD

© ECPAD

Inv. ALG 60-34 R13

## 255

**Antoine**

*La grille du monument aux morts d'Alger cède devant la masse des insurgés, 21 janvier 1960*

Photographie

Ivry-sur-Seine, ECPAD

© ECPAD

Inv. ALG 60-55 R35

## 256

**Antoine**

*Anciens combattants musulmans devant la barricade « Hernandez » rue Charles Péguy à Alger , 28 janvier 1960*

Photographie

Ivry-sur-Seine, ECPAD

© ECPAD

## 257

*Affiche de l'OAS : « Avis de mobilisation »*

Affiche imprimée

34 x 54 cm

Paris, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

## 258

*« Frères... OAS »*

Affiche imprimée

32 x 25,5 cm

Paris, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

## 259

*« OAS veille »*

Affiche imprimée

42 x 30 cm

Paris, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

## 260

*Exemplaire de la revue OAS : « Les Centurions »*

Numéro spécial, N°5 ;

20 octobre 1961

Papier

27 x 21 cm

Collection particulière

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Emilie Cambier

## 261

*Récepteur à transistors Radialva*

1958

30 x 15,5 x 8 cm

Paris, musée de la Radio

Inv. 853

© Radio France/ Christophe Abramowitz

## 262

*Parachutiste du 1er régiment étranger de parachutistes*
Vers 1960
Mannequin-coton, métal, cuir, bois
Paris, musée de l'Armée

© Paris – Musée de l'Armée, Dist. RMN/Christophe Chavan

## 263

*Légionnaire de la 3e compagnie saharienne portée de la légion étrangère (CSPLE) en tenue de parade*
Vers 1960
Mannequin-coton, cuir, métal
Paris, musée de l'Armée

## 264

**Moniteur : Les négociations avec le FLN**
*Journal télévisé ORTF*, « Melun, entretien avec les délégués FLN », 27 juin 1960, coll. INA.
*Référendum pour l'autodétermination en Algérie*, 8 janvier 1961, coll. ECPAD, ACT 6104.
*Les Actualités françaises*, « L'ouverture de la conférence d'Evian », 24 mai 1961, coll. INA.
*Centre de production pétrolière d'Hassi Messaoud*, 7 juin 1960, coll. ECPAD, ACT 6090.

## 265

**Moniteur : Filmer pour le FLN**
*J'ai huit ans*, réal. Yann Le Masson et Olga Poliakoff, 1961, coll. Le Masson.

## 266

**Grand écran (muet) : L'Algérie indépendante**
*Ambiance à Alger le jour du « cessez-le-feu »*, 18 mars 1962, coll. ECPAD, ACT 6241.
*Images de paix dans une petite ville de l'Algérois* (Fondouck), 5 avril 1962, coll. ECPAD, ACT 6257.
*Manifestations de joie à l'occasion de la proclamation de l'indépendance algérienne*, 5 juillet 1962, coll. ECPAD, ACT 6291.

## 267

**Moniteur : Les pieds-noirs**
*Un pêcheur raconte*, réal. et prod. Jean-Charles Carlus, 1961, coll. AFF/CNC.
*Manifestations européennes à Alger le 28 septembre 1961*, coll. ECPAD, ACT 6190.
*Cinq colonne à la une*, « Algérie, le mois de l'exode », 1er juin 1962, coll. INA.

## 268

**Moniteur : Les harkis**
*Embarquement des réfugiés harkis à destination de la métropole*, 14 novembre 1962, coll. ECPAD, ACT 62127.
*Cinq colonnes à la une*, « C'étaient les harkis », juin 1963, coll. INA.

## 269

**Moniteur : Le bilan de la guerre et l'armée de demain**
*Demain l'Algérie*, août 1961, coll. ECPAD, SCA 253.
*Cinq colonnes à la une*, « Algérie, la fin d'une guerre », 6 avril 1962, coll. INA.
*Hoggar jour J*, mai 1962, coll. ECPAD, SCA 270.

## 270

**Jacques Ferrandez**
*Carnets d'Orient*
Tome 10, *Terre fatale*, p.20-21, p.60-61, p.12-13, p.16-17

## 271

**Moniteur : Le départ**
*Les Chevaux du soleil* (1980), d'après Jules Roy, réal. François Villiers, prod. TF1/Tauris épisode 12 (« Le paradis perdu. Avril 1961 »).

© Europe Images International

# Notices biographiques des auteurs

**Dalila AÏT-EL-DJOUDI** est historienne et enseignante en histoire contemporaine (prépa sciences po et séminaires en master 2 histoire militaire à l'IEP d'Aix-en-Provence). Docteur en histoire militaire et études de défense. Auteur de *La guerre d'Algérie vue par l'ALN : 1954-1962, l'armée française sous le regard des combattants algériens*, Paris, Autrement, 2007, et de plusieurs articles concernant l'histoire militaire comparative de la guerre d'Algérie et l'étude de la mémoire des combattants.

**Le lieutenant-colonel Christophe BERTRAND** est conservateur au musée de l'Armée et commissaire de l'exposition « Algérie 1830-1962 avec Jacques Ferrandez ».

**Gérard BIEUVILLE**, colonel O.R.S.E.M., chargé de mission au musée de l'Armée, vice-président de la Société des Amis du musée de l'Armée. Historien spécialisé dans les questions militaires des XIXe et XXe siècles. Co-auteur, avec Pierre Perrier, de *L'histoire des gouverneurs militaires de Paris*, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques.

**Le général Jean DELMAS** est titulaire d'un doctorat en histoire. Directeur du Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT) de 1980 à 1986, il est l'auteur, entre autres, de *La bataille d'Alger*, Larousse, 2007.

**Sébastien DENIS** est maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille. Spécialiste des images de propagande pendant la guerre d'Algérie, il a publié *Le Cinéma et la guerre d'Algérie. La propagande à l'écran (1945-1962)*, Paris, Nouveau monde éditions, 2009, ainsi que plusieurs articles sur la question. Il s'intéresse plus généralement aux relations entre histoire et cinéma et aux représentations militaires ; il a dirigé le numéro de la revue *CinémAction* sur « L'armée à l'écran » (2004).

**Jean-Marc DUROU** est né à Alger en 1951. Il se passionne très jeune pour le grand désert. A dix-sept ans, sa rencontre avec Théodore Monod aboutira à une solide amitié et à une longue collaboration. Auteur de nombreux ouvrages sur le désert mais aussi sur les paysages de France, Jean-Marc Durou reçoit en 1989 le prix Bayard du musée français de la Photographie ; en 1999, la médaille Henri Duveyrier de la Société de géographie de France. En 2006, il est élu membre de la Société des africanistes français du musée de l'Homme. Il est aussi l'auteur de plusieurs documentaires sur le Sahara pour France 3. Son dernier ouvrage, en collaboration avec le philosophe Jean-Luc Maxence, s'intitule *Déserts, Etats d'âme*, 2010, Editions Ouest France.

**Jacques FERRANDEZ** est né à Alger en 1955. Il débute dans la bande dessinée en 1978. Après un premier cycle de ses *Carnets d'Orient* (éditions Casterman) sur la colonisation de l'Algérie, Jacques Ferrandez plonge dans l'univers de Marcel Pagnol en adaptant *Jean de Florette* et *Manon des Sources*. Puis il crée *L'Outremangeur* avec l'écrivain Tonino Benacquista (adapté au cinéma), avant de revenir aux *Carnets d'Orient* pour un second cycle sur la guerre d'indépendance. Plus récemment, il a signé *L'Hôte*, d'après le roman d'Albert Camus (Gallimard).

**Jacques FREMEAUX**, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, est professeur à l'université Paris IV Sorbonne, membre de l'Institut universitaire de France. Il a notamment publié *L'Afrique à l'ombre des épées, les territoires militaires en Afrique française (1830-1930)*, SHAT, 1993-1995, 2 volumes et *Les Bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête*, Denoël, 1993.

**Frédéric GUELTON** est colonel (er), historien, rédacteur en chef de la *Revue historique des armées* ; il enseigne l'histoire des relations internationales à l'IEP Paris et l'histoire militaire à l'ESM de Saint-Cyr.

**Jean-Robert HENRY** (né en 1943) est directeur de recherches émérite au CNRS ; il mène des recherches pluridisciplinaires sur les relations méditerranéennes, euro-arabes, franco-algériennes. Il a publié *La France et l'Algérie : destins et imaginaires croisés*, Marseille, 2003 et Alger, 2005.

**Jean-Charles JAUFFRET** est titulaire de la chaire d'histoire de la défense à Sciences Po Aix où il dirige le master de recherches d'histoire militaire comparée, défense et sécurité. Spécialiste de l'Afghanistan et de l'Algérie, il a notamment publié *Soldats en Algérie, 1954-1962*, Autrement, édition revue et augmentée en septembre 2011.

**Jean-Jacques JORDI** est docteur en histoire. Il a publié de nombreux ouvrages et articles sur les migrations en Méditerranée, la colonisation et la décolonisation, et plus particulièrement sur l'Algérie. Spécialiste des rapatriements, il a notamment écrit sur les pieds-noirs et les harkis. Son dernier livre, *Un silence d'Etat, les disparus civils européens de la guerre d'Algérie* est paru chez Soteca en novembre 2011.

**Michel LEVALLOIS**, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, préfet honoraire, docteur en histoire, est l'auteur de Ismaÿl Urbain, *Une autre conquête de l'Algérie*, Maisonneuve et Larose Paris 2001, et des préfaces et notes de la réédition des deux brochures d'*Ismaÿl Urbain*, *L'Algérie pour les Algériens* et *L'Algérie française, indigènes et immigrants*, Séguier-Atlantica 2000 et 2002. A paraître en 2012, chez Riveneuve éditions : *Royaume arabe ou Algérie franco-musulmane, le combat d'Ismaÿl Urbain*.

**Christine LEVISSE-TOUZÉ** est directrice du musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et du musée Jean Moulin de la Ville de Paris, directeur de recherche associé à Montpellier III. Historienne et docteur ès lettres, elle a publié son doctorat d'Etat sous le titre *L'Afrique du Nord dans la guerre 1939-1945*, Albin Michel, 1998, prix du musée de l'Armée, prix Maréchal Lyautey de l'Académie des sciences de l'outre-mer, prix Jean Sainteny de l'Académie des sciences morales et politiques.

**Alain MESSAOUDI** est professeur agrégé au Centre d'histoire sociale de l'Islam méditerranéen (EHESS) ; il a consacré une thèse d'histoire à l'orientalisme savant arabisant en France et dans l'empire colonial français. Il travaille sur les transferts culturels entre Afrique du Nord et Europe depuis le XIX[e] siècle.

**Le colonel (er) Henry ORTHOLAN**, saint-cyrien, officier du génie, a été conservateur au musée de l'Armée. Docteur en histoire, il est l'auteur d'ouvrages et d'articles, notamment sur le Second Empire, la guerre de 1870, l'armée de la III[e] République et sur les deux guerres mondiales.

**Ariel PLANEIX** est doctorant en anthropologie à l'université Paris I, où il travaille sur les périphéries de l'Islam, la berbérité et le développement. Il est membre du bureau de l'Association française des Anthropologues et du comité de rédaction du *Journal des anthropologues*.

**Jean-Louis RICCIOLI**, lieutenant-colonel en service détaché. Docteur en histoire, conservateur en chef en charge des collections du musée de Salon et de la Crau et du musée de l'Empéri (Salon-de-Provence) depuis juillet 2003. Auteur, avec Pierre Fournié, conservateur général du Patrimoine, de *La France et le Proche-Orient, 1916-1946*, Casterman, 1996.

**Nicolas SCHAUB**, né en 1980, docteur en histoire de l'art contemporain, diplômé de l'Université de Strasbourg, est ATER à l'Université de Bretagne Occidentale. A l'Institut national d'histoire de l'art, il a travaillé au sein du programme Art et architecture dans la mondialisation. Il prépare actuellement la publication de sa thèse intitulée *L'armée d'Afrique et la représentation de l'Algérie sous la monarchie de Juillet*.

**Leïla SEBBAR**, née en Algérie, est romancière et nouvelliste. Derniers romans parus : *Aflou Djebel Amour*, Bleu autour, 2010, *La confession d'un fou*, Bleu autour, 2011.

**Benjamin STORA** est né à Constantine en 1950. Docteur d'Etat en histoire et sociologie, il est professeur des universités et enseigne à l'université Paris XIII ainsi qu'à l'INALCO (Langues orientales, Paris). Il a publié une trentaine d'ouvrages comme *La gangrène et l'oubli, la mémoire de la guerre d'Algérie* (La Découverte, 1991) ; *Appelés en guerre d'Algérie* (Gallimard, 1997) ; *Les Trois exils. Juifs d'Algérie* (Stock, 2006). En 2009, son livre *Le Mystère de Gaulle, son projet pour l'Algérie* (Ed. Robert Laffont) rencontre un grand écho dans la critique française et algérienne. En 2011, son livre-objet sur la guerre d'Algérie a obtenu le Grand Prix des lectrices de *Elle*. Il est également l'auteur de plusieurs documentaires audiovisuels dont *Les années algériennes* (1991 sur France 2). Benjamin Stora est membre du jury du Prix livre d'histoire décerné par le Sénat.

**Frédéric TURPIN** est professeur à l'Université de Savoie. Spécialiste des relations internationales et des questions de décolonisation, il a notamment publié *De Gaulle, Pompidou et l'Afrique. Décoloniser et coopérer (1958-1974)*, Paris, Indes savantes, 2010.

**Maurice VAISSE** est professeur émérite des universités à Sciences Po, éditeur de la collection des Documents diplomatiques français (MAEE) et président du conseil scientifique pour la recherche historique (ministère de la Défense). Il est l'auteur notamment de *La grandeur, politique étrangère du général de Gaulle, 1958/1969*, Fayard, 1998 ; *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*, Fayard, 2009 ; *Les relations internationales depuis 1945*, A. Colin, 12[e] édition, 2011.

# Bibliographie


**AGERON Charles-Robert**, *Histoire de l'Algérie contemporaine, Tome 2, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération*, Paris, PUF, 1979.

**AIT-EL-DJOUDI Dalila**, *La guerre d'Algérie vue par l'ALN, 1954-1962. L'armée française sous le regard des combattants algériens*, Paris, Editions Autrement, 2007.

**BECCARIA Laurent**, *Hélie de Saint Marc*, Paris, Perrin, 2008.

**BOIS Jean-Pierre**, *Bugeaud*, Paris, Fayard, 1997.

**BRANCHE Raphaëlle**, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001.

**BRANCHE Raphaëlle**, *La guerre d'indépendance des Algériens, 1954-1962*, Paris, Perrin, 2009.

**CANTIER Jacques**, *Alger 1940-1962, Une ville en guerres*, Autrement, collection Mémoires, 1999.

**CLAYTON Anthony**, *Histoire de l'armée française en Afrique, 1830-1962*, Paris, Albin Michel, 1994.

**CONNELLY Matthew**, *L'arme secrète du FLN. Comment de Gaulle a perdu la guerre d'Algérie*, Paris, Payot, 2011 (2002).

**COURRIERE Yves**, *La guerre d'Algérie*, Paris, Robert Laffont, 1990.

**DELMAS Jean**, *La bataille d'Alger*, Paris, Larousse, 2007.

**DENIS Sébastien**, *Le cinéma et la guerre d'Algérie : La propagande à l'écran (1945-1962)*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2009 (avec un DVD).

**DUROU Jean-Marc**, *L'exploration du Sahara*, Arles, Actes Sud, 2004.

**ETIENNE Bruno**, *Abdelkader : isthme des isthmes (Barzakh al-barazikh)*, Paris, Hachette Littératures, 2003 (1994).

**FLEURY Georges**, *Comment l'Algérie devint française, 1830-1848*, Paris, Perrin, 2008.

**FREMEAUX Jacques**, *Les Bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête*, Paris, Denoël, 1993.

**FREMEAUX Jacques**, *L'Afrique à l'ombre des épées. L'administration militaire française en Afrique blanche et noire (1830-1930)*, vol. 1, *Des établissements côtiers aux confins sahariens* et vol. 2, *Officiers administrateurs et troupes coloniales*, Vincennes, Service Historique de l'Armée de Terre, 1993 et 1995.

**FREMEAUX Jacques**, *La France et l'Algérie en guerre, 1830-1870, 1954-1962*, Paris, CFHM, Economica et Institut de Stratégie Comparée, 2002.

**GERVEREAU Laurent, RIOUX Jean-Pierre et STORA Benjamin** (dir.), *La France en guerre d'Algérie*, Paris, BDIC, 1992.

**GERVEREAU Laurent, STORA Benjamin** (dir.), *Photographier la guerre d'Algérie*, Paris, Marval, 2004.

**HARBI Mohammed, STORA Benjamin** (dir.), *La guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2010.

**HENRY Jean-Robert**, *L'Algérie et la France : destins et imaginaires croisés*, Marseille, Images en Manœuvre, Aix-en-Provence, CAOM, 2003.

**JAUFFRET Jean-Charles, VAISSE Maurice** (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Bruxelles, Editions Complexe, 2001.

**JAUFFRET Jean-Charles, AGERON Charles-Robert** (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Editions Autrement, 2003.

**JAUFFRET Jean-Charles**, *Ces officiers qui ont dit non à la torture*, Paris, Editions Autrement, 2005.

**JAUFFRET Jean-Charles**, *Soldats en Algérie 1954-1962. Expériences contrastées des hommes du contingent*, Paris, Editions Autrement, 2011 (2000).

**JORDI Jean-Jacques, HAMOUMOU Mohand**, *Les harkis, une mémoire enfouie*, Paris, Editions Autrement, 1999.

**JORDI Jean-Jacques**, *L'Algérie : des origines à nos jours*, Paris, Editions Autrement, 2003.

**JORDI Jean-Jacques**, *Les pieds-noirs*, Paris, Le Cavalier bleu, 2009.

**JULIEN Charles-André**, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Tome 1, *La conquête et les débuts de la colonisation, 1827-1871*, Paris, PUF, 1964.

**LACOUTURE Jean**, *L'Algérie algérienne, fin d'un empire, naissance d'une nation*, Paris, Gallimard, 2008.

**LEVALLOIS Michel**, *Ismaÿl Urbain, une autre conquête de l'Algérie*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.

**LEVISSE-TOUZE Christine**, *L'Afrique du Nord dans la guerre 1939-1945*, Paris, Albin Michel, 1998.

**PERVILLE Guy**, *Atlas de la guerre d'Algérie, de la conquête à l'indépendance*, Paris, Editions Autrement, 2011.

**REY-GOLDZEIGUER Annie**, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945. De Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*, Paris, La Découverte, mai 2006.

**ROY Jules**, *Les Chevaux du Soleil*, Paris, Grasset, 1980 (1967).

**SEBBAR Leïla, GUENEAU Jean-Claude, AUVAL Nora**, *Aflou, Djebel Amour,* Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu Autour, 2010

**STORA Benjamin**, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Editions La Découverte, 1992.

**STORA Benjamin**, *Le Dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1996.

**STORA Benjamin**, *Histoire de l'Algérie coloniale : 1830-1954*, Paris, La Découverte, 2004.

**STORA Benjamin**, *Le mystère de Gaulle, son choix pour l'Algérie*, Paris, Robert Laffont, 2009.

**THENAULT Sylvie**, *Une drôle de justice, les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2004.

**THENAULT Sylvie**, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005.

**VAISSE Maurice, DOISE Jean**, *Diplomatie et outil militaire*, 1871-1991 Paris, Le Seuil, 1992.

**VAISSE Maurice**, *Comment de Gaulle fit échouer le putsch d'Alger*, Bruxelles, André Versaille, 2011.

# Algérie 1830-1962
## avec Jacques Ferrandez

L'exposition « Algérie, 1830-1962 avec Jacques Ferrandez », organisée par le musée de l'Armée, retrace sous l'angle de l'histoire militaire les cent trente années de présence française en Algérie, de la conquête à l'indépendance, qu'accompagnent les dessins de la bande dessinée *Carnets d'Orient*. C'est l'occasion pour le grand public de découvrir ou de redécouvrir les importantes collections du musée de l'Armée qui se rapportent à l'Algérie, exceptionnellement associées à d'autres objets, œuvres, documents d'archives et archives audiovisuelles provenant de grandes institutions patrimoniales.

ISBN : 2012-04-26-2104-2
2 012042 621042
HQ 6 1920PX

ecpa d
ina